MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL MARQUIS

ALPHONSE D'HAUTPOUL

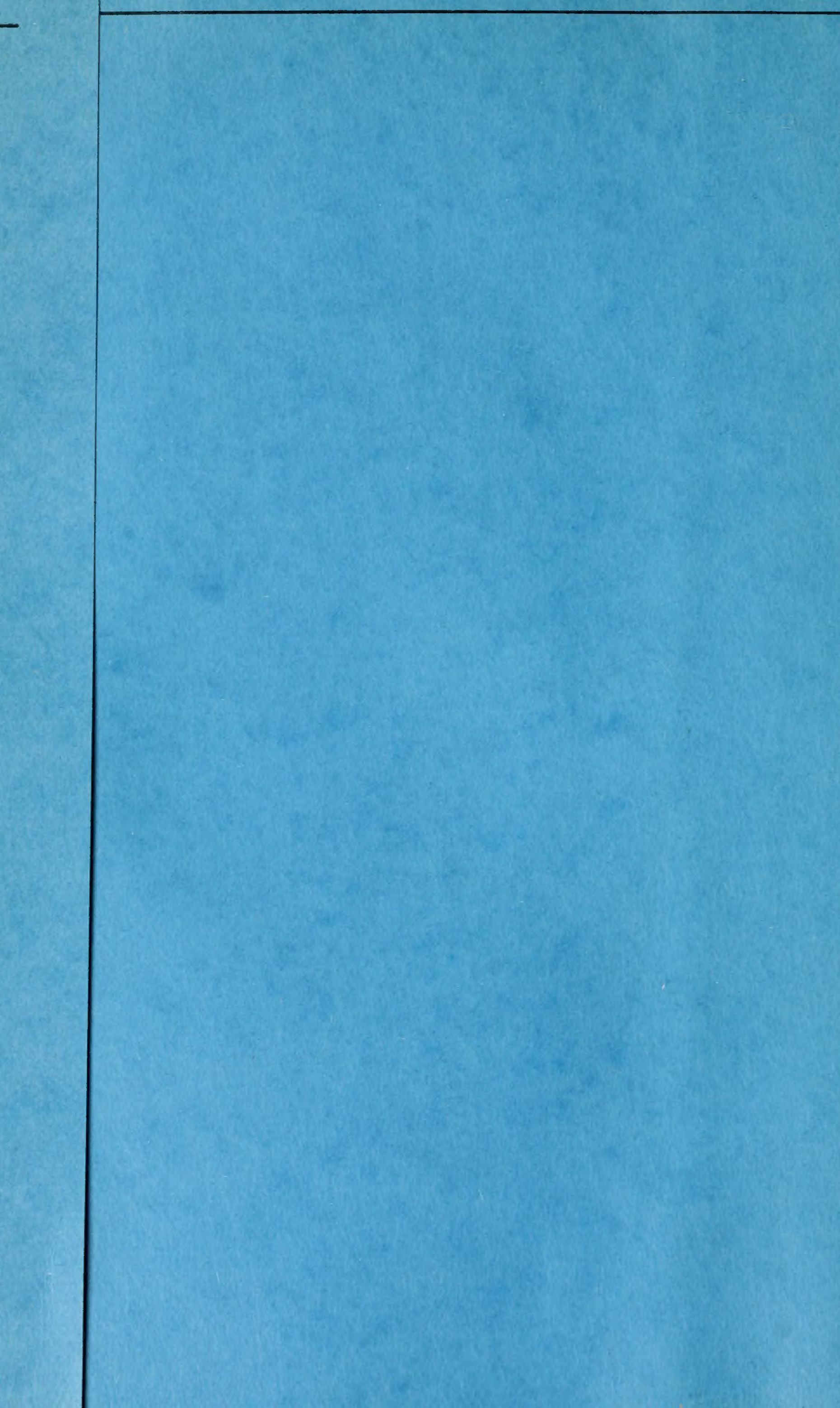
PAIR DE FRANCE

(1789-1865)

Publiés par son arrière-petit-fils

Estienne HENNET DE GOUTEL

Librairie académique PERRIN et Cie.



MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL MARQUIS

ALPHONSE D'HAUTPOUL

PAIR DE FRANCE



MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL MARQUIS

ALPHONSE D'HAUTPOUL

PAIR DE FRANCE

1789-1865

PUBLIÉS PAR SON ARRIÈRE-PETIT-FILS

Estienne HENNET DE GOUTEL

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1906

AVANT-PROPOS

En publiant aujourd'hui pour la première fois les souvenirs inédits de mon arrière-grand-père, le général marquis Alphonse d'Hautpoul, fidèlement transcrits d'après le manuscrit original, propriété de ma famille, je n'ai pas obéi seulement au désir de rendre hommage à sa mémoire, mais encore, à la volonté que j'avais de faire connaître du public cette figure d'un homme de cœur, loyal soldat et parfait gentilhomme. Puissent ces quelques pages avoir du moins le mérite de montrer à chacun tout ce dont peuvent être capables, aux époques troublées, des convictions profondément enracinées alliées à une invincible fermeté d'âme.

Bien qu'issu d'une des plus considérables maisons du Languedoc, Alphonse d'Hautpoul, en effet, né au début de la tourmente révolutionnaire, n'a

connu des dernières années de l'Ancien Régime ni les grâces frivoles, ni les pompes galantes. De bonne heure, dès ses premiers jours, le malheur, ce maître austère, l'a pris à son école. C'est au sein d'angoisses de toute sorte, que des deuils privés joints aux calamités publiques rendaient plus cruelles encore, c'est au milieu des ruines d'un édifice social bouleversé par le déchaînement furieux des passions, que son âme d'enfant apprit la vie ; et, si cette éducation lui fut singulièrement amère, du moins contribua-t-elle puissamment à tremper son courage et à affermir son cœur. Aussi, dès l'adolescence, Alphonse d'Hautpoul se révèle-t-il à nous tout entier ce qu'il sera un jour, c'est-à-dire avant tout un homme d'énergie, d'action. Entré à seize ans à l'École militaire de Fontainebleau, il prend part aux grandes campagnes du premier Empire, et, dès lors, en Allemagne, en Espagne, sur les pontons anglais, comme plus tard sous la Restauration, à la Révolution de 1830, durant la monarchie de Juillet, en Algérie, en 1848, et tout à la fin pendant son ministère de la Guerre, en politique comme sur les champs de bataille, jamais enfin, dans toutes les phases de sa vie si mouvementée, ces traits de son caractère ne se sont démentis : la netteté dans la conception, la

fermeté dans la décision, l'énergie dans l'exécution. Aussi, ces souvenirs ne sont-ils ni l'œuvre d'un styliste, ni celle d'un littéraire, mais bien plus, la simple histoire d'une vie qui semble à certains endroits plutôt tracée à la pointe de l'épée qu'écrite avec la plume. C'est dans cet esprit qu'il faut les lire. Le manuscrit, d'ailleurs, dans la pensée de son auteur, n'était point destiné à la publicité ; nul apprêt, nulle recherche, ni dans l'idée ni dans l'expression n'en travestit la parfaite sincérité. L'œuvre n'en est que plus vivante, plus personnelle, et, je l'espère, n'en plaira que davantage au lecteur.

Les mémoires contiennent toute la vie du général Alphonse d'Hautpoul, depuis sa naissance le 4 janvier 1789, à Versailles, jusqu'à l'année 1850, alors qu'appelé par la confiance du Prince-Président au ministère de la Guerre et à l'intérim de celui des Affaires étrangères, il remet entre les mains du général de La Hitte la gestion du second pour ne conserver que celle du premier. Sa carrière devait durer quinze ans encore, desquels il passa quelques mois en Algérie comme gouverneur général et le reste à Paris comme Grand Référendaire du Sénat. C'est dans cette dernière position que la mort vint le frapper le 27 juil-

let 1865. Elle devait le trouver, lui qui l'avait tant de fois bravée sur les champs de bataille, toujours le même, calme et fier, fidèle à son poste...[1]

Estienne Hennet de Goutel.

[1] De son mariage avec Mlle Catherine-Fanny Tournier de Monestrol, le général marquis Alphonse d'Hautpoul eut quatre enfants :

I. Euphrosine d'Hautpoul, mariée à Adrien de Thézan-Lescout dont :
 1. Henry de Thézan, marié à Thérèse des Guilhots dont :
  1. Mathilde de Thézan, mariée à M. Talancier ;
  2. Marie-Louise de Thézan, mariée à M. Le Corbeiller ;
  3. Adrien de Thézan, marié à Mlle d'Arcy.
 2. Marie-Thérèse de Thézan, mariée à Joseph de Martin dont :
  1. Henry de Martin, marié à Mlle Roussignol ;
  2. Alphonse de Martin, marié à la comtesse Sadowska ;
  3. Hyacinthe de Martin ;
  4. Marie de Martin, mariée à Jacques, vicomte de Vanssay.
 3. Alphonse de Thézan, marié à Thérèse Rocques dont :
  1. Geneviève de Thézan, mariée à Charles de Chazotte ;
  2. Madeleine de Thézan, mariée à Pierre de Carrière ;
  3. Louise de Thézan.

II. Mathilde d'Hautpoul, mariée à Paul de Saint-Pons, consul général de France.

III. Henry, comte d'Hautpoul, capitaine de cavalerie.

IV. Marie d'Hautpoul, mariée à Hippolyte Hennet de Bernoville, conseiller référendaire à la Cour des comptes dont :
 1. Germaine Hennet de Bernoville mariée à Lucien Hennet de Goutel dont :
  1. Odile Hennet de Goutel ;
  2. Cécile Hennet de Goutel ;
 2. Louise Hennet de Bernoville, mariée à Max Hennet de Goutel dont :
  1. Estienne Hennet de Goutel qui publie les présents mémoires ;
  2. Paul-Henry Hennet de Goutel ;
  3. Christian Hennet de Goutel.

Les armes de la maison d'Hautpoul sont : « d'or à deux fasces de gueules, accompagnées de six coqs de sable, armés, barbés, crêtés de gueules, et posés, trois, deux, un ».

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL
MARQUIS
ALPHONSE D'HAUTPOUL
PAIR DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES
LA CAMPAGNE DE PRUSSE (1789-1808).

Ma naissance à Versailles. — Le passé de ma famille. — Angoisses et misère sous la Révolution. — Retour en Languedoc. — Mort de mes parents. — Le général d'Hautpoul. — J'entre à l'École militaire de Fontainebleau. — Je suis nommé sous-lieutenant le 10 octobre 1806. — Je rejoins l'armée à Posen. — La bataille d'Eylau. — Mort du général d'Hautpoul. — Bataille de Friedland. — L'Empereur nous passe en revue. — L'armistice. — Tilsitt. — Séjour à Varsovie, à Guiren, au camp de Liegnitz. — Accident de chasse. — Ordre de départ pour l'Espagne.

Je suis né à Versailles le 4 janvier 1789. Mon père, ancien colonel du régiment de Royal-Picardie, avait épousé Mlle de Foucaud [1] dont le père, capitaine au régiment Royal-Dragons, avait trouvé une mort glorieuse à Fontenoy. Ma généalogie paternelle remonte à l'an 936, où un Bernard d'Hautpoul fonda et dota

[1] Anne-Henriette-Elisabeth de Foucaud, née à Sérignan le 30 août 1751, fille de Jean-Baptiste-Antoine de Foucaud, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie du régiment Royal-Dragons, et de Anne-Marie-Elisabeth de Taintenier.

l'abbaye de Saint-Pons en Languedoc. Lors de la première croisade, Raymond d'Hautpoul, ami de Raymond de Saint-Gilles comte de Toulouse, et l'un de ses principaux compagnons, fut gouverneur d'Antioche sous Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem. Depuis cette époque tous les d'Hautpoul ont été militaires de père en fils. Cette nombreuse famille s'est divisée en trois branches, conservant toujours les mêmes armes, sortant toutes de la même origine : le pays Hautpoulois, formant aujourd'hui plusieurs communes limitrophes dans les départements du Tarn et de l'Hérault. La branche à laquelle j'appartiens porte le nom et le titre de marquis d'Hautpoul-Félines ; elle a acquis une certaine célébrité dans l'ordre des chevaliers de Malte où plusieurs de ses membres ont été commandeurs et chefs de la marine. Mon père avait quitté le Languedoc, sa province, en 1788, il était en retraite depuis plusieurs années. Ayant une nombreuse famille, il était venu à la Cour pour placer ses enfants. C'est en raison de cette circonstance que je suis né à Versailles. Nous étions quatre frères : l'aîné [1], qui était premier page du comte d'Artois, mourut au commencement de la Révolution ; le second [2] entra à l'École polytechnique en 1798, il en sortit en 1800 dans l'artillerie à cheval. Il a fait avec

1. Marie-Henri-Antoine d'Hautpoul, né au château d'Hautpoul-Félines, le 20 septembre 1772, fut premier page de la chambre de S. A. R. Mgr le comte d'Artois. Nommé officier de cavalerie en sortant des pages, il se disposait à émigrer lorsqu'il mourut à Meudon, le 28 janvier 1791.

2. Marie-Constant-Fidèle-Henri-Amand, marquis d'Hautpoul-Félines, né au château de Lasbordes le 25 septembre 1780, général d'artillerie, fit les campagnes de l'Empire, fut en 1834 quelques mois précepteur du duc de Bordeaux à Prague. Ses mémoires qui sont la propriété de son neveu, M. Hennet de Bernoville, ont été publiés récemment par le comte Fleury.

distinction toutes les campagnes de l'Empire, a été officier d'ordonnance de l'Empereur et colonel-major de l'artillerie de la Garde impériale. Il s'est particulièrement distingué aux batailles d'Austerlitz et de Wagram, à la retraite de Moscou, à la défense de Paris en 1814. A la Restauration, mon frère eut le commandement de l'artillerie à cheval de la Garde royale et ensuite celui de l'École d'artillerie. En 1827, il fut nommé commandant de l'École d'état-major à Paris. C'est dans cette position que le trouva la révolution de Juillet. Attaché de cœur à la branche aînée des Bourbons, il prit sa retraite étant depuis nombre d'années maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. En 1834, il fut vivement sollicité par S. A. R. Madame la Dauphine d'accepter les fonctions de gouverneur du duc de Bordeaux. Il se rendit donc à Prague où il resta quelques mois auprès du Prince et rentra ensuite en France. En 1839, il est revenu auprès du duc de Bordeaux, et parcourant avec lui les principaux champs de bataille de l'Allemagne, a expliqué au Prince les mouvements stratégiques de nos armées. Il l'a revu à Londres en 1843; il vit[1] depuis fort retiré, à Paris, très souffrant de ses blessures et fatigué de ses nombreuses campagnes.

Mon troisième frère[2] entra de bonne heure dans la marine comme aspirant, il fut fait enseigne de vaisseau sous l'amiral Latouche-Tréville à la prise du fort

[1] Le marquis Amand d'Hautpoul est mort en janvier 1853.

[2] César-Henri-Marie-Joseph d'Hautpoul, né au château de Lasbordes le 5 mars 1786, trop jeune pour suivre ses parents à Versailles en 1788, resta pendant la Révolution en Languedoc chez sa tante Mme de Lamée; il entra dans la marine comme aspirant en 1803.

Diamant à la Martinique. Il fut tué à la bataille de Trafalgar à bord du *Scipion* à l'âge de vingt-deux ans.

J'étais le plus jeune. Les premiers mots que j'entendis autour de mon berceau furent des mots de terreur. La Révolution commençait. Mon père, atteint de la cataracte n'émigra pas ; il quitta Versailles en 1791 et fut se réfugier dans une petite campagne qu'il avait achetée à Fontenay-le-Fleury près de Saint-Cyr. Là, ma famille fut en butte à bien des inquiétudes. Sous le rapport de la fortune, mon père eut à essuyer une perte énorme. Il avait vendu en Languedoc une terre considérable, celle de Lasbordes; elle n'avait point été payée par l'acquéreur. Celui-ci profita de la loi sur les assignats pour en rembourser le prix en papier presque sans valeur. Il y avait peine de mort contre quiconque refusait les assignats, mon père fut donc obligé de les accepter. Il perdit en même temps tous les droits seigneuriaux qu'il avait sur la terre d'Hautpoul. Son frère [1] le commandeur d'Argentières qui devait vivre avec lui en lui abandonnant des revenus considérables venait de mourir. Toutes ces circonstances firent une bien grande brèche à notre fortune. La position de ma famille à la Cour était perdue. En plus de mes trois frères, j'avais quatre sœurs [2]; ma mère, au milieu de toutes ses

[1] Henri-Anne d'Hautpoul, né le 26 juillet 1734, reçu chevalier de Malte de minorité le 24 avril 1747, lieutenant des vaisseaux de la Religion en 1770, puis commandeur de Malte sous le titre de commandeur d'Argentières.

[2] C'étaient : 1° Anne-Henriette-Claire d'Hautpoul, née au château d'Hautpoul-Félines, le 26 novembre 1774. Elle ne se maria jamais et vécut retirée à Carcassonne où elle est morte en 1860 ;

2° Henriette-Rose d'Hautpoul, appelée en famille Minette, née à Carcas-

angoisses, leur prodiguait les soins les plus tendres, mais souvent elle ne pouvait, malgré toute sa sollicitude, pourvoir à leurs besoins. Les années 1793 et 1794 furent terribles à passer. Il y avait une loi dite des accapareurs, qui défendait d'avoir chez soi plus de 25 livres de grains ou farine ; la disette était à son comble, nous n'avions pour toute subsistance qu'un sac de riz de 50 à 60 livres. Un jour, la guillotine ambulante s'arrêta devant notre porte ; quelques individus de la troupe révolutionnaire qui l'escortaient se détachèrent pour venir faire une visite domiciliaire. Le danger était imminent ; si le sac de riz avait été trouvé, mon père et ma mère eussent été déclarés accapareurs et guillotinés sur-le-champ. Ma mère, les larmes aux yeux, dut jeter le riz seule subsistance de toute la famille. Les visiteurs ne trouvant rien, la guillotine s'éloigna ; mais à quelques portes plus loin elle s'arrêta, et un ami de mon père, inoffensif comme lui, fut immolé. Sans aucune ressource nous fûmes réduits à la plus affreuse misère. Mon frère aîné, Amand, sortait la nuit, et, en échange de quelques bijoux, rapportait un peu de farine. Ce fut à cette époque que la plus jeune de mes sœurs mourut. Enfin, la chute de Robespierre permit à mon père de retourner à Versailles et de reprendre son nom qu'il avait dû quitter pour être moins suspect dans sa retraite. Tous les établissements publics d'en-

sonne, le 10 mars 1777, morte à Dourdan, sœur de charité de Saint-Vincent de Paul, le 7 février 1804.

3° Pauline-Joséphine-Henriette d'Hautpoul, née au château de Lasborde, le 4 juin 1783, mariée à M. Laperrine.

4° Adèle-Marthe d'Hautpoul, née à Versailles, le 13 décembre 1792, y mourut le 15 août 1794.

seignement étant fermés, il prit pour précepteur de mon frère aîné un jeune homme qui se cachait pour se soustraire à la réquisition; il a eu depuis quelque célébrité sous le nom d'abbé Liautard [1]. Ce fut lui qui m'apprit à lire. Nous passâmes ainsi deux années à Versailles dans la retraite la plus absolue. Mon père avait retiré de Saint-Cyr, lors de la suppression du couvent, une de ses nièces, Adèle d'Hautpoul [2], qu'il regardait comme un de ses enfants. Ma pauvre mère, qui avait été l'une des femmes les plus remarquables de son temps pour son esprit et sa beauté, n'avait pu résister à toutes ces épreuves. N'avait-elle pas été un jour obligée de recevoir chez nous un nommé Gouzian, professeur de dessin de mes sœurs, qui portait à sa boutonnière le doigt d'un évêque tué par lui lors du massacre des prisonniers d'Orléans dans la rue de l'Orangerie à Versailles? Elle avait vu mourir deux de ses enfants [3]. Sa fortune perdue et l'inquiétude qui la minait sur le sort de sa famille altérèrent profondément sa santé. Elle sentit que sa fin approchait et nous réunit tous autour de son lit de douleur. Ses adieux furent déchirants. J'étais son Benjamin, j'avais alors huit ans; je me souviens toujours avec émotion qu'elle voulut m'embrasser et me donner sa bénédiction. Quelques moments après, elle rendit son âme à Dieu, à l'âge de quarante-huit ans en 1797. Cette perte fut immense pour nous. Ma sœur Henriette, l'aînée de la famille, dut consoler

[1] Fondateur du collège Stanislas à Paris.

[2] Adèle d'Hautpoul, fille de Joseph-Marie, marquis d'Hautpoul, baron du Hautpoulois, d'Auxillon, etc., et de Marie d'Hautpoul Rennes ; née le 17 décembre 1775, morte à Toulouse en 1856.

[3] Henri-Antoine (1791) et Adèle-Marthe (1794).

mon vieux père et fut pour nous une seconde mère. Enfin, en 1798, nous pûmes obtenir des passeports et retourner en Languedoc. Nous quittâmes cette terre de deuil où depuis dix ans nous versions des larmes. Ma famille fut alors s'établir à Carcassonne et mon père vécut dans la même maison que sa belle-sœur Mme de Lamée [1], dont le mari fut bientôt après nommé maire de la ville. Ce fut à cette époque que mon frère Amand d'Hautpoul entra à l'École polytechnique. L'ordre commençait à se rétablir en France ; Bonaparte revenu d'Égypte avait renversé le Directoire. Les événements du 18 brumaire sont assez connus ; ce n'est point ici le lieu d'en parler.

Depuis ma naissance, je n'avais vu autour de moi que pleurs et angoisses continuelles occasionnées par les malheurs du temps et la perte d'une mère, d'un frère et d'une sœur. Si, sous le rapport politique ma famille était maintenant plus tranquille, il ne lui restait pas moins de cruelles épreuves à soutenir. En 1800, je perdis ma grand'mère maternelle, Mme de Foucaud [2]. Deux ans après, M. de Lamée, beau-frère de mon père mourut d'une manière bien malheureuse, de la morsure d'un chien enragé. Sa femme, ma tante de Lamée, ne lui survécut guère. Ce fut à cette époque qu'un moment de bonheur vint consoler mon père : ma plus jeune sœur épousa en 1803 M. Laperrine, de Carcassonne. Cette joie fut bientôt troublée par la nouvelle de la mort de mon frère César, tué à la bataille deTrafalgar. Un an avant, était morte ma seconde sœur, Rose, entrée en 1802

[1] Née de Foucaud, sœur de Mme d'Hautpoul.

[2] Née de Taintenier.

comme sœur de charité dans la communauté des filles de Saint-Vincent de Paul où elle fut un sujet d'édification. Enfin ce fut mon père qui nous quitta vers la fin de 1804, à l'âge de quatre-vingts ans, ayant servi quarante-huit ans avec honneur et distinction dans l'arme de la cavalerie. Mon frère, sorti de l'École polytechnique était officier d'artillerie, ma sœur Pauline était richement mariée, ma sœur Henriette avait son sort assuré ; moi seul je donnais une profonde inquiétude à mon père à son lit de mort. Je restais orphelin et sans fortune ayant à peine quinze ans. Mon éducation avait été complètement négligée. Né dans les premiers temps de la Révolution, il avait été impossible à mon père de me placer dans un collège ; il n'en existait pas alors. Depuis que ma famille était revenue à Carcassonne, j'avais bien été dans quelques mauvaises pensions, mais, à peine sorties de la tourmente révolutionnaire, elles se ressentaient des malheurs du temps. L'instruction y était aussi négligée que l'éducation. Je ne fis point mes classes de latinité, mais je fis des progrès en mathématiques, en histoire et en géographie. Mon goût était bien prononcé pour la carrière des armes ; je voulais m'engager, je l'eusse fait si mon âge me l'avait permis.

Sur ces entrefaites, le général d'Hautpoul[1] arriva à Carcassonne comme inspecteur général de cavalerie. Sa brillante réputation avait exalté au plus haut point mon goût militaire. Je fus le voir et lui fis part de mon projet d'entrer dans le 25e régiment de chasseurs

[1] Jean-Joseph, comte d'Hautpoul Salettes, général de cavalerie, né au château de Salettes, le 13 mai 1754 ; tué à Eylau, cousin de l'auteur de ces souvenirs.

à cheval. Il me dit de n'en rien faire, que c'était à l'École militaire de Fontainebleau qu'il fallait aller. L'Empereur venait de la former depuis peu ; je suivis ce sage conseil et redoublai de travail pour me mettre à même de subir les examens exigés. Le général d'Hautpoul était cousin de mon père, il appartenait à la branche de notre famille établie dans le département du Tarn au château de Salettes. Il était, avant la Révolution, capitaine aux chasseurs du Languedoc ; il n'émigra pas et devint colonel de son régiment en 1792. Se trouvant à Besançon en 1793, à l'époque où la Convention décréta que tous les nobles devaient quitter le service, il fut au moment, pour se soustraire à une mort certaine, de quitter la France ; mais son régiment, où il était fort aimé, monta à cheval, se mit en bataille sous les fenêtres du représentant du peuple et lui fit entendre ces paroles si flatteuses pour mon parent : « Point de d'Hautpoul, point de chasseurs ! » Le représentant du peuple promit alors au régiment qu'il conserverait son colonel. Bientôt après, mon cousin partit pour l'armée de Sambre-et-Meuse, fut nommé successivement général de brigade, puis de division. Il passa à l'armée du Rhin sous les ordres du général Moreau et commanda la grosse cavalerie de l'armée pendant les campagnes de 1796, 1797 et 1798. Plus tard, il s'illustra en Allemagne et contribua puissamment au gain de la bataille d'Iéna. Enfin, à la sanglante bataille d'Eylau (1807), il fit à la tête de ses cuirassiers une des plus belles charges dont l'histoire des guerres fasse mention. Ce fut en revenant qu'il reçut un biscaïen dans l'aine. Atteint mortellement, il fut porté dans une masure

voisine où il expira le lendemain. Le général d'Hautpoul était comte de l'Empire, grand cordon de la Légion d'honneur et sénateur. Il eût été fait maréchal de France au lendemain de la bataille d'Eylau s'il n'avait point été tué. L'Empereur ordonna que sa statue équestre serait fondue avec les canons pris à Eylau et placée sur la place Royale à Paris. Un vaisseau de ligne portant son nom fut lancé à Lorient, il était figuré à la poupe en habit de cuirassier.

Voilà l'homme qui, au commencement de 1805, me conseilla à Carcassonne d'entrer à l'École de Fontainebleau, et me promit de me prendre sous sa protection. Un autre de mes cousins germains, Charles d'Hautpoul, était venu quelque temps auparavant à Carcassonne. Il avait été avec l'Empereur à l'École de Brienne et était capitaine du génie à la Révolution. Il dut quitter le service comme noble. Plus tard, il fit avec Bonaparte les campagnes d'Italie de 1796 et 1797, puis celle d'Égypte. En se rendant dans ce dernier pays, il fut chargé de diriger les travaux du génie à l'attaque de la Valette dans l'île de Malte. Après la capitulation, il y retrouva son frère Prosper[1] qui, en sa qualité de chevalier de Malte, était au nombre des prisonniers. Les deux frères ne s'étaient pas vus depuis leur enfance. Si mon cousin Charles d'Hautpoul avait

[1] Joseph-Marie-Grégoire-Prosper, comte d'Hautpoul, né à Toulouse, le 17 novembre 1767, reçu chevalier de Malte de minorité le 22 juillet 1775, fut attaché en 1789 aux ambassades du marquis de Bombelles à Venise, en Autriche, Russie, Suède et Danemark. Après avoir fait campagne dans l'armée des princes, il se retira à Malte avec d'autres chevaliers de cet ordre. En 1808 il épousa Marie-Madeleine-Charlotte de Béon, fille de Gabriel-Guillaume comte de Béon Massès et de Marie-Madeleine-Christine de Lombard de Montauroux. Elle était veuve du comte de Béon Béarn et avait été dame d'honneur de Madame Adélaïde, fille de Louis XV. Le comte Prosper d'Hautpoul est mort à Toulouse le 4 octobre 1838.

voulu s'attacher à la personne du Premier Consul, son ancien camarade, il aurait pu arriver à la plus haute fortune militaire, mais il refusa d'être son aide de camp et, quand Napoléon fit ouvrir des listes pour faire voter sur son élévation au titre d'Empereur, il vota *non*. Cela lui valut une disgrâce. Il prit sa retraite au second retour des Bourbons comme maréchal de camp. Sa visite en 1804 à Carcassonne, comme celle du général d'Hautpoul en 1805, étaient bien faites pour fortifier encore mon goût militaire ; aussi, résolu à être reçu à Fontainebleau, je me mis à même de subir mes examens au mois de juillet 1805.

Je reçus ma nomination d'élève au mois de septembre suivant. Mon beau-frère Laperrine vint m'accompagner jusqu'à Toulouse. De là, je partis pour Paris. J'avais seize ans et huit mois ; c'était la première fois que je voyageais seul ; j'étais si content d'entrer à l'École militaire que les embarras de la route ne me préoccupaient nullement. En arrivant à Paris, je fus descendre chez une de mes tantes maternelles, veuve du comte d'Aure [1] et qui avait épousé en secondes noces M. Pons de Verdun, célèbre avocat. Il était compatriote du général Bellaveine qui commandait l'École de Fontainebleau ; il vint m'y accompagner pour me recommander à lui. J'entrai à l'École le 10 octobre 1805. A cette époque, l'Empereur voulait que les élèves de l'École militaire fussent traités plus durement que les soldats des régiments. Nous mangions debout et à la gamelle, faisions nos lits et toutes les corvées de propreté de l'intérieur de

[1] Née de Foucaud, sœur de Mme d'Hautpoul et de Mme de Lamée.

la caserne. Nous n'avions pour vêtements qu'une culotte courte en drap, avec des bas de coton, un simple habit, jamais de capote. Sous le climat froid et humide de Fontainebleau, cette tenue était bien rigoureuse. Pour les fautes les plus légères nous étions condamnés à plusieurs jours de peloton de punition, ce qui consistait à rester deux heures immobile au port d'armes ; chaque fois que l'horloge du château sonnait un quart, l'on nous mettait deux minutes l'arme au bras. J'ai vu de mes camarades ne pas pouvoir résister à cette punition ; elle était alors changée en salle de police isolée, c'était un véritable régime cellulaire. La salle de police entraînait toujours la privation d'aliments, on n'avait que la soupe et du pain. Lorsque nous allions au polygone pour faire l'école d'artillerie, nous traînions nous-mêmes les pièces de canon à travers les sables de la forêt de Fontainebleau ; de vieux sergents nous forçaient de tendre sur les bricoles lorsque nous voulions en prendre à notre aise. Indépendamment de la partie militaire, nous avions encore à suivre des cours de mathématiques, de physique, de trigonométrie, d'histoire, de géographie, de dessin et de belles-lettres. La nourriture était très mauvaise ; un seul cuisinier chargé de préparer le repas de 600 élèves y apportait fort peu de soin ; les aliments étaient grossiers et salement préparés. Je sortais de ma famille où j'étais fort bien, la transition me paraissait dure ; il fallait pour résister à ce genre de vie une volonté ferme et bien arrêtée. J'aimais mon état par-dessus tout, aussi toutes ces petites misères me paraissaient-elles des bagatelles ; je m'accoutumai

facilement à cette nouvelle existence. J'en savais en mathématiques plus qu'on n'en exigeait à l'École militaire; je fus exempté de ce cours.

Au mois de mars 1806, mon frère Amand d'Hautpoul vint me voir. Il était maintenant lieutenant dans l'artillerie à cheval de la Garde impériale. Son uniforme était magnifique. Il avait encore à mes yeux l'éclat de la bataille d'Austerlitz où il s'était particulièrement distingué, en récompense de quoi il avait été mis par l'Empereur à l'ordre du jour de l'armée et admis dans sa garde. Les élèves de l'École militaire savaient cela, aussi la vue de mon frère excita-t-elle leur enthousiasme. Pour moi j'en étais bien fier, la visite d'un maréchal de France ne m'aurait pas rendu plus heureux. La vie monotone que je menais à l'École militaire n'offre rien de bien saillant à signaler. Je fus nommé caporal au mois de juin 1806; j'étais assez bon élève, mon classement m'avait mis à peu près à la moitié de ma promotion. Je fus mis huit jours à la salle de police pour avoir eu mon soulier troué sur l'empeigne; j'avais heurté dans la forêt de Fontainebleau une pierre tranchante qui l'avait coupé comme avec un couteau. Le commandant, dans une de ses inspections, me dit que je l'avais coupé exprès pour empêcher qu'il ne fût ressemelé; j'eus beau me défendre, je n'en subis pas moins ma punition. Cela prouve avec quelle sévérité nous étions menés.

L'Empereur avait l'intention de faire la guerre à la Prusse. Sa mémorable campagne de 1806 allait commencer; il ordonna qu'une promotion extraordinaire aurait lieu parmi les élèves de Fontainebleau. Nous

fûmes prévenus de nous préparer à subir les examens de sortie qui, d'après les règlements constitutifs de l'École, n'auraient dû avoir lieu pour moi qu'en 1807. J'étais si heureux que je redoublai d'efforts pour qu'ils fussent bons. Je les subis en septembre; et, le 10 octobre 1806, je reçus mon brevet de sous-lieutenant pour le 59e régiment d'infanterie de ligne, faisant partie du 6e corps de la grande armée, aux ordres du maréchal Ney. Je me rendis à Paris pour me faire équiper; je n'avais pas dix-huit ans. Le bonheur de me voir officier me tournait la tête. Je ne restai que trois jours à Paris tant j'étais pressé de rejoindre mon régiment. Je devais d'abord me rendre au dépôt qui était à Luxembourg. J'avais envie de voir la Belgique, je pris la route de Bruxelles. Mon beau-frère [1], qui était mon tuteur, m'avait envoyé, sur ma demande, plus d'argent qu'il ne m'en fallait pour m'équiper ; il me restait 2.000 francs que je convertis en or, je les plaçai dans ma ceinture. Mon premier soin en arrivant à Bruxelles fut d'arrêter ma place pour le lendemain, je fus ensuite visiter la ville. Le soir, je me rendis au spectacle. Deux ou trois messieurs qui me paraissaient fort prévenants vinrent prendre place à mes côtés. S'apercevant que j'étais sans expérience et étranger au pays, ils lièrent conversation avec moi, me nommèrent les acteurs les plus renommés et me donnèrent toutes les explications que je pouvais désirer. Après le spectacle, ils me proposèrent de me reconduire chez moi; je ne connaissais pas bien le chemin, j'acceptai. En passant devant un café, ils m'offrirent un

[1] M. Laperrine.

verre de punch ; je me laissai faire. Dans une arrière-pièce se trouvaient quelques joueurs ; un de mes compagnons se mit au jeu. il commença par gagner et m'engagea à venir partager sa fortune. Je refusai d'abord, mais pressé par les autres, je hasardai quelques pièces de cinq francs. On jouait à la roulette. la chance m'était contraire ; je voulus rattraper ce que j'avais perdu en suivant imprudemment les conseils de mes compagnons. Bientôt j'eus perdu mes deux mille francs. Mes prétendus amis voyant que je n'avais plus d'argent disparurent. Je rentrai à mon hôtel, désolé ; il était une heure du matin, je devais partir à quatre, il ne me restait pas de quoi payer ma dépense. Je m'étais aperçu un peu tard que j'avais affaire à des filous, il n'y avait plus de remède. Je m'adressai au garçon de l'hôtel et lui demandai s'il ne connaîtrait pas quelqu'un qui voulut acheter une montre en or et un pantalon d'uniforme que je n'avais jamais mis. Il m'amena un juif qui me donna 60 francs de ma montre qui en valait bien 300, et 20 francs de mon pantalon qui m'en avait coûté 80 ; il avait des galons en or sur les côtés comme on les portait à cette époque. Il me fut impossible de m'endormir après la sottise que je venais de faire. Je montai en voiture à quatre heures et me rendis à Luxembourg par Namur. J'eus le temps pendant la route de réfléchir ; j'avais acquis de l'expérience à mes dépens, je me promis bien d'en profiter. En arrivant au dépôt, je fus voir le major qui le commandait ; je lui dis que j'avais perdu ma bourse. Il ne fut pas la dupe de ce petit mensonge, me fit donner une avance sur mes appointements par le trésorier et me prévint

que je partirais le surlendemain avec un détachement pour rejoindre les bataillons de guerre. Cette bonne nouvelle me fit promptement oublier ma mésaventure.

Je partis de Luxembourg dans les derniers jours du mois d'octobre; le détachement se composait de 300 recrues sous les ordres d'un capitaine; nous étions deux jeunes officiers. Nous traversâmes le Rhin à Mayence, le maréchal Kellermann nous y passa en revue. Après avoir traversé Francfort et Hanau, nous arrivâmes à Leipsick le 15 novembre. Nous pensions rejoindre bientôt le 6e corps qui, après la bataille d'Iéna, avait été chargé par l'Empereur du siège de Magdebourg. Mais le maréchal Ney avait poussé l'audace à un tel point, qu'avec sa seule artillerie de campagne, il avait osé attaquer une des plus fortes places de l'Europe, où il y avait plus de 300 pièces de canon en batterie et 27.000 hommes de garnison commandés par le général Mollendorf ancien aide de camp du grand Frédéric. La terreur produite par la victoire d'Iéna était telle dans l'armée prussienne, que la nombreuse garnison de Magdebourg, après avoir reçu quelques obus de l'artillerie du 6e corps, demanda à capituler. Là, se présenta un spectacle nouveau dans les annales de l'histoire militaire; 27.000 Prussiens sortirent d'une place réputée imprenable, où ils avaient des vivres en abondance, pour défiler et mettre bas les armes devant 15.000 Français. Aussitôt après, le maréchal Ney reçut l'ordre de rejoindre l'Empereur à marche forcée ; mon détachement reçut donc à Leipsick une nouvelle direction. C'était sur la Vistule qu'il devait

retrouver le régiment. Nous restâmes trois jours à Leipsick; je me souviens que j'étais logé chez le président du Tribunal, dont la femme croyant me régaler me fit servir une soupe à la bière. Ce mets nouveau pour moi, et très estimé en Allemagne, me parut exécrable. Nous nous dirigeâmes par Postdam et Berlin. Je fus visiter le château de Sans-Souci et je me trouvai bien fier, moi, jeune sous-lieutenant, de me promener en vainqueur dans le palais du premier capitaine de son siècle. Nous ne restâmes que deux jours à Berlin; j'eus à peine le temps de visiter les principaux monuments de cette belle capitale. Nous fûmes passer l'Oder à Custrin, place forte de premier ordre que le général Lassalle avait fait capituler à la tête d'une brigade de hussards. Enfin, le 24 novembre, nous arrivâmes à Posen, sur la Vistule, où nous rejoignîmes le 6e corps. Je fus fort bien reçu par le colonel d'Alton, commandant le 59e. Il ne partageait pas les préjugés de ses collègues contre les élèves de l'École militaire et les voyait au contraire avec grand plaisir; il jugeait que des jeunes gens, ayant reçu une bonne éducation, appartenant pour la plupart à des familles honorables, et embrassant la carrière militaire par vocation, seraient dans l'avenir de bons officiers. Je venais de faire 150 lieues à pied, et quoique je n'eusse pas encore dix-huit ans, j'avais parfaitement soutenu les fatigues de cette longue route. Je retrouvai au 59e quelques camarades de Fontainebleau, arrivés avant moi.

La campagne d'hiver allait commencer. La monarchie prussienne, à deux doigts de sa perte, n'avait plus d'espoir que dans les armées russes qui venaient

à son secours. L'Empereur comprit qu'il ne fallait pas laisser un moment de répit à l'ennemi. Le maréchal Bernadotte venait de prendre Lubeck, où Blücher avait été fait prisonnier avec les débris de l'armée battue à Iéna. La Poméranie était envahie, la Silésie menacée ne pouvait se défendre. Il ne restait au roi de Prusse que Kœnigsberg, capitale de la Vieille Prusse; mais une armée de 100.000 Russes que commandait l'Empereur Alexandre en personne, à laquelle s'étaient joints quelques corps prussiens, couvrait cette capitale. Napoléon se mit en mouvement. Un corps prussien, rencontré à Ichberg par le général d'Hautpoul, fut enfermé par ses cuirassiers et fait prisonnier en entier. Je n'entreprendrai nullement ici de décrire tous les mouvements stratégiques de cette mémorable campagne; ce que j'écris est dédié à mon fils [1], je ne parle que de ce qui m'est personnel ; mon seul but est qu'il trouve dans la vie de son père quelques bons exemples à suivre. Après plusieurs marches et contre-marches, le 6e corps joignit l'ennemi à Höhenstein; il le culbuta sur tous les points, et bivouaqua le soir sur une plaine de neige. C'est dans cette journée que je vis le feu pour la première fois; les premières balles et les boulets que j'entendis siffler à mes oreilles, me firent quelque impression. Je m'habituai cependant assez vite à cette musique, et je vis sans trop d'émotion tomber autour de moi des morts et des blessés. — Nous étions depuis le commencement de la campagne constamment au bivouac; le froid était très vif

[1] Henri-François-Raymond d'Hautpoul, né à Toulouse le 13 août 1822, officier de cavalerie, mort sans alliance le 1er janvier 1856.

(17° de Réaumur), les feux étaient alimentés par les débris des maisons des villages voisins. Il nous arriva une chose assez extraordinaire. Pendant la nuit les feux s'enfoncèrent; d'abord on supposa que la neige fondue en était la cause, mais voyant qu'ils descendaient toujours, on fut en prévenir le maréchal Ney qui, consultant ses cartes, reconnut que toute l'armée bivouaquait sur des lacs. L'Empereur, informé de ce fait, ordonna de changer de position ; le danger était imminent, car si la glace s'était rompue, l'armée entière aurait disparu.

Cependant, Napoléon voulait livrer bataille aux Russes; il envoya l'ordre au maréchal Bernadotte de le rejoindre. Le corps d'armée de ce dernier était à trois marches en arrière ; l'officier porteur des dépêches fut pris par les Cosaques. L'Empereur Alexandre, instruit des mouvements de l'armée française, résolut de l'attaquer avant qu'elle eût le temps de se concentrer. Napoléon occupait avec la Garde impériale et les corps des maréchaux Augereau et Soult, la petite ville d'Eylau, ayant le maréchal Davoust en réserve. Les Russes attaquèrent avec impétuosité la position du cimetière, la ville fut prise et reprise plusieurs fois à la baïonnette. Le maréchal Ney, séparé de l'armée par un corps prussien aux ordres du général Lestocq, fit des efforts surhumains pour arriver en ligne ; ce fut après un combat opiniâtre que nous enfonçâmes les Prussiens. A quatre heures, les têtes de colonne du 6e corps débouchèrent dans la plaine d'Eylau ; elles eurent à combattre en arrivant une forte division russe; le feu ne commença qu'à 50 pas, la baïonnette fit le reste, les Russes

furent enfoncés. L'arrivée du maréchal Ney décida l'Empereur Alexandre à la retraite, il nous abandonna le champ de bataille. Vers les deux heures, cette dernière avait semblé presque perdue. Le corps du maréchal Augereau n'existait plus. L'Empereur avait alors fait appeler mon cousin le général d'Hautpoul, et lui avait ordonné de faire avec ses cuirassiers une charge à fond sur le centre de l'armée russe. Rien ne put résister à cette masse couverte d'acier; le général d'Hautpoul enfonça trois lignes. La neige tombait à gros; flocons il put se rallier derrière l'armée russe et la traversa une seconde fois. Ce fut en revenant qu'il fut mortellement blessé et transporté dans une maison voisine. La nouvelle de sa blessure se répandit dans les bivouacs; je demandai à mon colonel l'autorisation d'aller le voir. J'obtins une permission de quelques heures; nous étions en présence de l'ennemi, il fallait être à son poste avant le jour. Conduit par un officier du 2e régiment de cuirassiers, à la tête duquel chargeait de préférence le général d'Hautpoul, je me rendis à la maison où il avait été transporté. Je le trouvai couché sur un peu de paille : « Je suis bien aise de te voir », me dit-il, en m'apercevant, « je suis perdu, mais je « te laisse un bel exemple à suivre, je meurs pour « la France et pour l'Empereur. » Il me serra la main, le râle de la mort s'emparait de lui. Je le quittai profondément ému; à quatre heures du matin, j'avais rejoint mon régiment. Le lendemain, le champ de bataille présentait un spectacle horrible. Sur un espace de deux lieues gisaient sur la neige 40.000 morts Français, Russes et Prussiens; plus de 2.000 blessés

avaient été brûlés dans les granges d'Eylau que des obus avaient incendiées. On voyait à l'endroit où le 14ᵉ de ligne avait combattu, un carré formé avec les morts; on fit un trou où le colonel et 27 officiers de ce régiment furent placés, on y planta une perche avec cette inscription : Ici repose le Corps d'officiers du brave 14ᵉ de ligne. Par un de ces hasards heureux que l'on rencontre à la guerre, mon régiment quoique s'étant vigoureusement battu toute la journée avait moins perdu que les autres. La bataille d'Eylau a été diversement jugée : en France, on la célébrait comme une victoire; à Saint-Pétersbourg, on chantait un *Te Deum* pour remercier Dieu du succès des armées russes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le 9 février 1807, lendemain de la bataille d'Eylau, les deux armées se retirèrent, elles avaient besoin l'une et l'autre de réparer leurs immenses pertes.

Les différents corps de la grande armée formèrent bientôt comme une sorte de fer à cheval. A une des extrémités se trouvait le maréchal Lefebvre qui fut chargé par l'Empereur du siège de Dantzick. A l'autre extrémité était le maréchal Ney avec le 6ᵉ corps ; il établit son camp le long de la Passarge près de la petite ville de Guttstadt. Entre ces deux points se trouvaient les autres corps de l'armée. Au centre était Napoléon avec la Garde impériale. Je me bornerai à parler de ce qui est relatif au 6ᵉ corps auquel j'appartenais. Je venais d'être placé dans une compagnie de voltigeurs; elle couvrait le camp en avant à quelques centaines de toises; en face se trouvaient les avant-postes russes. Tous les jours, à la diane, les reconnaissances engageaient la fusillade; nous repre-

nions ensuite nos positions car aucun des deux partis ne voulait marcher en avant. Dans le courant du mois de mars, il me survint un mal au pied qui me fit horriblement souffrir ; on fut obligé de m'ouvrir le talon, je n'en restai pas moins aux avant-postes, l'idée de me faire évacuer sur un hôpital me révoltant. Ce mal dura près d'un mois que je passai couché sur un peu de paille, à mon bivouac ; souvent les balles ennemies venaient m'y visiter. L'Empereur était occupé du siège de Dantzick, il pressait l'arrivée de détachements d'hommes et de chevaux venant de France. Les Russes de leur côté ; attendaient des renforts, ils n'osèrent s'opposer au siège, la ville se rendit au mois de mai. L'Empereur Alexandre voulut prendre sa revanche dans les premiers jours de juin. Il résolut d'enlever le 6e corps qui, comme je l'ai dit plus haut, formait l'extrême droite de l'armée. Il masqua habilement ses manœuvres, et, le 5 juin à cinq heures du matin, 40.000 Russes vinrent couper notre ligne de bataille, nous séparant ainsi des autres corps français. Nous étions à peine 16.000 combattants ; le maréchal Ney, jugeant promptement tout ce que sa position avait de critique, concentra immédiatement toutes ses troupes. Nous ne rentrâmes pas dans notre camp qui fut occupé par les Russes. Alors commença un combat des plus acharnés ; notre retraite était sur Deppen où se trouvait le corps du maréchal Soult ; nous n'en étions qu'à 6 lieues mais pour le rejoindre il fallait traverser les masses russes qui nous en séparaient. Attaqué de toutes parts, le maréchal Ney fit former ses troupes en carrés par brigades ; nous repoussâmes dans cet ordre toutes les

charges de la cavalerie russe. Nous marchions très lentement, nous ne fîmes que 3 lieues dans cette journée sans jamais avoir été entamés. Le soir, nous fûmes rejoints par une compagnie de voltigeurs de mon régiment, qui, étant détachée assez loin du camp n'avait pu se rallier ; elle traversa en carré plus de 4.000 Cosaques qui ne purent l'enlever. Le maréchal Ney embrassa le capitaine Desmasures qui la commandait, en lui témoignant toute sa satisfaction de sa belle conduite. Le lendemain 6, nous continuâmes notre mouvement de retraite ; les Russes redoublèrent d'effort pour nous empêcher de gagner Deppen. Il était impossible de communiquer avec le maréchal Soult ; il ignorait le danger que nous courions : cependant, quand il entendit le bruit du canon, il concentra ses troupes et vint à notre rencontre. Dès que le 4e et 6e corps se rejoignirent, les Russes cessèrent leur attaque. L'Empereur, instruit de ce qui se passait, résolut de marcher en avant et de faire repentir les Russes de leur audace.

Notre mouvement offensif commença le 10 ; l'ennemi se mit en retraite du côté de Friedland. Napoléon manœuvra de manière à l'obliger à accepter la bataille. Le 14 juin, nous arrivâmes dans les plaines de Friedland. L'Empereur ne présenta à l'armée russe que les corps des maréchaux Ney et Mortier et les grenadiers et voltigeurs réunis du général Oudinot, ayant la Garde impériale en réserve. Les autres corps de l'armée manœuvraient de manière à envelopper les Russes. L'Empereur Alexandre voulut profiter du temps qui lui restait avant qu'ils ne fussent en ligne ; il nous fit attaquer vigoureusement. Nous

eûmes à lutter pendant plusieurs heures contre 80.000 ennemis, nous étions à peine 40.000 hommes. Le corps du maréchal Ney se trouvait en première ligne, il avait en face de lui le grand-duc Constantin. Après nous avoir fait canonner pendant plus d'une heure par 200 pièces à mitraille, celui-ci nous chargea à fond avec 100 escadrons de cavalerie parmi lesquels se trouvait la Garde impériale russe. Cinq de nos carrés furent enfoncés, les autres tinrent ferme ; la cavalerie ennemie dut se retirer. Le maréchal Ney, profitant habilement de ce mouvement, fit porter nos carrés en avant au pas de charge ; il marchait entre le 50e et le 59e en nous excitant à aborder franchement l'ennemi. Vingt-quatre pièces de l'artillerie de la Garde Impériale étaient venues se placer sur notre flanc gauche, faisant feu à la prolonge. Il fut impossible à la cavalerie russe de se rallier, nous la poursuivîmes ainsi pendant plus d'une heure au pas de charge. Arrivée près de Friedland, les murs des jardins lui présentèrent un obstacle inattendu. Les cavaliers, pour se soustraire à nos baïonnettes et à notre mitraille abandonnèrent leurs chevaux, et se jetèrent en désordre dans les rues de Friedland en cherchant à gagner le pont de l'Alle. Le capitaine Sardat, à la tête de la 1re compagnie de grenadiers du régiment, était au moment d'atteindre le pont lorsque l'Empereur Alexandre ordonna de le faire sauter ; il était miné à l'avance, l'explosion arrêta notre poursuite. Tout ce qui restait sur la rive gauche de l'Alle fut pris ; 100 pièces de canon et 40.000 prisonniers furent les trophées de la journée. Le lendemain Napoléon voulut passer la revue du 6e corps : il était à

pied, les officiers, formés en avant du front de bataille, lui furent nommés par les colonels. Quand il entendit mon nom, il s'approcha de moi et me demanda en me touchant légèrement la joue si j'avais vu le blanc des yeux aux ennemis. Je lui répondis sans me troubler : « Oui, Sire, j'étais assez près pour cela. » Cette réponse d'un sous-lieutenant de dix-huit ans le fit sourire, il aimait beaucoup les élèves de l'École militaire qu'il appelait ses enfants. Après cette revue, je fus au bivouac de l'artillerie de la Garde; je savais qu'elle avait beaucoup souffert, je voulais avoir des nouvelles de mon frère Amand. Quand je voyais, gisants, des uniformes de l'artillerie à cheval, j'osais à peine les regarder de crainte de le reconnaître parmi les morts. J'appris par ses camarades qu'il se portait bien. Mû par le même sentiment que moi, mon frère était venu dans les bivouacs du 6e corps pour savoir si je vivais encore, son anxiété était la même que la mienne ; on lui dit que je n'avais rien et que j'avais été savoir de ses nouvelles à l'artillerie de la Garde. Nous ne pûmes nous rencontrer car dans la soirée même nos régiments firent des mouvements en sens inverse. Nous étions rassurés sur le compte l'un de l'autre, mais nous n'eûmes pas le bonheur de nous embrasser.

Les conséquences de la bataille de Friedland furent immenses pour la France ; les armées prussiennes n'existaient plus ; l'armée russe démoralisée et réduite de moitié ne pouvait plus tenir la campagne. L'Empereur Alexandre demanda une suspension d'armes pendant laquelle on pourrait s'entendre pour traiter de la paix. Napoléon y consentit. Un armistice fut conclu.

L'armée russe se retira derrière le Niémen ; toute la Vieille Prusse fut occupée par l'armée française, sa capitale Kœnigsberg reçut garnison. Tilsitt fut choisi pour le lieu de l'entrevue des deux Empereurs. Il n'entre pas dans mon sujet de détailler ce mémorable fait. Napoléon dicta les conditions de la paix en vainqueur. Par considération pour l'Empereur Alexandre, il maintint le roi de Prusse sur le trône de ses aïeux. Il érigea en royaume la Saxe jointe au duché de Varsovie. Il était à l'apogée de sa gloire. Pendant que l'on traitait de la paix, le 6e corps, d'abord campé près du Niémen, reçut l'ordre d'aller occuper Varsovie. Nous ne restâmes que quelques jours dans cette capitale ; la Silésie devant recevoir en cantonnement les 6e et 8e corps, le maréchal Mortier établit son quartier général à Breslau et le maréchal Ney à Glogau. Mon régiment fut dispersé dans plusieurs villages. Je fus placé, avec la compagnie de voltigeurs que je commandais dans celui de Guiren. Je fus logé dans le château du comte de Nostiz, général au service de la Prusse, qui avait été blessé et fait prisonnier à Iéna. L'intendant du comte mit à ma disposition tous ses équipages de chasse et de promenade ; j'avais tous les jours une table de six couverts à ma disposition, où je pouvais inviter mes camarades ; j'habitais des appartements magnifiques; enfin, moi simple sous-lieutenant d'infanterie, j'étais à la place du seigneur du lieu et je jouissais des mêmes avantages. Je n'en abusai pas, car je comprenais que si la victoire donne des droits, la générosité impose des devoirs aux vainqueurs. Je restai quatre mois dans ce château, ils passèrent bien vite, c'est le plus beau temps de ma vie.

Je dus céder la place à un officier supérieur de mon régiment qui vint occuper Guiren. Je fus alors logé chez le ministre protestant du lieu ; il me prit en grande amitié et, pour me le prouver, disait-il, il voulait m'instruire dans sa religion pour me la faire embrasser. Je n'étais pas fort en théologie, je sus cependant lui résister. Il renonça à son projet, ne me parla plus de religion et nous fûmes fort bons amis.

Au mois de juin 1808, les troupes du 6e corps furent réunies en deux camps : l'un à Liegnitz, l'autre à Glogau. Le maréchal Ney était parti pour Paris ; les généraux Marchand et Gardanne commandèrent chacun un des camps. ma division occupa celui de Liegnitz. Il m'arriva pendant que j'y étais un événement que je dois rapporter. J'avais été à la chasse avec mon lieutenant ; nous revenions, lorsqu'un fossé se présenta devant nous ; il le sauta le premier. Je le suivis tenant mon fusil horizontalement placé dans la main ; le mouvement que je fis fit partir le coup, mon camarade reçut la charge dans la cuisse, il tomba baigné dans son sang. Nous étions seuls à près d'une lieue du camp ; ma position était terrible, mon camarade perdait tout son sang. Je ne pouvais dans cet état l'abandonner pour aller chercher du secours ; je me servis de ma chemise et de mon mouchoir pour étancher la plaie ; je parvins à arrêter l'hémorragie. Je vis au loin un paysan conduisant une charrette, je l'appelai, nous mîmes mon compagnon sur la voiture et nous le transportâmes ainsi au camp. Je brisai mon fusil et je jurai de ne plus chasser, j'ai tenu ce serment. Mon camarade entra à l'hôpital et fut ensuite

évacué sur le dépôt du régiment où il ne tarda pas à guérir.

Le 15 août, nous célébrâmes au camp la fête de l'Empereur avec beaucoup d'enthousiasme ; le lendemain, nous reçûmes l'ordre de nous préparer à partir pour l'Espagne.

CHAPITRE II

LA CAMPAGNE D'ESPAGNE (1808-1812).

Conduite de Napoléon vis-à-vis des rois Charles IV et Ferdinand VII d'Espagne. — Départ de l'armée pour l'Espagne. — Villaféliz. — Opérations de l'armée dans le royaume de Léon. — Prise de la Corogne. — La Galice et les Asturies. — L'armée s'empare de Cindad-Rodrigo, puis d'Almeyda. — Combat de Busaco. — Dissentiments entre les maréchaux Ney et Masséna. — Nous quittons le Portugal pour rentrer en Espagne. — Don Julian et sa guérilla. — Le maréchal Marmont remplace Masséna à la tête de l'armée. — Les partisans espagnols Mina et El Pastor. — L'église de Loyola.

Napoléon, profitant de la situation de faiblesse où se trouvait le gouvernement de Charles IV, avait entretenu des relations secrètes avec le Prince de la Paix qui gouvernait l'Espagne comme premier ministre. Une intrigue avait été ourdie, au moyen de laquelle on était parvenu à faire abdiquer le vieux Roi en faveur de son fils qui était monté sur le trône sous le nom de Ferdinand VII. Napoléon espérait que le nouveau Roi qui lui devait la couronne ne gouvernerait que sous son bon plaisir : il en était ainsi. Mais bientôt l'ambition de l'Empereur ne s'arrêta pas là ; il voulut que son frère Joseph, alors Roi de Naples, devînt Roi d'Espagne et que son beau-frère Murat le remplaçât à Naples. Il fallait pour cela détrôner Fer-

dinand VII. Napoléon fit entrer une armée en Espagne sous prétexte de protéger son allié ; il vint de sa personne à Bayonne et invita le Roi d'Espagne à venir l'y rejoindre pour conférer sur l'état des affaires ; Ferdinand, trop confiant, se rendit à l'invitation de l'Empereur malgré les conseils de serviteurs dévoués. A peine arrivé à Bayonne, Napoléon lui signifia qu'il eût à abdiquer ; il s'y refusa avec fermeté en se plaignant amèrement de cette trahison. L'Empereur, ne pouvant vaincre sa résistance, envoya Ferdinand prisonnier à Valençay, château appartenant au prince de Talleyrand. Cette conduite qui, comme le disait ce dernier, était plus qu'un crime, une faute, souleva l'Espagne d'indignation. Les Espagnols, d'alliés fidèles des Français qu'ils étaient, devinrent leurs implacables ennemis. Le général Dupont occupait l'Andalousie avec son corps d'armée. Voyant le pays en insurrection générale, il voulut se replier sur Madrid ; enveloppé à Baylen par le général espagnol Castaños, il fut fait prisonnier avec toute son armée. Murat alors grand-duc de Berg occupait Madrid, une insurrection le força le 2 mai d'abandonner cette capitale. Beaucoup de Français furent massacrés dans les rues.

Dans cet état de choses, les Espagnols formèrent une junte qui devait gouverner l'Espagne au nom de Ferdinand VII. Ils se mirent sous la protection des Anglais, dont l'armée occupait le Portugal, après avoir forcé le général Junot à signer une capitulation lui permettant de rentrer en France par mer avec ses troupes. Cette armée anglaise entra en Espagne et vint occuper Madrid toujours au nom du Roi Ferdi-

nand. C'est alors que Napoléon résolut d'envahir la péninsule avec 100.000 hommes pour venir au secours de Murat qui s'était retiré sur l'Èbre. La paix de Tilsitt avait laissé l'armée d'Allemagne disponible ; l'Empereur donna l'ordre aux 1er, 4e, 6e et 8e corps de la Grande Armée de se rendre en poste en Espagne. C'est par suite de cette décision que nous reçûmes en Silésie l'ordre de nous mettre en marche. Comme rien n'était impossible à Napoléon, il ordonna que des chariots fussent disposés de manière à transporter à la fois, à travers l'Allemagne, quatre corps d'armée. Des relais furent établis sur les lignes à parcourir ; il était enjoint aux habitants de tenir des repas prêts pour les troupes ; elles devaient les prendre pendant que l'on changeait de chevaux.

Le 6e corps quitta les camps de Glogau et de Liegnitz le 22 août 1808. Nous voyagions par brigades ; des files de 4 ou 500 chariots attelés de 4 chevaux marchaient au trot, portant deux régiments. Nous mangions deux fois par jour des repas que nous trouvions tout préparés dans les champs voisins de la route. Nous faisions ainsi 30 lieues par jour, passant la nuit dans les villages ou au bivouac, et le lendemain, nous nous remettions en route. Nous traversâmes ainsi toute l'Allemagne et franchîmes le Rhin à Worms. Une fois en France, nous dûmes cesser d'avoir de pareils moyens de transport. Nous trouvâmes toute tracée la route à faire jusqu'à Bayonne : nous devions faire double étape par jour, mais à pied. Il y a 300 lieues de Worms à Bayonne ; nous n'eûmes que quatre séjours. Les localités que nous traversions avaient élevé des arcs de

triomphe sur notre passage; les villes principales avaient reçu l'ordre de nous donner des fêtes, rien n'était négligé pour entretenir notre enthousiasme. Il est à remarquer que nous ne laissâmes presque personne en arrière. Le moral de nos soldats était en rapport avec leurs forces physiques; ils se croyaient invincibles et ne doutaient pas que de nouveaux succès ne les attendissent au delà des Pyrénées.

En traversant les Landes, j'éprouvai une sensation bien agréable. J'avais fait 14 lieues dans le sable, lorsque, en arrivant à Mont-de-Marsan, je vis un monsieur et une dame qui me demandaient; je fus à eux et je reconnus ma sœur[1] et mon beau-frère, qui étaient venus de Carcassonne exprès pour me voir à mon passage. J'embrassai M. et Mme Laperrine avec effusion. Depuis ma sortie de l'École militaire, je n'avais vu aucun de mes parents. Mon colonel, M. d'Alton, voulut nous réunir à dîner; j'obtins de lui la permission de rester un jour à Mont-de-Marsan. Cette journée passa bien vite. Ma sœur avait un fils et une fille que je ne connaissais pas: nous nous entretînmes longtemps de toute la famille: je n'en avais pas perdu l'esprit. Resté orphelin de bonne heure, je n'en aimais que mieux mes frères et sœurs. Il fallut se séparer le lendemain matin, car je devais rejoindre mon régiment avant son arrivée à Bayonne, où nous devions être passés en revue par l'Empereur qui nous y attendait. Nos adieux furent touchants;

[1] Pauline-Joséphine-Henriette d'Hautpoul, née au château de Lasbordes, le 4 juin 1783, mariée le 15 novembre 1802 à Charles-Guillaume-Dominique Laperrine, plus tard député de l'Aude de 1827 à 1830.

ma sœur ne put retenir ses larmes. J'allais commencer une campagne qui devait être terrible. Elle ne savait pas si elle me reverrait. Mon émotion fut bientôt dissipée. En rejoignant mon régiment, je retrouvai une nouvelle famille; le culte de mon drapeau absorbait toutes mes facultés. Le maréchal Ney réunit tout son corps d'armée en avant de Bayonne, auprès du château de Maracq où résidait l'Empereur. Napoléon nous passa en revue le 20 octobre ; il fut content des troupes, elles étaient aussi belles qu'à une parade des Tuileries.

Tous les corps d'armée furent bientôt réunis ; la cavalerie et l'artillerie, qui n'avaient pu nous suivre, forcèrent l'Empereur d'attendre quelque temps. Enfin, le 9 novembre, il donna l'ordre à l'armée de franchir la Bidassoa. Je ne chercherai pas à expliquer les mouvements stratégiques de l'armée. Napoléon avait son plan, il voulait marcher sur Madrid pour joindre le plus tôt possible l'armée anglaise. Il se porta, avec le gros de l'armée, sur Vittoria, où se trouvait le corps qui avait évacué Madrid, fit occuper Bilbao et Santander, et marcha sur Burgos. Il avait ordonné au maréchal Lannes d'aller remplacer le maréchal Moncey devant Saragosse. L'héroïque défense de cette ville est connue. Chaque maison soutint un siège ; le maréchal Lannes ne s'en empara qu'après de grands efforts. Le maréchal Ney reçut l'ordre, arrivé à Tolosa, de prendre la route de Pampelune. Nous défilâmes sous les murs de la place sans y entrer, en nous dirigeant à marche forcée sur Tudela où nous passâmes l'Èbre.

Dans cette marche, nous rencontrâmes plusieurs fois l'ennemi qui fut culbuté au premier choc. Arrivé à Daroca, mon régiment reçut l'ordre de se porter à Villafeliz, où étaient de nombreux moulins à poudre, avec la mission de les détruire. Je savais que mon frère[1] avait failli périr dans cette localité contre le droit des gens ; j'eus du plaisir à le venger. Voici ce qui lui était arrivé. Lorsqu'il était à Madrid avec Murat, il fut envoyé, en sa qualité d'officier d'artillerie de la garde, à Villafeliz, pour connaître quelles ressources en poudre on pourrait en retirer. C'est pendant qu'il remplissait cette mission que l'insurrection de Madrid eut lieu. Mon frère aurait pu être fait prisonnier de guerre à Villafeliz puisque la nation prenait les armes contre nous ; il n'en fut pas ainsi : le peuple insurgé voulut le faire pendre. Le commandant espagnol de la poudrerie, officier d'artillerie plein d'honneur, fit de vains efforts pour faire entendre raison au peuple ; il ne put y réussir. Mon frère fut mis en prison et immédiatement en « capilla », pour se préparer à la mort. La potence était dressée sur la place, il devait être exécuté le lendemain matin. Pendant la nuit, le commandant espagnol, ne pouvant supporter l'idée de cet assassinat, lui donna des habits pour se déguiser, un guide sûr qui devait le conduire aux avant-postes français, et le fit évader. Le lendemain, quand le peuple fut chercher mon frère pour le pendre, il ne trouva plus personne. Furieux de cette évasion, il voulut en connaître les causes : ayant appris que c'était le com-

[1] Henri-Amand, marquis d'Hautpoul.

mandant espagnol qui avait sauvé mon frère, la foule s'empara de lui et le pendit à sa place.

Après avoir détruit les moulins de Villafeliz, mon régiment rejoignit le 6e corps. Le passage de l'Èbre nous fut faiblement disputé à Tudela. D'après les instructions de l'Empereur, le maréchal Ney devait se diriger sur Guadalajara pour, de là, marcher sur Madrid. Nous devions rester trois ou quatre jours dans nos positions. Les vivres nous manquaient; chaque division reçut l'ordre de faire fabriquer du pain dans les villages avoisinants. Je fus commandé pour une de ces missions. Je partis du camp avec 30 voltigeurs pour me porter à un village distant de 4 lieues, que l'on voyait à l'extrémité de la plaine, adossé à une montagne plantée d'oliviers. On me donna un chaudronnier auvergnat, établi depuis longtemps en Espagne, pour me servir d'interprète. J'avais pour instructions de faire faire par l'alcade 30.000 rations de pain et de les envoyer au camp, au fur et à mesure qu'elles seraient confectionnées. Le chef d'état-major de ma division me dit que je n'avais rien à craindre de l'ennemi, que, dispersé dans toutes les directions, il devait être fort éloigné du camp. Je n'en marchai pas moins militairement, avec les précautions d'usage.

Arrivé près du village, je vis venir à moi l'alcade, le curé et les notables habitants qui portaient de petites baguettes de jonc; ils me dirent par l'intermédiaire de mon interprète que c'étaient les seules armes dont ils fussent pourvus, que je serais reçu en ami, mais qu'ils me demandaient de faire respecter leurs maisons. Je leur en donnai l'assurance et

dis à l'alcade le but de ma visite. J'entrai dans le village. Au centre était une grande place au milieu de laquelle se trouvait isolé l'hôtel de ville. Cette position me convenait, j'y établis mon détachement; je plaçai 4 hommes et 1 caporal à la sortie du village attenant à un bois d'oliviers pour observer ce qui pourrait venir de ce côté. Ces dispositions prises, je dis à l'alcade de parcourir les maisons afin d'y prendre tout le pain confectionné et de le faire apporter à l'hôtel de ville, d'où je l'aurais expédié au camp sur des charrettes. Je lui prescrivis de faire pétrir dans toutes les maisons, en le prévenant que je ne quitterais le village que lorsque j'aurais mes 30.000 rations; puis, je me fis apporter une marmite et de la viande pour faire la soupe, car je ne voulais pas que les soldats entrassent chez les habitants.

Quelque temps après, l'alcade vint me dire que son autorité était méconnue et que ses administrés ne voulaient point lui livrer le pain qu'ils avaient. Il me priait de donner un homme à chacun des conseillers municipaux, qui les suivrait, afin de les accompagner dans leurs visites pour leur donner plus de force auprès des habitants. Je m'y refusai, ne voulant point ainsi disséminer mon détachement et désirant aussi éviter que les soldats, livrés à eux-mêmes, ne commissent quelques désordres dans les maisons. Je dis à l'alcade que je l'accompagnerais avec mon interprète et deux hommes chez les plus récalcitrants; je recommandai à mon sergent de ne laisser éloigner personne et je commençai ma course.

Quand je fus à l'extrémité du village, j'entendis

tout à coup des cris de mort partir de toutes les maisons : elles étaient remplies de soldats espagnols qui me fusillaient presque à bout portant. A l'instant, mon interprète et mes deux soldats tombèrent morts. J'appliquai un coup de sabre sur la figure de l'alcade en lui disant qu'il m'avait trahi, et je pris la course pour rejoindre mon détachement. Je reçus une grêle de balles, car je passais en quelque sorte aux verges ; je n'échappai à une mort certaine que miraculeusement. Je vis dans ma course ma sœur Henriette[1], celle qui était morte sœur grise, qui me couvrait d'un voile blanc. Je ne saurais expliquer cette vision extraordinaire, mais ce qu'il y a de certain, c'est que je ne fus pas atteint, et cependant j'eus à parcourir une rue assez longue et l'on faisait feu sur moi des deux côtés. Je rejoignis mon détachement ; mon sabre avait été cassé par les balles, j'avais huit trous dans mes habits. Je fis barricader la porte de l'hôtel de ville. Comme la maison était isolée, je conservais l'espoir de m'y défendre, pensant que, n'ayant pas de nouvelles au camp, on enverrait des troupes pour savoir ce que j'étais devenu. J'avais des vivres et cinquante cartouches par homme. Je ne doutais pas que le poste de 4 hommes et 1 caporal, que j'avais placé en dehors du village, n'eût été massacré ; cette supposition n'était que trop vraie.

Il ne me restait plus que 24 voltigeurs, mon sergent et un caporal, mais c'étaient d'intrépides soldats : ils avaient confiance en moi et je pouvais compter sur eux. Je pus, par les fenêtres de l'hôtel

[1] Henriette-Rose d'Hautpoul, née le 10 mars 1777, morte sœur de charité de Saint-Vincent de Paul à l'hôpital de Dourdan, le 7 février 1804.

de ville, voir à qui j'avais affaire ; je reconnus à peu près 5 ou 600 hommes de troupe de ligne espagnole. Je ne pouvais me rendre compte de leur présence dans ce village ; je sus plus tard comment ils s'y trouvaient. Ils n'osaient guère approcher de la maison où nous étions ; nous faisions feu par les fenêtres, j'eus la satisfaction d'en voir tomber plusieurs. Le derrière de l'hôtel de ville n'avait point d'ouvertures : je ne pouvais voir ce qui s'y passait, mais bientôt je pus juger que le danger qui me menaçait était aussi grand que celui que je venais de courir. Les Espagnols, ne pouvant pas nous enlever de vive force, amoncelèrent une quantité considérable de fagots le long du mur jusque sur le toit et y mirent le feu. Bientôt la charpente de la toiture fut embrasée et menaça de tomber sur le premier étage où j'étais ; je dus descendre au rez-de-chaussée, mais il m'était facile de compter les minutes que je pourrais y rester. J'entendais les cris des Espagnols, qui jetaient continuellement des fagots : ma position était des plus critiques.

Si j'avais eu en face de moi des troupes de toute autre nation, je me serais rendu ; mais je savais que, dans l'état d'effervescence où était le peuple espagnol, il n'y avait pas de quartier à espérer, et qu'une fois au pouvoir de l'ennemi, nous serions tous massacrés. Je dis à mes voltigeurs que nous n'avions qu'un seul parti à prendre, qu'il était périlleux, mais qu'il n'y avait pas d'autre chance de salut : « Nous allons ouvrir la porte, leur dis-je, et nous jeter à la course, baïonnette croisée, contre les Espagnols qui occupent la rue par laquelle nous sommes entrés

dans le village. Une fois dehors, nous formerons notre ligne de tirailleurs et nous nous retirerons sur le camp. » — « Oui, mon lieutenant, me répondirent-ils tous, il vaut mieux mourir les armes à la main que d'être assassinés. » Je pris le fusil d'un de mes hommes qui avait été blessé mortellement en faisant feu par une fenêtre. La porte était assez large et fermée en dedans par une forte barre, nous l'ouvrîmes et nous nous précipitâmes comme je l'avais dit. Les Espagnols, qui nous croyaient déjà à moitié brûlés, stupéfaits, s'ouvrirent pour nous laisser passer : ils connaissaient nos baïonnettes et ne voulaient point en être atteints ; mais à peine les eûmes-nous traversés, qu'ils firent pleuvoir sur nous une grêle de balles ; 9 de mes hommes restèrent sur la place, mais, avec les 15 autres, je pus sortir du village ; alors placés sur un rang et espacés, nous commençâmes le feu de tirailleurs en retraite.

Ainsi que des bêtes féroces, les Espagnols se jetèrent sur mes malheureux soldats blessés ou tués, les percèrent de coups de baïonnettes et les dépouillèrent de tout ce qu'ils portaient. Cette circonstance nous sauva, car nous fûmes faiblement poursuivis : j'eus deux hommes blessés pendant la retraite, je pus les emmener. En arrivant au camp, je rendis compte de ce qui venait de m'arriver : on ne voulait pas le croire. Le maréchal Ney me fit appeler ; je lui dis en détail toutes les circonstances de mon affaire ; il fut en rendre compte à l'Empereur. Napoléon ordonna que deux bataillons et quelques escadrons partiraient à la nuit tombante, pour cerner le village où j'avais été attaqué, qu'on mettrait le feu sur tous les

points et que tous les habitants que l'on trouverait seraient passés au fil de l'épée. Je dus marcher avec la colonne pour lui servir de guide : nous arrivâmes vers les minuit. Une fois que toutes les issues furent gardées, nous commençâmes à mettre le feu, mais il n'y avait plus personne dans le village.

Les troupes et la population, jugeant bien ce qui devait arriver, avaient pris la fuite. Nous entendîmes seulement des cris plaintifs dans une maison embrasée : les soldats y pénétrèrent; ils y trouvèrent un vieillard paralytique qui n'avait pu se sauver. Interrogé sur la présence des troupes de ligne dans ce village, il répondit qu'un bataillon du régiment de Royal-Marine, coupé du reste de l'armée par le général Lassalle après la bataille de Burgos, s'était jeté dans les montagnes, cherchant à gagner Madrid, et qu'il était arrivé, exténué de fatigue, dans le village, le jour même où l'armée française se réunissait à Guadalajara. Les sentinelles, ayant vu du haut du clocher le faible détachement que je commandais s'avancer vers le village, le commandant avait imposé à l'alcade, au curé et aux habitants le rôle qu'ils avaient joué, afin qu'une fois entrés dans le village nous pussions facilement être massacrés. Les soldats espagnols s'étaient cachés dans les maisons pour que je ne me doutasse pas de leur présence et qu'ils pussent, sans coup férir, se défaire de nous tous. Je m'expliquai alors pourquoi l'alcade voulait que mes hommes fussent isolément dans les maisons, d'où ils ne seraient plus sortis. On laissa la vie sauve à ce vieillard. Nous rentrâmes au camp immédiatement après cette expédition. L'armée était en mouvement

et se portait sur Madrid ; le maréchal Ney fit occuper Alcala ; le lendemain nous fîmes notre entrée dans la capitale de l'Espagne.

L'armée anglaise était en pleine retraite. Le général Moore qui la commandait n'avait pas cru prudent de nous attendre : il se retirait sur la Corogne, en Galice, où une flotte nombreuse devait le recevoir. Nous ne restâmes que deux jours à Madrid, l'Empereur nous y passa en revue ; il me nomma lieutenant. Nous étions à la fin de novembre. Je retrouvai mon frère[1] ; je pus passer vingt-quatre heures avec lui, je ne l'avais pas vu depuis la visite qu'il me fit à Fontainebleau en 1806. Napoléon se mit à la poursuite de l'armée anglaise. Mon régiment reçut la mission d'escorter le grand parc de réserve. Nous eûmes bien du mal à passer le Guadarrama. Cette montagne était couverte de neige. Les chevaux d'artillerie ne pouvaient plus tirer, nous fûmes obligés de traîner les pièces et les caissons à bras : nous mîmes deux jours pour faire trois lieues. Nous bivouaquâmes au milieu de la neige et de la glace, le vent était impétueux ; plusieurs de nos soldats moururent de froid ; je n'ai jamais tant souffert. Après des efforts inouïs, nous parvînmes à faire monter tout le parc et nous pûmes rejoindre l'armée. Napoléon voulait à tout prix atteindre les Anglais. Nous marchions jour et nuit. Arrivés à Benavente, dans le royaume de Léon, l'Empereur espéra un moment que le général ennemi se déciderait à accepter la bataille, mais bien-

[1] Amand d'Hautpoul.

tôt il s'aperçut que le mouvement de retraite continuait.

Alors il lança le colonel Lefebvre-Desnouettes, commandant les chasseurs de la garde, sur l'arrière-garde anglaise qui défilait à quelques portées de canon. Les chasseurs, emportés par leur ardeur, et sans attendre d'être soutenus, chargèrent les colonnes ennemies, mais bientôt, enveloppés de partout par une division entière de cavalerie, ils eurent à soutenir un combat terrible. Leur colonel, blessé, fut fait prisonnier ; plus de 100 chasseurs trouvèrent une mort glorieuse dans ce combat inégal. Le régiment put cependant se dégager et vint se rallier près de l'Empereur qui marchait à son secours avec la cavalerie du maréchal Bessières. D'abord fort mécontent, Napoléon redevint calme lorsqu'il s'aperçut que tous les chasseurs de sa garde étaient blessés par devant : « Au moins, dit-il, je vois qu'ils n'ont pas fait demi-tour devant l'ennemi ». Ce fut après cette action que l'Empereur quitta l'armée pour revenir à Paris. Il savait que l'Autriche faisait de sérieux préparatifs pour entrer de nouveau en campagne ; il donna l'ordre à la Garde impériale de le suivre, et chargea les maréchaux Soult et Ney de continuer à poursuivre les Anglais et de les jeter à la mer.

Notre tête de colonne joignit de nouveau l'ennemi dans les défilés de Villafranca. Le général Colbert, qui commandait la brigade d'avant-garde du 6e corps, le chargea vigoureusement à la tête du 3e hussards et du 10e chasseurs ; il fut tué au moment où il enlevait les dernières positions de l'ennemi. Nous entrâmes le lendemain à Lugo, où nous prîmes les magasins

des Anglais et plus de 2.000 malades ou blessés qu'ils avaient laissés à l'hôpital. La route était couverte de magnifiques chevaux anglais, qui, ne pouvant suivre le mouvement précipité de retraite, étaient abandonnés ; mais avant de les laisser en notre pouvoir, les ennemis avaient eu soin de leur couper les jarrets, afin que nous ne pussions nous en servir.

Enfin, nous arrivâmes en vue de la Corogne ; nos régiments étaient exténués de fatigue, mais l'espoir de joindre les Anglais nous rendit bien vite toute notre vigueur. Le maréchal Ney voulait attaquer immédiatement. Le maréchal Soult qui, en sa qualité de plus ancien, avait le commandement supérieur voulut attendre le lendemain et laisser ainsi aux troupes le temps de se réunir et de prendre haleine. Le vent étant contraire, la flotte anglaise ne pouvait sortir du port de la Corogne. La position de l'ennemi était des plus critiques ; il n'avait d'autre chance que de se défendre à outrance, mais l'issue de la lutte n'était point douteuse, il devait succomber. Par une de ces circonstances heureures, telles qu'il en arrive souvent à la guerre, le vent changea pendant la nuit ; une forte brise de terre se leva. Le général Moore donna l'ordre à son armée de s'embarquer immédiatement et resta avec 6.000 hommes pour défendre la ville, pendant que ses vaisseaux levaient l'ancre.

A la pointe du jour, nous eûmes la douleur de voir toutes les voiles au vent et les navires s'éloigner rapidement de la côte. L'attaque commença immédiatement. La Corogne n'est défendue que par une

simple chemise ; les portes furent promptement enfoncées. Alors commença dans les rues un combat corps à corps. L'ennemi culbuté sur tous les points fut acculé sur le môle. Le général Moore, aimant mieux une mort glorieuse que de se rendre, se fit tuer. Tout ce qui restait d'Anglais n'eut pas le temps de s'embarquer : ils furent faits prisonniers au nombre de 3.500. C'est ainsi que cette armée anglaise, si arrogante lorsqu'elle fit son entrée à Madrid, abandonna l'Espagne sans nous livrer bataille. Elle éprouva des pertes immenses, tant à la Corogne que pendant toute la retraite. La nouvelle de ce désastre fit une profonde sensation en Angleterre.

Le maréchal Ney se porta sur le Ferrol, premier port militaire de l'Espagne, où se trouvait tout ce qui lui restait de marine. Le chef de l'escadre, comprenant que son premier devoir était de conserver à son pays la flotte qu'il commandait, ne voulut pas gagner le large ; il aima mieux se soumettre, au moins provisoirement, au Roi Joseph, que Napoléon venait de nommer Roi d'Espagne. Après avoir laissé une garnison au Ferrol, le maréchal Ney marcha sur Saint-Jacques de Compostelle, capitale de la Galice. Nous y entrâmes sans coup férir. La cathédrale était la plus riche de l'Espagne ; de toutes parts, on y venait en pèlerinage ; chaque pèlerin y apportait de pieuses offrandes. L'intérieur de l'église était resplendissant d'or et d'argent. La statue colossale de saint Jacques était en argent massif, la tête en or et les yeux en diamants. Le maréchal Ney s'en empara. Il fut obligé de la faire scier pour la charger sur

les fourgons de l'armée. La balustrade du maître-autel eut le même sort. Toutes ces richesses furent portées à la Corogne ; on en fit battre monnaie et l'on paya trois mois de solde à la flotte espagnole et au corps d'armée. Plus tard, on vit Mme la maréchale Ney porter en collier les yeux de saint Jacques.

Le maréchal Soult avait reçu de l'Empereur l'ordre d'entrer en Portugal et de marcher sur Oporto. Il s'empara de cette importante ville après plusieurs combats acharnés. Le maréchal Ney resta avec son corps d'armée, occupant la Galice et menaçant les Asturies. Nous étions dans cette situation au 1er janvier 1809. Une colonne, commandée par le général Fournier-Sarlovèse, fut chargée de s'emparer de Montevideo, au centre d'un pays très montagneux, sur les confins de la Galice et des Asturies. Il commandait une brigade de cavalerie ; on lui donna un bataillon de voltigeurs réunis pour éclairer sa marche ; ma compagnie en fit partie. Nous eûmes quelques engagements peu importants avec des partis espagnols ; bientôt nous fûmes maîtres du pays. Je me rappelle une anecdote qui peint le caractère du général Fournier-Sarlovèse, si connu par son adresse au pistolet. Il était au balcon de la maison de l'évêque de Montevideo où il logeait. Il vit passer sur la place trois voltigeurs qui avaient la pipe à la bouche : il leur dit de s'arrêter et de continuer à fumer ; ils obéirent. Le général prit un pistolet et enleva d'un coup de balle la pipe de l'un d'eux. Cette mauvaise plaisanterie fut très mal accueillie, elle faillit occasionner une révolte contre le général. Le maréchal, informé de ce fait, le punit sévèrement.

Les Asturies n'étaient point soumises; c'est le pays le plus montagneux de l'Espagne. C'est de là que Pélage sut résister à l'invasion des Sarrasins et que partirent les bandes espagnoles qui, plus tard, les chassèrent de la péninsule. Le maréchal Ney prit ses dispositions pour envahir cette province. Obligé de laisser de nombreuses troupes en Galice, il forma une colonne expéditionnaire de 8 à 10.000 hommes seulement; mon régiment en fit partie. Nous marchâmes sur Oviedo, à travers des défilés qui nous furent disputés pas à pas. Malgré l'avantage de leur position, les Espagnols ne purent nous arrêter. Le maréchal fit son entrée en vainqueur dans la capitale des Asturies. De là nous nous portâmes sur Gijon, petit port où les Anglais entretenaient une station, et d'où ils fournissaient des armes et des munitions aux Espagnols. Nous prîmes quelques bâtiments qui ne purent gagner le large, entre autres un brick chargé de quinquina. Cette cargaison était d'une grande valeur, à une époque où cette denrée était à un prix excessif. Le maréchal Ney mit à bord un de ses aides de camp et quelques soldats, et l'envoya à Bayonne où ce bâtiment put entrer en échappant aux croisières anglaises.

Nous n'étions point assez forts pour conserver les Asturies; nous dûmes les évacuer et rentrer en Galice. Une armée espagnole s'organisait à Ciudad-Rodrigo, sous les ordres du duc del Parque; il fallait l'observer. Le maréchal Ney chargea de cette mission le général Mermet, qui commandait sa seconde division à laquelle appartenait le 59e. Nous fûmes nous établir à Salamanque; nos avant-postes, éche-

lonnés sur la route de Ciudad-Rodrigo, observaient les mouvements de l'ennemi.

Après l'embarquement de son armée à la Corogne, le gouvernement anglais ne resta pas inactif. Ses subsides avaient déterminé l'Autriche à recommencer la guerre. Napoléon, occupé en Allemagne, avait dégarni l'Espagne et ne pouvait point y envoyer de nouvelles troupes. Les Anglais réorganisèrent promptement une armée de 50.000 hommes ; ils en donnèrent le commandement à lord Wellington. Elle s'embarqua pour Lisbonne. A peine arrivé, Wellington pénétra en Espagne par Elvas et marcha sur Madrid. L'Espagne était alors couverte de guérillas qui harcelaient sans cesse nos troupes, enlevaient les convois et servaient d'auxiliaires puissants aux armées régulières. On se battait sur tous les points, l'occasion était favorable pour envahir de nouveau l'Espagne ; les Anglais en profitèrent habilement.

Nous partîmes de Salamanque, nous dirigeant sur Bettanzos où nous trouvâmes une division du corps du duc del Parque qui nous disputait le passage. Nous l'attaquâmes avec impétuosité et, malgré l'avantage de la position de l'ennemi, nous lui passâmes sur le ventre. Nous continuâmes notre marche à travers l'Estramadure. Il faisait une chaleur accablante, nous ne trouvions pas d'eau. De loin en loin, quelques puits se présentaient ; la tête de colonne avait bientôt épuisé toute l'eau ; les troupes qui venaient ensuite étaient réduites à boire de la vase. Nous perdîmes plusieurs hommes, asphyxiés par la chaleur. Enfin, après neuf jours, pendant les-

quels nous fîmes plus de 80 lieues sans presque nous arrêter, nous aperçûmes le Tage. Les soldats s'y plongeaient tout habillés pour se désaltérer. Notre avant-garde atteignit le pont de l'Arzobispo au moment où l'arrière-garde anglaise achevait de le passer; nous fîmes seulement quelques centaines de prisonniers et eûmes la douleur de voir l'armée ennemie nous échapper.

Avant d'entrer en Portugal, il fallait s'emparer de Ciudad-Rodrigo et faire ensuite le siège d'Almeyda. Le maréchal Ney fut chargé de ces deux opérations. Son corps d'armée avait été renforcé d'une troisième division aux ordres du général Loison. 8.000 Espagnols sous les ordres du duc del Parque défendaient Ciudad-Rodrigo ; 120 pièces de canon étaient en batterie sur les remparts ; la ville était amplement pourvue de vivres et de munitions. L'armée anglaise, après être rentrée en Portugal, était venue prendre position sur la Coa. Wellington avait son quartier général à Almeyda ; les avant-postes anglais n'étaient qu'à 4 lieues de Ciudad-Rodrigo : il fallait donc couvrir le siège pendant que nous le ferions. Masséna chargea de ce soin les généraux Reynier et d'Abrantès.

J'étais de service le jour où nous ouvrîmes la première parallèle. Les assiégés éclairèrent le terrain au moyen de pots-à-feu, ils firent un feu épouvantable sur nos travailleurs. Nous perdîmes dans cette nuit plus de 300 hommes ; j'eus mon shako enlevé par un boulet. Je n'entreprendrai pas d'écrire le journal du siège, il me suffira de dire qu'il fut long et meurtrier. Les Espagnols firent plusieurs sorties, dont

deux furent repoussées à la baïonnette. Le onzième jour, nos batteries étant armées, nous ouvrîmes le feu ; le dix-septième jour, la brèche était praticable. Le maréchal Ney somma le gouverneur de se rendre. Le vieux duc del Parque répondit qu'il se ferait plutôt sauter que de rendre la ville dont la défense lui était confiée. Alors l'assaut fut résolu. Le maréchal fit former deux bataillons de grenadiers et deux de voltigeurs qui devaient monter les premiers, soutenus par une division. Le reste des troupes devait faire de fausses attaques sur différents points. Mon chef de bataillon eut le commandement d'un des bataillons d'assaut; comme adjudant-major, je le suivis. Le maréchal Ney nous fit mettre en grande tenue, nous passa en revue dans la tranchée et ordonna l'attaque.

Nous nous élançâmes au pas de charge ; mon bataillon était en tête de colonne, précédé d'une compagnie de sapeurs du génie. Nous nous attendions à éprouver une vive résistance, mais au moment du danger, les Espagnols changèrent de langage; ils abandonnèrent la brèche et se retirèrent dans leur réduit. Maîtres des remparts, nous nous répandîmes dans les différents quartiers et fûmes nous réunir sur la place d'Armes. Le maréchal Ney, qui suivait tous nos mouvements, fit ouvrir une des portes de la ville et entra à la tête de son état-major. Il fit sommer de nouveau le duc del Parque de mettre bas les armes : toute défense était impossible, le réduit ne pouvait résister. Le duc del Parque se rendit à discrétion ; il défila devant nous à la tête des 4.000 hommes qui lui restaient encore : ils mirent bas

les armes et furent conduits prisonniers de guerre en France. L'armée anglaise ne fit aucun mouvement pour dégager Rodrigo.

Après la prise de cette place, nous passâmes la Coa et fûmes investir Almeyda. Wellington se retira, laissant dans la place 5.000 hommes de garnison, Anglais et Portugais. Le maréchal Ney fut encore chargé de ce siège; les autres corps durent le couvrir. Almeyda était à juste titre regardé comme le boulevard du Portugal de ce côté; nous attendions une résistance plus sérieuse que celle que nous avions éprouvée à Rodrigo. L'ennemi fit plusieurs sorties dès l'ouverture de la tranchée, il fut chaque fois refoulé dans la place. Le quatorzième jour, nous ouvrîmes le feu de toutes nos batteries ; mon bataillon était de service dans la tranchée. L'ennemi répondait par un feu très vif, lorsqu'une de nos bombes tomba sur un baril de poudre, au moment où les Portugais tiraient des munitions de l'arsenal pour alimenter les magasins de service sur les remparts. Le feu se communiqua dans l'intérieur du grand magasin à poudre ; celui-ci sauta avec un fracas épouvantable. Il est impossible de voir à la fois un spectacle plus affreux et plus terrible. Des pièces de 24 furent lancées dans la plaine, brisées en plusieurs morceaux ; une grêle de pierres nous arriva dans la tranchée, tuant ou blessant plus de 400 hommes. La terre trembla, nous fûmes tous renversés ; une colonne de feu s'élevait dans les airs, la ville entière était embrasée. Il était onze heures du soir. La colonne de feu se vit à plus de 6 lieues. L'artillerie cessa de tirer immédiatement de part et

d'autre. Nous entendîmes bientôt de lamentables gémissements venant de la place; il était facile de reconnaître que le magasin à poudre principal venait de sauter. Je crois qu'il est impossible de voir un spectacle plus imposant. Nous attendîmes avec anxiété la pointe du jour.

Aux premiers rayons du soleil, nous cherchâmes à reconnaître les objets. Almeyda n'existait plus. Un immense amas de pierres couvrait toute la ville ; les remparts renversés dans les fossés les avaient comblés. Nous eûmes beaucoup de peine à pénétrer dans ce monceau de ruines. De tous côtés, nous entendions des cris plaintifs; des hommes mutilés et à moitié ensevelis sous les décombres demandaient du secours ; d'autres, à moitié brûlés, accablés par la douleur, demandaient pour toute grâce qu'on les achevât. Il n'y avait plus de rues, pas une maison debout ; jamais l'image de la destruction ne se présenta plus complète. Nous quittâmes cette scène de désolation et fûmes camper en avant de la ville. Le maréchal Ney occupa une partie de ses troupes pendant quatre jours à rechercher les malheureux qui vivaient encore. On put en ramasser 4 ou 500 qui furent transportés aux hôpitaux de Rodrigo et de Salamanque. La population, qui en raison du bombardement s'était presque toute retirée dans les caves, avait moins souffert que la garnison, mais sa position n'était pas moins affreuse. Les maisons renversées bouchaient toutes les issues, des familles entières étaient ensevelies vivantes et ne pouvaient se faire entendre ; il était impossible de les découvrir. Leur agonie dut être bien cruelle ; la plupart ayant

des vivres durent exister longtemps avant que la mort vînt mettre un terme à leurs souffrances. Quelques mois après, lorsque les troupes qui nous avaient relevés eurent un peu déblayé, on entra dans une de ces caves où l'on trouva 17 cadavres; plusieurs avaient les poings rongés. Il était facile de voir qu'ils étaient morts de faim. Cette catastrophe, affreuse pour l'humanité, n'était pas moins un fait de guerre heureux pour nous. Nous nous étions rendus maîtres d'Almeyda bien plus promptement que nous ne l'espérions.

Le maréchal Masséna[1], après nous avoir laissé quelques jours de répit, nous prévint, par un ordre du jour, que nous allions marcher sur l'armée anglaise. Nous devions nous diriger sur Lisbonne; là seulement, devait se terminer notre campagne. Nos trois corps réunis formaient un effectif de 60.000 hommes. Notre cavalerie, forte de 7.000 chevaux, était sous les ordres du général Montbrun. Un nouveau corps d'armée, sous les ordres du général Drouet, comte d'Erlon, devait occuper Rodrigo et Almeyda et assurer toutes nos communications avec l'Espagne. Nous étions alors au mois de mai 1810. L'armée était pleine d'ardeur. Deux fois les Anglais avaient fui devant nous; ils venaient de nous laisser prendre deux places importantes sans oser nous attaquer; cette fois, nous espérions que nous pourrions les joindre. L'immense réputation du maréchal Masséna, surnomé l'Enfant chéri de la Victoire, était pour nous

[1] Le maréchal Masséna venait d'être nommé au commandement en chef de l'armée de Portugal (mai 1810).

d'un heureux augure; mais, par-dessus tout, la confiance absolue que nous avions dans le maréchal Ney ne nous permettait pas de douter d'un succès complet. C'est dans ces dispositions que l'armée s'ébranla. Les Anglais se retirèrent dans la direction de Coïmbre; notre avant-garde put seulement les rejoindre quelquefois; mais, arrivée à la hauteur de Busaco, l'armée ennemie prit position et nous attendit.

Le prince d'Essling n'était plus le Masséna de Rivoli. L'âge et surtout le désir de jouir de sa haute position lui avaient fait accepter à regret le commandement en chef de l'armée de Portugal. Nous ne tardâmes pas à nous en apercevoir. Avec un peu d'activité, il aurait pu joindre les Anglais à Pinhel et leur faire éprouver de fortes pertes. Masséna avait amené de Paris une femme avec laquelle il vivait. Souvent l'armée était en marche depuis plusieurs heures, et une division entière était obligée d'attendre que le quartier général fût prêt. Le maréchal était esclave de sa maîtresse et celle-ci, pour prouver son empire, affectait de le soumettre à tous ses caprices. Un jour, elle fit arrêter la marche des troupes pour envoyer chercher sa perruche, qui avait été oubliée dans son logement; l'escadron de service fut obligé de rétrograder pour remplir cette belle mission.

Enfin nous arrivâmes en présence de l'ennemi. Wellington couronnait les hauteurs de Busaco, au bas desquelles coulait un ruisseau; le reste de l'armée était massé par derrière. Cette position était formidable. Les plus simples notions du métier indiquaient qu'elle devait être tournée, ou, si on voulait l'attaquer de front, il fallait qu'elle le fût sur tous les

points à la fois : telle était l'opinion du maréchal Ney. Masséna en jugea autrement. Il ordonna au général Reynier d'attaquer avec sa première division. Ses quatre régiments montèrent avec résolution, abordèrent le plateau à la baïonnette et en chassèrent les Anglais. Mais Wellington, voyant que cette division n'était pas soutenue, fit avancer ses masses de réserve. Un combat corps à corps s'engagea ; la division du général Reynier était trop faible pour résister à des forces aussi supérieures : elle fut repoussée et obligée de redescendre dans le ravin après avoir essuyé des pertes immenses. Toute l'armée assistait, l'arme au bras et en frémissant, à la défaite de nos braves compagnons d'armes.

Alors Masséna ordonna à la seconde division de Reynier de monter à son tour. Elle enleva les hauteurs avec la même résolution, mais, écrasée par les réserves anglaises, elle fut obligée de battre en retraite. Masséna donna l'ordre au général Loison, commandant la 3e division, d'attaquer l'ennemi. Cette fois, la brigade Simon put seule arriver sur les hauteurs. Wellington, s'apercevant qu'il n'était attaqué que partiellement, avait fait rapprocher son armée. La division Loison fut obligée de battre en retraite. Le maréchal Ney, furieux, fut trouver Masséna, lui reprocha énergiquement sa conduite et lui déclara qu'il attaquerait les Anglais à la tête de son corps d'armée tout entier ou qu'il ne marcherait pas. La scène fut très vive entre les deux maréchaux ; Masséna, semblant se réveiller de sa léthargie, mit Ney aux arrêts et fit cesser l'attaque.

L'armée établit ses bivouacs. En ma qualité d'adju-

dant-major de service, je fus chargé de placer les postes de l'extrême gauche de la ligne. Étant à quelques centaines de mètres en avant, je vis dans les bruyères un homme qui venait à moi, tenant un mouchoir blanc à la main, qu'il agitait en signe de paix. Je me portai au galop à sa rencontre. Il me dit en français : « Je suis prêtre émigré et placé comme curé dans un village voisin ; j'aime toujours ma patrie et n'ai pu voir sans une profonde douleur la manière dont votre général a attaqué les Anglais. Il existe, sur la gauche des hauteurs de Busaco, une grande route qui va d'Oporto à Lisbonne. Si vous aviez suivi ce chemin, vous auriez tourné facilement la position de l'ennemi et vous vous seriez emparés de Coïmbre, qui est sur ses derrières. » J'engageai cet ecclésiastique à me suivre. Je le conduisis à mon colonel, qui me donna l'ordre de le mener chez le maréchal Ney ; il lui répéta devant moi tout ce qu'il m'avait dit. La colère du maréchal était à son comble ; il ordonna à un de ses aides de camp de conduire le prêtre à Masséna. Je rentrai à mon régiment.

Pendant la nuit, le général en chef donna l'ordre à la cavalerie du général Montbrun de suivre le prêtre, qui devait le conduire sur la route indiquée. Le corps du duc d'Abrantès suivit la cavalerie. A peine Wellington se fut-il aperçu de ce mouvement, qu'il évacua ses positions de Busaco, traversa Coïmbre qu'il ne chercha pas à défendre, et se mit en retraite sur Lisbonne. Nous franchîmes alors sans combattre le ravin. Nous trouvâmes un grand nombre de morts et de blessés des trois divisions qui avaient attaqué la veille ; nous bivouaquâmes à une lieue de Coïmbre,

où le général Montbrun était déjà entré. La malheureuse attaque de Busaco, si mal conçue, nous avait coûté 5.000 hommes tués ou blessés. Cette perte, quoique considérable, n'était rien en comparaison de l'effet moral produit par cette malheureuse journée. Nous avions perdu toute confiance en Masséna ; nos deux maréchaux étaient en guerre ouverte ; ce prestige de victoires incessantes, qui nous faisait croire que jamais les Anglais ne pourraient nous résister, était détruit. Le moral de l'armée ennemie, au contraire s'était raffermi. Wellington, jugeant l'incapacité de son adversaire, résolut de défendre les lignes qui couvraient Lisbonne.

Nous restâmes vingt-quatre heures à Coïmbre. Cette grande ville, la troisième de Portugal, célèbre par son université, était entièrement déserte. Wellington avait ordonné, sous peine de mort, aux habitants de se retirer à notre approche. Nous n'y trouvâmes aucune ressource pour l'armée. 2.000 Anglais, blessés ou malades, avaient été abandonnés aux hôpitaux ; nous dûmes aussi y laisser des nôtres, presque tous atteints à Busaco. 2 bataillons du duc d'Abrantès reçurent l'ordre de former la garnison. C'était un spectacle désolant que de voir une ville aussi belle, renfermant en temps ordinaire plus de 40.000 âmes, sans un seul habitant. Malgré des ordres sévères, quelques maisons furent pillées : nous commencions à manquer de vivres, il fallait bien en chercher. Les soldats apportèrent à nos bivouacs d'énormes quantités de confitures et de sucreries dont on fait un grand commerce à Coïmbre : c'était une bien faible ressource pour des troupes manquant de pain.

L'armée se mit en marche. Nous arrivâmes, trois jours après, en face des lignes de Torres-Vedras. Les Anglais avaient fait une coupure qui, partant du Tage, allait jusqu'à la mer; elle avait plus de 3 lieues. Bien qu'ils l'eussent garnie de plus de 700 pièces de canon qu'ils avaient prises aux forts de Lisbonne ou à leur flotte, et qu'elle fût hérissée de redoutes, son étendue ne la rendait pas moins vulnérable sur plusieurs points.

Le maréchal Ney voulait attaquer sur-le-champ et, après avoir forcé la ligne, se porter en masse sur Lisbonne. Ce plan hardi eût mis l'armée anglaise dans la position la plus critique en la séparant de sa flotte ; elle n'aurait eu alors d'autre retraite qu'Oporto, où nous aurions pu la poursuivre avec avantage. Masséna ne voulut pas l'adopter ; il suffisait, du reste que ce fût l'opinion du maréchal Ney pour qu'il s'y opposât. Il ordonna à l'armée de prendre des positions en face de la ligne ennemie. Ney occupa Thomar. Nous établîmes nos bivouacs en avant de cette ville, dans un bois d'orangers et de citronniers. Les autres corps prirent aussi position, et Masséna établit son quartier général au centre de l'armée. La cavalerie du général Montbrun couvrait nos flancs et nos derrières. Je dois parler ici du magnifique aqueduc de Thomar. Il a été construit par les Maures ; c'est le plus bel ouvrage qui reste en Europe comme témoignage de leur génie et de leur puissance. Il joint, à travers une vallée profonde, deux montagnes ; sur l'une, il reçoit une abondante source qu'il transporte sur l'autre, où est bâti un monastère qui appartenait à l'ordre de Malte. Il y a trois rangs d'arches super-

posées les unes sur les autres, à une hauteur de plus de 150 pieds. Le pont du Gard, si renommé, est bien peu de chose en comparaison.

Chacun, dans l'armée, pouvait juger combien notre position était fâcheuse. L'administration militaire n'avait pas de magasins, elle ne pouvait faire aucune distribution ; cependant il fallait vivre. Masséna ordonna que chaque division établirait un service de maraudeurs qui iraient battre la campagne pour rapporter des vivres. Comme tout le pays était couvert de guérillas portugaises, il fallait faire escorter les maraudeurs par de forts détachements. D'abord on n'allait qu'à 2 ou 3 lieues, mais bientôt, la campagne environnante étant épuisée, il fallut aller plus loin. Nos détachements restaient souvent trois et quatre jours sans rentrer ; ce n'était jamais sans avoir fait le coup de fusil ; aussi perdions-nous journellement beaucoup de monde.

Nous étions à peine depuis quinze jours dans cette position lorsque nous apprîmes par quelques fuyards que le général portugais Silvas, ayant réuni 8 ou 10.000 hommes, s'était porté sur Coïmbre et, après une vigoureuse résistance de la garnison, s'était emparé de la ville et avait fait prisonniers tous les hommes que nous avions laissés aux hôpitaux, ainsi que les deux bataillons. Cette circonstance était d'autant plus fâcheuse, qu'elle nous mettait dans l'impossibilité de communiquer avec l'Espagne et de recevoir aucune nouvelle. Masséna attendait, disait-il, pour attaquer les lignes anglaises, l'arrivée du maréchal Soult qui, à la tête de l'armée d'Andalousie, devait marcher sur Lisbonne, par la rive gauche du Tage.

Mais le maréchal Soult, occupé probablement ailleurs, n'arriva point.

Notre position devenait tous les jours plus critique. Les Anglais étaient abondamment pourvus par Lisbonne, où leurs navires de transport leur apportaient d'Angleterre jusqu'au fourrage pour leurs chevaux. Pour nous, nous manquions de tout. Ce système de maraude détruisait la discipline, faisait naître dans nos soldats l'amour du pillage et épuisait promptement les ressources du pays, qui, si elles avaient été bien administrées, auraient pu nous suffire longtemps. Notre armée diminuait tous les jours; la cavalerie perdait ses chevaux par centaines, faute de fourrage. Wellington, parfaitement instruit de notre situation, comprenait très bien que nous ne pourrions pas conserver longtemps nos positions; la retraite était le seul parti que nous pussions prendre. Pour les Anglais, ils ne voulaient pas compromettre l'avantage de leur position. En nous livrant bataille, ils auraient pu la perdre; ils aimaient mieux nous poursuivre lorsque nous aurions commencé notre retraite.

Nous étions au mois d'octobre 1810. La saison des pluies approchait; si elle nous avait surpris dans nos bivouacs, sans vivres, et le pays à 15 lieues aux environs complètement ruiné, l'armée aurait pu se trouver gravement compromise. Masséna ne pouvait plus compter sur l'arrivée du maréchal Soult; il ordonna la retraite. En entrant en Portugal, nous avions plus de 10.000 chevaux, tant à la cavalerie qu'à l'artillerie et aux équipages militaires; il en restait à peine 3.000. Le général en chef fit brûler la presque

totalité des fourgons des équipages et des caissons d'artillerie ; il fit enclouer la moitié des pièces et détruire les trains. Le maréchal Ney fut chargé de soutenir la retraite. Le général Reynier, avec ce qui nous restait de cavalerie, marchait à l'avant-garde ; il devait attaquer les partis portugais et ouvrir la marche à l'armée. Le duc d'Abrantès marchait au centre.

La retraite continua jusqu'à Almeyda sans engagement sérieux. Là enfin, l'armée prit position et put recevoir quelques vivres ; mais Masséna, ne voulant point livrer bataille sans cavalerie, repassa la Coa et rentra en Espagne. Nous vînmes nous reformer à Rodrigo où le corps du comte d'Erlon se réunit à nous. Mon général de division avait perdu ses aides de camp, il demanda deux adjudants-majors pour lui en tenir lieu. Je fus choisi et chargé en cette qualité de porter une dépêche de Masséna au maréchal Bessières, qui venait à nous avec une division de cavalerie de la Garde impériale, nouvellement rentrée en Espagne, et la division d'infanterie que le général Bonnet amenait des Asturies.

A quelques lieues du camp, je fus poursuivi par quelques cavaliers de don Julian, célèbre partisan espagnol. Mon cheval, harassé de fatigue, était gagné de vitesse par ceux de l'ennemi. J'étais au moment de détruire ma dépêche avant d'être pris, lorsque j'aperçus, sur ma gauche, un ermitage sur le haut d'une colline, où l'on montait par un escalier en pierre de plus de 80 marches. Je l'avais visité à l'époque où nous faisions le siège de Rodrigo ; je savais que de l'autre côté il y avait une pente très raide qui descendait dans la plaine, séparée du lieu

où je me trouvais par un ruisseau profond et fangeux. N'ayant point d'autre chance de salut, je lançai mon cheval en me couchant sur sa crinière, et je parvins à lui faire monter les quatre-vingts marches. Quand je fus au sommet, je mis pied à terre et, prenant la bride de ma bête au bras, je m'assis sur le bord de la pente et me laissai glisser. Mon cheval, avec un instinct admirable, suivit mon mouvement. Une fois en bas, je l'enfourchai de nouveau et continuai ma course dans la direction indiquée. Les cavaliers ennemis, croyant me tenir, mirent pied à terre et, la carabine à la main, montèrent les marches de l'ermitage. Quand ils furent au sommet, ils me virent galopant dans la plaine et hors de leur portée. Avant qu'ils eussent descendu et tourné le ruisseau qui leur faisait obstacle, j'étais bien loin. C'est à cette circonstance que je pus échapper à un danger qui paraissait inévitable ; je pus remplir ma mission. Le lendemain, je rentrai au camp avec le maréchal Bessières.

Le pays étant complètement ruiné, nous ne pouvions plus nous maintenir dans nos positions. Marmont[1] vint établir son quartier général à Salamanque, laissant une forte garnison à Ciudad-Rodrigo. Il s'occupa de la réorganisation de l'armée. Les différents corps furent fondus en 8 divisions ; les généraux Reynier, d'Erlon et d'Abrantès reçurent une autre destination ; le maréchal Bessières eut l'ordre de l'Empereur de rentrer en France avec la Garde impériale. Déjà Napoléon méditait sa campagne de Russie, il devait naturellement affaiblir son armée

[1] Nommé commandant en chef à la place de Masséna.

d'Espagne. Malgré les nombreux renforts que nous avions reçus en recrues venant des dépôts de France depuis que nous étions en Espagne, l'effectif de nos régiments avait considérablement diminué. Le maréchal Marmont fit verser les hommes d'un bataillon dans les deux autres et envoya les cadres à Bayonne chercher les recrues qui arrivaient de tous les points de la France.

Mon bataillon avait été fondu, je dus partir pour Bayonne. A notre arrivée, nous reçûmes 800 hommes, presque tous jeunes soldats bas-bretons ; il fallait les instruire ; nous y travaillâmes sans relâche. Nous étions campés sur les glacis de la place. Pour ma part, je pris beaucoup de peine à apprendre l'exercice à des hommes qui n'entendaient pas un mot de français. Il y avait dix-huit mois que j'étais adjudant-major ; aux termes du règlement, je devais être capitaine ; j'en reçus le brevet. Mes fonctions d'adjudant-major avec un bataillon de recrues n'avaient plus de charme pour moi, je demandai une compagnie; on me donna celle des voltigeurs à commander. J'y fis entrer tous les vieux soldats blessés qui nous venaient du dépôt. Bientôt cette compagnie, forte de 150 hommes, pouvait aborder l'ennemi avec confiance. On nous forma en régiments de marche ; nous rentrâmes en Espagne au mois d'octobre 1811.

Mina, à la tête d'une formidable guérilla, occupait la Navarre, le Guipuzcoa et l'Alava. Il attaquait sans cesse les convois, interceptait les communications entre Saint-Sébastien et Tolosa ; 3 ou 4.000 hommes lui obéissaient. Quand il était poursuivi, il se jetait

en Biscaye où, plus d'une fois, il donna de vives alarmes à Bilbao. Il devenait indispensable de chasser ces nombreuses bandes qui isolaient complètement l'armée d'Espagne de la France : nos régiments de marche eurent cette mission. Celui auquel j'appartenais se mit à la poursuite d'El Pastor, non moins redoutable que Mina ; mais ce chef habile, connaissant parfaitement le pays et secondé par les habitants, échappait toujours à nos colonnes, et par des marches et contre-marches incessantes, tombait sur nos derrières lorsque nous croyions le joindre.

Je reçus le commandement de 3 compagnies et de 50 gendarmes à pied avec lesquels je fus chargé d'occuper la petite ville d'Aspecia. Il y avait eu des palissades en bois, faites par les garnisons précédentes, que je me hâtai de remettre en état.

L'Empereur, voulant terrifier les guérillas, avait défendu de faire des prisonniers. Les troupes régulières étaient seules exceptées de cette guerre à outrance. Presque toutes les nuits, je faisais des sorties dans différentes directions : je rencontrais toujours des partis ennemis qui fuyaient à la première fusillade. Je parvins une fois à m'emparer d'un chef qui paraissait avoir quelque importance ; je le conduisis à Aspecia, et, malgré les ordres, mon intention était de l'envoyer en France prisonnier ; mais quelques Espagnols Joséphins que j'avais avec moi me demandèrent avec insistance de le faire fusiller, en me rappelant les proclamations qui étaient affichées partout. Je résistai d'abord, mais enfin je cédai. — J'eus tort, car l'humanité aurait dû parler plus haut que la haine des compatriotes de ce malheureux ; il

fut fusillé par les gendarmes sur la place d'Aspecia. Il mourut avec beaucoup de courage. J'ai toujours conservé un profond regret de cette action ; j'étais couvert par des ordres formels, mais il n'était pas dans mon caractère de faire tuer des prisonniers. Combattre l'ennemi à outrance, les armes à la main, mais être généreux après la victoire, tel est le cachet du soldat français. Faire fusiller les prisonniers était une barbarie inutile, car elle ne faisait qu'exciter la haine que les Espagnols nous portaient ; ils agissaient du reste de même envers nous.

A quelques jours de là, 3 de mes voltigeurs furent pêcher dans un ruisseau, non loin de la ville : ils furent enlevés par des partisans d'El Pastor. Le lendemain, à la pointe du jour, j'eus la douleur de les voir pendus non loin de nos palissades. Je résolus d'en tirer une vengeance éclatante. Je sus par mes espions que souvent des bandes passaient la nuit dans l'église de Loyola, célèbre par le séjour qu'y a fait saint Ignace, fondateur des jésuites ; cette église est à environ une lieue d'Aspecia. Prévenu de la présence de l'ennemi sur ce point, je formai une colonne de 150 hommes de mes meilleurs soldats. Je sortis de la ville par la porte opposée au chemin qui conduisait au couvent. Il était minuit, il pleuvait à verse ; j'ordonnai le plus profond silence. Je savais que les Espagnols avaient des postes d'observation pour les informer des mouvements de ma garnison ; je fis un circuit de 3 lieues pour arriver à Loyola par le côté opposé. Nous approchâmes, dans le plus grand silence, d'une porte extérieure gardée par quelques hommes seulement. Ils furent à l'instant massacrés

sans avoir le temps de crier. Nous nous précipitàmes à la baïonnette dans l'église où étaient environ 80 guérilleros à moitié endormis, ils furent tous tués sur place. Je ne voulus pas faire un seul prisonnier, car je ne pouvais supporter l'idée d'avoir à le fusiller plus tard. J'eus un gendarme tué et 3 de mes hommes blessés. Je rentrai à Aspecia à la pointe du jour. Cette expédition éloigna pour quelque temps l'ennemi de nos environs ; mes trois voltigeurs avaient été largement vengés.

CHAPITRE III

LA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE (1812-1814).

La bataille des Arapiles (22 juillet 1812). — Je suis fait prisonnier et conduit à Salamanque. — Souffrances causées par mes blessures. — Hostilité des Portugais. — Lisbonne. — Je finis par faire reconnaître ma qualité d'officier. — Nous sommes embarqués à destination de l'Angleterre. — Le corsaire américain. — Arrivée à Portsmouth. — Je suis interné à Brigsnorth. — Mauvaises nouvelles de l'armée apprises par les journaux anglais. — Lord Malville. — Tentative d'évasion déjouée par les Anglais. — Victoires des alliés en Espagne, en Allemagne et en France. — Retour de Louis XVIII. — Miss Vernon. — Mon séjour à Londres. — Je rentre en France.

Je restai encore un mois à Aspecia, continuant à battre la campagne. Je n'eus pendant ce temps que des engagements insignifiants. Enfin, je fus relevé; je rejoignis le régiment de marche et, vers le mois de mars, nous nous mîmes en route pour rejoindre l'armée de Portugal. Je retrouvai le 59e à Salamanque; j'eus un grand bonheur à revoir mes camarades, ils étaient pour moi une nouvelle famille.

Wellington vint passer la Tormes à Salamanque et former sa ligne de bataille en face de nous, au lieu dit les Arapiles. Le 21 juillet, les deux armées se trouvèrent en présence. Voici quelle était notre position. Notre aile droite se composait des divisions

Bonnet et Foy; au centre, les divisions Férey et Clauzel; à l'aile gauche, les divisions Taupin, Thomières et Maucune. Le général Curtot avec sa cavalerie couvrait l'extrême gauche qui était la plus rapprochée de la ligne. Mon régiment faisait partie de la division Clauzel. Le 22, à la pointe du jour, les tirailleurs commencèrent à s'engager. Le maréchal Marmont comprit qu'il devait prendre l'initiative de l'attaque. Il avait 20.000 combattants de moins que l'ennemi, presque pas de cavalerie. Ce n'était que par un vigoureux mouvement en avant qu'il pouvait espérer d'enfoncer les Anglais. Les généraux Foy et Bonnet occupaient les deux monts à Arapiles, leur position était formidable : elle devait servir de pivot aux mouvements de l'armée. On a accusé le maréchal Marmont d'avoir trop étendu sa ligne et de ne pas avoir conservé de réserve. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après une violente canonnade, il ordonna à l'aile gauche et au centre de se porter en avant, faisant une sorte de conversion à droite.

Nous étions en bataille ; le général Clauzel fit battre la charge sur les troupes du général Hill qui étaient en face de nous. Les Anglais nous attendirent de pied ferme. Quand nous fûmes à demi-portée de fusil, ils firent des feux de bataillon sur nous, avec la même précision qu'à la manœuvre. Leur drapeau était sur la ligne, nous entendions le commandement de leurs officiers. Les divisions Férey et Clauzel ne furent point arrêtées par ce premier feu quoique plus de 800 hommes eussent été mis hors de combat. Nous abordâmes l'ennemi à la baïonnette; sa ligne fut

rompue, les régiments des gardes écossaises qui étaient en face de nous ne purent se reformer; nous les poursuivions avec vigueur en jonchant la terre de leurs morts. Au centre, nous croyions la bataille gagnée; mais Wellington, s'apercevant de la faute qu'avait faite le maréchal Marmont en étendant trop sa ligne, avait porté toute sa cavalerie et ses réserves à son aile droite et fit charger à fond, par 8.000 chevaux, notre aile gauche. La cavalerie du général Curtot ne put résister au choc, elle fut enfoncée. La division du général Thomières, qui était à l'extrême gauche, fut chargée en flanc avant d'avoir le temps de former ses carrés; elle ne put non plus résister; les régiments furent sabrés, le général Thomières se fit tuer. Les divisions Taupin et Maucune furent chargées à leur tour et enfoncées. Le général Clauzel qui poursuivait le général Hill, voyant qu'il était débordé sur sa gauche par une cavalerie nombreuse, fit arrêter sa ligne et former ses carrés. Le temps lui manqua, ses régiments pris en écharpe furent sabrés. Le général Hill, renforcé par un corps de Portugais reprit l'offensive, la mêlée devint affreuse. Dans ce moment, je reçus d'un sergent écossais, à qui je venais de donner un coup de sabre, un coup de feu à bout portant qui me traversa la hanche, et en même temps un coup de baïonnette qui me perça le bras droit. Je tombai baigné dans mon sang.

Peu de moments après que j'eus reçu mes deux blessures, la cavalerie anglaise, nous prenant à revers, traversa notre ligne. M. de Loverdo, mon colonel, qui avait succédé au colonel Coste, prit l'aigle du régiment et se sauva au galop dans les carrés de

la division Férey, derrière lesquels les débris de la division Clauzel furent se rallier. Étendu sur le terrain, je restai au pouvoir de l'ennemi. Pendant la charge, deux escadrons me passèrent sur le corps, mais, par un instinct qui leur est naturel, les chevaux me franchirent sans me toucher ; je voyais les fers de leurs pieds prêts à m'écraser ; ma position était critique, mais je ne pouvais rien y faire, il fallut bien me résigner.

Je passai la nuit sur le champ de bataille sans aucun secours. Le lendemain, des guérillas espagnols qui n'avaient pas paru pendant l'action, se jetèrent sur nous comme des vautours sur leur proie. Je fus mis nu comme un ver. L'un de ces misérables, pour m'ôter mes bottes, me mit un pied sur le ventre et me les arracha. Il faisait une chaleur affreuse, les rayons du soleil me brûlaient tout le corps. J'étais dans un champ où le blé avait été récemment coupé. J'arrachai avec ma main gauche du chaume et je le plaçai sur ma tête pour empêcher le soleil de me brûler le cerveau. J'avais une fièvre violente... Non loin de moi, était un de mes camarades, le capitaine Cauchard ; nous avions été ensemble à Fontainebleau. Il avait la cuisse cassée et, se laissant aller à un transport de fureur, proférait mille imprécations contre son sort. Je l'engageai à se modérer et à conserver toutes ses forces pour résister à son mal. Il ne m'écouta pas et mourut vers les trois heures dans des tourments affreux.

Il me semble voir encore un jeune Espagnol de quinze ou seize ans, armé d'un mauvais fusil, s'approcher de moi, et, furieux de ce qu'il n'avait plus rien

à me prendre, m'appliquer son arme sur la poitrine en me disant mille injures. Puis, la relevant, il ajouta : « Qu'es-tu venu faire ici, brigand de Français ? Ce n'est plus chez les curés que tu vas loger, mais avec le diable ». En disant cela, il me remit en joue. Je lui dis de se dépêcher de me tuer. Je pense qu'il n'y avait plus rien dans son fusil, car il me laissa et s'en fut chercher fortune ailleurs. Vers les sept heures du soir, un des fourgons anglais qui parcouraient le champ de bataille pour ramasser les blessés s'arrêta près de moi. Les soldats d'ambulance ne savaient pas à quelle armée j'appartenais ; ils me prirent par les pieds et par les épaules et me mirent dans le fourgon avec plusieurs autres blessés. Je fus conduit à Salamanque et déposé dans un enclos qui nous servait de parc aux bœufs lorsque nous l'occupions.

Je trouvai là des officiers de ma connaissance, les uns blessés, les autres simplement prisonniers. Ils me firent un costume assez grotesque, mais le seul qu'ils pussent me donner. Ils coupèrent les bottes d'un dragon qui venait de mourir et m'en firent des pantoufles, ramassèrent un pantalon de toile qui avait été jeté et me le mirent, trouèrent par le milieu une couverture de cheval et m'y firent passer la tête ; je la portai comme une chasuble, pendant par devant et par derrière. Puis ils me serrèrent le tout autour des reins avec une bretelle de fusil. Je me trouvai fort heureux d'être ainsi à l'abri du serein, qui est très abondant et très froid en Espagne. Le nombre des blessés était très considérable, nous avions eu 12.000 hommes hors de combat ; les Anglais et Por-

tugais en avaient perdu presque autant. Il était naturel que les chirurgiens anglais donnassent leurs soins à leurs nationaux les premiers et les fissent transporter dans les hôpitaux et les maisons de Salamanque. Je ne fus pansé pour la première fois que le 23, à dix ou onze heures du soir, vingt-neuf heures après avoir été blessé. J'étais dans un état pitoyable ; heureusement mon sang s'était caillé et durci par l'action du soleil, formant une espèce de croûte qui empêchait l'hémorragie.

Le 24, on me transporta dans une église convertie en hôpital où je fus couché sur de la paille hachée. Nous étions entassés pêle-mêle, gens de toutes les nations. Un chirurgien anglais faisait le pansement tous les jours. Le costume sous lequel j'étais ne pouvait me faire reconnaître pour officier ; j'avais beau dire qui j'étais, on ne m'écoutait pas. La gangrène ne tarda pas à se déclarer à ma blessure de la hanche, elle faisait des ravages effrayants. Le chirurgien, d'un coup de bistouri, m'ouvrit les chairs extérieurement, de manière à joindre les deux trous de la balle. Il put m'introduire ainsi dans l'intérieur de la plaie du quinquina en poudre et du jus de citron. Je souffrais horriblement, mais ce traitement me sauva la vie. Le matin, il prenait les chairs en putréfaction avec des pinces et les coupait avec des ciseaux, puis il remettait les mêmes ingrédients que la veille, un paquet d'étoupe par-dessus, faute de charpie, fixé avec un bandage, et j'en avais là pour vingt-quatre heures. Ma blessure du bras me faisait aussi beaucoup souffrir, mais la gangrène ne s'y déclara pas : elle suivit le cours ordinaire. On me donnait pour

boisson du vin d'Oporto que je mettais dans une cruche cassée avec du quinquina en poudre. Je remuais avec un bâton et je buvais. Je suivis ce régime pendant vingt-deux jours ; la fièvre cessa et la gangrène fut arrêtée.

Je fus très heureux dans cette circonstance d'avoir le sang pur, car il fallait un tempérament sain et vigoureux pour résister à mes souffrances et à ma misère. La vermine ne tarda pas à me gagner ; on ne changeait pas la paille. J'avais pour voisins un soldat hanovrien, d'un côté, et un Italien de la légion du Midi, de l'autre.

Je restai dans cette église, sans chemise et dans le costume que j'ai indiqué, pendant deux mois et demi. On nous donnait pour nourriture du bouillon fait avec de la viande salée provenant d'Angleterre. Lorsque les souffrances me laissaient la force de réfléchir, je me voyais prisonnier pour un temps indéfini, car je savais qu'entre la France et l'Angleterre la guerre n'était pas près de finir. L'Empereur ne voulait pas d'échanges partiels ; il exigeait que les Portugais et les Espagnols, alliés des Anglais, prisonniers en France comme eux, fussent échangés en même temps. Cette proposition avait été repoussée ; chaque gouvernement gardait ses prisonniers. Je me voyais donc, à vingt-trois ans, sans espoir de recouvrer ma liberté et ma carrière perdue. Ce mal moral était pire pour moi que les douleurs physiques résultant de mes blessures. J'avais l'âme bien trempée, je me sentais la force de supporter ma douleur et mon dénuement, mais j'étais près de tomber dans le désespoir lorsque je songeais à mon avenir.

Vers le 15 octobre, il se fit un grand mouvement à Salamanque. Je tâchai de savoir ce que c'était ; on me dit que l'armée française s'avançait et que les Anglais faisaient évacuer tous les hôpitaux et les magasins. Effectivement, tous les blessés qui pouvaient marcher furent envoyés en Portugal et dirigés sur Lisbonne où avaient été conduits les prisonniers de guerre valides. Nous restions environ 3 ou 400 prisonniers français, dont les blessures graves demandaient encore beaucoup de soins ; on nous mit sur des charrettes et nous prîmes la direction de Rodrigo. De là on nous fit entrer en Portugal.

Nous suivions précisément la même route qu'avait suivie l'armée en 1810. Les Portugais, se rappelant ce qu'ils avaient eu à souffrir, se précipitèrent sur les charrettes qui nous transportaient et massacrèrent plusieurs de mes compagnons d'infortune. J'aurais eu probablement le même sort si je n'avais su faire mes prières. 3 ou 4 paysans s'approchèrent de moi avec une attitude d'hostilité non équivoque ; ils me demandèrent si j'étais chrétien, je leur répondis que oui ; ils me dirent de faire le signe de la croix et de réciter le *Credo*, je le fis. Alors ils eurent pitié de moi et me dirent qu'ils voyaient bien que j'étais un de ces malheureux que le grand *Ladron* (voleur) prenait par force (c'est ainsi qu'ils désignaient Napoléon.) L'un d'eux me passa un grand scapulaire au cou en me disant qu'il me préserverait de toute mauvaise rencontre. Les soldats anglais qui devaient nous escorter nous avaient abandonnés à la garde des conducteurs des charrettes. Cet acte d'une froide barbarie devait avoir pour conséquence de se débarras-

ser de nous, car ils savaient bien que la vengeance des Portugais mettrait fin à tous nos maux.

Nous nous arrêtâmes, moi et quelques vingtaines des plus souffrants, à Pinhel où nous restâmes quelques jours. Ce repos m'était bien nécessaire, car le voyage sur une mauvaise charrette, exposé aux intempéries, m'avait abîmé. Enfin nous arrivâmes à Coïmbre. On me dirigea sur Figueira, à l'embouchure du Mondego. Je fus placé à bord d'un bâtiment de transport marchand qui faisait voile pour Lisbonne. Le capitaine me laissa sur le pont sans faire grande attention à moi. En entrant dans le Tage, je fus émerveillé du spectacle qui s'offrait à ma vue : la majesté du fleuve, le riant paysage de ses rives, la vue du château de Belem, que je découvrais dans le lointain, la flotte anglaise au milieu de laquelle nous passions, tout cela était si nouveau pour moi que, malgré mon piteux état, j'en éprouvai une douce sensation. Enfin, mon bâtiment jeta l'ancre à l'Arsenal, vis-à-vis le bagne : les matelots me prirent et me déposèrent sur le quai. J'avais beau dire que j'étais officier français, personne ne m'écoutait. Mon misérable accoutrement inspirait l'horreur aux passants. Enfin, des gens de la police me prirent et me portèrent dans la prison qui était en face ; on me déposa sur un lit de camp, dans un cachot.

Il y avait à côté de moi un prisonnier portugais enchaîné, c'était probablement un assassin. Je lui demandai où j'étais ; il me répondit : « Tu le vois bien, dans la maison des galériens, où je ne resterai pas longtemps. » Effectivement, un moment après, un moine vint le confesser, et peu d'instants ensuite

un peloton de soldats s'empara de lui. J'entendis une fusillade, mon compagnon n'existait plus. Je restai comme cela pendant trois jours ; on me donnait une ration de biscuit et des fèves ; j'avais beau répéter que j'étais officier français, prisonnier de guerre, on ne m'écoutait pas. Enfin, un officier anglais qui paraissait de service de ronde entra dans ma prison. Je lui dis que c'était une infamie à son gouvernement de traiter un officier français prisonnier, comme je l'étais. Il me répondit en français : « Toi, officier, ce n'est pas possible ! » Je le lui affirmai sur mon honneur en lui disant mon nom, le numéro de mon régiment et la division à laquelle j'appartenais. Il prit ces renseignements sur son calepin et me dit : « Si c'est la vérité, tu sortiras d'ici, mais si tu mens, je te ferai mourir sous le bâton. » A ce mot de bâton, je réunis tout ce qui me restait de forces, je lançai à cet officier le biscuit qui était à côté de moi en le traitant de lâche, et je lui dis toutes les invectives qui me vinrent à la bouche. Il sortit sans me répondre.

Le lendemain, je le vis arriver avec 4 soldats anglais et un brancard ; il me dit : « Je vous demande pardon, monsieur, de vous avoir mal traité hier, mais sous votre costume je ne pouvais reconnaître un officier français. J'ai été prendre des informations au château où sont réunis tous les prisonniers, je me suis convaincu que vous m'aviez dit vrai. Vous allez rejoindre vos camarades. » Il me fit placer sur le brancard et me fit porter au château de Lisbonne où il me quitta en me renouvelant ses excuses. Plusieurs de mes camarades, qui avaient été faits prisonniers et auxquels l'officier anglais s'était adressé la veille,

vinrent m'embrasser ; ils me croyaient mort. On m'avait vu tomber sur le champ de bataille au moment où la charge de cavalerie avait rompu mon régiment ; on ne pensait pas que j'eusse dû survivre.

Je fus entouré par plus de 300 officiers prisonniers qui tous, voulaient entendre le récit de mes souffrances. L'un d'eux, officier du train d'artillerie, s'approcha, et me dit à l'oreille : « J'ai été pris par capitulation, au Retiro, à Madrid. J'ai pu conserver quelques pièces d'or, elles sont à votre service. Votre frère a été mon capitaine dans la Garde impériale, je serais bien heureux de pouvoir vous rendre un petit service, il a été bien bon pour moi. » Je le priai de m'acheter une chemise et des vêtements. C'était très facile, car la porte du château était assaillie par des juifs qui ne demandaient pas mieux que de vendre. Un moment après, ce généreux officier revint avec un paquet de hardes. Je lui dis qu'avant de les mettre, j'aurais bien besoin de me nettoyer. Il me fit porter auprès de la citerne. Je quittai mes haillons, on me lava tout le corps, on me mit des bandes neuves sur mes blessures, on me coupa les cheveux, enfin l'on me passa une chemise blanche et l'on m'habilla complètement. Jamais je n'ai éprouvé un bonheur plus grand. Il y avait plus de quatre mois que j'étais sans chemise ; je me voyais avec une bonne redingote, habillé comme tout le monde ; il me semblait que mes souffrances n'étaient plus qu'un songe.

Je pus enfin savoir ce qui se passait en Espagne et en France. Quoique les journaux portugais et anglais, que nous pouvions seuls nous procurer, fussent écrits avec beaucoup de partialité, j'appris que le maréchal

Soult, après avoir évacué l'Andalousie, s'était réuni à l'armée de Portugal dont il avait pris le commandement et avait marché sur Salamanque. C'est ce mouvement qui avait causé la prompte évacuation des Anglais. Wellington, ayant concentré toute son armée, se retirait devant le maréchal Soult ; il fut prendre position sur la Tormes non loin d'Alba, lieu que je connaissais parfaitement. Le maréchal Soult se contenta de quelques escarmouches d'avant-garde, mais il ne voulut pas livrer une bataille générale, car en cas de revers sa retraite eût été impossible, l'Espagne entière étant en armes contre nous. Il se retira sur Valladolid. Les journaux nous apprirent aussi l'entrée de Napoléon à Moscou, après les sanglantes batailles de Smolensk et de la Moskowa.

Je restai encore trois semaines au château de Lisbonne. Ma blessure du bras se guérit complètement, celle de la hanche allait beaucoup mieux. Je pus commencer à marcher avec des crosses. Chaque jour, des convois de prisonniers partaient pour l'Angleterre, portés par les bâtiments de commerce anglais qui allaient chercher des vivres pour l'armée. Le tour des officiers blessés arriva enfin. Nous fûmes placés 9 à bord d'un brick. Nous mîmes à la voile dans les derniers jours de décembre 1812 ; nous marchions en convoi, escortés par une frégate.

A la hauteur du cap Saint-Vincent, nous fûmes assaillis par une tempête affreuse, tous les bâtiments furent dispersés. Pendant deux jours et deux nuits nous fûmes à chaque instant au moment de périr. La tempête s'apaisa enfin ; notre navire se trouva seul.

Notre capitaine continua sa route pour Portsmouth. Arrivés à la hauteur de l'île de Ré, que nous pouvions distinguer à l'œil nu, il se passa d'étranges choses à notre bord. Tous les hommes de l'équipage montèrent les uns après les autres au haut du grand mât ; la lunette braquée sur la pleine mer, ils paraissaient distinguer quelque chose que nous ne pouvions voir. Le capitaine monta à son tour, il redescendit un moment après, pâle, la figure renversée, et nous dit : « Messieurs, il n'y a qu'un moment vous étiez mes prisonniers, maintenant je vais être le vôtre. J'espère que vous témoignerez des égards que j'ai eus pour vous et que vous me protégerez. » Nous crûmes qu'il se moquait de nous, mais il nous fit apercevoir à l'horizon un petit point noir. « Regardez, nous dit-il, voilà un corsaire américain ; il était depuis longtemps bloqué à Rochefort par notre flotte, que la tempête a forcée de s'éloigner. Le corsaire en a profité pour sortir, il m'a aperçu et me donne la chasse. » Ces paroles nous comblèrent de joie ; dans notre transport, nous embrassâmes le capitaine et lui promîmes tout ce qu'il voulut. Il eut beau faire force de voiles, le corsaire l'eut bientôt rejoint. Quand il fut à portée de canon, il hissa le pavillon américain et nous envoya un boulet ; notre capitaine amena immédiatement son pavillon. L'américain s'approcha bord à bord, mit une chaloupe à la mer. Un officier et 10 ou 12 hommes vinrent nous visiter. Nous les appelions nos libérateurs, ils nous regardaient avec indifférence sans nous répondre. L'officier américain, après avoir visité tout le bâtiment et les papiers du capitaine, nous quitta sans nous dire un mot et retourna à

son bord. Bientôt après, le corsaire s'éloigna malgré toutes nos supplications. Les États-Unis étaient alliés de la France et en guerre avec l'Angleterre, nous devions donc espérer que leurs marins nous délivreraient ; dans quelques heures ils pouvaient nous jeter à terre. Nous demandâmes à notre capitaine l'explication de l'étrange conduite du corsaire. Il nous dit qu'après s'être assuré que le bâtiment ne portait rien qui valût la peine d'être capturé, l'Américain n'avait pas voulu, en nous délivrant et en faisant l'équipage anglais prisonnier, s'exposer, pour nous déposer en France, à être de nouveau bloqué par la croisière, et, qu'en nous gardant à son bord, il aurait été obligé de nous nourrir en pure perte pour lui. Cette explication était désespérante. Elle nous prouvait que le corsaire tenait beaucoup plus à faire des prises fructueuses pour son armateur qu'à délivrer des prisonniers français. Il est cruel de voir la liberté d'aussi près et de ne pas la saisir ; j'ai éprouvé dans ce moment une des peines les plus cuisantes de ma vie.

Huit jours après, nous arrivâmes à Portsmouth. Il me restait encore un peu d'argent de celui que m'avait prêté l'officier du train à Lisbonne ; je pus me rendre en diligence à Brigsnorth, petite ville de la principauté de Galles, qui m'avait été fixée pour résidence. J'y trouvai 7 à 800 prisonniers français. Il s'en trouvait parmi eux qui étaient en Angleterre depuis huit et neuf ans, ils n'avaient pas plus d'espoir de rentrer en France que le premier jour. J'aurais eu mauvaise grâce à me plaindre de mon sort devant eux, aussi je me résignai.

Je pus enfin écrire à ma famille et demander de l'argent dont j'avais le plus grand besoin. En Angleterre, tous les officiers prisonniers sur parole étaient envoyés dans des cantonnements ; ils recevaient sans distinction de grade, le sous-lieutenant comme le général, 1 fr. 50 par jour. Cette modique somme était à peine suffisante pour ne pas mourir de faim dans un pays où tout est très cher, car il fallait avec cela se loger, se vêtir et se nourrir. Nous devions répondre à l'appel tous les jours à midi. Le soir, à sept heures, une cloche sonnait ; alors tous les prisonniers devaient être rentrés dans leurs logements ; les habitants avaient le droit d'arrêter ceux qui se trouvaient dans les rues après la cloche. Le prisonnier était obligé de payer une guinée d'amende à l'habitant qui l'avait arrêté ; aussi nous traquait-on comme d'excellent gibier. Tous les prisonniers non officiers étaient entassés sur des pontons, séjour affreux que je ne chercherai pas à dépeindre ici.

Nous étions en janvier 1813. Les journaux anglais étaient pleins des désastres de la campagne de Russie ; nos hôtes se donnaient le malin plaisir de nous les expliquer et d'augmenter encore les pertes énormes de notre armée. J'appris en même temps ce qui se passait en Espagne. Le maréchal Soult venait d'être rappelé par l'Empereur pour exercer un commandement en Allemagne. L'armée anglaise s'était avancée de nouveau en Espagne, Wellington menaçait à la fois Madrid et Burgos. Ces tristes nouvelles nous affectèrent profondément ; nous étions hors d'état de défendre la patrie, mais l'espoir des succès de nos frères d'armes nous donnait le courage de supporter

notre sort. Nous n'avions rien perdu de notre fierté, mais maintenant, à nos yeux, Napoléon n'était plus invincible : la retraite de Moscou faisait pâlir son étoile. Pour nous, malheureux prisonniers, pour qui la gloire de nos armes était l'unique consolation, nous ne pouvions même plus dire à nos arrogants ennemis que, si la fortune nous avait trahis, nos frères d'armes du moins nous vengeraient.

Je voulus employer mon temps le plus avantageusement possible ; je me mis à apprendre l'anglais. Je pris pour maître un prisonnier auquel je promis un salaire lorsque j'aurais reçu de l'argent. Mon beau-frère [1] ne me fit point attendre longtemps une réponse. Comme sa lettre me fit du bien ! Il y avait plus de six mois que je n'avais reçu de nouvelles de ma famille ! Cette lettre me marquait qu'après la bataille des Arapiles, on m'avait cru mort ; mon cheval et mes effets avaient été vendus à l'encan et le produit envoyé à Carcassonne. Mes sœurs désolées avaient pris mon deuil ; ma lettre leur avait fait un plaisir inouï, car toujours nous avons été très unis. Mon beau-frère ajoutait qu'il m'envoyait 4.000 francs ; il les avait fait déposer à Paris chez le banquier Perregaux, qui était le seul autorisé à correspondre avec un banquier de Londres du nom de Coutz, pour tout ce qui était relatif aux intérêts des prisonniers de guerre des deux nations. Quelque temps après, je fus appelé par le commissaire anglais, chef de notre établissement, qui me remit mes 4.000 francs, mais en papier. C'était, à ce moment, 25 p. 100 de perte,

[1] M. Laperrine.

c'est-à-dire que dans les magasins, lorsque l'on achetait, on payait un quart en sus en papier. Je réclamai au commissaire la différence de valeur, il me répondit fort insolemment que le papier anglais valait autant que l'argent de France et que, si je me permettais d'attaquer encore le crédit de la banque, il me ferait conduire aux pontons; il fallut bien me résigner.

Je me hâtai d'envoyer à l'officier du train qui m'avait prêté de l'argent à Lisbonne la somme que je lui devais; il était dans un cantonnement voisin. Je donnai quelque argent à plusieurs de mes camarades les plus malheureux et je me logeai un peu mieux. Je pris avec moi un de mes camarades, M. Déchevrières, adjudant-major au 59e, qui avait été fait prisonnier après moi. Je me fis faire mon ordinaire par la servante de la maison. Je vivais très modestement, mais bien heureux en comparaison de mes compagnons d'infortune. J'ai indiqué la misérable solde que le gouvernement anglais donnait à tous les officiers prisonniers. Ceux qui ne recevaient rien de chez eux étaient obligés de se réunir par 10 et 12, ils achetaient de la tête de bœuf pour faire la soupe et des pommes de terre; ils vivaient avec cela; en comparaison je devais donc me trouver très heureux. Je commençais à marcher avec un bâton, bientôt je pus sortir pour prendre l'air.

Une de mes cousines, Mme la comtesse de Béon, avait connu assez intimement pendant l'émigration miss Vernon, dame d'honneur de la reine d'Angleterre; elle lui écrivit pour me recommander. Cette dame me recommanda à son tour à lord Malville,

l'un de ses parents, dont le château était près de Brigsnorth. Il vint me voir et obtint la permission de m'amener quelquefois à dîner chez lui. Il y avait très longtemps que je ne m'étais assis à une table bien servie, ma contenance fut un peu gauche. Ce lord était poli; mais, comme tous les Anglais, ennemi mortel de la France. J'étais humilié de ses prévenances qui sentaient la protection. Je revins cependant une seconde fois chez lui. Il y avait ce jour-là nombreuse compagnie; plusieurs officiers anglais s'y trouvaient. Sans égards pour ma position, et avec une certaine affectation, ils se mirent à déblatérer en français contre l'Empereur et l'armée. Je me levai de table, indigné, et demandai à lord Malville la permission de me retirer; il s'efforça de me retenir en blâmant ses compatriotes, mais je persistai. Je n'acceptai plus d'invitation chez lui.

Lorsqu'il y avait quelques bonnes nouvelles pour nous, les Anglais nous les cachaient avec soin et ne nous permettaient point de lire les journaux; c'est ainsi que nous ignorâmes les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Dresde. Mais après la funeste bataille de Leipzig, ils firent imprimer des bulletins en français qu'ils nous délivrèrent à profusion. Nous ne pouvions plus sortir dans les rues sans être insultés par tous les passants. Un jour, des gens du peuple firent un mannequin qu'ils habillèrent en uniforme de l'Empereur, ils le placèrent sur un âne et le promenèrent dans les rues en l'invectivant. Ils s'arrêtèrent sous les fenêtres du général Veiland qui avait été pris à Badajoz, dont il était gouverneur. Ils dressèrent une potence, pendirent le manne-

quin à la hauteur des croisées et le brûlèrent ensuite.

Nous fûmes plus d'une fois au moment de nous révolter, nous pûmes même écrire à des cantonnements voisins pour tâcher de nous entendre. Nous étions près de 5.000 officiers prisonniers, près de 60.000 hommes étaient sur les pontons. Notre projet était de désarmer nos gardiens simultanément, de nous réunir sur un point donné et de marcher ensemble sur Plymouth, où était le plus grand nombre de pontons. Nous nous serions emparés de l'arsenal et nous aurions ensuite délivré nos soldats. De là, nous aurions marché sur Portsmouth pour délivrer d'autres prisonniers. Nous aurions eu ainsi une armée française sur le sol de l'Angleterre. Ce projet téméraire était d'une difficile exécution; nos gardiens en eurent quelques soupçons. Les généraux furent séparés de nous et les cantonnements les plus nombreux furent dédoublés. Nous étions 1.500 à Brigsnorth, la moitié fut envoyée à Aswestriz (*sic*). Je fus du nombre. Notre séparation fut pénible, surtout pour moi qui dus quitter mon camarade Déchevrières.

Nous étions alors au mois de novembre 1813. J'étais à peu près guéri de ma blessure. Je m'établis de mon mieux dans ma nouvelle résidence et continuai à y apprendre l'anglais. Je fis venir de nouveau de l'argent, car j'avais dû partager celui que j'avais reçu. Ce fut de ce cantonnement que se sauvèrent trois frères, corsaires célèbres de Saint-Malo. Ils gagnèrent la côte à travers mille dangers; ils ne marchaient que la nuit; le jour, ils devaient se cacher et éviter avec soin toute communication avec les habi-

tants qui les auraient arrêtés. Arrivés à la côte, ils aperçurent un bâtiment marchand qui jetait l'ancre et remarquèrent que presque tout l'équipage était venu à terre dans une chaloupe; ils résolurent de tenter le coup le plus hardi qui ait jamais été fait. A la nuit, ils se dépouillèrent de leurs vêtements, se jetèrent à la mer, le poignard entre les dents, gagnèrent le brick à la nage, montèrent l'échelle en silence. Un matelot dormait sur le pont, il fut poignardé; ils descendirent dans la cabine où ils trouvèrent le second, qui eut le même sort. Ils épargnèrent un jeune mousse qui leur indiqua les malles du capitaine, ils se vêtirent; puis, armés d'une scie, ils coupèrent le câble, hissèrent une voile. Le vent était bon, ils gagnèrent le large. Tout cela se passait à une portée de canon d'un bâtiment de guerre anglais. Ces corsaires se dirigèrent sur Morlaix où ils eurent le bonheur de conduire leur prise. Le bâtiment, qui venait de l'Inde, était richement chargé. Ils avaient jeté à la mer les deux matelots, la marée porta leurs corps sur le rivage. Le lendemain, quand le capitaine anglais voulut revenir à son bord, quel ne fut pas son étonnement de ne plus retrouver son navire ! Les cadavres de ses deux matelots qu'il aperçut flottant, lui firent comprendre ce qui était arrivé. Le brick de guerre se mit à la poursuite des corsaires, mais il ne put les joindre. Nous apprîmes tous ces détails par les journaux anglais qui, malgré leur fureur, ne pouvaient s'empêcher d'admirer l'action des trois marins français. Je réunis quelques-uns de mes camarades et nous bûmes de grand cœur à leur santé.

Les événements politiques et militaires marchaient

à grands pas. Les journaux nous apprirent l'épouvantable défaite de Vittoria, où le Roi Joseph et le maréchal Jourdan se laissèrent battre complètement par Wellington. Les bulletins anglais renchérissaient encore sur nos désastres. Je savais que mon régiment était à cette affaire. J'y prenais un double intérêt par l'amitié qui m'unissait à mes camarades. Nous apprîmes avec plaisir que l'Empereur avait envoyé de nouveau le maréchal Soult en Espagne, et que celui-ci avait rallié les débris de l'armée près de Tolosa; nous espérions que sous son commandement, elle défendrait le sol de la patrie menacée.

La nouvelle du passage du Rhin par les armées coalisées nous glaça d'effroi. C'était désormais chez nous que la guerre exercerait ses ravages, mais, pleins de confiance dans le génie de Napoléon, nous espérions encore qu'en s'appuyant sur nos places fortes, il pourrait faire tête à l'ennemi. La Providence en avait autrement décidé. Dès le mois de mars 1814, nous pûmes juger qu'une grande catastrophe était inévitable. Je reçus vers cette époque une lettre de miss Vernon. Elle me disait que si je voulais me réunir aux bons Français qui appelaient de tous leurs vœux le retour des Bourbons, elle m'enverrait un passeport pour rejoindre Louis XVIII à Hartwell, et, qu'étant un des premiers à le reconnaître pour mon Roi légitime, je pourrais en tirer un grand avantage. Je lui répondis que j'avais été fait prisonnier sous le drapeau tricolore, que j'étais encore au service de l'Empereur et que je ne voulais pas, pour le moment, changer de bannière. J'ajoutai que j'aimais mieux rester prisonnier. Miss Vernon ne m'écrivit plus.

Cependant les événements se déroulaient en France. Les Anglais, après s'être emparés de Saint-Sébastien et de Pampelune, avaient franchi la Bidassoa, passé l'Adour en aval de Bayonne, en présence du maréchal Soult qui n'avait pas cherché à disputer le passage. Le général Hill s'était emparé de Bordeaux, où le duc d'Angoulême avait fait une entrée triomphale. Après la bataille d'Orthez, Wellington marchait sur Toulouse. Le maréchal Suchet avait évacué successivement le royaume de Valence et la Catalogne; il était venu prendre position à Perpignan. Après la mémorable campagne de France, les alliés étaient entrés à Paris; Napoléon avait abdiqué à Fontainebleau; les Autrichiens occupaient Lyon que le maréchal Augereau avait été obligé d'évacuer. Tout était perdu pour Napoléon. Un gouvernement provisoire venait d'être établi à Paris, en attendant le retour de Louis XVIII qui avait été reconnu Roi de France par tous les souverains de l'Europe. Nous, prisonniers de guerre, n'avions qu'à accepter le nouveau gouvernement de notre pays. Louis XVIII devenait notre légitime souverain par l'acte d'abdication de l'Empereur.

Miss Vernon m'écrivit de nouveau. Elle me disait : « J'espère que maintenant tous vos scrupules sont levés, je vous envoie un passeport pour Londres; venez me voir, je serais enchantée de vous connaître. » C'était une grande faveur, car il était expressément défendu aux prisonniers rentrant en France de passer par Londres. J'acceptai cette offre bienveillante. Ma première visite, en arrivant, fut pour miss Vernon. Elle était logée au palais de Saint-James, qu'occupait

la Reine d'Angleterre. Elle me dit qu'elle voulait que je logeasse chez elle et qu'elle m'avait fait préparer un appartement. Ce fut une bien grande métamorphose pour moi. J'étais naguère un malheureux prisonnier, en butte aux grossièretés d'un misérable commissaire anglais, insulté par une populace brutale, et maintenant j'étais un gentleman, logé dans le palais des Rois d'Angleterre.

Miss Vernon fut très bonne pour moi. Elle mit à ma disposition sa voiture aux armes de la Reine, me donna son valet de chambre qu'elle chargea de me faire visiter Londres. Elle me remit aussi une médaille en ivoire, au moyen de laquelle je pus pénétrer partout, même dans la Tour, où je vis un des plus beaux arsenaux qui existent. Mon cœur se serra lorsque, en visitant Westminster, je vis, appendus à la voûte, plusieurs drapeaux français. Je reconnus l'aigle du 39e, prise à la retraite de Portugal et celle du 101e prise à la bataille des Arapiles. Je ne restai que quinze jours à Londres, malgré toutes les instances de miss Vernon. Je n'oublierai jamais toutes les bontés dont elle me combla. Rien ne pouvait égaler pour moi le bonheur de revoir la France. Je m'embarquai à Douvres dans les premiers jours du mois de mai et bientôt je débarquai à Calais.

CHAPITRE IV

LA CAMPAGNE DE LA DRÔME PENDANT LES CENT JOURS (1815).

Retour en France. — Nommé chef de bataillon, je suis désigné comme aide de camp du général Pouget à Carcassonne. — Duel avec un officier autrichien. — Débarquement de Napoléon en France. — Le duc d'Angoulême dans le Midi. — Il m'attache à son état-major. — Lutte contre le général Debelle à Montélimar, au pont de la Drôme, à Valence. — Je suis nommé lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis. — Arrivée des troupes impérialistes du général Grouchy. — Le duc d'Angoulême est contraint de capituler et s'embarque à Cette. — Je me retire à Carcassonne. — Raisons que j'avais de rester fidèle au Roi. — Je m'échappe de cette ville. — Périlleuse évasion à travers les Pyrénées. — Je retrouve le duc d'Angoulême à Barcelone. — Beau rôle joué par ce prince vis-à-vis du général espagnol Castaños. — Ma mission à Bellegarde. — Le duc d'Angoulême me nomme colonel et son aide de camp. — Le retour des Bourbons. — Le régiment d'Angoulême.

En touchant le sol de la Patrie, je me jetai à terre et l'embrassai. Jamais je n'ai senti une émotion si profonde. Il faut avoir été prisonnier longtemps hors de son pays pour comprendre tout le bonheur que l'on éprouve à le revoir. Je fus loger à Calais à l'hôtel Dessin dont la réputation était européenne. Le lendemain je partis pour Paris. Je ne l'avais pas revu depuis ma sortie de Fontainebleau. Je fus loger chez

mon frère[1] qui occupait un appartement rue Coq-Héron, chez Mme Pons[2], ma tante. Il était sorti quand j'arrivai ; j'entrai dans sa chambre et ne fus pas peu surpris d'y trouver des robes, des schalls et tout ce qui constitue une corbeille. J'étais à examiner ces objets lorsqu'il rentra. Nous nous jetâmes avec effusion dans les bras l'un de l'autre. Je lui demandai l'explication de tout ce que je voyais, il m'annonça alors son mariage. Il devait épouser dans quelques jours une veuve Mme de Walkiers, née de Boullongne[3]. Le soir, il me mena chez elle. Le mariage se fit le 12 mai. Je fus témoin. Je partis quelques jours après pour Sarrelouis, où mon régiment venait d'être réorganisé sous le no 55. J'eus un grand bonheur à revoir mes camarades, mais il en manquait hélas beaucoup qui avaient été tués.

Je n'étais plus à la hauteur de tous les officiers de mon temps. Ils avaient obtenu la plupart un avancement que je n'avais pu partager. Pendant plusieurs années, l'Empereur avait complètement négligé l'armée d'Espagne. Sa politique lui faisait prodiguer les récompenses à tous ceux qui combattaient près de lui ; les armées éloignées étaient oubliées. Mes dix-huit mois de captivité m'avaient encore fort retardé. Il ne pouvait me convenir de rester capitaine au 55e. Je pris un congé et revins à Paris, où je fus nommé

[1] Amand d'Hautpoul.

[2] Née de Foucaud, veuve en premières noces du comte d'Aure, remariée à M. Pons de Verdun.

[3] Julie-Louise-Pierrette-Joséphine de Boullongne, fille de Jean-Baptiste Tavernier de Boullongne de Magnanville et de Louise-Jeanne-Joséphine de Walckiers. Elle était veuve en premières noces de Godefroy-Joseph-Ghislain de Walckiers Gamarage.

immédiatement chef de bataillon et chevalier de la Légion d'honneur.

Je désirais vivement revoir le Languedoc ; je me fis donc attacher comme aide de camp auprès du général Pouget qui commandait à Carcassonne. Mon frère venait d'être nommé commandant de l'artillerie des gardes du corps de la compagnie Wagram, je le laissai heureux de sa nouvelle position.

Je pris la route de Lyon. Je montai en voiture en partant de cette ville avec un officier de dragons qui rejoignait son régiment à Montauban et un officier autrichien, français d'origine, qui allait voir des parents à Pau. A peine étions-nous en route, qu'une conversation fort animée s'établit entre ces deux messieurs. La politique du jour en étant le sujet, j'y restai étranger. Bientôt ils en vinrent aux mots injurieux, car l'officier autrichien s'exprimait en termes si peu mesurés sur l'armée impériale qu'il était impossible de ne pas lui répondre. Ils convinrent qu'ils se mesureraient en arrivant à Toulouse où ils devaient passer l'un et l'autre quelques jours. La conversation en resta là. Le lendemain, l'officier autrichien en voyant passer un régiment sur la route, recommença ses invectives, disant qu'il n'était pas étonnant que d'aussi misérables troupes eussent été battues. Je relevai ce propos. Mon interlocuteur s'emporta et finit par dire qu'il n'y avait que des brigands pour avoir pu servir Napoléon. Je ne fus plus maître de moi et lui donnai un soufflet. Je lui dis que nous n'attendrions pas jusqu'à Toulouse pour nous battre et que nous nous verrions à Montpellier où nous allions arriver. Dès que nous fûmes descendus de

voiture, je demandai donc à l'officier autrichien quelles étaient les armes qu'il choisissait. Il me répondit : « Le pistolet ». Nous n'en avions ni l'un ni l'autre. Je fus chez un fourbisseur qui m'en fournit. Un de nos compagnons de voyage nous servit de témoin avec l'officier de dragons. Nous nous rendîmes au-dessus du Pérou près de l'aqueduc. Nous nous plaçâmes à quinze pas. Mon adversaire tira le premier, sa balle traversa mon bonnet de police ; je tirai ensuite et le manquai. Je lui dis alors qu'ayant accepté les armes de son choix, il était juste que maintenant nous nous battissions à l'épée. Il en portait une comme moi ; nous mîmes habit bas. Je blessai mon adversaire à l'épaule ; mais il était brave, il voulut continuer ; je lui donnai un second coup d'épée dans les côtes. Le combat cessa. Nous regagnâmes notre hôtel où l'officier autrichien se fit panser. La voiture partait dans deux heures ; il voulut continuer sa route quoiqu'il souffrît beaucoup. Je le quittai à Carcassonne ; nous nous serrâmes cordialement la main avant de nous séparer.

J'éprouvai un grand bonheur à revoir mes sœurs, mon beau-frère Laperrine, et ses enfants que je ne connaissais pas. Pendant plusieurs jours, je dus leur raconter tout ce qui m'était arrivé. A leur tour, mes sœurs me dirent tout leur chagrin à la nouvelle de ma mort, et leur joie lorsque ma lettre d'Angleterre leur était parvenue. Je retrouvai d'anciens camarades de collège, plusieurs firent même quelques lieues pour venir me voir.

Le service que j'avais à faire auprès du général Pouget était peu important ; ce genre de vie ne con-

venait point à mon caractère, je ne tardai pas à désirer changer de position. Ce fut à cette époque (novembre 1814) que je vis pour la première fois, à titre de parent, ma cousine Mlle Tournier de Monèstrol[1] qui devait devenir dix-huit mois plus tard ma femme. Son père M. Tournier était mort depuis 1807; il avait été député de l'Aude à la Convention où il avait eu le courage de protester en face de Robespierre contre le droit que s'arrogeait l'Assemblée de juger le Roi. Il fut mis en prison et aurait été indubitablement guillotiné si son ami Ramel, député comme lui et ministre des Finances, n'avait obtenu un sursis qui le sauva. Il ne recouvra sa liberté qu'au 9 thermidor et revint habiter sa terre de Saint-Papoul, près de Castelnaudary. Il avait épousé Mlle de Monestrol, dont la mère était une d'Hautpoul. Nous étions donc cousins éloignés.

Sur ces entrefaites, quoique le général Pouget fut très bon pour moi, ma position d'aide de camp ne pouvant me convenir, je lui demandai l'autorisation de me rendre à Paris, avec l'intention de changer de fonctions.

Nous étions alors au mois de décembre. On me proposa un emploi de mon grade dans les grenadiers royaux qui avaient été organisés à Nancy avec les débris de la Garde impériale. Cette position m'aurait fort convenu, mais elle m'aurait fixé bien loin du Languedoc ; j'aimais mieux un emploi à Paris, qui en

[1] Catherine-Fanny Tournier de Monestrol, fille de Laurent-Germain Tournier, député aux Etats généraux et de Françoise de Monestrol, laquelle était fille elle-même de messire Jean-François Durand de Nougarède de Monestrol, mousquetaire de la garde du Roi et capitaine de cavalerie, et de Jeanne-Marie d'Hautpoul-Seyre.

me laissant plus de liberté m'aurait permis de revenir plus facilement dans le Midi.

J'étais donc toujours à Paris, incertain si j'entrerais dans la Maison du Roi où à l'état-major du ministre de la Guerre, lorsqu'on apprit dans les premiers jours de mars 1815, le débarquement de Napoléon à Cannes. Le ministre [1] prit aussitôt des dispositions pour arrêter la marche de l'Empereur. Le duc d'Angoulême fut nommé commandant en chef des troupes stationnées dans les 7e, 8e, 9e, et 10e divisions militaires. Je partis alors immédiatement pour rejoindre dans le Midi le général Pouget dont j'étais encore aide de camp et qui pouvait être appelé à un commandement. Arrivé à Carcassonne, je reçus l'ordre de me rendre au quartier général du duc d'Angoulême, à Nîmes, pour lui demander ses instructions de la part de mon général. Je partis à franc étrier ; je rejoignis le Prince à Avignon le 9 mars, lorsqu'il revenait de Marseille. Je ne l'avais jamais vu ; il me reçut avec bienveillance et me dit de voir son chef d'état-major le général Daultanne, qui me donnerait des ordres. Nous revînmes à Nîmes, où le Prince devait organiser les volontaires royaux qui s'y réunissaient de toute part. Comme je ne recevàis point d'instructions, je me présentai de nouveau au Prince. Il me demanda mon nom ; quand il sut que j'étais le frère de l'ancien premier page [2] du comte d'Artois son père, il me dit

[1] Le général Clarke, duc de Feltre, qui venait de remplacer le maréchal Soult au ministère de la Guerre.

[2] Marie-Henri-Antoine d'Hautpoul, né au château d'Hautpoul-Félines, le 20 septembre 1772, fut premier page du comte d'Artois 1786 ; nommé officier de cavalerie, il se disposait à émigrer lorsqu'il mourut à Meudon le 28 janvier 1791. Il était le frère aîné des généraux Amand et Alphonse d'Hautpoul.

qu'il l'avait eu pour compagnon d'enfance et qu'il l'aimait beaucoup. Il me proposa de rester à son état-major, j'acceptai avec empressement. En ma qualité d'officier d'infanterie, je fus chargé de donner une organisation régulière aux volontaires royaux. J'en formai promptement 4 bataillons, qui, au bout de quelques jours, furent passés en revue par le Prince ; il fut si content du résultat que j'avais obtenu, qu'il me donna le commandement supérieur de ces quatre bataillons.

Les portes de Grenoble ayant été ouvertes à Napoléon par le colonel Labédoyère, il s'y était renforcé des troupes de la garnison et de tous les volontaires qui étaient venus le joindre. Il avait continué sa marche triomphale sur Lyon où il était entré sans coup férir. Le maréchal Ney, qui avait demandé avec instance à Louis XVIII d'aller le combattre, avait reçu le commandement d'une armée qui s'organisait à Dijon. Il promit au Roi en partant qu'il lui ramènerait l'Empereur, mort ou vif, dans une cage de fer. Mais à peine arrivé à son armée, le maréchal Ney eût une entrevue avec le général Bertrand, qui lui porta des ordres de Napoléon comme si celui-ci avait encore à lui en donner. Le Prince de la Moskowa était, sans contredit, l'un des hommes les plus énergiques sur le champ de bataille, mais faible en politique, il ne sut pas résister aux insinuations du général Bertrand ; il promit de recevoir l'Empereur et de le faire reconnaitre par son armée. Napoléon se présenta ; les troupes étaient en bataille, le premier régiment qu'il passa en revue cria : « Vive l'Empereur. » Le reste de la ligne entendant des cris, crut que le duc de

Berry arrivait ; elle fit entendre les cris de « Vive le Roi ». Ce qui prouve que si le maréchal Ney avait voulu, son armée aurait combattu Napoléon.

Le duc d'Angoulême apprit cette nouvelle étant encore à Nîmes ; il donna l'ordre à son aide de camp, le duc des Cars, d'aller occuper Montélimar avec la légion étrangère commandée par M. de Montferré et environ 150 volontaires royaux à cheval commandés par M. de Montcalm... Je partis avec mes quatre bataillons et une batterie d'artillerie servie par des canonniers garde-côtes. Je passai le Rhône au Pont Saint-Esprit ; j'avais pour mission de me lier avec M. des Cars à Montélimar et de communiquer aussi avec le général Pélissier qui commandait dans l'Ardèche. Le Prince était resté à Nîmes où il attendait le 10e de ligne venant de Perpignan ; ce régiment était commandé par le colonel d'Ambrugeac. Le 14e de chasseurs, aux ordres du colonel Lemoine, venant de Carcassonne, était arrivé à Nîmes.

Le Prince poussait activement l'organisation de sa petite armée. Son intention était de marcher sur Lyon, de menacer les derrières de Napoléon, qui, pris ainsi entre deux feux, aurait été dans une position très critique. La défection du maréchal Ney avait renversé ce projet, mais le duc d'Angoulême, espérant être rejoint par le général Ernouf qui devait lui amener les troupes de la Provence, n'en persistait pas moins à marcher sur Lyon. Il était probable que Paris se défendrait ; il était donc important qu'il y eût une armée royale dans le Midi pour faire diversion et servir de point de ralliement aux amis de la monarchie.

Dans la nuit du 18 mars, je reçus une ordonnance de M. des Cars, qui me priait de venir à son secours ; il était sommé par le général Debelle, qui avait pris le commandement du département de la Drôme au nom de l'Empereur, d'évacuer Montélimar. Le général marchait sur cette ville à la tête du 42e de ligne, et du régiment d'artillerie, en garnison à Valence, commandé par le colonel Noël ; il avait aussi un grand nombre de fédérés. Je fis battre la générale et me mis immédiatement en marche. J'arrivai à Montélimar vers les dix heures du matin ; je fis faire halte à ma troupe et j'entrai seul en ville. Je demandai M. des Cars ; on me dit qu'il était à la mairie, je m'y rendis. Quel fut mon étonnement de trouver en entrant un capitaine du 4e régiment d'artillerie en cocarde tricolore qui rédigeait une convention. J'interpellai M. des Cars sur ce que je voyais. Il me répondit que n'étant point assez fort pour résister au général Debelle, il rédigeait une convention par laquelle il devait évacuer Montélimar et se retirer sur la rive droite du Rhône. Je lui demandai si c'était pour être témoin d'une capitulation qu'il m'avait fait venir. Je m'approchai du capitaine d'artillerie, je lui pris son papier, je le déchirai et lui enjoignis d'avoir à quitter la ville immédiatement. « Allez, » lui dis-je, « prévenir le général Debelle que je ne l'attaquerai pas, mais que je dois occuper Montélimar et que j'y resterai ». Cet officier se retira en me disant que bientôt je changerais de langage. Je retournai à ma troupe que je fis entrer en ville ; je plaçai deux de mes bataillons en avant de Montélimar, l'un à droite et l'autre à gauche de la route ; un troisième était en réserve

en colonne serrée, soutenant deux pièces d'artillerie que je fis mettre en batterie sur le grand chemin. Mon quatrième bataillon reçut l'ordre de faire des patrouilles dans la ville et de faire rentrer chacun chez soi; les habitants nous étaient hostiles, il convenait de les empêcher d'agir. Je fis prévenir le commandant de Montferré, qui était en position sur la hauteur dominant Montélimar, que probablement nous allions être attaqués, qu'il eût à tenir ferme, que j'étais en mesure de le soutenir. Je plaçai la cavalerie de M. de Montcalm en pelotons sur la route, masquant mes pièces. Le duc des Cars était colonel; son grade lui donnait le droit de prendre le commandement, mais il n'était pas alors ce qu'il est devenu depuis. Il sortait d'un régiment des gardes anglaises, sa position ne lui donnait pas la force morale nécessaire pour le commandement, il me pria de le conserver. Je donnai pour instruction aux deux chefs de bataillon placés sur la droite et la gauche de la route, de faire coucher leurs hommes à plat ventre en cas d'attaque, afin que l'ennemi, ne voyant personne, put s'avancer avec plus de confiance par la grande route. « Une fois que la colonne de l'ennemi sera engagée, » leur dis-je, « vous ferez relever vos hommes et commencer la fusillade sur les deux flancs. » Ce que j'avais prévu arriva; j'entendis bientôt battre la charge, le général Debelle s'avançait à la tête du 42e au cri de : Vive l'Empereur. Il s'était formé en colonne serrée par divisions sur la grande route et marchait sans se donner la peine de faire éclairer ses flancs, tant il croyait être certain de nous enlever. Il ignorait que 4 bataillons venaient d'arriver et

croyait avoir affaire aux seules troupes de M. des Cars. J'avais fait charger mes pièces à mitraille. Quand je vis la tête de colonne à demi-portée, je fis retirer M. de Montcalm et tirer mes deux coups de canon ; c'était le signal convenu pour mes deux bataillons embusqués, ils commencèrent aussitôt une vive fusillade. Le 42e surpris fit immédiatement demi-tour. Je m'avançai avec mon bataillon de réserve. M. de Montferré descendit de sa position, nous poursuivîmes vivement l'ennemi pendant un quart de lieue, mais il n'était pas prudent d'aller plus loin : la plaine s'élargissait, je ne voulais pas que l'artillerie à cheval que j'avais en face de moi put se déployer ; je pris position. Le général Debelle se retira sur le pont de la Drôme. Je fis conduire les blessés du 42e à l'hôpital de Montélimar ; je prescrivis au maire de faire enlever les morts. J'étais profondément ému ; c'était contre des Français que nous nous étions battus, mon cœur saignait en voyant les résultats de la guerre civile. J'avais été un des plus dévoués serviteurs de l'Empereur. Jusqu'au dernier moment j'étais resté fidèle à sa cause, mais par son abdication de Fontainebleau, il nous avait tous déliés de notre serment. J'en avais prêté un à Louis XVIII, je ne pouvais le trahir ; l'honneur me faisait une loi de combattre mes anciens frères d'armes, je devais m'y soumettre.

J'avais envoyé immédiatement après l'affaire une estafette à M. le duc d'Angoulême ; il partit précipitamment de Nîmes et arriva à Montélimar le lendemain. Il vint au camp pour nous passer en revue, me nomma lieutenant-colonel, détacha la croix de Saint-

Louis qu'il portait et la plaça sur ma poitrine en m'embrassant. Si Montélimar avait été évacué par nous, l'effet moral eût été immense sur les populations, et cette campagne, commencée par un échec, eût manqué dès son début. Un général de l'Empire battu, un régiment de ligne obligé de se retirer devant des volontaires royaux, c'était au contraire d'un heureux augure. Le Prince le sentait ; aussi voulut-il me récompenser dignement du service que je venais de lui rendre.

Le 10e de ligne nous rejoignit le lendemain. Le duc d'Angoulême résolut d'attaquer le pont de la Drôme et de marcher sur Valence. La position du général Debelle était formidable : deux batteries défendaient le pont, ses troupes les soutenaient ayant en réserve une masse de fédérés. Le Prince me fit appeler, me dit que plein de confiance en moi, il n'hésitait point à me charger d'une mission difficile. Il s'agissait de passer la Drôme à gué en amont du pont, de marcher sur Crest, de s'en emparer, et d'arriver sur le flanc de l'ennemi en menaçant ses derrières. Je choisis 1.500 hommes des plus déterminés de mes 4 bataillons ; je me mis en marche à dix heures du soir. A la pointe du jour, je reconnus le cours de la Drôme et la ville de Crest située sur la rive droite. Elle était défendue par 3 ou 400 hommes réunis à la hâte, commandés par des officiers à demi-solde ; ils avaient placé sur le pont une pièce de canon qui enfilait la route y conduisant. Pour éviter son feu, je pris à droite, je passai la Drôme au gué, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et j'arrivai à Crest par les hauteurs qui le dominent. L'ennemi l'évacua sans oser m'at-

tendre. Après une halte d'une heure, bien nécessaire après une marche de nuit aussi pénible, je me dirigeai, ainsi qu'il était convenu, sur le pont de la Drôme; j'eus bientôt à commencer un feu de tirailleurs qui n'arrêta pas ma marche. Lorsque je fus à un quart de lieue environ de la position de l'ennemi, je fis exécuter des feux de pelotons qui, entendus du Prince, devaient lui faire connaître que je commençais une attaque sérieuse. Cette diversion força l'ennemi à affaiblir sa position. Le duc d'Angoulême, me voyant vivement engagé, ordonna au colonel d'Ambrugeac d'attaquer le pont ; il l'aborda au pas de charge à la tête de ses grenadiers, les deux batteries furent enlevées et la Drôme franchie. Nous fîmes alors notre jonction et poursuivîmes vivement l'ennemi jusqu'à Valence où nous entrâmes le soir. Le colonel Noël, commandant le régiment d'artillerie, fut blessé et fait prisonnier; 400 hommes du 42e furent pris ; l'Aigle tomba en notre pouvoir. Le Prince demanda aux prisonniers s'ils voulaient servir avec lui; plusieurs acceptèrent, d'autres aimèrent mieux se retirer chez eux, ce qui leur fut accordé.

Je reçus à Valence l'ordre de me porter sur Romans pour aller au-devant de la colonne du général Ernouf qui, parti de Marseille depuis plusieurs jours, ne devait pas tarder à nous rejoindre. Je trouvai le pont de l'Isère coupé, je dus passer dans des bateaux de pêcheurs. Je n'éprouvai point de résistance, mais les habitants de Romans me reçurent très froidement. Nous étions au 25 mars; on savait l'entrée de Napoléon à Paris, il était dès lors facile de juger du résultat de nos opérations. Mes volontaires royaux,

pleins d'enthousiasme, ne furent point ébranlés par cette nouvelle ; ils me protestèrent tous de leur fidélité. Je restai trois jours à Romans, attendant en vain l'arrivée des troupes du général Ernouf. Le 29, je reçus l'ordre de me porter sur le pont de l'Isère, situé entre Valence et Vienne, qui avait été coupé par le maréchal Augereau en 1814 lorsqu'il était poursuivi par l'armée autrichienne. J'y arrivai le 1er avril. Le duc d'Angoulême ne tarda pas à venir m'y joindre : il m'apprit que le général Ernouf, n'ayant pu passer à Grenoble, avait rétrogradé, et que désormais, il n'y avait plus à compter sur son concours. Nous fûmes avertis que des bateaux venant de Lyon, chargés de troupes, descendaient le Rhône. Nous aperçûmes bientôt une colonne, en tête de laquelle marchait le 6e régiment d'infanterie légère, qui, suivant la grande route de Lyon, vint s'arrêter en face nous de l'autre côté du pont de l'Isère. La rivière est très encaissée à cet endroit, nous étions à peine séparés par 200 pas. Ce régiment avait fait partie du 6e corps. Nous avions fait plusieurs campagnes ensemble, j'y connaissais beaucoup d'officiers ; ils me reconnurent et m'engagèrent à aller à eux, je leur répondis que j'étais à mon poste. Bientôt après, la fusillade commença. Le porte-aigle du 6e léger vint bravement le planter à la tête du pont ; aussitôt le porte-drapeau de mon premier bataillon se détacha et fut se placer en face de celui du 6e. L'ennemi avait une batterie, il nous envoya des obus ; je ne pouvais pas lui répondre car j'avais laissé mon artillerie en partant pour Romans. Le capitaine de grenadiers des volontaires royaux de Montpellier tomba frappé d'une

balle dans la poitrine, il mourut en criant : « Vive le Roi ! ». Nous nous fusillâmes toute la journée, restant toujours séparés par l'Isère. Le soir, le duc d'Angoulême reçut une estafette du général Daultanne, qui lui annonçait que le général Grouchy descendait le Rhône avec une division, se dirigeant sur Avignon, avec l'intention de nous séparer du Languedoc. Il lui apprenait aussi que le général Merle, qui commandait la citadelle du Pont-Saint-Esprit pour le Roi, venait d'arborer le drapeau tricolore ; que le général Gilly venait d'en faire autant à Nîmes. La position du Prince devenait très critique ; il partit immédiatement pour Valence en me laissant le soin de former l'arrière-garde ; je quittai ma position vers les onze heures du soir. En arrivant à Valence, je trouvai les troupes dans une grande effervescence, surtout les canonniers et le 14e régiment de chasseurs à cheval.

Le duc d'Angoulême ordonna la retraite, son intention étant d'entrer en Provence. En arrivant à La Palud, le 14e chasseurs s'insurgea complètement et prit la direction du Pont-Saint-Esprit où venait d'arriver le général Grouchy. Il était impossible au duc d'Angoulême, auquel il restait seulement de troupes fidèles, le 10e de ligne, la légion étrangère, mes 4 bataillons de volontaires royaux et les 150 chevaux de M. de Montcalm, de pouvoir conserver sa position. Un conseil de guerre fut tenu. Le colonel d'Ambrugeac, M. de Montferré et moi fûmes d'avis que le duc d'Angoulême devait se retirer sur Marseille, où il lui serait facile de s'embarquer, la population lui étant presque toute favorable ; je me faisais fort avec mes

volontaires royaux de couvrir sa retraite. Ce moyen de salut était certain pour le Prince, il ne voulut point l'accepter; je me rappellerai toujours ses paroles : « Je ne pourrais supporter l'idée de fuir quand de braves gens se sacrifieraient pour moi; puisque je ne puis plus rien pour le service du Roi, je veux, par une capitulation honorable, assurer le sort de vous tous. Je ne demanderai à m'embarquer qu'après que je serai certain que la capitulation sera acceptée. » Nous fîmes tous nos efforts pour le dissuader de ce projet, je fus même jusqu'à prononcer le nom du duc d'Enghien ; le Prince fut inébranlable dans sa résolution, il envoya un de ses aides de camp en parlementaire. Le général Piré, envoyé par le général Grouchy, vint à La Palud traiter de la capitulation. Il fut convenu que le duc d'Angoulême, avec 12 officiers qu'il désignerait, irait s'embarquer à Cette; que les volontaires royaux, après avoir déposé les armes seraient licenciés, et pourraient se retirer chez eux sans être inquiétés ; que les hommes de la légion étrangère iraient rejoindre leur dépôt au Saint-Esprit, et que le 10e de ligne rentrerait à sa garnison à Perpignan. Le Prince signa cette capitulation ainsi que le général Piré. Ce fut un moment très pénible pour nous tous que celui où nous déposâmes les armes; je connaissais l'esprit d'exaltation des troupes et de leurs chefs, je craignais que cette capitulation ne fut pas loyalement exécutée. Le 7 avril tout était fini. Le Prince monta en voiture avec ses officiers pour se rendre à Cette. Ses adieux furent touchants, il m'embrassa avec effusion, en me disant qu'il n'oublierait jamais les preuves de dévouement que je lui avais

données. Il devait passer au Saint-Esprit ; au moment où il changeait de chevaux, sa voiture fut assaillie par des soldats moitié ivres et par la populace, il faillit être massacré. Le général Grouchy intervint, et le fit conduire dans une auberge où il le fit garder par deux compagnies de grenadiers. Lorsque la nuit fut venue, le duc d'Angoulême demanda à continuer sa route, en invoquant la capitulation qu'il avait librement acceptée. Le général Grouchy lui répondit que le général Piré avait outrepassé ses pouvoirs et qu'on devait attendre les ordres de l'Empereur. Après m'être assuré que les volontaires royaux que je commandais avaient reçu à La Palud les sauf-conduits nécessaires pour retourner chez eux, je partis à cheval avec mon domestique pour rentrer chez moi à Carcassonne ; j'étais porteur d'une autorisation signée du général Piré. En arrivant au Pont-Saint-Esprit, je fus profondément affecté d'apprendre que le duc d'Angoulême y était retenu prisonnier; peu d'instants après, je fus aussi mis en état d'arrestation dans l'hôtel même où j'étais descendu. Je restai dans cette situation pendant six jours ; au bout de ce temps, une estafette arriva de Paris avec un ordre de l'Empereur de faire exécuter la capitulation. Le duc d'Angoulême partit pour Cette où il s'embarqua, et fut rejoindre le Roi à Gand.

Le général Grouchy était parti pour Paris et avait remis le commandement au général Corbineau. Celui-ci me fit appeler et me dit : « Maintenant que tout est fini pour les Bourbons, j'espère que vous allez revenir avec nous ; l'Empereur aime toute votre famille, il apprécie vos services, il vous donnera le

commandement d'un régiment. » Je le remerciai de son intérêt et lui dis que je voulais me retirer chez moi, que je verrais ensuite ce que j'aurais à faire. Il eut beau insister, ma résolution était prise. Le général de gendarmerie Radet, qui était grand prévôt, me donna un sauf-conduit; je partis à cheval et en uniforme pour me rendre à Carcassonne. Je rencontrai sur la route, en approchant de Nîmes, des groupes de paysans armés de fusils, qui faisaient la chasse aux volontaires royaux revenant de la Drôme: ils les fusillaient impitoyablement. Je fus plusieurs fois arrêté par eux, mais comme j'étais en uniforme, porteur d'une feuille de route que la plupart ne savaient pas lire, ils crurent que j'étais un officier de l'armée impériale et me laissèrent passer. Je dus plusieurs fois mon salut à beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit. Arrivé à Pézenas, je rencontrai mon beau-frère et ma sœur aînée[1] qui étaient venus au-devant de moi en chaise de poste. Nous dînions ensemble à la table d'hôte, lorsque des gendarmes entrèrent. Le maréchal des logis me regardait beaucoup, il me demanda : « Ne vous nommez-vous pas le colonel d'Hautpoul ? » je lui répondit que oui ; alors il me dit de le suivre, que j'étais arrêté. Je lui dis qu'il se trompait; ma sœur se trouva mal; je tirai de ma poche le sauf-conduit du général Radet. Après l'avoir bien examiné, le maréchal des logis me dit qu'il allait le porter à son lieutenant; il revint un moment après en me disant que je pouvais continuer ma route. Je

[1] Pauline-Joséphine-Henriette d'Hautpoul-Félines, née au château de Lasbordes, le 4 juin 1783, mariée à Carcassonne, le 15 novembre 1802 avec M. Charles-Guillaume-Dominique Laperrine.

voulus savoir pourquoi j'avais été l'objet de cette recherche, il me dit que mon signalement avait été envoyé, lorsque le duc d'Angoulême avait été arrêté au Saint-Esprit, comme étant l'un de ses principaux officiers. Je laissai mes chevaux à mon domestique et montai dans la voiture de mon beau-frère. Nous partîmes le soir même pour Carcassonne où nous arrivâmes le lendemain sans malencontre. Ayant persisté à refuser de servir, je fus mis sous la surveillance de la police et obligé de me présenter tous les jours à la mairie. J'étais logique dans ma détermination. Personne n'avait montré jusqu'à la fin plus de dévouement à Napoléon que moi, mais, comme je l'ai dit plus haut, lorsque l'Empereur eût abdiqué à Fontainebleau et que, par suite de cet événement la paix fut faite, je pris au sérieux en revenant en France le serment que je prêtai à Louis XVIII. J'obtins de son gouvernement l'avancement auquel me donnaient droit mes services et mes campagnes ; après l'affaire de Montélimar, le duc d'Angoulême avait attaché sur ma poitrine la croix de Saint-Louis qu'il portait ; il était malheureux, c'était une raison de plus pour moi de rester fidèle à sa cause qui était celle du droit. D'un autre côté, je ne pouvais pardonner à l'Empereur l'astuce dont il s'était servi à son arrivée à Lyon, pour faire croire que son retour de l'île d'Elbe était concerté avec l'Autriche. Il avait affirmé au corps municipal qu'un de ses aides de camp, qu'il avait envoyé à Vienne, devait lui ramener l'Impératrice et le roi de Rome. Cette assurance n'avait pas peu contribué à déterminer bien des personnes à embrasser sa cause. Eh bien ! toutes ces assurances étaient

inexactes ; cette conduite ne me paraissait pas digne du grand nom de Napoléon.

Ma position à Carcassonne n'était pas tolérable. J'appris que le duc d'Angoulême venait de débarquer à Barcelone, je résolus d'aller le rejoindre, mais je ne voulus pas le faire en fugitif. Je partis à cheval et en uniforme de lieutenant-colonel d'état-major; je portais la cocarde blanche, mon chapeau était recouvert d'une toile cirée. Je donnai rendez-vous à M. de Gaja, chef d'escadron de lanciers, qui avait été sous mes ordres à la Drôme. Nous nous réunîmes le soir à 4 lieues de Carcassonne, au château de Burgairoles; le lendemain, nous continuâmes notre route par l'Ariège; nous arrivâmes le soir au village de Belcaire, dans le pays de Sault. A peine y étions-nous, que des paysans vinrent m'avertir que j'étais poursuivi. Malgré que nous eussions fait 18 lieues dans la journée, nous dûmes nous remettre en route. Je me dirigeai par un chemin de traverse sur Ax; tous les habitants de cette contrée étaient attachés aux Bourbons, ils s'empressèrent de nous servir de guides. Après avoir pris quelques heures de repos à Ax, je fis venir un contrebandier auquel je proposai de nous, conduire à Puigcerda, en Espagne. Il me demanda 200 francs pour cette périlleuse mission, car nous avions à traverser plusieurs postes occupés par des troupes du 79e. Nous partîmes à la nuit, nous traversâmes les villages de Mérins et l'Hospitalet, en remontant l'Ariège dans une gorge affreuse. Nous dûmes gravir ensuite le col de Puymorens pour nous trouver dans la vallée de Cayrol. A la pointe du jour, le guide me dit que la tour de Cayrol était

occupée par deux compagnies du 79e. C'était le dernier village français, il n'y avait pas d'autre passage possible dans ces montagnes ; il ajouta qu'un douanier était en faction sur le sentier que nous suivions, près d'un rocher qu'il nous fit voir. Nous nous arrêtâmes pour faire manger l'avoine à nos chevaux et tînmes conseil pour savoir si nous attendrions la nuit pour traverser Cayrol, ou s'il ne valait pas mieux y passer de jour. Nous étions alors au 10 mai ; la lune éclairait parfaitement. Après quelques réflexions, je fus d'avis qu'il valait mieux tenter le passage immédiatement, car les troupes devaient exercer moins de surveillance le jour que la nuit. Nous remontâmes à cheval ; je prescrivis au guide de se tenir derrière moi et je recommandai à M. de Gaja de veiller sur lui, car ces sortes de gens sont toujours disposés à recevoir des deux mains. Arrivé près du rocher où je devais trouver le douanier en faction, je m'avançai sans bruit dans l'espoir de le surprendre ; je le trouvai assis, raccommodant une guètre ; sa carabine était à côté de lui, je la saisis et la jetai dans un ravin profond. Je lui présentai un pistolet, en lui disant que je lui brûlerais la cervelle s'il faisait entendre le moindre cri. Ce malheureux, saisi de frayeur, me promit tout ce que je voulus, je le laissai et nous prîmes le trot. Nous fûmes bientôt aux premières maisons de la tour de Cayrol. Comme nous venions du côté de France, nous ne trouvâmes pas de poste. En arrivant sur la place, je vis des soldats assis devant le corps de garde ; le drapeau tricolore flottait au-dessus de leur tête. Me laissant alors emporter à un mouvement que j'aurais dû réprimer, je pris un

pistolet, je lâchai le coup en l'air en criant : Vive le Roi! et je partis au galop. Le poste prit les armes, nous reçûmes 12 ou 15 coups de fusil qui ne nous atteignirent pas. Mon guide avait pris un autre chemin; nous nous trompâmes de route en sortant de ce village, nous suivions un sentier qui nous ramenait en arrière. Vivement poursuivis, nous aurions été pris en suivant cette direction; mon guide, qui était déjà hors du village et dans la bonne route, nous fit signe de venir le rejoindre. Nous dûmes abattre un mur en pierre sèche tel qu'il y en a dans cette contrée pour séparer les champs, nous passâmes par la brèche et rejoignîmes le chemin de Puigcerda; nous reçûmes encore quelques coups de fusil. Enfin nous arrivâmes à un poste espagnol. L'officier nous demanda qui nous étions et ce que nous voulions; nous lui répondîmes que nous étions officiers français et que nous allions rejoindre le duc d'Angoulême; il nous fit accompagner à Puigcerda. Le gouverneur fit quelques difficultés pour nous recevoir, il voulait même nous faire retourner en France ; je lui répondis énergiquement que non. Il fut convenu que j'écrirais au duc d'Angoulême à Barcelone et que nous attendrions sa réponse à Puigcerda, ainsi que les passeports que devait nous envoyer le capitaine général. Je remis ma lettre à un exprès que je payai bien ; au bout de cinq jours, il m'apporta la réponse du Prince et un passeport. Nous nous rendîmes à Barcelone.

Le duc d'Angoulême me reçut avec effusion. Quelques jours après, il me donna l'ordre de rejoindre le duc des Cars qui était à Figuières, et de nous approcher de la frontière le plus possible, pour le

tenir au courant de ce qui se passait en France. En arrivant à Figuières, j'y trouvai 2 ou 300 Français qui y étaient réunis. Nous nous portâmes sur la frontière du Roussillon en face de Prats-de-Mollo ; nous cherchâmes à pénétrer en France par ce point, nous en fûmes empêchés par la garnison du fort. Après être restés quelques jours dans notre position, nous rentrâmes à Figuières où le duc d'Angoulême ne tarda pas à venir nous rejoindre.

Ferdinand VII, Roi d'Espagne, était entré dans la coalition européenne contre Napoléon ; il avait réuni une armée de 40.000 hommes en Catalogne et en avait confié le commandement au général Castaños. Ferdinand avait prescrit à ce général d'être sous la direction du duc d'Angoulême et d'obtempérer à ses ordres. L'armée espagnole était dans le plus grand dénuement, aussi son plus grand désir était-il de pénétrer en France pour y lever des contributions et se faire habiller. Le duc d'Angoulême ne le voulait pas, et quoique cette frontière fut faiblement défendue, et qu'il lui eût été facile de pénétrer, à la tête de l'armée espagnole, dans cette partie de la France où le peuple était pour lui, il aima mieux attendre à Figuières le résultat des événements qui devaient se décider dans le Nord. Malgré toutes ses instances, Castaños ne put vaincre la résistance du Prince.

Nous étions dans cette situation, lorsque nous apprîmes les résultats de la bataille de Waterloo. Les événements qui la suivirent marchèrent avec une telle rapidité que bientôt nous sûmes l'entrée à Paris des armées anglaise et prussienne. Alors Castaños redoubla ses instances auprès du duc d'An-

8

goulême pour obtenir l'autorisation d'entrer en France. « Vous voyez bien » disait-il au Prince, « que l'autorité de Louis XVIII n'est point reconnue, puisque le drapeau tricolore flotte sur le fort de Bellegarde. Les ordres de mon Souverain sont positifs, je dois coopérer au rétablissement des Bourbons; ainsi, il faut que j'entre en France. » — Il devenait impossible d'arrêter plus longtemps cette armée qui avait soif de pillage, et qui, d'après le plan arrêté, devait occuper tout le pays entre Toulouse et Montpellier. Le duc d'Angoulême était dans une anxiété profonde, il me fit appeler et me dit : « Je compte sur vous pour m'aider à rendre à notre patrie un immense service. Allez à Bellegarde, vous vous présenterez en parlementaire; vous ferez connaître au commandant du fort ce qui se passe à Paris, et que la cause de Napoléon est tout à fait perdue. Vous lui direz de ma part qu'il arbore le drapeau blanc, c'est le seul moyen d'empêcher l'armée espagnole de pénétrer en France, car alors je pourrai dire à Castaños que son concours n'est plus nécessaire. »

Je compris ce que ma mission avait d'important mais aussi de périlleux. Je partis accompagné d'un trompette. Après avoir dépassé la Joncquière, je me trouvai en présence d'un poste français; je dis au sergent qui le commandait que je voulais parler au commandant du fort, il me fit accompagner jusqu'à l'avancée; l'officier ne voulut me laisser pénétrer qu'après en avoir reçu l'autorisation. Un moment après, un chef de bataillon qui commandait le fort vint à moi et me demanda ce que je voulais. Je lui répondis que j'avais une communication importante

à lui faire, mais que je ne m'expliquerais qu'en présence de son conseil de défense. Il me reçut fort mal en me disant que j'étais un espion et qu'il allait me faire fusiller. Je me nommai en lui disant que j'étais officier de l'armée comme lui, que les espions ne venaient point en uniforme et en plein jour, et que, s'il refusait de m'entendre, il assumerait sur lui une grande responsabilité. Mon nom qui lui était bien connu, puisqu'il avait servi longtemps sous les ordres de mon cousin l'officier général du génie[1], et la manière énergique dont je lui parlai le décidèrent, après quelque hésitation, à me laisser pénétrer. Je fus reçu dans une salle où se trouvaient réunis le commandant, le chef de bataillon qui avait sous ses ordres un bataillon de garde nationale mobilisée du département du Tarn, formant la garnison, et le capitaine d'artillerie. Je leur dis le but de ma mission, et remis au commandant une lettre du duc d'Angoulême, qui lui prescrivait qu'après avoir arboré le drapeau blanc, il eût à défendre à outrance Bellegarde contre les Espagnols s'il était attaqué. « Vous voyez bien » ajoutai-je, « que le Prince est aussi bon Français que vous; il ne veut pas que les Espagnols pénètrent dans notre pays et n'a que ce moyen pour les en empêcher, car vous n'êtes pas assez forts pour résister. » Je m'adressai ensuite au chef de bataillon de la Garde nationale, et lui dis : « Comment, vous qui êtes du Midi, pourriez-vous par un entête-

[1] Charles-Marie-Benjamin, comte d'Hautpoul, né à Toulouse, le 4 septembre 1772, reçu chevalier de Malte de minorité, le 3 mars 1777, se trouva à l'École militaire de Brienne en même temps que Napoléon Bonaparte, devint plus tard général du génie; nommé maréchal de camp honoraire par lettres de Louis XVIII, le 31 janvier 1818.

ment sans utilité, exposer votre département à être pillé par les Espagnols. » Ces paroles produisirent leur effet, et après une longue discussion, le commandant consentit à ce que le drapeau blanc remplaçât le drapeau tricolore. Je sortis bien satisfait de cette conférence. Je dis en patois aux gardes nationaux que je rencontrai ce qui venait de se passer, et combien c'était heureux pour leur pays ; ils en furent enchantés. Je retournai promptement à Figuières. Le Prince, qui avait déjà vu le drapeau blanc flotter à Bellegarde, m'embrassa en me témoignant toute sa reconnaissance ; je sentis des larmes de joie s'échapper de ses yeux. Désormais Castaños n'avait plus de prétexte, il voyait sa proie lui échapper ; il eût de la peine à contenir ses troupes qui voulaient à tout prix entrer en France. Le duc d'Angoulême leur déclara qu'elles n'y pénétreraient qu'après lui être passées sur le corps, et qu'il regarderait comme une déclaration de guerre à Louis XVIII tout mouvement hostile. Les Espagnols durent se résigner, non sans nous accabler de malédictions.

Le Prince fit ses dispositions pour rentrer en France par l'Ariège et se rendre à Toulouse le plus promptement possible. Il me chargea d'aller à Perpignan auprès du général Chabot qui y commandait, de lui porter l'ordre d'arborer le drapeau blanc, de conserver le commandement au nom du Roi, et de porter toutes ses troupes sur la frontière afin d'être prêt à résister aux Espagnols s'ils voulaient entrer. Je devais aussi le prévenir qu'en cas d'attaque, le duc d'Angoulême qui se rendait à Toulouse, viendrait prendre le commandement en amenant avec lui

toutes les troupes qui se trouvaient dans le Midi. — En arrivant à Perpignan, je remplis ma mission auprès du général Chabot ; c'était un homme de sens qui comprit parfaitement l'importance des ordres du Prince. Les événements de Paris lui étaient connus, il s'empressa d'exécuter toutes les instructions que j'étais chargé de lui transmettre. Je partis pour Toulouse où je fus rendre compte au duc d'Angoulême du résultat de ma mission. Il me nomma colonel et me prit pour aide de camp. — Le licenciement de l'armée venant d'être ordonné, il me chargea de procéder à celui du 79e de ligne qui était réuni à Carcassonne, et de former immédiatement un nouveau corps sous le nom de régiment d'Angoulême, dont je devais être colonel. Le Prince partit alors pour Paris. Je procédai donc au licenciement du 79e ; je retins tous les soldats et sous-officiers qui voulurent servir, je les formai en régiment d'Angoulême, en y joignant beaucoup d'enrôlés volontaires qui avaient fait avec moi la campagne de la Drôme, et qui s'empressèrent de venir me rejoindre des départements de l'Hérault et du Gard. Je plaçai plusieurs officiers du 79e, et notamment le capitaine qui m'avait poursuivi lorsque je fus obligé de quitter Belcaire si précipitamment. Au bout de quinze jours, j'avais un très beau régiment fort de 1.500 hommes.

Sur ces entrefaites, les Espagnols, sachant que le duc d'Angoulême avait quitté le Midi, eurent de nouveau la velléité d'entrer en France. Ils se concentrèrent sur l'extrême frontière. Le général Ricard, qui commandait la 10e division, me donna l'ordre de partir pour Perpignan avec mon régiment ; il y diri-

gea aussi le régiment de Marie-Thérèse que M. de Fontenille avait organisé à Toulouse. On mobilisa la Garde nationale ; enfin, un corps de 5 ou 6.000 hommes fut promptement réuni pour faire face aux ennemis. Le duc d'Angoulême, instruit de ce qui se passait, quitta Paris en toute hâte et se rendit à Perpignan. Il déclara à Castaños qu'il défendrait le territoire français pied à pied et qu'il le rendait responsable, vis-à-vis du roi d'Espagne, de toute hostilité. Ce langage ferme produisit son effet. Castaños voyant qu'il aurait des combats à livrer pour pénétrer en France, et qu il allait commettre une véritable déclaration de guerre, n'osa pas pousser plus loin ; il se retira à Figuières. Le Prince venait une seconde fois de préserver le Midi d'une invasion qui lui eût été bien funeste. Il passa la revue de mon régiment et me témoigna sa satisfaction de sa prompte organisation et de son allure militaire. Tranquille pour la frontière d'Espagne, il se rendit alors à Toulouse où l'attendait la duchesse d'Angoulême, et me donna l'ordre de venir l'y rejoindre avec mon régiment. Il m'est impossible de bien décrire toutes les fêtes qui eurent lieu. La reconnaissance que l'on devait au Prince, jointe à l'attachement que la population portait aux Bourbons, élevèrent à son comble son enthousiasme. Les rues furent plantées d'arbres, des danses publiques eurent lieu sur les principales places. Toulouse vit arriver des départements voisins une foule avide de voir les Princes. L'hôtel de la Préfecture, où ils étaient logés, fut encombré de visiteurs, et pendant plus de huit jours les fêtes furent continuelles.

CHAPITRE V

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION (1816-1822).

Formation de la légion de l'Aude. — Mon mariage. — Le marquis d'Hautpoul-Félines. — Séjour à la Rochelle, puis à Paris. — Esprit qui régnait dans la garnison de cette dernière ville. — Revue passée par le Roi le 25 août 1817. — Mes essais agricoles. — Je suis envoyé de nouveau à Carcassonne. — L'abbé d'Hautpoul. — Séjour à Bordeaux. — Aimable accueil que j'y reçois. — Inconvénients du système des légions départementales. — Je suis nommé au commandement du 4e de ligne à Longwy. — Regrets que j'ai de quitter la légion de l'Aude. — Court séjour en Lorraine. — Retour à Paris. — Inspection du général comte Claparède. — Je suis nommé officier de la Légion d'honneur le 25 août 1821. — Départ pour Foix.

Nous étions au mois d'octobre 1815. Une ordonnance du Roi parut, qui supprimait les régiments de Prince dans l'infanterie ; l'armée devait être formée en légions départementales. J'éprouvai un vif chagrin d'être obligé de licencier le régiment d'Angoulême ; il était magnifique, sa composition en officiers parfaite. Je restais néanmoins toujours aide de camp du Prince, cette brillante position devait me rassurer sur mon avenir.

Le duc d'Angoulême m'annonça qu'il partirait bientôt pour Paris, et que j'eusse à me préparer à le

suivre. Cette nouvelle qui, dans toute autre circonstance, m'aurait fait grand plaisir, me fut plutôt pénible en ce moment. Les pourparlers pour mon mariage étaient en effet assez avancés déjà, et je tenais pour cette raison, à ne pas quitter le Languedoc. Un moyen se présentait pour y rester tout en continuant ma carrière, c'était d'obtenir le commandement de la légion de l'Aude. Plein de confiance dans la bonté du duc d'Angoulême, je résolus de m'ouvrir à lui. Ma démarche était délicate, car en obtenant la légion de mon département, je devais me séparer du Prince et je tenais beaucoup à mon titre d'aide de camp. Je me décidai enfin à faire ma demande. Le duc d'Angoulême me dit qu'il comprenait parfaitement ma position, qu'il m'aimait pour moi, et qu'il consentait à ce que je le quittâsse. Il me promit qu'à son arrivée à Paris, il me ferait envoyer ma commission de colonel de la légion de l'Aude. Il me tint parole ; huit jours après je reçus ma commission.

Je m'occupai alors sans relâche de ma légion ; j'y fis entrer beaucoup d'hommes sortant du régiment d'Angoulême et de soldats licenciés appartenant au département. Je m'attachai surtout à bien composer mon corps d'officiers ; je pris la plupart parmi ceux qui venaient de l'armée de la Loire [1]. J'avais reçu les pouvoirs d'inspecteur général, je fus donc fort libre dans mes choix ; ceux-ci furent tous confirmés. Au mois de janvier 1816, la légion de l'Aude comptait 1.600 hommes sous les armes, parfaitement équi-

[1] L'ancienne armée impériale, qui avait quitté Paris en juillet 1815, et s'était retirée derrière la Loire, sous le commandement du maréchal Davoust.

pés. Nous prîmes le n° 10. Notre uniforme était : habit blanc, collet et parements bleus.

J'avais demandé M[lle] Tournier de Monestrol en mariage. Sa mère voulut attendre qu'elle eut seize ans révolus, ce qui arriva dans quelques mois. Je dus donc m'occuper des préparatifs du mariage. Une nouvelle vie allait s'ouvrir devant moi. Mon goût bien prononcé pour le service m'aurait peut-être empêché de me marier aussitot, mais nous étions en pleine paix. Les Bourbons, rappelés pour la seconde fois sur le trône de leurs ancêtres, étaient une garantie durable de paix générale pour toute l'Europe. Je ne devais donc plus songer aux hasards des champs de bataille ; pour longtemps la guerre était éloignée de nous.

Je fus communiquer mon mariage au chef de toute notre famille, le vieux marquis d'Hautpoul-Félines [1], qui habitait Limoux. Il était le frère aîné de Prosper et de Charles d'Hautpoul [2] dont j'ai parlé au commencement de cet écrit. Mon cousin avait été premier écuyer de la Comtesse d'Artois avant la Révolution. Il avait épousé M[lle] Le Noir, riche héritière. A cause de son faste et de ses goûts de dépense, on l'appelait à la Cour, d'Hautpoul le Magnifique. Il émigra en 1793, fit les campagnes de l'armée de Condé et rentra en France en 1802. Il vécut d'abord dans sa terre de Rennes-les-Bains et ensuite à Limoux avec sa sœur

[1] Jean-Marie-Alexandre d'Hautpoul, marquis d'Hautpoul-Félines, baron du Hautpoulois, né le 14 septembre 1753, chevalier de Malte, page du Roi Louis XV en 1769, capitaine de dragons en 1779, écuyer de M[me] la Comtesse d'Artois, émigra et servit dans l'armée des Princes en 1791. Chevalier de Saint-Louis en 1814, il mourut à Limoux, le 23 septembre 1850.

[2] Voir page 10 (chap. I).

Adèle [1], la même que mon père avait retirée de Saint-Cyr. Le marquis d'Hautpoul qui a quatre-vingt-dix ans vit encore [2] ; sa femme, connue par le bureau d'esprit qu'elle tenait à Paris, est morte depuis quelques années. Ils avaient deux enfants. Leur fils, Olivier, s'enrôla simple dragon en 1803. Il passa par tous les grades et fit avec distinction les campagnes de l'Empire. En 1815, il fut nommé lieutenant-colonel des hussards de la Garde royale, puis colonel du 9e régiment de chasseurs. Il a fait à la tête de ce corps la campagne d'Espagne en 1823. Il a pris sa retraite en 1832, comme colonel, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il vit à Paris [3]. Quant à sa fille, mon cousin la maria au comte de Palarin. Elle est veuve sans enfants [4].

Enfin le 27 mai arriva. C'était le jour fixé pour mon mariage, il devait se faire à Saint-Papoul [5]. Je partis de Carcassonne avec mes deux sœurs et mon beau-frère ; mon frère Amand, retenu par son service, ne put m'accompagner. En arrivant près de Saint-Papoul, je rencontrai sur la route la Garde nationale qui me rendit les honneurs. Il y eut nombreuse réunion au château et le mariage eut lieu à minuit à l'église. La musique de ma légion vint tout exprès de Carcassonne

[1] Voir note 2, p. 6, chap. I.

[2] Voir la note 1 de la page précédente.

[3] Richard-Olivier-Hippolyte, comte, puis marquis d'Hautpoul, né le 10 février 1782, mort en 1851. De son mariage avec Mlle Sophie Causse il eut un fils, Hippolyte d'Hautpoul, mort à l'âge de quatre ans, et une fille Claire-Hélène d'Hautpoul, mariée à Paris, le 2 avril 1845 avec Paul-François-Elie-Amand-Prosper, marquis de Fleury.

[4] Eléonore d'Hautpoul, née en novembre 1783, mariée en octobre 1811 avec Raimond-Casimir, comte de Palarin, mort le 12 juin 1842.

[5] Terre qui appartenait à la famille Tournier de Monestrol.

me donner une sérénade. Les fêtes durèrent quatre ou cinq jours. Les pauvres eurent leur part dans de larges distributions.

Le 2 juin, nous rentrâmes à Carcassonne. Par suite de ces circonstances, j'eus à faire une étude toute nouvelle, celle de l'agriculture. Ma femme avait en effet deux terres. Or, en Languedoc, il n'est pas d'usage d'affermer les propriétés ; on les fait valoir au moyen de régisseurs. Cette méthode, qui a son bon côté, est très assujettissante pour les propriétaires. Je consacrai donc tous les instants que je pouvais prendre à mon service à visiter les champs et à me mettre au courant de la culture. J'aurais mieux fait, malgré les difficultés que j'eusse rencontrées, de tout affermer ; j'aurais été ainsi bien plus libre pour suivre ma carrière, mais je me laissai aller au désir d'améliorer et je subis l'usage du pays. La récolte de cette première année fut fort belle ; ce fut un leurre pour moi, qui me déterminai à conserver le fardeau d'une gestion, quoique je présumasse que bientôt je serais obligé de m'éloigner, car le colonel d'un régiment ne peut pas espérer rester longtemps dans le même lieu.

Effectivement, au mois de janvier 1817, je reçus l'ordre de partir pour La Rochelle. Je laissai la conduite de mon régiment à mon lieutenant-colonel et me rendis en poste avec ma femme à ma nouvelle garnison. A cette époque, le chef-lieu de la 12e division était dans cette ville. Le général Rivaud de la Raffinière la commandait. Il me reçut fort bien ; sa maison était fort agréable. Nous étions dans la saison des plaisirs et avions peine à suffire à toutes les invitations que nous recevions. Nous donnâmes à notre

tour un grand bal auquel nous invitâmes toute la société de La Rochelle. Elle était alors brillante et nombreuse. Mais les salons ne m'empêchaient pas de m'occuper de mon métier. Ma légion se faisait remarquer par son esprit militaire, sa belle tenue, sa discipline et son instruction. Je pouvais dire sans vanité qu'elle était parmi les beaux corps de l'armée. Aussi, au mois de mai, je reçus l'ordre de partir pour Paris. Laissant mon lieutenant-colonel conduire la légion qui marchait par bataillon, je ramenai ma femme à Toulouse où je ne restai que vingt-quatre heures. Je rejoignis mon régiment à Châteauroux.

Le département du Cher était alors en insurrection. La cherté des grains en était le prétexte ; des bandes nombreuses, établies dans la forêt de Vierzon, interceptaient la route de Paris et arrêtaient les passants qu'elles rançonnaient. Je reçus l'ordre à Châteauroux de me diriger sur Bourges et de me former en colonne mobile. Nous eûmes un engagement au pont du Cher, près Vierzon ; les insurgés ne tirèrent pas ; beaucoup furent arrêtés. Je restai encore quinze jours à Bourges ou dans les environs, et, lorsque l'ordre fut entièrement rétabli, je continuai ma route sur Paris. Nous fûmes casernés à l'*Oursine* (faubourg Saint-Marceau).

La garnison de Paris se composait de 10 légions ; celle du Bas-Rhin et la mienne étaient, sans contredit, les plus militaires. Beaucoup de colonels, en effet, avaient fait la faute, à la réorganisation de l'armée, d'éloigner des rangs les officiers de l'Empire. Ils avaient choisi de préférence d'anciens émigrés ou des jeunes gens sans expérience. J'avais agi d'une manière toute contraire, puisque la plupart de mes officiers

avaient été à Waterloo. Je leur avais demandé sur leur parole d'honneur si leur intention était de bien servir les Bourbons : ils m'avaient répondu que oui ; pas un seul ne m'a fait repentir de mon choix. Cette façon d'agir me fit même, dans ces temps de réaction, dénoncer comme bonapartiste, mais le duc d'Angoulême, qui me connaissait, n'en eut pas moins toute confiance en moi. D'ailleurs plusieurs de mes collègues avaient été, en quelque sorte, improvisés colonels ; leurs légions s'en ressentirent, et plus tard on fut obligé de les remplacer. Le service de Paris était très pénible ; je m'attachai cependant à ce qu'il fut fait avec la plus grande exactitude dans ma légion. C'est à ce moment que nous eûmes un événement grave dans le voisinage de mon quartier. Le théâtre de l'Odéon prit feu et fut entièrement consumé. Au prix de trois jours et trois nuits passés sous les armes, nous pûmes sauver les bâtiments voisins du contact de l'incendie.

Le 25 août, jour de sa fête, le Roi passa la revue de la garnison et de la Garde royale. Les troupes étaient magnifiques, la Garde surtout était remarquable par sa tenue et la précision de ses manœuvres. Le régiment d'artillerie à cheval que commandait mon frère[1] était superbe. Il l'avait presque exclusivement composé d'anciens canonniers de la Garde impériale. Le défilé fut remarquable. Les étrangers présents à cette revue, purent se convaincre que la France avait déjà une belle armée, prête à défendre la patrie à la voix du Roi. Les troupes étaient animées du plus

[1] Amand d'Hautpoul.

grand enthousiasme ; les ennemis des Bourbons pouvaient juger que leurs efforts seraient désormais inutiles.

Au mois d'octobre, je demandai un congé pour Toulouse, où j'allai assister au baptême de ma fille aînée Euphrosine[1], née le 3 novembre. J'en profitai pour me rendre à Saint-Papoul afin d'examiner mes affaires. Cette année avait été loin d'être aussi bonne que 1816. Je commençais à comprendre que tout n'était pas rose dans le métier de propriétaire dans le Midi, et qu'il y avait bien des mécomptes ; mais, une fois engagé dans la voie du faire valoir, il n'était pas facile d'en sortir, dans un pays surtout où il n'existe pas une classe de fermiers comme dans le Nord. En janvier 1818, le 1er bataillon de ma légion partit de Paris pour aller tenir garnison à Bordeaux ; le 2e bataillon et l'état-major furent envoyés à Carcassonne. Je fus très contrarié de cette division en deux, quoique personnellement je dusse me trouver heureux de revenir à Carcassonne. Cette circonstance, d'ailleurs, me donna le moyen de surveiller de plus près mes affaires. Je partageais ainsi mon temps entre mes devoirs militaires et les soins de l'agriculture. Ma fille aussi commençait à bégayer, ce fut une bien douce émotion pour moi quand je l'entendis m'appeler pour la première fois.

Vers le mois de septembre 1818, l'un de mes parents, l'abbé d'Hautpoul[2], frère du général tué à

[1] Euphrosine-Henriette-Marie-Catherine d'Hautpoul, mariée le 2 septembre 1839 avec M. Jean-François-Adrien de Thézan-Lescout. Voir la note à la fin de l'avant-propos.

[2] Paul-Louis-Joseph d'Hautpoul, né le 2 août 1764, émigré, aumônier dans l'armée du prince de Condé, réfugié ensuite en Pologne. Rentré en

Eylau, vint nous voir. En revenant de Russie, où il avait été pendant l'émigration, il vint habiter Paris. Après la seconde Restauration, je contribuai à le faire nommer aumônier de Mme la duchesse d'Angoulême. En 1826, il fut nommé évêque de Cahors où il est resté jusqu'en 1840. Il crut à cette époque devoir donner sa démission par scrupule de conscience, car, vieux et infirme, il ne pouvait plus remplir comme il le désirait ses fonctions épiscopales. Il est mort depuis, chanoine de Saint-Denis. Peu de temps après, arrivèrent à Carcassonne, mon frère et ma belle-sœur[1]; ils vinrent passer l'hiver avec nous. Cette année-là, la saison fut très brillante; les fêtes se succédaient presque sans relâche. Nous vîmes aussi ma cousine la comtesse de Béon, devenue depuis Mme Prosper d'Hautpoul. L'on se souvient que c'est elle qui m'avait recommandé à miss Vernon pendant que j'étais prisonnier de guerre en Angleterre. Cette dernière vint également, elle-même, visiter son amie. Je pus alors lui payer la dette de reconnaissance que j'avais contractée envers elle à Londres.

L'hiver de 1819 s'écoula rapidement. Au mois de mai, je fus envoyé à Bordeaux où je devais rejoindre mon 1er bataillon avec le reste de ma légion. Le lieutenant-général comte d'Autichamp commandait alors la 11e division ; c'était un général vendéen plein de politesse et d'aménité, il me reçut très bien. Sa maison ainsi que celle du comte de Tournon, alors préfet de la Gironde, étaient des plus agréables ; les

France, il devint aumônier de S. A. R. la duchesse d'Angoulême, puis évêque de Cahors. Il est mort à Toulouse le 3 septembre 1849.

[1] M. et Mme Amand d'Hautpoul.

officiers y étaient parfaitement accueillis, aussi bien que chez le marquis de Gourgues, maire de Bordeaux. Il était impossible pour nous d'être dans de meilleures conditions.

J'avais été séparé pendant près de deux ans de mon 1er bataillon, je dus m'attacher à remettre de l'ensemble dans ma légion. Le lieutenant général comte Bourke[1], que j'eus cette annnée pour inspecteur général, me témoigna sa satisfaction sur toutes les parties du service.

Au mois de décembre naquit à Toulouse ma seconde fille Mathilde[2]. L'hiver fut extrêmement rude, on n'en avait pas vu de pareil depuis 1789. La Garonne, malgré son courant rapide et l'action de la marée montante, était gelée assez fortement à Bordeaux pour que des charrettes pussent la traverser.

Nous étions au mois de janvier 1820. Le général de Latour-Maubourg venait de succéder comme ministre de la Guerre au maréchal Gouvion Saint-Cyr. Le système des légions départementales dont on faisait l'expérience depuis quatre ans présentait de graves difficultés. En temps de paix, on ne pouvait employer sans danger, dans un département où des troubles

[1] Bourke (Jean-Raimond-Charles, comte), né en 1773 à Lorient, fit partie de l'expédition de Saint-Domingue en 1802, et se distingua ensuite pendant les campagnes de 1805 et 1806. Ce fut lui qui en 1809 assura la prise de Ratisbonne. Il fut nommé général de brigade à Wagram. Général de division en 1813, il défendit Wesel contre le prince de Hesse-Hombourg et ne rendit cette place qu'après la première Restauration. Pendant les Cent Jours, il reçut le poste de gouverneur de Givet et de Charlemont. Louis XVIII le nomma inspecteur général d'infanterie.

[2] Mathilde-Alexandrine-Henriette-Marie d'Hautpoul, née à Toulouse, le 27 décembre 1819, mariée à Marseille le 21 avril 1846 avec M. Alfred-Paul de Saint-Pons, consul de France à Malte (voir la note à la fin de l'avant-propos).

auraient éclaté, une légion qui s'y recrutait exclusivement. En temps de guerre, l'inconvénient eût été plus grave encore : une légion écrasée dans une affaire aurait mis toute une contrée en deuil. L'exécution de la loi de recrutement du maréchal Gouvion Saint-Cyr avait aussi pour résultat une inégalité d'effectif dans les légions en raison du contingent des départements ; les unes restaient à un effectif très faible, tandis que d'autres étaient beaucoup trop nombreuses, ce qui obligea de former des légions *bis* dans les départements les plus populeux. Le système adopté en 1815 pouvait être bon après le licenciement de l'armée. Il eut pour résultat de former promptement un esprit de corps nouveau en faisant une scission complète avec le souvenir des régiments de l'Empire ; mais, le gouvernement des Bourbons s'affermissant, les conditions n'étaient plus les mêmes, aussi le Conseil du Roi s'occupa-t-il d'une nouvelle organisation.

Je reçus à cette époque l'ordre d'aller tenir garnison à Bayonne. J'y allai donc et m'y installai, espérant y rester quelque temps ; mais il y avait à peine trois semaines que nous y étions arrivés, qu'un nouvel ordre arriva, me prescrivant de retourner à Bordeaux avec ma légion, celle-ci devant être amalgamée avec celle d'Ille-et-Vilaine *bis* qui s'y trouvait. Je fus vivement contrarié de ce mouvement en pure perte. Je pensai du moins, qu'arrivé à Bordeaux, mon séjour y serait de quelque durée. Je partis donc pour cette ville avec ma femme et mes deux petites filles.

Le général Vautrey fut chargé de fondre les deux légions qui devinrent le 41[e] régiment de ligne. Le mi-

nistre de la Guerre, pensant avec quelque raison que les colonels des légions amalgamées auraient, malgré eux, une préférence fort naturelle pour ceux qui proviendraient de leur ancien corps, décida en principe qu'aucun des colonels ne resterait dans les nouveaux régiments. Je fus désigné pour aller prendre le commandement du 4e de ligne qui se formait à Longwy (Moselle) par la fusion des légions de l'Aube et des Deux-Sèvres. Ce fut un coup de foudre pour moi. J'avais formé la légion de l'Aude que je commandais depuis cinq ans, j'y étais fort aimé, je m'y trouvais tout à fait en famille ; et, tout en reconnaissant, d'après ce que j'éprouvais, que le ministre avait raison, je n'en fus pas moins péniblement affecté. Mes officiers et sous-officiers voulaient faire une pétition au ministre pour demander à me conserver, je m'y opposai, car cette démarche était en contradiction avec l'obéissance passive que les militaires doivent aux ordres du gouvernement.

J'avais donc, en ce commencement de janvier 1821, un voyage de 250 lieues à faire. Je pris des chevaux de poste pour me rendre à ma nouvelle destination. La séparation fut pénible. Mes officiers vinrent m'accompagner jusqu'au premier relais, où je trouvai aussi beaucoup de sous-officiers réunis ; je ne pus retenir quelques larmes d'attendrissement en me séparant d'eux tous. Je restai trois semaines à Paris. Il faisait un froid excessif qui ne manqua pas d'éprouver la santé de ma fille Mathilde encore si jeune. Enfin, je pus continuer mon voyage et arrivai à Longwy le 27 janvier. J'eus de la peine à loger ma famille, car Longwy offre bien peu de ressources.

Je dus m'occuper dès mon arrivée de connaître mon nouveau régiment. Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il y existait deux esprits bien différents. Les deux légions avaient été fondues, mais la fusion morale n'était pas encore opérée ; j'apportai en conséquence tous mes soins à faire disparaître les prétentions opposées que je rencontrai, et à former un tout homogène avec des hommes qui avaient chacun l'amour-propre de valoir mieux que leurs camarades. L'ancien 4[e] de ligne avait eu une brillante réputation de guerre ; c'est en le citant comme modèle, et en apportant de la justice et de la fermeté dans tous mes actes, que je parvins à former l'esprit de corps sans lequel il ne peut exister de bon régiment. Je recevais mes officiers tous les jours ; ma maison était la seule où ils pussent trouver quelque agrément ; nous fîmes donc bientôt connaissance et il ne tarda pas à s'établir entre nous de véritables liens d'attachement.

Au mois de mai, nous fûmes appelés à Paris en garnison. Cette bonne nouvelle fut reçue avec joie par tout le monde ; l'on m'attribua cette faveur et cette circonstance contribua à me donner quelque force morale, puisque l'on me supposait du crédit. Nous fûmes casernés à Popincourt. Le régiment était superbe. Entièrement habillé à neuf et bien instruit, il comptait 1.800 hommes sous les armes.

Les ennemis du gouvernement faisaient alors tous leurs efforts pour ébranler la fidélité des troupes, surtout à Paris. L'année précédente, plusieurs conspirations militaires avaient été découvertes et notamment celle de la légion de la Meurthe qui eut beaucoup de retentissement. Pendant les longues années

que j'ai été colonel, je n'ai jamais eu rien de semblable à réprimer. J'ai toujours eu des officiers animés du sentiment de leurs devoirs ; les sous-officiers, pleins de confiance dans leurs chefs, attendaient avec patience leur tour d'avancement, et, lorsque j'ai eu à sévir contre quelques-uns, cela a toujours été pour inconduite et jamais pour cause politique.

Je fus inspecté cette année par le lieutenant général comte Claparède. Il fut satisfait du régiment et le signala au ministre de la Guerre, qui était alors le duc de Bellune[1], comme l'un des corps les mieux constitués. Nous assistâmes à plusieurs grandes manœuvres avec la Garde royale et à une revue générale de toutes les troupes de la garnison, passée par Louis XVIII en l'honneur du Roi de Prusse qui était venu lui rendre visite. Le 25 août, jour de la fête du Roi, je fus nommé officier de la Légion d'honneur.

En février 1822, il nous fallut de nouveau quitter Paris, mon régiment venant d'être envoyé à Foix (Ariège). J'allai prendre congé du duc d'Angoulême, le Prince me fit le plus gracieux accueil. J'eus aussi le regret de me séparer de mon frère. Pendant mon séjour à Paris, nous nous voyions très souvent. Nous arrivâmes à Foix au mois de mars 1822. Quelques mois après, naquit à Toulouse mon fils Henri[2]. Il était depuis longtemps désiré, j'avais deux filles, la venue d'un garçon comblait tous mes vœux. J'allai donc l'embrasser et revins à mon poste.

[1] Le maréchal Victor, duc de Bellune.

[2] Henry-François-Raymond, comte d'Hautpoul, né à Toulouse, le 13 août 1822 (voir la note à la fin de l'avant-propos).

CHAPITRE VI

LA CAMPAGNE D'ESPAGNE EN 1823.

Formation d'un cordon sanitaire sur les Pyrénées. — La guerre civile en Espagne. — Mina et Romagoza. — Résolution prise par le gouvernement de Louis XVIII d'intervenir dans la Péninsule. — Je fais partie du 2e corps d'armée sous les ordres du général Molitor. — Le général Walin et les réfugiés politiques français en Espagne. — Marche sur Barbastro. — Je reçois l'ordre d'aller m'emparer de Monzon. — Prise de cette ville et de la citadelle qui la défendait. — Opérations de l'armée dans le nord de l'Espagne. — Je suis nommé commandeur de la Légion d'honneur. — Les révolutionnaires, chassés de Madrid, emmènent Ferdinand VII prisonnier à Cadix. — Combats dans la province de Murcie, aux environs de Carthagène et d'Alicante. — Le général Vincent. — Lutte contre Marconcini. — Nouvelle de la prise du Trocadéro et de la reddition de Cadix. — Je reçois ma nomination de colonel du 3e régiment de la Garde royale. — Périlleuse traversée de la province de la Manche. — Je rejoins la Garde royale. — Retour en France. — Le rôle du financier Ouvrard pendant la guerre.

A peine étions-nous dans l'Ariège, que le général qui commandait le département obtint un congé. Je pris le commandement par intérim et reçus l'ordre de former un cordon sanitaire sur les Pyrénées. Je fis donc occuper tous les passages par des détachements de mon régiment. Le motif apparent de cette mesure était l'intensité de la fièvre jaune qui régnait

à Barcelone, mais l'état de révolte contre Ferdinand VII, où se trouvait l'Espagne, en était le vrai motif[1]. Je fis la visite de tous mes postes, elle fut extrêmement pénible et quelquefois périlleuse ; je dus en effet gravir les montagnes les plus escarpées par des sentiers que pratiquaient seuls les contrebandiers, mais il fallait être certain que personne ne pouvait pénétrer en France sans être arrêté.

Les royalistes espagnols, sous les ordres de Romagoza, avaient pris les armes dans la haute Catalogne au nom de Ferdinand VII, alors retenu prisonnier à Madrid dans son palais, par suite de la révolution qui venait d'éclater. Cette troupe, composée presque exclusivement de paysans, s'était emparée de la Seu d'Urgel, petite place forte sur la frontière, non loin du pays neutre de la vallée d'Andorre. Mina[2] était alors capitaine général de la Catalogne. Il avait été nommé

[1] Depuis quelque temps, l'Espagne se trouvait dans un état d'agitation permanente. Dès 1812, les Espagnols, victorieux des Français, s'étaient donnés une constitution libérale que Ferdinand VII, délivré de sa captivité en France, avait juré d'observer; mais il l'abolit en 1814, au mépris de sa promesse. Pendant les quelques années qui suivirent, son gouvernement, à la fois faible et tyrannique, ne fit rien pour apaiser le mécontentement général causé par ce coup d'État. Enfin le 1er janvier 1820, les troupes, sous le commandement de Riégo, se révoltèrent, marchèrent sur Madrid et forcèrent le Roi à rétablir la constitution de 1812. Cependant, un congrès des puissances s'étant réuni à Vérone (octobre 1822), MM. de Montmorency et de Châteaubriand y promirent l'intervention de la France pour ramener le calme dans la péninsule. C'est à la suite de cette résolution qu'eurent lieu les premiers mouvements de troupes.

[2] L'un des principaux chefs révolutionnaires. Né en 1781 dans la Navarre, il se mit en 1809 à la tête d'une des bandes de guérillas qui résistèrent avec le plus d'acharnement aux troupes de Napoléon. Il fut successivement élevé aux grades de colonel, brigadier et maréchal de camp. En 1814, mécontent de Ferdinand VII, il quitta l'Espagne où il ne rentra qu'à la Révolution de 1820. Écrasé par le maréchal Moncey, il signa en 1823 dans Barcelone une convention honorable. Retiré en Angleterre, il ne revint dans la péninsule qu'en 1834 pour s'opposer aux tentatives carlistes. Il est mort en 1836.

à ce poste par le gouvernement révolutionnaire. Il vint donc à la tête d'une forte division attaquer Romagoza, qui, chassé de toutes ses positions, fut obligé de se renfermer dans la Seu d'Urgel. Les routes ne permettaient pas à Mina d'amener de l'artillerie ; or, la place ne pouvait être enlevée d'un coup de main, ses fortifications, œuvre de Vauban, étant en bon état ; il dut donc se contenter d'un étroit blocus. Romagoza, de son côté, réduit à la plus affreuse disette ne pouvait tenir longtemps. Se rendre à discrétion était pour lui une extrémité qu'il ne pouvait accepter, car la cruauté de son ennemi lui était connue ; il prit donc un parti périlleux, mais le seul qui put le sauver. Il se décida à sortir de la Seu d'Urgel pendant la nuit, à traverser avec des hommes exténués les lignes de Mina et à se jeter dans la vallée d'Andorre. J'étais alors à Ax[1]. Instruit de ce mouvement, je me portai à l'extrême frontière avec un bataillon de mon régiment pour empêcher qu'aucune troupe armée ne pénétrât en France. Je sus bientôt que Mina, sans respect pour l'indépendance de la vallée d'Andorre, y avait poursuivi Romagoza. Ce dernier, incapable de résister, vint à moi. Je lui fis déposer les armes et le laissai entrer en France. Il avait avec lui environ 1.500 hommes dans le dénûment le plus absolu et mourant de faim ; je leur fis distribuer des vivres. Mina, me voyant en bataille à la dernière limite du territoire français, ne poussa pas plus loin sa poursuite. Je traitai Romagoza avec égards, il avait pour aide de camp M. de Pujol, officier français. Ceux de

[1] Petite ville de l'Ariège, à 40 kilomètres sud-est de Foix.

ses hommes qui purent marcher furent internés et les autres placés à Foix et à Pamiers. Le typhus ne tarda pas à se déclarer parmi eux, il en mourut un grand nombre.

L'État de l'Espagne devenait tous les jours plus grave. Le principe monarchique était entièrement effacé. Le malheureux Ferdinand VII, complètement dominé par les révolutionnaires, ne régnait plus que de nom. Riégo était tout-puissant. Le gouvernement français [1], dont l'influence était désormais nulle à Madrid résolut d'avoir recours aux armes. Le chef de la maison de Bourbon ne pouvait voir avec indifférence un descendant de Louis XIV prisonnier au milieu de ses sujets ; l'Espagne en révolution, était d'ailleurs pour la France d'un contact d'autant plus dangereux, que tous les conspirateurs de notre pays s'étaient donné rendez-vous au delà des Pyrénées, et y avaient établi un foyer de propagande, en communication avec toutes les sociétés secrètes de nos grandes villes. Malgré l'opposition de l'Angleterre, une expédition en Espagne fut donc résolue. Une armée de 100.000 hommes sous les ordres de M. le duc d'Angoulême se mit en marche vers les Pyrénées. Le maréchal Moncey eut le commandement du 4e corps qui se réunissait à Perpignan. Le Prince devait entrer en Espagne par Irun ; il vint établir son quartier général à Bayonne, en mars 1823.

Dès le mois de février de cette année, je reçus l'ordre de quitter l'Ariège et de me rendre à Bayonne ; je devais faire partie de la 2e division du 2e corps aux

[1] M. de Villèle était alors chef du ministère.

ordres du général Molitor. C'est alors, qu'étant passé par Toulouse pour voir mes enfants, j'y attrapai de ma fille Mathilde la fièvre scarlatine. J'en fus très malade et un moment en danger. Le duc d'Angoulème en se rendant à Bayonne, passait par Toulouse. J'entrais alors en convalescence. Encore très faible, je voulus aller voir le Prince. Il me reçut avec une bonté touchante et dit à ma femme de me ramener chez moi, car, ajouta-t-il, « Je tiens trop à votre mari pour permettre qu'il expose sa santé en restant plus longtemps. » Ces paroles dites avec effusion, devant 400 personnes réunies dans les salons de la Préfecture, firent beaucoup d'effet. Le Prince partit quelques jours après.

Mon régiment était en marche. L'idée de ne pas être à sa tête le jour où il rejoindrait l'armée me tuait ; je voulus partir. Je pouvais à peine marcher, je me fis porter à la malle poste ; ma femme m'accompagna profondément affligée ; j'étais si faible que je ne pus descendre de voiture pendant toute la route. Je ne restai que deux jours à Bayonne, je dus me faire hisser à cheval, et dans cet état, je pris le commandement de mon régiment. La satisfaction de me trouver à mon poste me fit le plus grand bien. Nous fûmes bivouaquer le soir en avant de Saint-Jean-de-Luz ; le lendemain, nous passâmes la Bidassoa. Le pont était gardé par environ 300 réfugiés français, portant le drapeau tricolore ; ils cherchèrent à engager des pourparlers avec la compagnie de voltigeurs de l'extrême avant-garde. « Que venez-vous faire ici ? » leur disaient-ils, « c'est pour remettre un despote sur le trône que le tyran de la France vous

envoie combattre la liberté ! Faites cause commune avec nous, tournez vos armes contre le Prince qui vous commande ; l'Espagne et la France vous salueront comme libérateurs ! » Le vicomte Walin, vieux général de l'Empire, qui commandait l'avant-garde, leur répondit en homme d'honneur par 4 coups de canon à mitraille. Une quarantaine de réfugiés restèrent sur le carreau, les autres prirent la fuite. Irun fut immédiatement occupé.

Ces deux nuits de bivouac m'avaient fait grand bien, je sentais mes forces revenir. J'étais fort incommodé par des piqûres de sangsues sur le cou-de-pied et la cheville, elles s'étaient envenimées et étaient devenues de petites plaies que le froissement de la botte empêchait de guérir ; mais cette bagatelle, quoique fort gênante, ne me préoccupait pas. Arrivé à Tolosa, le général Molitor reçut l'ordre de prendre avec son corps d'armée la route de Pampelune. Le Prince marcha avec le reste de l'armée sur Victoria. Nous forçâmes la garnison de Pampelune à rentrer dans ses murs, mais, comme nous n'étions pas chargés de faire le siège de cette place, nous continuâmes notre route sur l'Aragon. Ballesteros [1] fuyait devant nous ; nous eûmes toutes les peines du monde à atteindre son arrière-garde. Le général Molitor occupa Saragosse. J'étais de brigade avec le 13e de ligne; les deux régiments sous les ordres du géné-

[1] Ballesteros (Francisco), général espagnol, né à Saragosse en 1770, défendit l'Andalousie contre Soult et Mortier, puis refusant d'obéir à Wellington, il fut exilé. En 1815, Ferdinand VII le chargea du ministère de la Guerre qu'il ne conserva que peu de temps. En 1823, il commandait les troupes constitutionnelles de la Navarre et de l'Aragon. Il ne tarda pas à capituler devant le duc d'Angoulême. Il est mort en 1832 en France.

ral d'Arbaud-Jouques se portèrent sur Barbastro. Je reçus alors la mission, avec le mien, d'aller m'emparer de Monzon[1]. Nous passâmes la Sègre dans des barques ; elle n'était pas guéable. Presque toutes les populations nous recevaient comme des libérateurs, nous avions plutôt l'air de faire une entrée triomphale que d'avoir des ennemis à combattre. Il me fut très facile d'avoir sur Monzon tous les renseignements que je voulus ; j'appris que la ville, fermée par une simple enceinte, était défendue par 1.500 hommes de troupes, mais que le château qui la dominait était pourvu d'une nombreuse artillerie et dans un fort bon état de défense. Je profitai de la terreur que nous inspirions aux troupes espagnoles pour tenter un coup hardi. Par une marche de nuit, j'arrivai sous les murs de Monzon sans que l'artillerie du fort put faire feu sur ma troupe. Nous nous précipitâmes immédiatement sur une des portes que mes sapeurs parvinrent à enfoncer à coups de hache ; l'ennemi, surpris, ne nous opposa qu'une faible résistance. Une fois dans les rues, la fusillade s'engagea assez vivement ; je formai plusieurs colonnes qui, au pas de charge, culbutèrent tout ce qu'elles rencontrèrent. Je réunis alors mon régiment sur la grande place ; l'ennemi se sauvait par la rampe montant à la citadelle, nous parvînmes à couper 4 ou 500 hommes qui furent faits prisonniers. A la pointe du jour, j'étais entièrement maître de Monzon. La citadelle ouvrit alors sur nous un feu assez vif ; nous dûmes évacuer quelques rues

[1] Ville forte d'Aragon à 50 kilomètres sud-est d'Huesca. Il y fut signé en 1626 entre Louis XIII et Philippe IV un traité qui terminait la guerre de la Valteline.

qui étaient balayées par les boulets et la mitraille. La nuit suivante, je fis élever une forte barricade au bas de la rampe qui conduisait au fort, afin d'empêcher l'ennemi de pouvoir pénétrer en ville. L'attaque de Monzon avait été si énergique que je n'eus que 7 hommes tués et 26 blessés. Cependant, l'ennemi faisait continuellement feu sur nous ; un soldat ne pouvait paraître à découvert sans s'exposer à recevoir des coups de fusil des remparts. Je fus visiter l'hôpital, qui était surmonté d'un drapeau noir pour indiquer qu'il devait être respecté. En traversant les salles dont les fenêtres donnaient du côté de la citadelle, je fus sans doute aperçu par des soldats espagnols qui ne craignirent pas de faire feu sur moi ; un malade fut atteint d'une balle dans son lit. C'était manquer aux lois de la guerre et de l'humanité, j'écrivis au commandant du fort une lettre qui resta sans réponse.

Il y avait plusieurs jours que j'occupais Monzon ; j'avais eu le temps de bien reconnaître les abords de la citadelle. Ne pouvant l'attaquer de vive force faute d'artillerie, je résolus de tenter de m'en emparer par escalade. Je fis donner l'ordre par l'alcade à tous les habitants de rentrer chez eux à la nuit, et de ne plus sortir de leurs maisons. Ils nous étaient fort hostiles par principes politiques et, par des signaux, informaient le commandant ennemi de tous nos mouvements. J'avais remarqué dans l'église de longues échelles qui servaient à réparer la voûte, mon plan fut bientôt arrêté. La nuit venue, mes sapeurs s'emparèrent de ces échelles, les attachèrent solidement les unes à la suite des autres avec des cordes, de manière à leur donner 32 mètres de longueur, ce qui

était la hauteur du côté le plus escarpé de la citadelle, par où je voulais tenter l'escalade. J'en fis garnir de linges les extrémités, afin qu'en les appuyant contre les remparts, elle ne fissent pas de bruit. La nuit était très obscure ; il pleuvait et faisait beaucoup de vent. Je désignai 100 grenadiers et 100 voltigeurs pour l'escalade ; ils étaient en capote et bonnet de police, sans gibernes, les cartouches dans leurs mouchoirs, seulement armés du fusil qu'ils portaient en bandoulière. Le reste du régiment prit les armes et se porta dans le plus profond silence au bas de la rampe. Mes sapeurs prirent les échelles ; nous sortîmes de la ville par le côté opposé, et, après avoir décrit un long circuit, nous nous trouvâmes au pied de la citadelle, du côté de la campagne, à l'endroit que j'avais reconnu. Du haut du clocher, j'avais pu voir comment étaient placés les postes. Je donnai pour instructions au capitaine de grenadiers de prendre à droite sur le rempart aussitôt qu'il y serait monté, de se porter avec ses hommes au pas de course sur un poste que je lui indiquai, de l'égorger sans faire feu, et de gagner la porte donnant sur la ville, porte qu'il lui serait alors facile d'ouvrir, après avoir eu bon marché des hommes de garde pris à l'improviste. A ce moment, le régiment pourrait pénétrer dans la citadelle et s'en rendre maître. Le capitaine des voltigeurs, lui, devait, en arrivant sur le rempart, prendre à gauche, se porter au pas de course sur la caserne et engager immédiatement le combat pour empêcher l'ennemi d'en sortir. Chacun comprit parfaitement sa mission. L'échelle fut placée ; le sergent de grenadiers Desfossés monta le premier, il fut suivi de

6 grenadiers ; le capitaine venait ensuite. Le reste de la troupe monta dans le même ordre; les officiers se trouvèrent ainsi placés à la tête, au centre et à la gauche de leurs hommes. Nous entendions tous les quarts d'heure les cris d' « Alerta » des sentinelles. Pour réussir, il fallait une complète surprise et conséquemment le plus profond silence. Le temps nous servait à merveille. J'étais au pied du mur pendant que mes hommes montaient ; mon anxiété était grande. Le succès dépendait de la sentinelle espagnole qui n'était pas à 40 pas de l'échelle ; heureusement que, ne pouvant pas penser qu'il y eut quelque danger à craindre du côté que je faisais attaquer, elle le surveillait mal. Elle paya sa négligence de sa vie. Deux minutes étaient à peine écoulées, que j'entendis un cri plaintif et quelque chose tomber au pied du rempart : c'était la sentinelle que le sergent Desfossés avait tuée d'un coup de baïonnette et précipitée en bas. Un moment après, quelques coups de fusil se firent entendre, c'était le poste espagnol, surpris, mais dont cependant quelques hommes avaient pu faire feu. Bientôt le tumulte fut à son comble dans la citadelle, la fusillade s'engagea sur plusieurs points. Les voltigeurs étaient aux prises avec l'ennemi, qui, prenant les armes à la hâte, essayait de sortir de la caserne. Je me précipitai alors à la tête de mon régiment à la porte, criant à mes grenadiers de faire tous leurs efforts pour l'ouvrir ; mes sapeurs les aidaient en dehors à coups de hache ; au bout de cinq à six minutes, la serrure sauta et nous pénétrâmes. Je me dirigeai au pas de course sur la place d'armes, où le commandant espagnol, à demi-vêtu, cherchait à

rallier sa troupe. Se voyant perdu, il tomba à genoux et demanda la vie ; je la lui accordai, à condition qu'il ferait cesser la défense, désormais inutile, de ses soldats enfermés dans la caserne. A trois heures du matin, nous étions entièrement maîtres de la citadelle de Monzon. L'étonnement des habitants fut grand lorsque, au jour, ils virent le drapeau français au haut de leur fort qu'ils croyaient imprenable. Je n'eus que 2 hommes tués et quelques blessés dans cette surprise. La fortune me seconda parfaitement. J'envoyai mon rapport que mon maréchal de camp, le général d'Arbaud-Joueques, qui était resté à Barbastro avec le 13e de ligne, eût de la peine à croire. Mon lieutenant général, Pamphile Lacroix, le reçut à Sarragosse et le transmit au général Molitor. Quelques jours après, je reçus l'ordre de remettre Monzon au général Santos-Ladron qui, à la tête d'une troupe de partisans espagnols levés au nom de Ferdinand VII, vint me relever. Je lui recommandai les prisonniers de guerre et les blessés. Il me donna sa parole d'honneur d'en avoir soin.

En rejoignant ma division, j'eus beaucoup de félicitations sur la prise de Monzon, dont le mérite appartenait bien plus à mon régiment qu'à moi. Je profitai de cette bonne disposition pour faire des demandes d'avancement et de décorations pour mes officiers.

Après s'être emparé de Victoria, le duc d'Angoulême marcha sur Burgos et de là sur Madrid. Il laissa le 3e corps aux ordres du prince de Hohenlohe[1], en

[1] Louis, prince de Hohenlohe-Bartenstein, né en 1765, mort en 1829, s'unit en 1792 aux princes français émigrés et se mit à la tête d'un corps de troupe dit : « Chasseurs de Hohenlohe », que son père avait équipé.

Biscaye et en Navarre. Le maréchal Moncey, lui, était entré en Catalogne, et se trouvait en présence de Mina qui défendait la ligne du Llobrégat. Le général Molitor, pour faire une diversion, reçut alors l'ordre d'envoyer sa seconde division également en Catalogne. Nous vînmes prendre position à Balaguer[1], menaçant ainsi les derrières de Mina. Celui-ci fut obligé de dégarnir ses lignes pour nous faire face ; le maréchal Moncey put alors, à la suite d'un combat très vif, passer le Llobrégat. Notre mandat étant ainsi rempli, le général Pamphile Lacroix quitta la Catalogne et nous rejoignîmes le corps d'armée à Valence. Nous reçûmes dans cette ville les bulletins de l'armée, j'eus la satisfaction de m'y voir citer avantageusement avec mon régiment pour l'affaire de Monzon. Mes propositions avaient été acceptées : j'eus trois décorations à distribuer. Pour moi, je fus nommé commandeur de la Légion d'honneur. Au moment où nous quittâmes Valence, mon maréchal de camp[2] fut atteint d'une maladie grave, nous fûmes obligés de le laisser dans cette ville ; je pris le commandement de la brigade comme étant le plus ancien colonel.

Nous marchâmes sur Murcie que défendait Ballesteros, il ne tint nulle part. Le général Vincent fut nommé gouverneur du royaume de Murcie, je restai sous ses ordres avec ma brigade. J'en fus tout d'abord très contrarié, car j'aurais voulu suivre mon corps

Rentré en France avec les Bourbons, il y prit du service, et fit en 1823 la campagne d'Espagne, après laquelle il fut créé maréchal et pair de France.

[1] Ville forte d'Espagne sur la Sègre, non loin de Lérida.

[2] Le général d'Arbaud-Joucques.

d'armée qui marchait sur Grenade ; mais Carthagène et Alicante avaient de nombreuses garnisons ennemies, il fallait bien des troupes pour les observer et les contenir ; j'eus l'espoir d'avoir avec elles quelques engagement sérieux, il ne fut pas déçu.

A l'approche du Prince généralissime, les révolutionnaires espagnols abandonnèrent Madrid et emmenèrent le Roi prisonnier à Cadix. Le duc d'Angoulême, laissant le maréchal Oudinot comme gouverneur de Madrid, se mit à la poursuite de l'ennemi. Il battit complètement le corps de Riégo, prit Cordoue et Séville, et vint prendre position en face du Trocadéro, près Santa Maria, vis-à-vis Cadix. Sur ces entrefaites, le gouvernement avait envoyé un corps d'armée qui prit le n° 5, sous les ordres du général de Lauriston, pour faire les sièges de Saint-Sébastien et de Pampelune. Le corps du prince de Hohenlohe devint de ce fait disponible. Quant au général Molitor, après avoir battu Ballesteros, il s'empara de Grenade.

L'armée était dans cette situation, lorsque le général Vincent quitta Murcie pour faire une reconnaissance sur Carthagène et forcer le général Torijos qui y commandait, à se retirer dans la place. Il prit mon régiment, un bataillon du 13e de ligne et le 5e dragons. Nous rencontrâmes l'ennemi à 3 lieues de Carthagène ; nous l'attaquâmes immédiatement et le refoulâmes jusque dans le faubourg de la place. Mais cela ne suffisait pas, il fallait le forcer à se cacher derrière ses remparts. Le général Vincent me chargea d'attaquer le faubourg avec mon régiment. Il resta en réserve avec les dragons, le bataillon du 13e et l'artillerie. Je lançai mes tirailleurs à droite et à gauche

du faubourg, dans des jardins qui furent assez vivement défendus; puis, je formai ma troupe en colonne d'attaque sur la grande route, et nous entrâmes au pas de charge dans la principale rue du faubourg. Celui-ci était défendu par 2 bataillons du régiment de Royal-Marine, aux ordres d'un général du génie espagnol. Nous étions à découvert du côté de la place ; nous eûmes donc à essuyer le feu de deux forts qui nous envoyèrent bon nombre de boulets de 24, mais rien ne put arrêter l'élan du régiment. L'ennemi fut culbuté et forcé de rentrer dans la place, le général espagnol fut tué et nous fîmes 300 prisonniers; si l'ennemi ne s'était hâté de lever les ponts-levis, nous serions entrés avec lui à Carthagène. Le lendemain, nous nous mîmes en marche pour retourner à Murcie, où nous retrouvâmes le colonel Foulon de Douai qui y était resté avec deux de ses bataillons. Cette attaque hardie du général Vincent eut un excellent résultat, elle releva le moral de nos partisans à Murcie et le général Torijos malgré ses 6.000 hommes de garnison n'osa plus battre la campagne comme il le faisait précédemment.

Quelques jours après, le général Vincent apprit que Marconcini, chef politique de Tolède et l'un des lieutenants de Riégo, qui, après la défaite de ce dernier, errait dans le pays, avait pris la route de Carthagène avec l'intention d'y entrer. Le général me donna l'ordre de partir sur-le-champ avec mon régiment, une batterie d'artillerie et 3 escadrons de dragons, et d'aller me placer entre Carthagène et Marconcini, afin d'empêcher ce dernier de faire sa jonction avec la garnison. Je me présentai donc devant Carthagène

avec toutes mes troupes que je mis en bataille sur deux rangs pour les faire paraître plus nombreuses. A la nuit, je donnai l'ordre au colonel d'Hanache qui commandait les dragons, de rester devant la ville avec deux de ses escadrons, un bataillon et une demi-batterie afin d'observer l'ennemi, de l'attaquer en cas de sortie et de le tenir en échec. Je partis à dix heures du soir avec le reste des troupes et me portai au-devant de Marconcini qui, d'après les rapports que j'avais reçus, ne devait pas être à plus de 4 ou 5 lieues. Effectivement, à la pointe du jour, mon avant-garde reconnut le camp des Espagnols ; il était placé au bas d'une colline dans un bois d'oliviers. Je fis mes dispositions pour l'attaquer immédiatement. Grand fut l'étonnement de l'ennemi en se voyant ainsi réveillé, car il nous croyait à Murcie. Le désordre fut très vite à son comble dans le camp où il y avait beaucoup de femmes et de bagages. Après une légère fusillade, Marconcini vint à moi en parlementaire. Craignant qu'il ne voulut retarder l'attaque, pour avoir le temps de se sauver, j'envoyai mon escadron de dragons sur ses derrières pour lui couper la retraite. Marconcini demanda à capituler. Je lui répondis, qu'en rase campagne, on mettait bas les armes sans conditions, où que l'on se défendait ; il me dit qu'il ne pouvait se décider seul, qu'il allait convoquer un conseil de guerre. Je lui donnai dix minutes pour délibérer et fis avancer ma demi-batterie prête à faire feu. Au lieu de m'envoyer une réponse, je m'aperçus que l'ennemi se formait de manière à se retirer par son flanc droit ; je fis alors commencer le feu et lui envoyai quelques boulets. Je donnai l'ordre à l'escadron de dragons de

gagner la tête de la colonne et de charger vigoureusement; en même temps mes deux bataillons s'ébranlèrent au pas de charge. Marconcini, effrayé, revint à moi au galop, me conjurant de faire cesser le feu et me disant qu'il ferait tout ce que je voudrais. Je lui prescrivis de faire masser ses troupes dans un champ que je lui indiquai, de mettre bas les armes et de se porter ensuite à quelques centaines de pas de là; ce qui fut exécuté. Marconcini avait 1.542 hommes, exténués de fatigue et entièrement démoralisés, et plus de 150 femmes. Je fis respecter les bagages, me contentant de prendre le sabre de Marconcini ; il me priait de le lui laisser, je lui répondis qu'il n'en était pas digne car il s'était trop mal défendu. Je rejoignis le soir le colonel d'Hanache. Je fis défiler tous mes prisonniers en vue de Carthagène et fus prendre position à une lieue de là, où nous passâmes la nuit. Torijos n'osa pas sortir de la ville; la leçon qu'il avait reçue à l'attaque du faubourg l'avait rendu circonspect. Le surlendemain, je rentrai à Murcie. J'eus beaucoup de peine à préserver mes prisonniers de la fureur populaire; Marconcini, en effet, était connu pour ses exactions, la rage contre lui était à son comble. Le général Vincent fit enfermer tous ces malheureux dans une église, ce fut le seul moyen de leur sauver la vie. Je fis des propositions d'avancement pour plusieurs de mes officiers; je sus que le général Molitor les avait appuyées en les transmettant au Prince.

Le général Vincent apprit bientôt que la garnison de Carthagène manquait de vivres. Torijos avait 6.000 hommes sous ses ordres; ses magasins étaient vides, il était obligé d'envoyer de forts détachements

dans les villages voisins pour y faire confectionner du pain. Le général me donna l'ordre de tâcher, par une prompte marche de nuit, de surprendre les maraudeurs et de pousser ensuite une reconnaissance sur Alicante. C'était au mois de septembre. J'arrivai à la pointe du jour en vue de Carthagène et me dirigeai aussitôt, en suivant le bord de la mer, sur un village où je savais qu'était un parti ennemi. Je ne tardai pas à apercevoir quelques uniformes ; je fis prendre position à deux escadrons de dragons de manière à empêcher toute retraite sur Carthagène, je plaçai ensuite deux bataillons pour observer la garnison en cas de sortie, et je m'avançai rapidement avec mon troisième bataillon. J'avais à gravir une pente raide qui conduisait au village ; j'ordonnai au capitaine de voltigeurs de tourner par la gauche pour empêcher que l'ennemi ne put fuir de ce côté ; je prescrivis au capitaine de grenadiers de faire mettre sac à terre à ses hommes et de me suivre au pas de course ; le reste du bataillon devait rester dans sa position. J'eus bientôt atteint les premières maisons du village ; j'étais à cheval, suivi de mon domestique et d'une ordonnance de dragons. Je trouvai dans la rue une vieille femme, je lui demandai de quel côté l'ennemi s'était retiré. Elle me répondit d'abord qu'elle n'en savait rien, puis, elle me fit signe en me montrant un bois d'oliviers. Je me dirigeai de ce côté sans attendre mes grenadiers. A peine fus-je engagé dans le bois, que je me trouvai face à face avec 5 soldats espagnols du régiment d'Amérique qui se retiraient. Ils se retournèrent et apprêtèrent leurs armes pour faire feu sur moi : j'étais à dix pas d'eux : si j'avais fait demi-tour, je

recevais indubitablement 5 coups de feu qui ne pouvaient pas me manquer. Je compris ma position et payai d'audace, je leur ordonnai de mettre bas les armes ou que j'allais les faire fusiller. Mon domestique et mon ordonnance avaient le sabre à la main, les Espagnols furent intimidés et demandèrent grâce. Je leur fis mettre bas les armes et les fis coucher à quelques pas plus loin ; je les tins ainsi jusqu'à ce que je visse arriver mes grenadiers haletants. Je leur dis de garder ces cinq hommes et je fis signe au capitaine de me suivre. Je ne voulais pas perdre la trace du détachement qui voulait m'échapper ; je vis qu'il se dirigeait du côté d'un lac où il cherchait à se cacher dans de grands roseaux ; j'envoyai alors mon ordonnance chercher un escadron de dragons pour bloquer les Espagnols pendant que mes grenadiers les poursuivaient. Se voyant perdus, ils se rendirent à discrétion. Je fis ensuite fouiller le village ; nous trouvâmes trois grandes charrettes attelées de quatre mules chacune et chargées de pain. Je réunis tout mon monde dans le village où nous nous reposâmes quelques heures, nous continuâmes ensuite la route sur Alicante. Je rencontrai le lendemain matin un parti ennemi qui se retira après avoir échangé quelques coups de fusil avec nous ; je m'approchai de la ville à portée de canon, et fus prendre position en arrière, non sans avoir eu à essuyer quelques boulets. J'envoyai un parlementaire au gouverneur pour le sommer de se rendre, en lui faisant dire que toute résistance était désormais inutile pour sa cause qui était perdue. Il me répondit qu'il ne remettrait la place que sur un ordre de son gouvernement. Il m'était impossible de

l'attaquer, je me retirai sur Murcie où mes prisonniers furent rejoindre ceux de Marconcini.

Quelques jours après, nous apprîmes la prise du Trocadéro [1], enlevé d'assaut par les 3e et 6e régiments de la Garde ; ce beau fait d'armes entraîna la reddition de Cadix. Les révolutionnaires, bloqués par mer et par terre, n'avaient plus de chance de salut ; leur armée était détruite, toute la population était contre eux ; ils capitulèrent devant le duc d'Angoulême et rendirent Ferdinand VII à la liberté. C'était la fin de la guerre ; Murcie était dans la joie, nous passâmes trois ou quatre jours au milieu des fêtes.

Un nouveau courrier vint m'apporter ma nomination de colonel du 3e régiment de la Garde, avec le rang de maréchal de camp, deux brevets de chef de bataillon pour les capitaines Béné et Davois, les mêmes qui s'étaient distingués à Monzon et dans le reste de la campagne. Le capitaine Davois était à l'hôpital par suite d'un coup de feu qu'il avait reçu devant Carthagène. J'éprouvai un grand bonheur à lui remettre son brevet. Je pris congé de mon régiment, non sans regrets ; il s'était établi entre nous une réciprocité de confiance qui avait cimenté un véritable attachement.

J'avais à traverser, pour rejoindre mon poste, toute la Manche [2] où il n'y avait pas un seul soldat français. Le général Vincent consentit à me laisser prendre 4 sapeurs et quelques sous-officiers de mon régiment que je devais faire entrer dans la Garde ; quelques officiers, qui avaient reçu de nouvelles destina-

[1] Le 31 août 1823.

[2] Vaste plateau de l'Espagne dans la Nouvelle-Castille.

tions, se joignirent aussi à moi. Je formai ainsi un détachement d'une douzaine d'hommes avec lequel je me hasardai à traverser plus de 60 lieues de pays ennemi, mais j'avais hâte de rejoindre la Garde ; je ne voulus pas attendre que la garnison de Murcie fit un mouvement. Ma nomination était du 2 octobre 1823 ; je me mis en marche le 15, me dirigeant sur Albacète. J'eus d'abord à traverser les hautes montagnes qui séparent le royaume de Murcie des plaines de la Manche. Le second jour, nous nous trouvâmes engagés dans une vallée fort étroite ; une bande d'environ 60 brigands vint nous barrer le passage. Je n'avais pas deux partis à prendre ; nous dûmes marcher résolument sur eux, car, si nous avions rétrogradé, ils nous auraient poursuivi et nous aurions succombé. Mes douze hommes d'infanterie, y compris mon domestique, commencèrent le feu ; j'étais à cheval avec un adjudant-major de dragons qui aussi allait rejoindre la Garde. Les voleurs espagnols ne manquent pas de résolution devant une riche proie, mais ici, ils avaient peu de chose à gagner et ils voyaient bien que nous étions disposés à vendre chèrement notre vie ; après avoir échangé quelques coups de fusil, ils nous laissèrent passer. Je m'estimai fort heureux de me tirer d'affaire à aussi bon marché. Le lendemain, nous arrivâmes à Albacète, ville renommée pour sa fabrication d'armes blanches ; j'y fis l'acquisition d'une collection complète de poignards. L'alcade nous reçut bien, mais me prévint qu'avant d'arriver à Cuença nous rencontrerions probablement quelques partis de troupes espagnoles. Je lui objectai que je ne devais pas le redouter, puisque

les hostilités avaient cessé ; il me recommanda de ne pas trop m'y fier. Effectivement, le lendemain en arrivant dans un village où nous devions coucher, nous trouvâmes environ 200 cuirassiers de la Reine et un bataillon d'infanterie de ligne. Je fus voir le commandant qui me reçut avec une politesse embarrassée, je n'étais pas très rassuré. Je priai alors l'alcade, qui me paraissait nous être dévoué, de me loger avec tout mon monde dans une même maison, à l'extrémité du village par où nous devions sortir le lendemain, disposé que j'étais à partir avant le jour. Vers les dix heures du soir, l'alcade vint me voir, et me conjura de partir le plus tôt possible, en me disant qu'il avait entendu des soldats comploter de nous assassiner pendant la nuit. Je profitai de cet avis bienveillant, je m'éloignai une heure après dans le plus profond silence. J'arrivai le soir à Cuença, d'où je continuai ma route sur Aranjuez, où je trouvai le 3e régiment de la Garde qui revenait de Cadix. J'éprouvai un grand bonheur à revoir des Français, car depuis dix jours que j'avais quitté Murcie, je n'avais guère rencontré de visages amis. J'arrivai le lendemain à Madrid, où mon premier soin fut d'aller me présenter au duc d'Angoulême et le remercier de toutes ses bontés pour moi.

Le Roi Ferdinand venait de rentrer dans sa capitale. Le duc d'Angoulême, avant de quitter l'Espagne, voulut empêcher, autant qu'il dépendait de lui, les réactions politiques qui ne peuvent jamais consolider un gouvernement. Il rendit sa fameuse ordonnance d'Andujar, monument de sagesse et de modération. Le général Bourmont fut nommé commandant en chef

de l'armée d'occupation. Toute l'Espagne reconnut l'autorité du Roi. Le général de Lauriston, après deux sièges meurtriers, s'était emparé de Saint-Sébastien et de Pampelune. Le maréchal Moncey reçut l'ordre de rentrer en France après avoir laissé une division à Barcelone. Le général Gudin fut nommé gouverneur de Cadix ; le reste de l'armée repassa les Pyrénées. La France rendit dans cette campagne, un immense service à l'Espagne en particulier et à l'Europe entière, en raffermissant le principe monarchique. Les généraux Molitor, Lauriston, et le prince de Hohenlohe furent nommés maréchaux de France. Pour moi, je fus nommé chevalier de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand.

Le duc d'Angoulême, qui avait pour major général le général Guilleminot, conduisit parfaitement cette guerre qui fut aussi brillante dans ses résultats que prompte dans son exécution. Un seul reproche peut être adressé au Prince, c'est sa trop grande confiance dans certains hommes qui l'approchaient. Ce fut, appuyé par eux, que le fournisseur général Ouvrard [1] se permit certains actes dont je me bornerai à citer un seul. Ce sera suffisant pour le faire juger.

Ouvrard avait été nommé par le gouvernement, munitionnaire général de l'armée. Il avait reçu à Bayonne plusieurs millions d'avance et la disposition de tous les magasins de vivres et de fourrages qui y

[1] Ouvrard (Julien), 1770-1847, commença sa fortune dans les premières années de la Révolution par une heureuse spéculation sur la fabrication du papier, puis se fit donner par Barras la fourniture des subsistances de la marine. Sous le Consulat et l'Empire, il fut également chargé de la fourniture des armées, mais eut de perpétuelles difficultés avec le gouvernement qui le fit incarcérer de 1809 à 1814. Après 1830, il mit ses talents financiers au service des prétendants dom Miguel et don Carlos.

étaient déjà établis. Il s'était engagé à distribuer régulièrement les rations aux hommes et aux chevaux à un prix déterminé. A peine fûmes-nous entrés en Espagne, que nous manquâmes de tout. Ouvrard se contenta de faire régulièrement le service auprès du quartier général du Prince. Nous étions obligés, pour faire vivre la troupe, de lever des réquisitions dans les villes et les villages où nous passions ; nous laissions en échange des bons régularisés par l'intendance, qu'Ouvrard devait acquitter. Eh bien ! ce dernier faisait suivre nos colonnes par des agents, qui, après notre départ, disaient aux alcades qu'il ne payerait pas le montant des bons. Les alcades, qui avaient engagé leur responsabilité auprès des habitants, étaient désolés; les agents d'Ouvrard leur disaient alors, qu'ayant quelque aboutissant auprès de l'autorité supérieure, ils pourraient peut-être tirer quelque parti de leurs bons, et ils offraient d'en payer comptant à peine le quart de la valeur. La plupart des alcades, surtout dans les villages, aimaient mieux toucher quelque argent que de s'exposer à tout perdre. Ouvrard se faisait ensuite remettre tous les bons ainsi rachetés, il les présentait à l'intendant général de l'armée qui lui en faisait payer intégralement la valeur. Beaucoup de généraux signalèrent ce fait. Ayant été souvent détaché, j'eus personnellement l'occasion de le faire; je fis même arrêter des agents d'Ouvrard. Toutes les plaintes arrivaient au quartier général ; là, on négligeait de les mettre sous les yeux du Prince, et des hommes haut placés persuadaient au duc d'Angoulême que le service se faisait parfaitement. Cette conduite, à une époque

d'honneur et de moralité est une tache que doit flétrir l'histoire.

J'obtins à Madrid l'autorisation du Prince de ne prendre le commandement de mon nouveau régiment qu'après sa réunion à Paris. J'eus ainsi la faculté de voyager seul. Laissant mes bagages à mon domestique, je partis pour Bayonne. J'avais hâte de me retrouver chez moi. Ma femme et mes enfants m'attendaient à Saint-Papoul. J'y arrivai le 15 novembre.

CHAPITRE VII

LE RÈGNE DE CHARLES X (1824-1830).

État dans lequel se trouvaient les régiments de la Garde royale. — Je prends à Saint-Cloud le service auprès du duc de Bordeaux. — Mort de Louis XVIII. — Cérémonie funèbre à Saint-Denis. — Avènement de Charles X. — Son sacre à Reims. — Les vipères de la forêt de Villers-Cotteret. — Fête militaire donnée à Orléans au général de Bourmont. — Manifestation de la Garde nationale contre les ministres. — Chute du ministère Villèle. — Le ministère Martignac. — Expédition de Grèce. — Je reçois mon grade de maréchal de camp. — Arrivée au ministère de M. de Polignac. — Une expédition contre le dey d'Alger est résolue. — Je suis nommé directeur général de l'administration de la Guerre. — Départ de la flotte. — Prise d'Alger. — Je suis élu député de l'Aude. — Menées des partis contre le gouvernement. — Les ordonnances de Juillet 1830.

L'administration du 3e régiment de la Garde était dans un état déplorable. Les colonels qui m'avaient précédé n'en connaissaient pas le mécanisme et ne s'en étaient nullement préoccupés. Je dus commencer mon examen par les plus petits détails ; j'inspectai les compagnies les unes après les autres ; ce ne fut qu'après vingt-cinq jours d'un travail assidu que je pus y voir clair. Je provoquai le changement du major qui était incapable. La comptabilité du 3e de la Garde fut rétablie sur des bases fixes et réglementaires, et tout finit par s'arranger.

Le service près du Roi se faisait par brigades. Le 1er janvier 1824, ce fut le tour des 3e et 6e régiments. Nous étions casernés à l'École militaire. J'employai l'hiver à faire faire aux officiers, sous-officiers et caporaux des théories sur les différents règlements et ordonnances. Les régiments de la Garde étaient fort beaux, mais les détails du métier y étaient généralement négligés. Cela tenait à la composition des officiers, qui, appartenant la plupart à des familles riches et distinguées, croyaient au-dessous d'eux de s'occuper de ce qu'ils appelaient des vétilles, et qui cependant, constitue la bonne organisation d'un corps. Je m'attachai à faire disparaître cet esprit; j'éprouvai d'abord quelques résistances, je sus les vaincre. J'étais en bonne position pour cela par mes services, ma fortune et ma naissance. Je recevais mes officiers deux fois par semaine, car je comprenais toute l'influence des salons, et, si j'étais sévère pour le service, je tâchais aussi de procurer le plus d'agréments possible à mes subordonnés. En les voyant souvent, je parvins à les connaître bientôt à fond et à avoir sur eux l'empire moral qui doit toujours accompagner le commandement. Mon régiment compta bientôt parmi les plus militaires de la Garde, sans que pour cela les officiers abandonnassent en rien les formes polies du monde.

Le service du château [1] ne durait que trois mois. Au mois de juillet 1824, je pris la garnison de Courbevoie. A cette époque, S. A. R. le duc de Bordeaux vint habiter Saint-Cloud avec sa gouvernante, Mme de Gon-

[1] Les Tuileries, ainsi appelées sous la Restauration.

taut[1] : je fus désigné pour prendre le commandement des troupes qui devaient faire le service auprès de lui. Ma position était fort agréable, je faisais tout à fait les fonctions de capitaine des gardes. Je ne connaissais pas le jeune prince ; il était non seulement intéressant par lui-même, mais aussi en raison de la mort tragique de son père assassiné par Louvel[2]. Je m'attachai à lui ; je l'accompagnais dans toutes ses promenades, je dînais avec lui, et le soir, il ne nous quittait que pour aller se coucher. Il aimait beaucoup les soldats de la Garde ; je lui donnai un uniforme complet de mon régiment, fait à sa taille, et un sac garni de tous les effets militaires. Je n'ai jamais vu un bonheur égal au sien lorsqu'il se vit avec cet équipement : le fusil, le sabre, la giberne, rien n'y manquait. Il y avait environ six semaines que j'étais dans cette position, lorsque Louis XVIII, dont la santé s'affaiblissait de jour en jour, succomba le 16 septembre 1824.

Son frère, Monsieur, comte d'Artois, lui succéda sous le nom de Charles X. Il arriva à Saint-Cloud à quatre heures du matin ; je le reçus au bas du perron et fus un des premiers à le saluer comme Roi. La Cour

[1] Gontaut (Marie-Joséphine-Louise de Montaut Navailles, duchesse de), née à Paris, le 3 août 1772, morte en 1857. Elle émigra avec sa mère en 1792 et ne rentra en France qu'en 1814. Elle épousa en 1792 le marquis de Gontaut (Charles-Michel), qu'elle perdit en 1822. A la Restauration, elle fut nommée dame d'atours de la duchesse de Berry (1816), puis gouvernante des Enfants de France à la naissance de Mademoiselle (1819), créée enfin duchesse de Gontaut (1827). En 1830, elle suivit la famille Royale à Holy-Rood, puis à Prague. D'esprit libéral, des froissements avec le duc de Blacas et le baron de Damas la décidèrent à rentrer en France en 1834. Elle a laissé de très curieux mémoires. De son mariage elle avait eu deux filles : Joséphine qui épousa le 19 mai 1817, Ferdinand de Chabot, prince de Léon, et Charlotte, mariée le 14 juin 1818, à François-Louis-Joseph, comte de Bourbon-Busset.

[2] Le 13 février 1820.

s'étant établie à Saint-Cloud, mon service spécial auprès du duc de Bordeaux dut cesser. Je retournai à Courbevoie, mais je venais souvent à Saint-Cloud, car c'était mon régiment qui avait continué à y fournir le service journalier. Louis XVIII, après être resté huit jours sur son lit de parade, fut porté dans les caveaux de Saint-Denis. La cérémonie funèbre fut fort belle, je n'entreprendrai point ici de la décrire. Tous les colonels de la Garde y assistaient. M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, prononça l'oraison funèbre du Roi.

Au mois de mai 1825, Charles X voulut se faire sacrer à Reims. Il fut décidé que chaque régiment de la Garde enverrait un bataillon ou un escadron avec le colonel ; les régiments de ligne y envoyèrent aussi des députations ; tous les corps constitués de l'État y furent représentés. Nous fûmes camper à une demi-lieue de la ville. Nous étions sous des baraques ; chaque corps à l'envi orna son camp de jardins et de dessins, les soldats sont admirables d'adresse pour ces sortes de travaux. Le Roi arriva quinze jours après nous, il passa une revue de toutes les troupes ; il est impossible de voir un plus beau coup d'œil. Le lendemain eut lieu la cérémonie du sacre dans la cathédrale de Reims. Le trône du Roi s'élevait auprès du maître-autel ; nous nous plaçâmes, les colonels de la Garde, tenant nos drapeaux et étendards, au-dessous de lui. Nous étions là les représentants de l'armée, le trône reposait sur elle. Cette heureuse allégorie était vraie, car il était difficile de trouver une armée plus dévouée à la France et au Roi que nous ne séparions pas l'un de l'autre. La cérémonie fut imposante,

je n'ai point l'intention d'en décrire ici les détails. Le lendemain, Charles X nomma des chevaliers du Saint-Esprit et présida une réunion de l'ordre. Puis, le Roi retourna à Paris ; le camp fut immédiatement levé.

Il nous arriva en traversant la forêt de Villers-Cotteret un triste événement que je veux rapporter. J'avais fait faire halte sous les arbres ; un jeune tambour remuait des feuilles sèches de châtaigniers lorsqu'il fut soudain mordu au doigt par une vipère. Il éprouva à l'instant une douleur excessivement vive et se sentit défaillir. Je le fis aussitôt monter sur un de mes chevaux, pour le faire transporter le plus promptement possible à la ville, distante d'une lieue. Quand il arriva, le venin avait fait des progrès rapides, l'enflure avait gagné sous l'aisselle ; il mourut au bout d'une heure dans des souffrances horribles. Ce malheur nous impressionna douloureusement, et nous prouva qu'il existait encore en France des reptiles assez venimeux pour donner la mort.

Une fois à Paris, je repris mon service ; mais dès le mois de juillet, il me fallut partir pour Orléans. La, le général de Bourmont qui commandait ma division vint nous passer en inspection générale. Je voulus lui donner une fête militaire. J'avais fait construire par mon régiment sur la rive gauche de la Loire, à une demi-lieue de la ville, un fort en terre avec bastions et demi-lunes. Je fis placer un bataillon pour la défense et prescrivis aux soldats qui en faisaient partie de mettre leurs capotes ; ils devaient figurer l'ennemi. J'avais fait armer le front de l'attaque de quelques pièces de canon que je m'étais procurées à Orléans. Je fis réunir 12 ou 15 barques sur lesquelles je fis monter 2 com-

pagnies; elles devaient simuler une attaque par eau, pendant qu'avec le reste de mon régiment, j'attaquerais par terre. Après avoir refoulé l'ennemi dans le corps de la place, je fis avancer des hommes qui portaient des fascines et des gabions. Lorsque les fossés furent comblés, je donnai l'assaut. Le fort fut enlevé, le drapeau français remplaça le drapeau autrichien qui y était arboré ; l'ennemi, renfermé dans le réduit, capitula ; les prisonniers défilèrent devant les vainqueurs. Nous redevînmes ensuite tous amis. Je fis former les faisceaux. Les officiers et l'inspecteur général furent s'asseoir à un banquet que j'avais fait préparer dans un jardin voisin. Les sous-officiers et les soldats reçurent du vin, du pain et des viandes; ils déjeunèrent très bien aussi. Après le repas, les dames de la ville que j'avais invitées, se réunirent dans une salle de danse improvisée sous l'ombrage; le bal commença. De leur côté, les sous-officiers et les soldats eurent aussi leur danse. Il était presque nuit lorsque nous rentrâmes à Orléans. Cette fête qui ne fut troublée par aucun incident fâcheux a laissé d'aimables souvenirs.

En janvier 1827, retour à Paris. Peu après, au mois d'avril, il se passa un événement fort grave. Le Roi était venu passer la revue de la Garde nationale au Champ de Mars. Pendant le défilé, des gardes nationaux de plusieurs légions, et notamment des 2e, 4e et 12e firent entendre les cris de « A bas les ministres ». Au moment de quitter le Champ de Mars, les duchesses d'Angoulême et de Berry furent insultées ; puis, la 2e légion, se retirant, s'arrêta dans la rue de Rivoli devant le ministère des Finances, criant avec

fureur « A bas Villèle ». M. de Villèle, qui était président du Conseil, obtint du Roi une ordonnance qui licenciait la Garde nationale de Paris et de la banlieue. Il aurait dû la réorganiser immédiatement après ; il ne le fit pas, ce fut une très grosse faute politique. Quelques mois auparavant, MM. de Villèle et de Châteaubriand s'étaient brouillés. Ce dernier, qui était ministre des Affaires étrangères fut remplacé. Cette circonstance contribua beaucoup aux événements politiques qui suivirent. Les chambres se réunirent en décembre. M. de Villèle qui depuis sept années était premier ministre[1] perdit la majorité aux élections ; il eut contre lui 250 voix et pour lui 157 seulement. Le ministère fut alors renversé et remplacé par celui dont M. de Martignac fut le chef[2].

Dans les premiers jours de 1828, mon régiment quitta Paris pour Saint-Denis. Dès mars, je pris un congé ; mes affaires et ma famille m'appelaient en Languedoc. Ma position était difficile ; d'un côté, je me devais à mon régiment, et de l'autre, il m'était indispensable de surveiller mes intérêts ; aussi, quelque belle que fut ma position de colonel de la Garde, il me tardait fort de jouir de mon grade de maréchal de camp. Il y avait treize ans que je commandais un régiment, cela me paraissait un peu long.

Je revins cependant le 1er juillet à Paris pour prendre le service. Quelques mois auparavant, Charles X avait résolu une expédition en Grèce. Il confia le commandement des troupes au général Maison ;

[1] Le ministère Villèle durait depuis le mois de décembre 1821.

[2] M. de Martignac avait pour principaux collègues MM. de Chabrol, de la Ferronnays, Portalis, de Vatimesnil.

l'amiral de Rigny eut celui de la flotte. La mémorable bataille de Navarin, qui anéantit la marine turque, inaugura une ère de liberté pour la Grèce qui, après une campagne glorieuse du général Maison contre les troupes d'Ibrahim Pacha, fut érigée en royaume. La France, la Russie et l'Angleterre choisirent de concert un Prince de Bavière pour en faire le Roi des Hellènes; il monta sur le trône sous le nom d'Othon Ier. Le général Maison reçut le bâton de maréchal. C'est ainsi que les Grecs qui, depuis quatre siècles, étaient esclaves des Turcs, durent leur indépendance à la généreuse intervention de la France et de ses alliés Russes et Anglais.

Je continuais à demander avec instance mon grade de maréchal de camp; je fus nommé le 4 novembre 1828, pour la fête du Roi, pour prendre rang du 2 octobre 1823, époque à laquelle j'avais été nommé dans la Garde. Quoique bien aise de pouvoir enfin recouvrer un peu de liberté, je n'en éprouvai pas moins un vif regret de me séparer de mon régiment. Je le commandais depuis cinq ans, et j'avais maintes fois reçu de lui des preuves d'un réel attachement. Je désirais ne pas être employé immédiatement, car le commandement d'un département était à mes yeux bien au-dessous de celui que je quittais; je fus mis en disponibilité. Je me rendis à Toulouse, et de là, à Saint-Papoul, où j'arrivai vers le 20 novembre. J'y passai l'hiver de 1829. Je fus à cette époque nommé maire de Saint-Papoul. L'administration de cette commune était dans un état déplorable. Je pus rendre quelques services à mes concitoyens en rétablissant

[1] Le 20 octobre 1827.

l'ordre dans le budget communal. Sur ces entrefaites, je découvris dans ma propriété une terre propre à faire de la faïence. Je conçus alors le projet de créer à Saint-Papoul une fabrique de faïence commune, jaune et brune, dont le débit serait facile, puisque ses produits devaient être employés par la classe populaire. J'avais un grand avantage ; le canal du Midi passant à une lieue de chez moi me donnait une grande facilité pour le transport de la marchandise ; de plus, j'étais rapproché de la matière première dont la plus grande partie m'appartenait ; enfin, mon domaine de Saint-Papoul avait un bois considérable qui, avec celui de Ramondens [1], devait me suffire pour le chauffage des fours. Toutes ces considérations me décidèrent à aller de l'avant et, au mois de juin 1829, je traçai les fondements de mon usine. Je ne fis point venir d'architecte ; aidé par quelques bons ouvriers, je dirigeai moi-même les travaux. Cette fabrique devait aussi avoir une assez grande utilité pour Saint-Papoul, puisque des femmes et des enfants qui ne trouvaient rien à gagner, pourraient y être employés et faire vivre ainsi leurs familles. Les constructions furent poussées avec ardeur, elles furent terminées au mois de décembre. Dès le printemps suivant, on put faire les premières fournées. En débutant, je fis quelques écoles ; je dus apprendre à mes dépens ce métier tout nouveau pour moi, mais bientôt cependant, les choses vinrent à s'arranger, et je n'en éprouvai que plus de satisfaction à voir réussir cette entreprise que j'avais créée de toutes pièces.

[1] Acheté peu auparavant.

Au mois d'août 1829, Charles X, cédant à des conseils qui devaient lui être bien funestes, renvoya le ministère Martignac qui avait les sympathies de l'immense majorité de la nation ; il le remplaça par le ministère Polignac que tous les véritables amis de la monarchie virent arriver avec effroi. Ce nom de Polignac était on ne peut plus impopulaire, et, à tort ou à raison, on supposait au nouveau ministre une politique rétrograde qui devait remettre les libertés publiques en question. Les Chambres se réunirent au mois de décembre ; l'adresse fut hostile au ministère. Le Roi, poussé par le prince de Polignac, renvoya la Chambre des députés et appela le pays à de nouvelles élections.

Vers la fin de 1829, il se passa à Alger un événement qui, pris en lui-même, n'avait point une grande importance, mais dont les conséquences furent immenses. Le consul de France près le dey d'Alger[1], ayant à faire quelques réclamations à ce prince, reçut de lui, en audience publique, un coup d'éventail à la figure. Cette insulte demandait une réparation, le gouvernement du Roi l'exigea. Le dey la refusa, et viola même le droit des gens, en faisant tirer sur le vaisseau français qui avait été à Alger en parlementaire. Dès lors la guerre fut résolue ; mais, ce n'était pas seulement une expédition maritime semblable à celle de lord Exmouth qu'il convenait de faire, il fallait prendre possession du territoire, et délivrer

[1] C'est en 1827 qu'eut lieu l'incident du Consul. Pendant deux ans, Charles X négocia inutilement pour obtenir réparation de cette insulte. A la fin, le dey répondit en faisant tirer le canon sur le vaisseau français qui portait l'envoyé du Roi. Devant ce nouvel outrage, la guerre fut résolue.

enfin l'Europe des infâmes pirates barbaresques qui, depuis plusieurs siècles, étaient la terreur de la Méditerranée et la honte de la chrétienté. Cette noble tâche allait être tentée par la France. L'Angleterre, toujours jalouse, s'opposa par des notes diplomatiques à notre expédition. Charles X, en son conseil, répondit à l'ambassadeur anglais qu'il ferait la guerre, que la dignité de la France y était engagée, et qu'il ne s'inquiétait pas de ce que l'on en penserait en Angleterre. Cette noble réponse, digne d'un petit-fils de Louis XIV, fut applaudie des principales Cours de l'Europe. La nation britannique dut se résigner à rester spectatrice des événements qui se préparaient. D'immenses préparatifs commencèrent ; l'administration de la Guerre devait y jouer un grand rôle puisqu'elle était appelée à assurer tous les services. Au mois de février 1830, je reçus l'ordre, étant chez moi, au château de Saint-Papoul dans l'Aude, de me rendre sur-le-champ à Paris. Vingt-quatre heures après, j'étais en route. En arrivant, je me rendis chez le ministre de la Guerre[1] pour connaître les ordres que je devais recevoir. Le ministre me dit que le Roi m'avait nommé directeur général de l'administration de la Guerre. Cette nouvelle me pétrifia. Je sentais combien j'étais peu capable de remplir une pareille mission. J'avais été toute ma vie officier de troupe, je ne connaissais de l'administration que celle d'un régiment, j'aurais mieux aimé un commandement actif dans l'armée expéditionnaire ; je refusai. Le ministre persista et finit par me dire d'aller voir

[1] Le général de Bourmont.

M. le Dauphin, que c'était lui qui m'avait désigné, et que lui seul pouvait faire revenir le Roi sur son choix. Le duc d'Angoulême, après avoir entendu mes raisons, me demanda si je voulais lui refuser mon concours dans un moment aussi important. J'eus beau prétexter mon inexpérience, rien ne put vaincre sa détermination; je fus forcé d'accepter.

Ma nouvelle position était superbe sous le rapport des fonctions et des émoluments ; beaucoup de généraux la désiraient ; pour moi, je n'entrai pourtant au ministère qu'en tremblant. Mon premier soin fut de connaître mes employés ; 9 bureaux dépendaient de ma direction, je me fis présenter tout le personnel. Je pris pour chef de mon cabinet M. de Chevery, capitaine trésorier du 3e de la Garde, que j'avais reconnu pour un homme capable et intègre. Je dus régler l'emploi de mon temps de manière à travailler chaque jour avec tous mes chefs de bureau, en réservant deux heures pour les audiences, et le temps nécessaire pour préparer le travail du ministre. Le premier mois fut terrible ; je devais apprendre tout le mécanisme de ce vaste rouage administratif et faire face à toutes les exigences du service, dans une circonstance où celui-ci devenait tous les jours plus important. Je dus consacrer, pendant ce premier temps, dix-huit heures par jour à un travail assidu. Au mois d'avril, je commençais à être au courant de ma besogne et à me retrouver dans tout ce dédale.

Je devais assurer non seulement le matériel de l'armée d'expédition, mais encore le service des hôpitaux et des subsistances. On avait chargé, avant

mon arrivée, la maison X... de Paris, de l'achat des subsistances de l'armée d'expédition. Elle devait se contenter de son droit de commission, puisqu'elle achetait pour le compte de l'État ; mais il était important que les prix portés en dépense fussent bien ceux des achats. Pour m'en assurer, j'envoyai en mission sur les côtes d'Espagne, en Syrie et en Egypte, des agent sûrs, avec ordre de faire établir par les autorités du pays les prix courants des différentes denrées, et de faire viser ces déclarations par nos agents consulaires. Ces états m'étaient ensuite adressés. Lorsque la maison X... me présentait ses bordereaux d'achat avec les dates des marchés, je comparais les prix avec ceux que j'avais reçus de mes agents. Je parvins ainsi, en trois mois, à rabattre à la maison X... sur des achats de viande, de farine, de riz, de vin, etc., plus de 2.000.000 qui restèrent dans les coffres de l'État. Je passai un marché avec la maison Zoë et Granier, de Montpellier, de 40.000 couvertures de laine ; je les obtins, quoique de bonne qualité, à 10 p. 100 de rabais, par comparaison avec de précédents marchés passés à Reims. Mes efforts constants furent de pourvoir l'armée de tous les objets qui lui étaient nécessaires, en entrant dans les plus petits détails, et en même temps d'empêcher les dilapidations. Je voulais moraliser les comptables et même les fournisseurs ; je commençais à y parvenir. Je dus pour cela, faire quelques exemples de sévérité, et j'eus à provoquer pour l'intérieur quelques destitutions parmi les comptables des subsistances et des hôpitaux.

Au mois de mai, le marché général pour l'habille-

ment des troupes dut être renouvelé pour neuf ans. Une maison importante de Paris, qu'il est inutile de nommer, désirait en avoir le monopole. Ses motifs étaient spécieux ; elle proposait une économie de 8 p. 100 sur le marché précédemment passé, elle faisait valoir aussi l'avantage qu'il y aurait pour le ministre de la Guerre, à ne traiter qu'avec un seul fournisseur résidant à Paris, qui pourrait immédiatement se conformer à tous les ordres qui lui seraient donnés. Il ne me fut pas difficile d'apprécier les résultats d'une semblable prétention, dont la conséquence immédiate aurait été de mettre tous les fabricants de drap de troupe dans la dépendance absolue du fournisseur unique, qui, en leur dictant des lois fort dures, aurait réalisé des bénéfices considérables. Je refusai cette proposition. Un agent de la maison me demanda une audience, et, au milieu de phrases embarrassées, me fit une offre de 800.000 francs de remise si je voulais être favorable au projet. Je le repoussai avec mépris et lui défendis de se représenter devant moi. J'adoptai pour cette fourniture un système rationnel tout à la fois dans l'intérêt de l'État et du commerce. J'écrivis au nom du ministre aux préfets des départements et aux chambres de commerce des villes manufacturières, pour savoir le nombre de métiers montés pour les draps de troupe, existant dans chaque localité. Quand j'eus ces renseignements, je divisai la fourniture en cinquante lots, et j'en fis la répartition dans chaque ville de fabrique, en prenant pour base le nombre de métiers. J'écrivis ensuite aux chambres de commerce pour les prévenir de la répartition, en les invitant à informer les fabricants que

je recevrai, au jour indiqué, en séance publique, au ministère de la Guerre, les soumissions cachetées qu'ils adresseraient, et que ceux qui feraient les offres les plus avantageuses à l'État seraient les adjudicataires.

Au jour indiqué, tous les soumissionnaires ou leurs représentants se rendirent au ministère, et là, en présence d'une commission que j'avais nommée, les soumissions furent ouvertes. J'obtins un rabais de 14 p. 100, et chaque ville de fabrique eut sa portion de lot. Cette manière d'opérer eut l'avantage, non seulement d'une plus grande économie, mais encore d'assurer du travail aux fabricants de draps de troupe, qui pouvaient livrer leur marchandise sans intermédiaire. Je reçus peu de temps après une récompense flatteuse de ma manière d'agir, car, des élections générales ayant eu lieu, j'eus à Lodève où je ne connaissais personne, 70 voix de fabricants, pour la Chambre des députés.

L'armée expéditionnaire se réunissait à Toulon. M. le Dauphin fut en passer la revue. La flotte ne comptait pas moins de 500 voiles, elle était sous les ordres de l'amiral Duperré; les troupes furent placées sous les ordres du général de Bourmont. J'éprouvai un véritable chagrin de ne pas faire partie de l'expédition, mais il fallut me résigner à la volonté qui me retenait au ministère de la Guerre. L'on mit à la voile à la fin de mai; le Prince revint à Paris.

La flotte se réunit à Mahon et Palma[1], où elle fut

[1] Dans les îles de Majorque et de Minorque.

retenue pendant trois semaines par des vents contraires. Enfin, le 14 juin, elle aborda la côte d'Afrique à Sidi Ferruch. Le débarquement eut lieu sous le feu des batteries turques qui furent enlevées au pas de charge. L'ennemi se retira dans la direction d'Alger et prit position près de Staouëli. L'armée française marcha contre lui; une bataille sanglante s'engagea; les Turcs et les Arabes, malgré leur nombreuse cavalerie, furent enfoncés de toutes parts; la victoire fut complète. Le général de Bourmont poursuivit l'ennemi qui se renferma alors dans Alger. Le fort de l'Empereur, qui domine la ville, devait être attaqué le premier, car une fois cette position prise, la ville ne pouvait plus tenir. On ouvrit la tranchée sous le feu des batteries du fort. La défense pouvait être longue, mais par un de ces hasards heureux semblable à celui d'Almeyda [1], une de nos bombes fit sauter le magasin à poudre. Tout ce qui ne fut pas tué se sauva en désordre dans la Casbah [2]. Bourmont fit aussitôt avancer son artillerie et se disposait à foudroyer Alger, lorsque le dey demanda à capituler. Les conditions de la reddition ayant été réglées, l'armée française prit possession de cette ville, qui depuis plusieurs siècles, était l'effroi de la marine marchande de l'Europe. On trouva dans la Casbah 48.000.000 qui furent religieusement versés au trésor et qui dédommagèrent amplement des frais de l'expédition. Plusieurs Français, ainsi que d'autres prisonniers de toutes les nations, qui languissaient depuis longtemps dans

[1] Voir ch. II, p. 50.

[2] Citadelle située à l'extrémité sud de la ville.

les cachots, furent délivrés ; parmi eux se trouvait M. Bruat[1], aujourd'hui capitaine de vaisseau, gouverneur des îles Marquises. Cette conquête glorieuse coûta peu de sang à la France, car la promptitude de l'attaque fut telle à la bataille de Staouëli, que l'ennemi n'eut pas le temps d'opposer une longue défense. Trois siècles auparavant, l'armée de Charles-Quint avait péri tout entière dans une expédition semblable. Il était donné à la France de venger les malheurs de l'Espagne. Pendant l'expédition d'Afrique, les collèges électoraux avaient été convoqués, je fus nommé président de celui de Castelnaudary. Je m'y rendis à la fin de juin. L'élection fut vivement débattue, toutes les passions politiques étaient en jeu. A cette époque, l'arrondissement de Limoux et quelques cantons de Carcassonne venaient voter à Castelnaudary ; le collège se composait de près de 600 électeurs. Il me manqua une seule voix pour avoir la majorité, et cela, à cause d'un bulletin où mon nom était mal écrit, et que je fus d'ailleurs le premier à déclarer nul. Pendant la nuit, les meneurs se donnèrent toute espèce de mouvements. On vit arriver au collège électoral des paralytiques portés en litière ; les bruits les plus absurdes furent répandus, on disait entre autres que l'armée d'expédition avait entièrement péri en Afrique, que l'on serait obligé de doubler les impôts pour en équiper une nouvelle, et mille autres fantaisies que je ne saurais rapporter. Le dépouillement du scrutin

[1] Bruat (Armand-Joseph), né à Colmar en 1796, mort en 1855, gouverneur des îles Marquises en 1843, commanda la flotte française à la prise de Kinburn (15 octobre 1855) pendant la guerre de Crimée, et reçut en récompense le titre d'amiral. Il mourut peu après pendant son retour en France.

eut lieu. Mon concurrent, M. Madier de Montjau[1] gagna une voix que je perdis, il en eut donc deux de plus que moi, et, comme président du collège électoral, je le proclamai député. C'est ainsi qu'un étranger que personne ne connaissait, l'emporta sur un homme du pays qui était généralement aimé et qui, par cela même qu'il était de l'Aude, aurait pu être plus à même de rendre service à ses concitoyens ; mais en politique, les passions parlent plus haut que toutes les autres considérations. Cinq jours après, le grand collège du département se réunit à Carcassonne pour élire un député ; je fus nommé au premier tour de scrutin à une très forte majorité. C'était une belle revanche pour moi. Je repartis immédiatement pour Paris d'où j'étais absent depuis quinze jours ; je trouvai beaucoup d'affaires en arrière, et fus obligé de passer plusieurs nuits pour les mettre au courant.

Bientôt après, le gouvernement apprit la prise d'Alger. Cette nouvelle fut vite répandue, ceux qui avaient prophétisé la destruction de l'armée en furent pour leurs frais. Le Roi, entouré de tous les grands dignitaires de la couronne, se rendit à Notre-Dame où fut chanté un *Te Deum* d'action de grâces. Ce grand événement, si promptement obtenu sans qu'il en coûtât rien au Trésor, puisque les millions trouvés à

[1] Madier de Montjau (Joseph-Paulin), né à Bourg Saint-Andéol (Ardèche), le 11 février 1785, mort le 10 mai 1865, était fils d'un député royaliste aux États généraux de 1789. Il se fit remarquer par son opposition sous la Restauration. Élu député en juin 1830 par le collège de Castelnaudary, il applaudit à la révolution de Juillet, prit part comme représentant de la Chambre au procès des ministres de Charles X (décembre 1830), fut ensuite nommé procureur général à Lyon, puis conseiller à la Cour de cassation (décembre 1831). Il siégea de 1831 à 1837 à la Chambre comme

Alger payaient amplement les frais de la guerre, parut aux ministres une circonstance favorable pour conseiller au Roi de frapper un coup d'État.

Depuis longtemps, les ennemis des Bourbons se réunissaient en conciliabules qui recevaient une direction unique d'une *vente* centrale établie à Paris. Les journaux de l'opposition attaquaient sans relâche tous les actes du gouvernement. Cette opposition était formée de trois partis : les bonapartistes, les républicains, et les partisans du duc d'Orléans: ces derniers, trop peu nombreux pour agir seuls, s'appuyèrent sur les deux autres. Cette coalition de mauvaise foi était unie pour renverser l'état de choses actuel, sauf à se battre ensuite pour se partager les dépouilles conquises. Le duc d'Orléans était le centre commun auquel tout aboutissait. Père d'une nombreuse famille, il avait de l'ambition pour ses enfants ; il faut croire du moins que c'était là son seul mobile, c'est l'unique moyen de chercher une excuse à sa conduite. Charles X avait oublié tous les griefs qu'il pouvait avoir contre lui ; il n'était plus question de Philippe-Égalité. Il avait même ajouté aux bienfaits de Louis XVIII, qui avait rendu au duc d'Orléans tous ses biens non vendus, la faveur de porter le titre d'Altesse Royale[1], et une large part dans l'indemnité

député de Largentière et soutint constamment de ses votes le parti conservateur. A partir de 1841, il se rapprocha des légitimistes et, après la révolution de Février, se démit de ses fonctions à la Cour de cassation. Il fut un moment incarcéré après le coup d'Etat de décembre 1851, puis vécut dans la retraite. Il a laissé deux fils qui se sont signalés par leurs idées politiques avancées.

[1] Jusqu'alors le duc d'Orléans portait seulement le titre d'Altesse Sérénissime, mais la duchesse d'Orléans avait droit à celui d'Altesse Royale comme princesse de Naples.

des émigrés[1]. Des réunions bonapartistes, dont le général Horace Sébastiani[2] était l'âme, correspondaient secrètement par leur chef avec le duc d'Orléans. Le Prince savait tout ce que faisait ce parti et quelle était sa force. Quant aux libéraux, réunis en *ventes* de carbonari, ils avaient pour intermédiaires auprès du futur Louis-Philippe MM. Barthe[3] et Mérilhou, avocats. Le Prince ne paraissait donc pas, mais il était au courant de tout et attendait le moment propice pour agir.

La prise d'Alger aurait dû raffermir le trône de Charles X et faire perdre espoir à ses ennemis. La France, glorieuse et fière de sa conquète, faite malgré l'Angleterre qui n'avait pas osé s'y opposer ouvertement, ne voulait pas de révolution. Les fonds publics, plus élevés qu'ils n'ont jamais été avant et après cette époque, donnaient confiance au crédit. L'agriculture, le commerce et l'industrie étaient florissants. Si, donc, Charles X avait changé son ministère et pris pour le remplacer des hommes, dévoués sans doute, mais non antipathiques au pays, nul doute que son règne n'eût été long et glorieux. La France est essentiellement guerrière et fière ; elle avait été profondément humiliée en 1815 ; 3 campagnes heureuses faites sous les Bourbons relevaient l'honneur de ses armes et la replaçaient au rang

[1] Le duc d'Orléans obtint à lui seul 17 millions sur le milliard des émigrés.

[2] Devenu maréchal de France en 1840.

[3] Député de Paris. Il devint, en 1830, ministre de l'Instruction publique ; de 1831 à 1834 ministre de la Justice, puis premier président à la Cour des Comptes (1834), ensuite de nouveau ministre de la Justice (1837-1839). Il reprit alors son poste à la Cour des Comptes, fut révoqué en 1848 et rétabli en 1849. Il fut nommé sénateur en 1852.

qu'elle devait occuper. L'expédition d'Espagne en 1823, la délivrance de la Grèce en 1827, la conquête d'Alger en 1830 étaient de beaux faits d'armes ; la victoire était redevenue fidèle à nos drapeaux. Il ne fallait à Charles X qu'un peu de sagesse ou plutôt de sagacité. Son ministère, dont le prince de Polignac était le chef, rappelait une époque de triste mémoire qu'il eût été prudent de faire oublier. Homme d'esprit, aimable causeur, ayant toutes les manières d'un grand seigneur, M. de Polignac n'avait rien de ce qu'il faut pour conduire les affaires. Étranger à l'administration pratique d'un grand pays, il était incapable d'être premier ministre. Par surcroît de malheur, le Roi lui avait donné l'intérim de la Guerre, en l'absence du général de Bourmont qui commandait en chef l'armée d'Afrique. Ce dernier, que sa conduite à Waterloo avait rendu impopulaire en France et dans l'armée, avait senti que pour se réhabiliter, il avait besoin des lauriers de la victoire. Étant ministre de la Guerre, il lui avait été facile d'obtenir le commandement de l'armée expéditionnaire. Le prince de Polignac était donc, de ce fait, à la fois ministre des Affaires étrangères et de la Guerre. Incapable de donner aucun ordre militaire, ni de prendre aucune mesure, il abandonnait au ministère le détail à ses directeurs, mais ne leur donnait aucune impulsion. C'est dans cette situation qu'il conseilla au Roi de faire ses fameuses ordonnances. Je n'en dirai pas le contenu, tout le monde les connaît, elles sont maintenant du domaine de l'histoire[1].

[1] Par ces ordonnances, le Roi suspendait la liberté de la presse, dissolvait la Chambre avant qu'elle ne fut même réunie, modifiait le système

Elles parurent le 25 juillet. Aucune précaution n'était prise. Personne n'était même prévenu de l'acte qui allait avoir lieu. Quant à moi, je ne les lus qu'au *Moniteur*, et cependant, les fonctions élevées que j'exerçais au ministère de la Guerre auraient dû me faire connaître ce projet, car il y avait bien des mesures à prendre. Mais rien de tout cela ne fut fait.

électoral en rayant les patentés des listes d'électeurs, et fixait les nouvelles élections au 13 septembre suivant.

CHAPITRE VIII

LA RÉVOLUTION DE 1830. — LE COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1830-1838).

Imprévoyance des ministres. — Premiers mouvements insurrectionnels des 26 et 27 juillet. — Rôle de la Garde nationale. — Mes démarches infructueuses auprès du prince de Polignac et du maréchal Marmont. — La question du pain. — Les journées du 28 et du 29. — La Révolution victorieuse. — Retraite de l'armée sur Saint-Cloud. — Le maréchal Marmont et le duc d'Angoulême. — M. de Mortemart nommé ministre. — Son échec. — Charles X se retire à Rambouillet. — Le duc d'Orléans proclamé lieutenant général du royaume. — Abdication de Charles X et de son fils en faveur du duc de Bordeaux. — Démonstration populaire sur Rambouillet. — Charles X et sa famille s'embarquent pour l'Angleterre. — Le duc d'Orléans est élu Roi des Français sous le nom de Louis-Philippe. — Fausse situation de ce prince au commencement de son règne. — Premiers actes de la Chambre des députés. — Procès des anciens ministres. — Je donne ma démission de directeur général de l'administration de la Guerre. — Émeutes à Paris. — Dissolution de la Chambre. — Je me retire dans le Midi. — Je suis réélu député en 1834. — Attentat de Fieschi. — Le général Brossart.

La conquête d'Alger avait vraiment tourné la tête de nos gouvernants. La réception pleine d'enthousiasme faite peu de temps auparavant à Charles X lors de son voyage à Strasbourg, les chaleureux vivats qui l'accompagnèrent le 17 juillet au *Te*

Deum chanté à Notre-Dame en l'honneur de la prise d'Alger, leur faisaient croire que le peuple de Paris accepterait les ordonnances sans mot dire. Ces malheureux ministres connaissaient bien peu les partis, dont les chefs n'attendaient que le moment propice pour les renverser. L'armée, belle et dévouée, était certainement prête à faire son devoir et à défendre le trône contre ses ennemis. Le succès n'aurait pas été douteux si l'on eût su s'en servir. Bien que dans nos rangs, beaucoup d'officiers eussent vu les ordonnances avec peine, tous n'en auraient pas moins fait ce qu'ils devaient ; les régiments qui étaient à Paris l'ont bien prouvé. Il y avait un camp de cavalerie à Lunéville, un d'infanterie à Saint-Omer; on les laissa sans ordres, tandis qu'il était si facile d'en faire venir des renforts pour les faire agir au besoin. Quant aux régiments de la Garde, ils étaient dans leurs garnisons respectives : à Orléans, Rouen, Meaux, Versailles et Saint-Germain. A Paris même, il n'y avait que deux brigades de service et quelques régiments de ligne. Les ministres, qui voulaient faire un coup de force par les ordonnances, auraient bien dû prendre les précautions indispensables pour triompher d'une résistance facile à prévoir. Certes, si Paris et sa banlieue eussent renfermé les 30.000 hommes que le gouvernement avait sous la main, et que ce même gouvernement eût mis à leur tête un chef digne de sa confiance, nul doute que le Roi n'eût triomphé ; et, s'il avait eu l'habileté de changer ensuite son ministère antipathique, le coup d'État eût été accepté, en invoquant surtout l'article 14 de la Charte, qui donnait au Prince dans les circonstances graves le

droit de prendre des mesures extraordinaires. Il n'en fut pas ainsi.

Le 25, ce fut une stupeur générale dans Paris. Dans la nuit qui suivit, des réunions eurent lieu. Les chefs des différentes oppositions n'osaient point encore faire connaître leurs espoirs; ils se seraient divisés immédiatement. Ils s'entendirent donc, non pour renverser l'autorité royale, mais pour forcer Charles X à retirer ses ordonnances et à changer son ministère. Ils prirent pour cri de ralliement: Vive la Charte. Le soir du 26, un commencement d'hostilité eut lieu de la part du peuple. Le corps de garde de la Bourse fut incendié, le poste désarmé. Des bandes nombreuses parcoururent les rues. Il n'y avait pas d'ordres pour s'y opposer, les troupes restèrent dans leurs casernes.

Quatre maréchaux de France étaient à cette époque à la tête de la Garde royale : Marmont, duc de Raguse; Victor, duc de Bellune; Macdonald, duc de Tarente, et Oudinot, duc de Reggio. Chacun commandait pendant trois mois, non seulement les troupes de la Garde, mais encore, en cas d'émeute, toute la garnison de Paris. Le 1er juillet, le maréchal Marmont avait pris son tour de commandement.

Le 27, l'insurrection devint tout à coup formidable. La Garde nationale, en partie, fit cause commune avec les insurgés; elle était mécontente depuis que M. de Villèle avait fait licencier plusieurs légions[1]. Dans aucun temps, cette institution révolutionnaire, créée par La Fayette en 1791 pour agir contre l'armée et

[1] Après la manifestation du 29 avril 1827.

l'autorité royale, n'a rendu service au gouvernement; elle a souvent été hostile, et toujours une cause d'embarras. Pour le moment, elle servait d'arsenal aux insurgés qui, en désarmant les gardes nationaux séparément, trouvaient ainsi les armes qui leur manquaient. Le peuple révolté criait : Vive la Charte ! la Garde nationale fit bientôt de même. Le Roi, disait-elle, a renversé la loi fondamentale du royaume; c'est lui qui est insurgé, nous défendons la Charte, nous sommes dans notre droit. Les meneurs avaient été très habiles en prescrivant ce cri pour mot d'ordre, et certes, ils n'avaient eux-mêmes guère l'intention de la respecter, cette Charte, puisque le premier usage qu'ils ont fait de leur victoire a été de la fouler aux pieds. Mais ils trompaient les honnêtes gens qui, sans autre réflexion, se joignaient à eux sans mesurer la portée des événements qui se préparaient. Les insurgés venaient de s'emparer de la manutention militaire, rue du Cherche-Midi, défendue seulement par un poste de 6 hommes. Là encore, c'était une habile manœuvre dont la conséquence directe était d'affamer les troupes. Je fus trouver le prince de Polignac, et lui demandai un ordre pour reprendre la manutention avec un bataillon de ligne. Je lui faisais remarquer combien était grave la privation prolongée de pain pour la troupe. Il me répondit que j'étais un alarmiste, et que lorsque l'on voudrait agir « 4 hommes et 1 caporal suffiraient ». Je me retirai désolé, car dès lors, il était facile de prévoir ce qui pouvait arriver avec de pareils hommes au pouvoir.

Il me restait un autre moyen. J'allai aux Tuileries, au quartier général du maréchal Marmont. J'espé-

rais que lui, militaire, me comprendrait et me donnerait les moyens de reprendre la manutention. Quel fut mon étonnement, en entrant dans son cabinet, de le voir conversant avec Laffitte et Arago, deux des principaux chefs de l'opposition. Les réflexions me vinrent en foule. Il devenait évident pour moi que le maréchal traitait avec les ennemis, et que la cause royale était perdue. Je lui exposai le motif de ma visite et ne lui cachai pas les conséquences fâcheuses qui pouvaient résulter de la privation de pain pour les soldats; c'était jour de distribution, et il n'y avait pas un seul pain à leur donner. Le maréchal me reçut très froidement et me dit qu'il aviserait. Je ne pus obtenir aucun ordre.

Je rentrai au ministère profondément affligé, mais non abattu. Une ressource dernière me restait. En ma qualité de directeur général de l'administration de la Guerre, j'avais la signature pour tout ce qui regardait mon service.

J'écrivis au gouverneur des Invalides, le brave général de Latour Maubourg[1]. Je lui fis part de la situation, de mes démarches infructueuses, et l'invitai à convertir en pains toutes les farines de réserve à l'hôtel, à y employer tous les invalides sachant pétrir et les ouvriers du dehors qu'il pourrait se procurer, afin que je pusse le 28 au matin faire les distributions habituelles aux troupes. Le gouverneur fit droit à ma réquisition ; il savait que je déchargerais

[1] Marie-Victor de Fay, marquis de Latour-Maubourg (1756-1850), lieutenant général, émigra en 1792. Rentré en France, il fit les campagnes de l'Empire. Louis XVIII le chargea en 1819 du ministère de la Guerre et en 1822 du gouvernement des Invalides. Il donna sa démission en 1830 et rejoignit les Bourbons en exil. Il est mort en 1850.

son comptable de toute responsabilité. Le lendemain, à six heures du matin, de nombreuses voitures du train des équipages, bien escortées, portèrent dans le jardin des Tuileries tout le pain confectionné depuis la veille. Les troupes étaient au bivouac, sans vivres; elles ne murmuraient pas. Je leur fis donner aussi du vin que je pris aux Invalides. J'envoyai enfin l'ordre aux chefs des troupes éloignées, de prendre tout le pain qu'ils trouveraient chez les boulangers, en leur donnant des bons payables à la caisse de la Guerre. C'est ainsi que je pus faire manger les hommes qui, depuis vingt-quatre heures en position, n'avaient rien pris. Je ne rendis compte de cette opération ni à M. de Polignac, ni au maréchal Marmont. Le premier était incapable d'apprécier les choses ; le mauvais vouloir du second m'était connu.

Ce jour-là, le premier coup de fusil fut tiré contre nos troupes dans la rue de Rivoli, par un Anglais. Le gouvernement britannique, irrité de notre dernière conquête, était heureux de voir une nouvelle révolution en France. C'était bien certainement un de ses agents qui tira le coup de fusil ; d'autres répandaient de l'argent, et poussaient à l'insurrection par tous les moyens.

Le Roi et la Cour étaient toujours à Saint-Cloud. Je fis prévenir le duc d'Angoulême de ce qui se passait. Je le conjurai de venir à Paris, et de se mettre à la tête des troupes. Il le pouvait, car Charles X venait de lui donner le commandement général. Le Prince me fit répondre néanmoins qu'il était sous les ordres du Roi, et qu'il lui était impossible de quitter Saint-Cloud sans sa permission. Je lui demandai

aussi de faire arborer le drapeau au-dessus des Tuileries pour faire croire aux troupes et à la population que Charles X était revenu : l'effet moral eût été considérable. Le Prince refusa. Cependant, les insurgés ayant commencé le feu, il fallut bien que les troupes répondissent. Elles le firent partout bravement, mais sans ensemble, n'ayant pas d'ordres. Le 28, les attaques devinrent générales. Je ne veux pas dépeindre ici toutes les scènes qui ensanglantèrent Paris ; des épisodes nombreux et émouvants pourraient être signalés, mais tel n'est pas mon sujet. Je relate les faits généraux, les motifs qui les ont fait naître, les conséquences qu'ils ont eus ; je me tais sur les détails de cette triste époque. Je dirai seulement que le brave colonel Plaineselves, qui m'avait remplacé dans le commandement du 3e régiment de la Garde, fut tué dans la rue Saint-Denis par un enfant qui, d'un soupirail de cave fit feu sur lui, et cela, avant que l'action fut commencée. Également le sous-lieutenant Noirot, porte-drapeau de ce même régiment, dont une partie occupait la place de l'Hôtel-de-Ville, fut tué en tenant haut son drapeau. Les soldats ne pouvaient pas faire feu, n'ayant plus de cartouches. Ces braves grenadiers étaient l'arme au pied, regardant fièrement les ennemis qui faisaient feu sur eux de l'île Saint-Louis, mais qui n'osaient les approcher tant la seule vue de leurs bonnets à poil les intimidait. Les malheureux soldats, qui, blessés traversaient les rues pour se rendre aux hôpitaux, étaient impitoyablement massacrés, et cela, par leurs propres concitoyens. Il s'est passé dans ces néfastes journées des scènes d'horreur qui font frémir.

Le 29, les troupes se replièrent sur les Tuileries. Elles étaient encore assez fortes pour triompher de l'insurrection si on les avait bien commandées. Mais le maréchal Marmont, qui voulait forcer le Roi à consentir à ses projets, ne voulait pas d'un succès. Je suis loin de dire qu'il voulait le triomphe complet de la Révolution. Non, mais ce qu'il désirait, c'est que l'autorité du Roi fut tellement menacée, qu'il ne restât plus à ce Prince qu'à se jeter dans ses bras et dans ceux de ses nouveaux amis.

Le 29, à deux heures, le duc de Raguse donna l'ordre à l'armée de se retirer sur Saint-Cloud. Elle le fit en bon ordre, pas une seule compagnie ne fut entamée ; mais que de malheureux avaient perdu la vie en défendant leur drapeau ! Je me retirai avec les troupes. Dès le matin du 29, j'avais été obligé de quitter le ministère. Plusieurs carreaux de mon cabinet avaient déjà été brisés par les balles ; nous n'étions défendus par personne, force nous fut donc, à M. de Champagny [1] et à moi, de nous rendre aux Tuileries. Tandis que nous nous retirions sur Saint-Cloud, je rencontrai dans le bois de Boulogne le duc d'Angoulême, qui enfin venait à Paris pour y exercer son commandement. Je me permis de lui dire, avec quelque vivacité, qu'il était bien malheureux qu'il vînt si tard, que Paris était aux insurgés. Il me répondit : « Cela m'est égal, j'ai obéi aux ordres du Roi. » Je lui répondis alors, fort irrespectueusement, je l'avoue : « Cela m'est bien plus égal, Monseigneur, je ne perds pas une couronne ! » Le Prince, prit une

[1] Le général de Champagny était alors directeur du personnel au ministère de la Guerre.

autre allée avec son état-major et revint à Saint-Cloud.

Les insurgés ne suivirent pas l'armée hors de la capitale. Les derniers coups de fusil nous furent tirés de Chaillot, tant sur la colonne qui suivait la direction des Champs-Élysées, que sur celle qui longeait la Seine pour sortir par la barrière des Bons-hommes. Les troupes de l'École militaire nous rejoignirent en passant le pont d'Iéna. C'était un navrant spectacle, que de voir ces vieux grenadiers de la Garde, dont la plupart avaient fait les dernières guerres de l'Empire et toutes les campagnes depuis cette époque, se retirer calmes et fiers, mais profondément tristes, devant des gens en blouse, ramassis de toute sorte, et devant les jeunes polytechniciens qui les commandaient. Les gouvernements sont bien coupables, lorsqu'ils manquent de prévoyance et de décision énergique devant un danger qu'ils ont eux-mêmes provoqué. Les Bourbons ne se perdaient pas seuls; ils déshonoraient les meilleures troupes du monde qui les servaient, compromettaient tous les gens restés fidèles, et portaient au crédit public un coup fatal; en un mot, la fortune publique était ébranlée, au moment même où la conquête d'Alger la portait à son apogée. C'est en faisant toutes ces réflexions, que nous arrivâmes à Saint-Cloud, vers les six heures du soir, exténués de fatigue, de chaleur, de faim, et surtout accablés de tristesse.

Les troupes furent placées au bivouac dans le parc, sur les bords de la Seine, gardant les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud. On put faire quelques distributions de vivres. A son arrivée, le maréchal Marmont fut mandé chez le duc d'Angoulême qui le reçut au

paroxysme de la fureur, se précipita sur lui en l'appelant traître, lui enleva son épée et se coupa même la main à la lame dans sa précipitation. Puis il le mit aux arrêts, ordonnant aux gardes du corps de service de veiller sur lui. Cette colère tardive ne servait à rien. Il eut bien mieux valu que le Prince se rendît à Paris le 27, se fît remettre le commandement de l'armée, et prît des dispositions efficaces. Si Charles X eût alors suivi son fils et se fût établi aux Tuileries, il y serait resté, et la Révolution n'eût pas eu lieu ; mais la Providence en avait autrement décidé. Qui donc en effet, pourrait ne pas voir le doigt de Dieu dans cet aveuglement et cette inertie, alors qu'on avait sous la main tous les moyens de vaincre !

Le Roi, éclairé enfin sur sa position, nomma un nouveau ministère dont le duc de Mortemart était le chef. Ce nom donnait des garanties aux amis d'une sage liberté. Le général de Mortemart en effet, avait été officier de l'Empire. En 1828, il avait comme ambassadeur extraordinaire en Russie, très dignement représenté la France auprès du tsar Nicolas. Ses principes étaient monarchiques, sans doute, mais aussi constitutionnels. Ses opinions étaient du reste bien connues de tous. Le Roi l'envoya à Paris, avec ordre de se présenter à l'hôtel de ville, porteur de l'ordonnance qui constituait un nouveau cabinet, composé de noms donnant toutes garanties à ceux qui criaient si fort : Vive la Charte. Le duc trouva à l'hôtel de ville La Fayette, entouré de tous les hommes qui formaient déjà une sorte de gouvernement provisoire. Il lui remit l'ordonnance royale : « Il est trop

tard ! » telle fut la réponse de La Fayette qui fit reconduire le duc hors de Paris.

A l'hôtel de ville, les chefs des différents partis étaient loin d'être d'accord. Les uns voulaient proclamer immédiatement la République, les autres, Napoléon II ; d'autres enfin mettaient le nom du duc d'Orléans en avant. Ce Prince était resté caché et n'avait pas paru pendant les quatre jours qui venaient de s'écouler, mais ses agents travaillaient pour lui. Il fallait mettre un terme au désordre public. Les Tuileries venaient d'être pillées de fond en comble, la terreur était partout. On craignait pour la Banque et le Trésor public, il fallait à tout prix avoir enfin un gouvernement. Cette situation était avantageuse pour le duc d'Orléans. Il ne fallait plus qu'une chose : le faire accepter par le peuple. Ce Prince avait la réputation d'être libéral ; il recevait tous les mécontents, chacun d'eux pouvait être certain de trouver bon accueil au Palais-Royal. La Fayette, convaincu que c'était là le meilleur moyen d'en finir, tout en conservant pour lui une position immense et une influence souveraine, se décida enfin à brusquer les choses. On convint qu'on irait chercher le duc d'Orléans, que ce Prince se rendrait à l'hôtel de ville, et haranguerait le peuple du haut du balcon. On convint aussi du serment qu'on lui imposerait. Lorsque tout ce programme serait accompli, on le reconnaîtrait comme lieutenant général du royaume, en attendant que les Chambres se fussent réunies.

Pendant que tous ces événements se déroulaient à Paris, tout était confusion à Saint-Cloud. Les insurgés s'étaient présentés au pont de Sèvres et, après une

légère résistance, avaient fini par fraterniser avec une partie des troupes. Le Roi résolut alors de se retirer sur Rambouillet, et de là en Bretagne, suivant les circonstances. Le départ eut lieu dans la nuit du 31 juillet, on se rendit d'abord à Versailles. Là, Charles X fit connaître à tous ceux qui le suivaient sans être dans les rangs de l'armée, qu'il les remerciait de leur dévouement, et qu'il les engageait à ne pas aller plus loin, se trouvant dans l'impossibilité de les utiliser. Le 1er août, le Roi arriva à Rambouillet accompagné des gardes du corps et d'une partie de la Garde royale; les autres régiments, venant de Rouen et d'Orléans, le rejoignirent le lendemain.

J'étais membre de la Chambre des députés; celle-ci venait d'être convoquée pour le 3 août, mon devoir était de m'y rendre. Je pouvais y être plus utile qu'à la suite du Roi où je n'avais aucun emploi. Le 2 août, je rentrai donc à Paris.

A Rambouillet, Charles X apprit ce qui se passait à Paris, et que le duc d'Orléans avait été proclamé lieutenant général du royaume. Il comprit qu'il n'avait plus qu'un moyen de conserver le trône à sa famille. Il abdiqua en faveur de son fils, le duc d'Angoulême, et celui-ci, en faveur du duc de Bordeaux son neveu, alors âgé de dix ans. Ces deux abdications furent envoyées au duc d'Orléans, qui les adressa à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs où elles furent enregistrées; tout Paris en eut connaissance. Le futur Louis-Philippe était donc, comme je l'ai dit, lieutenant général du royaume; ce titre lui fut confirmé par Charles X pour le temps que dure-

rait la minorité du duc de Bordeaux[1] qui prit le nom de Henri V. Ce dénouement ne faisait pas le compte des chefs de partis. Ils résolurent de faire une violente démonstration contre le Roi et sa famille qui étaient toujours à Rambouillet. On ramassa les combattants des trois journées de Paris et tous ceux qui voulurent s'y joindre. On en forma une sorte d'armée de plusieurs milliers d'hommes, dont on donna le commandement au général Pajol. Ces hommes partirent, très animés sans doute, mais sans aucune organisation militaire. Ils marchaient comme un troupeau de moutons, chantant la *Marseillaise*, et hors d'état d'obéir à des ordres réguliers. Ils mirent en réquisition tous les fiacres et autres voitures qu'ils purent rencontrer, et se dirigèrent ainsi sur Rambouillet. Ils y arrivèrent le 4 août. Charles X avait autour de lui ses 4 compagnies de gardes du corps, 6 régiments d'infanterie de la Garde royale, 4 de cavalerie et une nombreuse artillerie. Le général Vincent avait le commandement de ces troupes. Il était très facile, dans l'immense plaine qui avoisine Rambouillet, de culbuter cette masse sans ordre ni discipline que Paris envoyait. Il ne fallait pour cela que lancer quelques obus et boulets, appuyés d'une vive fusillade, et une charge de cavalerie aurait fait le reste. Mais le Roi défendit la moindre résistance. Un garde du corps d'un poste avancé, ayant fait feu sur un officier de l'état-major de Pajol, et l'ayant blessé, il fut mis aux arrêts, et la duchesse d'Angoulême, qui arrivait de Vichy, fit elle-même de la charpie pour panser la blessure de l'offi-

[1] Le duc de Bordeaux était né le 29 septembre 1820.

cier. Le gouvernement de Paris avait nommé 4 commissaires pour accompagner le Roi et sa famille jusqu'à Cherbourg, où il devrait s'embarquer pour l'Angleterre. Parmi eux se trouvaient Odilon Barrot, et le maréchal Maison, que Charles X avait fait maréchal de France après la campagne de Morée. Le Roi accepta l'injonction qui lui était faite et l'itinéraire qu'on lui avait tracé. Il partit, escorté de ses gardes du corps. Il se sépara de la Garde, les adieux furent déchirants. Six jours après, il arrivait à Cherbourg où il s'embarquait. Les gardes du corps rentrèrent dans leur résidence et furent licenciés, ainsi que les régiments de la Garde royale.

La Chambre des députés s'était réunie le 3 août. Quant à celle des pairs, elle fut mutilée ; 84 de ses membres furent destitués, choisis parmi ceux qui semblaient les plus dévoués à Charles X. Les autres pairs restèrent ; ils auraient dû tous donner leur démission et ne pas laisser mettre hors la loi, sans rien dire, un si grand nombre de leurs collègues. Paris était encore bien agité. Un bataillon de Rouennais, composé de tout ce que la ville a de plus impur, s'était installé aux Tuileries. Ils montaient aussi la garde au Palais-Royal. On voyait au pied du grand escalier, deux sentinelles en manches de chemise et en chapeau ciré. On voulait se débarrasser de ces hôtes incommodes, mais ils persistaient à rester ; il fallut user avec eux de stratagème. On leur dit que le duc d'Orléans voulait les passer en revue au pied de la colonne Vendôme. Ils s'y rendirent. Là se passa une scène sentimentale : Louis-Philippe, à pied, leur serrant la main, dût se résigner à se laisser embrasser

par chacun d'eux. Après quoi, ils défilèrent tant bien que mal car on avait eu soin de les faire copieusement déjeuner. On les conduisit ensuite hors de Paris, à la caserne de Courbevoie, en leur disant qu'ils formeraient le noyau d'une nouvelle Garde, puis au bout de quelques jours, on leur donna des feuilles de route pour retourner chacun chez eux. Ils furent mécontents, mais durent, eux aussi, se résigner.

Le titre de lieutenant général du royaume, et l'abdication du Roi et de son fils le Dauphin en faveur du duc de Bordeaux, étaient trop significatifs. Il était loyalement impossible de ne pas reconnaître par ce fait même l'existence de Henri V, d'autant plus que l'abdication, ayant été enregistrée dans les deux Chambres, en faisait le véritable Roi de France. Les partis extrêmes ne pouvaient accepter de voir se prolonger cet état de choses. Comme mesure de transaction, les chefs bonapartistes se réunirent aux orléanistes. Les républicains modérés, eux aussi, transigèrent sur le nom du duc d'Orléans. Dès lors, il fut résolu qu'un projet de loi serait présenté aux députés, revisant la Charte et reconnaissant Louis-Philippe comme Roi des Français. Un député, M. Bérard, fut le rapporteur de cette loi ; je cite son nom, car il l'a donné à la nouvelle Charte. On eut grand soin, en revisant celle-ci, de supprimer l'article XIV sur lequel s'était appuyé Charles X pour faire ses ordonnances. On reconnaissait par là, implicitement du moins, que ces ordonnances étaient légales, puisque le Roi en avait puisé le droit dans l'article supprimé. Le 7 août, la Charte revisée fut votée et 221 voix de députés proclamèrent Louis-

Philippe Roi des Français. La Chambre des pairs, moins les 84 membres expulsés, vota à son tour, et proclama de son côté la royauté de Louis-Philippe.

Le nouveau Roi avait choisi pour ministres les hommes auxquels il croyait devoir le plus de reconnaissance : Sébastiani, Gérard[1], Laffitte[2], Barthe, Mérilhou, vinrent en première ligne. Le gouvernement se trouva dès lors constitué. Le calme matériel se rétablissait peu à peu dans Paris, mais les esprits étaient encore très agités. Les Tuileries étaient inhabitables, Louis-Philippe resta donc pour le moment au Palais-Royal. Il y paraissait souvent au balcon qui donne sur la place, il saluait le peuple et chantait la *Marseillaise*. Je me rappelle qu'un jour, comme je traversais la place avec deux collègues, des polissons de la rue nous demandèrent si nous voulions voir le Roi. Nous leur répondîmes que oui, curieux de savoir ce qu'ils allaient faire. Ils commencèrent par nous demander 30 sous, puis se réunirent en groupe et se mirent à crier : le Roi, le Roi, le Roi! Sa Majesté parut à son balcon. Ils nous dirent alors qu'il nous en coûterait encore 30 sous pour l'entendre chanter. Nous consentîmes ; ils crièrent à gorge déployée : la *Marseillaise!* et ils l'entonnèrent. Louis-Philippe chanta la *Marseillaise* en battant la mesure du pied et

[1] Gérard (Maurice-Etienne, comte), maréchal de France (1773-1852), fit les campagnes de la Révolution et de l'Empire. Chargé du ministère de la Guerre en 1830, il reçut bientôt le bâton de maréchal. En 1831, il fut mis à la tête de l'armée du Nord et s'illustra au siège d'Anvers (1832) contre les Hollandais. En 1835, il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur.

[2] Laffitte (Jacques), célèbre financier, né en 1767, mort en 1844. Nommé ministre des Finances en 1830, il se rejeta dès 1831 dans les rangs de l'opposition.

de la main. Ils nous demandèrent encore si nous voulions voir la Reine. Trente nouveaux sous leur furent donnés. Ils commencèrent, sans varier leur manœuvre, à crier : la Reine, la Reine ! et la Reine parut à côté de son auguste époux. Nous nous retirâmes le cœur navré ! certes, il valait mieux rester premier Prince du sang que devenir Roi à ce prix.

Louis-Philippe, s'étant fait proclamer par la Chambre des députés, changeait complètement le principe de la monarchie en France ; d'héréditaire, il la faisait élective. Dans cet ordre d'idée, il aurait dû tout naturellement faire confirmer cette élection par un vote général ; s'il n'avait pas voulu faire appel au suffrage universel, il aurait pu demander une sanction aux électeurs censitaires, ou tout au moins aux Conseils généraux des départements. Il ne fit rien de tout cela. Peut-être avait-il raison à son point de vue personnel, mais comme question de principe, il eut évidemment tort, et on le lui a reproché souvent depuis. Il est vrai qu'à cette époque, la France comptait peu d'orléanistes ; il y avait des légitimistes en grand nombre, des bonapartistes et des républicains. Louis-Philippe le savait, il n'osa pas consulter le pays.

A la Chambre des députés, on commença par s'occuper de reviser la loi électorale. On supprima les grands collèges [1]. On abaissa le cens électoral de 300 francs à 200 francs. Une question très importante

[1] La loi électorale en vigueur dans les dernières années de la Restauration, dite du double vote, distinguait les collèges d'arrondissement et les collèges de département, les premiers composés des électeurs payant une contribution directe d'au moins 300 francs, les seconds de ceux qui payaient 1.000 francs. Ces derniers votaient déjà dans les premiers collèges. Après 1830, le cens électoral fut réduit à 200 francs pour les électeurs, 500 pour les éligibles.

vint ensuite se poser, celle de l'inamovibilité de la magistrature. Cette inamovibilité était violemment attaquée. La Fayette, qui venait de se faire nommer généralissime de toutes les Gardes nationales de France, y était en particulier très opposé. Or, son influence était immense, son pouvoir supérieur à celui du Roi ; ce n'était bien d'ailleurs qu'à cette dernière condition qu'il avait consenti à l'élévation de Louis-Philippe. D'un autre côté, la Chambre des pairs était en discrédit. Le seul pouvoir qui restât était donc celui des députés. C'est ce que nous sentîmes; nous agîmes avec ensemble, et parvînmes à faire maintenir l'inamovibilité de la magistrature. Le vote fut vivement disputé, nous finîmes cependant par avoir une forte majorité. La Fayette, furieux, voulait nous dissoudre, le Roi s'y opposa. Le gouvernement ne pouvait marcher dans de semblables conditions. Destituer La Fayette était impossible, il fallut donc chercher un biais. Voici celui qu'on imagina : l'un de nous proposa de décider que le titre de commandant en chef des Gardes nationales de France serait supprimé. La majorité vota dans ce sens, le Roi et la Chambre des pairs approuvèrent. Force fut donc à La Fayette de se retirer, et ainsi fut détrôné l'homme qui, en 1791, avait inventé la Garde nationale comme un puissant levier révolutionnaire, destiné à diminuer l'armée royale et bientôt à renverser le Roi lui-même.

Charles X ayant été banni avec sa famille, et Louis-Philippe ayant hérité de son trône, il paraissait naturel de penser que l'abdication arrachée à l'auteur des ordonnances de Juillet, mettait à couvert

ceux qui y avaient pris part; mais le peuple, aveuglé par les démagogues, voulait d'autres victimes. Tous les anciens ministres furent mis en accusation. Quatre d'entre eux furent découverts dans leur retraite : MM. de Polignac, de Peyronnet, de Guernon-Ranville et de Chantelauze; les autres parvinrent à s'échapper. Ces malheureux furent donc conduits à la prison du Luxembourg, car la nouvelle Charte avait conservé à la Chambre des pairs le droit de juger les crimes politiques. Le procès, à jamais mémorable, se déroula au milieu des épisodes les plus émouvants. Une masse d'individus, ivres de rage, remplissait la rue de Vaugirard et ne cessait de demander la tête des ministres. On n'avait pas osé faire garder ceux-ci par la troupe de ligne; la Garde nationale fut chargée de ce soin. Le colonel Lavocat, chef de la 12e légion, fut nommé commandant de la prison; on doit reconnaître qu'il fit des efforts surhumains pour résister à la fureur populaire. Plusieurs fois les portes furent ébranlées; Lavocat se présentait alors, et parvenait à grand'peine à persuader aux plus furieux qu'il fallait laisser la justice suivre son cours, que les ministres seraient punis judiciairement, et qu'ainsi la dignité de la nation serait mieux vengée que par un lâche assassinat. Lorsque les pairs sortaient, ils étaient souvent insultés par la masse qui les menaçait de mort si les ministres n'étaient pas condamnés. Enfin, après cinq jours de débats, ceux-ci furent condamnés à la peine de l'exil perpétuel. Ils furent enlevés pendant la nuit, conduits à Vincennes et de là, hors du royaume. Le jugement fut affiché dans toutes les rues de Paris.

La proie avait été soustraite à la bête féroce, il fallut bien qu'elle se calmât[1].

Il ne pouvait me convenir de rester plus longtemps directeur général de l'administration de la Guerre. J'envoyai donc ma démission au nouveau ministre, en le priant de me faire remplacer le plus tôt possible. Le ministre voulut bien faire faire auprès de moi des instances pour me décider à conserver ma position. Je persistai dans mon refus. Le 10 août, j'eus un successeur auquel je remis le service. Je restai en ma qualité de maréchal de camp dans le cadre d'activité de l'armée; beaucoup de mes collègues furent mis les uns en réforme, d'autres à la retraite. Tous ceux qui avaient été improvisés en 1814 et 1815 furent de ce nombre. Ma position de député indépendant me créait en effet l'obligation de ne pas servir directement le gouvernement comme fonctionnaire public, mais mon intention bien formelle était de ne pas me séparer du pays. Je ne voulais pas renouveler la faute qu'avaient commise en 1790 et 1791 les sujets fidèles de Louis XVI, en émigrant et en abandonnant ainsi ce malheureux Prince, sans appui contre ses ennemis. A mon sens, une émigration à l'intérieur était également une faute politique que je voulais éviter. Plus de 4.000 officiers donnèrent leur démission, ils furent remplacés la plupart par des partisans de la révolution de Juillet; ainsi, loin de servir la cause à laquelle ils étaient dévoués, ils lui portèrent un coup funeste. Il en fut

[1] Après quelques années de détention au fort de Ham, le prince de Polignac fut amnistié en 1836; il passa ensuite en Angleterre, puis obtint de rentrer en France où il put finir tranquillement ses jours.

de même dans l'administration et dans la magistrature. En ouvrant la porte aux ennemis des Bourbons, les démissionnaires affermirent le nouveau régime qu'ils détestaient, et rendirent service contre leur intention à la royauté naissante de Louis-Philippe. Ce sont ces considérations qui me firent rester dans le cadre d'activité et siéger à la Chambre; toutefois, je pris la résolution de ne pas accepter de commandement tant que je serais député. Après la session, je me retirai donc à Saint-Papoul, où je m'occupai d'agriculture et aussi d'augmenter la fabrique de faïence que j'y avais créée. Au mois de septembre 1830, naquit mon quatrième enfant, ma fille Marie[1]. Je passai donc la fin de cette année si agitée, dans le calme de la campagne, trouvant un grand charme aux douceurs de la vie familiale ainsi goûtées après tant d'émotions pénibles par lesquelles je venais de passer.

Je rentrai cependant à Paris pour la session de 1831. Elle fut orageuse, plusieurs émeutes ensanglantèrent encore les rues de la capitale. Je n'entreprendrai pas de les raconter, tel n'est pas mon objet. D'ailleurs, le Roi venait de rentrer aux Tuileries. Il changea dès lors ces habitudes qui lui avaient valu le nom de roi citoyen, modifia son ministère, et y fit entrer des hommes d'ordre, sur lesquels il pouvait compter pour tenir tête aux orages[2].

Ce fut vers cette époque que mourut à Vienne

[1] Henriette-Germaine-Marie d'Hautpoul, née le 20 septembre 1830, mariée au mois d'avril 1856 à M. Hennet de Bernoville, conseiller référendaire à la Cour des Comptes (voir la note à la fin de l'avant-propos).

[2] Tels que Casimir Périer qui prit le pouvoir dès le 13 mars 1831.

Napoléon II[1]. Il n'avait que dix-huit ans. Plusieurs versions furent alors répandues sur cette fin prématurée. Les uns l'attribuèrent à une maladie de poitrine, suite d'excès ; d'autres y virent l'effet du poison. On alla même jusqu'à prétendre que le général Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, n'était pas indemne de toute complicité à ce sujet. Pour ma part, je ne crois rien de cette calomnie, mais le bruit prit consistance, surtout en Corse. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette mort détruisit le parti bonapartiste. De ses membres, les uns vinrent franchement à Louis-Philippe, les autres grossirent les rangs de l'opposition démocratique.

En 1833, Odilon Barrot qui avait été nommé préfet de la Seine lors de la Révolution, dut quitter ses fonctions. Tandis que la foule se portait furieuse à l'archevêché de Paris pour le saccager[2], il s'était croisé les bras en disant : « Laissez passer la justice du peuple ! » Quelques-uns pensèrent que c'était maintenant la justice de Dieu qui le faisait rentrer dans la vie privée.

Le gouvernement du Roi voulut bientôt mettre en pratique la nouvelle loi électorale[3]. La Chambre des députés fut donc dissoute ; on avait tiré de l'ancienne tout ce qu'on en pouvait espérer. Je ne me mis plus sur les rangs ; la vie politique, dans les circonstances où nous nous trouvions, ne me convenait guère. Je

[1] Duc de Reichstadt, mort en 1832.

[2] Le 14 février 1831. Les légitimistes, ayant fait célébrer un service solennel à Saint-Germain-l'Auxerrois à l'occasion de l'anniversaire de la mort du duc de Berry, le peuple pénétra dans l'église et la pilla. La foule se dirigea ensuite sur l'archevêché qui fut saccagé de fond en comble.

[3] Votée en 1830. Voir plus haut, p. 195.

ne voulais pas, d'un côté, faire une opposition systématique contre tous les actes du nouveau gouvernement, et cependant, d'autre part, je me sentais pour lui un grand éloignement. Dans cet état d'esprit, le plus sage était de s'abstenir, c'est ce que je fis. Je m'occupai en m'adonnant de plus en plus à l'étude pratique de l'agriculture ; deux vastes propriétés à faire valoir[1] absorbaient tout mon temps. Nous passions les hivers à Toulouse et sept mois à Saint-Papoul.

Ce fut à cette époque[2], que mon frère Amand d'Hautpoul fut instamment prié par S. A. R. la duchesse d'Angoulême de venir à Prague, pour y remplir les fonctions de gouverneur du jeune Roi Henri V. Il fut longtemps à se décider, mais enfin, son dévouement à la branche aînée l'emportant sur toute considération d'intérêt personnel, il se rendit à Prague, ne mettant à son acceptation qu'une seule condition, celle de ne recevoir aucun traitement. Il avait pris sa retraite après 1830 ; rien ne le retenait donc, il avait la complète liberté de ses actions. La réputation de mon frère était bien établie, au point de vue des talents et de la valeur militaire, comme à celui de l'honorabilité et de l'instruction. Il était sorti le premier de l'École polytechnique en 1802 ; il avait, depuis, été officier d'ordonnance de l'Empereur. Il était donc politique de le placer auprès de Henri V, surtout pour balancer dans l'opinion publique le mauvais effet qu'y produisait, à tort ou à raison, le duc de Blacas. Mon frère voulut, en effet, donner au Prince une éducation morale, sans doute, mais en même temps

[1] Saint-Papoul et Ramondens.

[2] En 1833.

un peu libérale dans la bonne acception de ce terme. Il voulut entre autres, en lui faisant connaître les différentes phases de l'histoire de France, ne rien lui cacher des faiblesses de nos Rois, afin de l'engager à les éviter plus tard. C'est ce qu'on ne lui permit pas. On apporta bientôt mille entraves au système d'éducation qu'il voulait poursuivre. La position devint rapidement délicate pour un homme consciencieux; il résigna donc ses fonctions, et revint à Paris quelques mois après avoir quitté cette ville pour Prague [1].

En 1834, je fus de nouveau nommé député par les électeurs de Montpellier. Je n'avais nullement brigué cet honneur, je ne connaissais aucun de mes électeurs. Ils vinrent me chercher dans ma retraite en quelque sorte malgré moi, et me nommèrent leur député à une forte majorité. Après l'élection, je dus leur faire ma visite. Mon arrivée à Montpellier, à Cette, fut une véritable ovation. Je dus assister à plusieurs banquets. Je promis à mes électeurs de remplir le mandat qu'ils m'avaient confié, en conscience, et non seulement de défendre autant qu'il dépendrait de moi les intérêts matériels de la contrée, mais encore de soutenir les grands principes d'ordre et de morale, sans lesquels les sociétés ne sauraient exister. Quant à la place que je devais occuper à la Chambre, je m'en expliquai également avec mes électeurs. Je leur dis que je n'entendais pas être exclusivement homme de parti, et que, bien que le principe de la légitimité me parût être la clé de

[1] En 1834.

voûte de l'édifice social, je ne prenais point envers eux l'engagement de voter toujours avec les hommes extrêmes de ce parti. Ils me répondirent qu'en me nommant, ils ne me demandaient aucune profession de foi, et que la confiance qu'ils avaient en moi les faisait me laisser libre d'agir selon ma conscience. Je revins à Saint-Papoul enchanté de mon voyage, et surtout de l'attitude politique que j'avais prise vis-à-vis de mes électeurs.

J'arrivai à Paris pour l'ouverture de la session. Une des questions à l'ordre du jour était le règlement de l'indemnité de 25 millions que réclamait à la France le gouvernement américain, pour une créance qui, personnellement, me paraissait loin d'être justifiée. Le gouvernement appuyait cette réclamation, elle fut rejetée par la Chambre à une faible majorité. Berryer fit à cette occasion un discours remarquable qui entraîna beaucoup de députés incertains. — C'était l'époque où Louis-Philippe était incessamment en butte à des tentatives d'assassinat ; de fréquentes émeutes troublaient aussi l'ordre public. Le moindre prétexte d'agitation était saisi avec empressement. L'enterrement du général Lamarque[1], l'affaire de la rue Transnonain[2], l'attentat de Fieschi, furent les principaux épisodes de ces années troublées.

Je dirai quelques mots de ce dernier crime. Le 28 juillet 1835, le Roi passait une revue des troupes

[1] Lamarque (Maximilien), né à Saint-Sever en 1770, nommé général de brigade après la bataille de Hohenlinden, se distingua à Wagram et pendant la campagne de France. Député des Landes sous la Restauration il acquit une immense popularité. Ses funérailles furent l'occasion de graves désordres.

[2] Le 13 avril 1834. Il y eut à cette époque à Saint-Étienne, à Lyon, Vienne et Grenoble une série de mouvements révolutionnaires.

sur les boulevards. Lorsqu'il fut arrivé en face du jardin turc, une machine infernale fit feu d'une des fenêtres de la maison d'en face. Elle était composée de plusieurs canons de fusil superposés. Le Roi ne fut pas atteint, mais le maréchal Mortier, duc de Trévise fut tué, ainsi que plusieurs personnes de l'escorte. C'était un Italien du nom de Fieschi qui était l'inventeur de cet instrument de mort; il fut blessé par un éclat et arrêté dans sa fuite. Je ne décrirai pas les phases du procès qui s'ensuivit ; les assassins subirent la peine de mort sans faire de révélations. Les idées démagogiques enfantées par 1830 produisaient leurs fruits. Il est impossible d'arrêter le torrent lorsqu'on a rompu les digues, le gouvernement d'alors en faisait la triste expérience.

Peu de temps après, en 1836, Charles X mourut à Goritz en Illyrie. Ce Prince chevaleresque avait fait sans doute bien des fautes comme souverain, il n'avait surtout pas assez connu son époque. S'il eût eu comme son aïeul Louis XIV, le don de bien connaître les hommes et de les apprécier à leur juste valeur, la Révolution de 1830 n'eût pas eu lieu. Quelque opinion qu'on ait sur Charles X, on ne peut méconnaître qu'il a emporté au tombeau la gloire d'avoir conquis Alger malgré l'Angleterre, et d'avoir ainsi délivré la chrétienté de la piraterie africaine, qui était pour elle un déshonneur, en même temps qu'il dotait la France d'un des plus beaux fleurons de sa couronne coloniale. Comme homme privé, Charles X était bon, affable, généreux, il avait toutes les qualités du véritable chevalier français.

En 1837, la Chambre fut de nouveau dissoute. Je

venais donc d'arriver à Saint-Papoul où je retournais, lorsque subitement, je reçus ma nomination comme président d'un Conseil de revision qui devait connaître de l'affaire du général Brossart, mis en jugement pour concussions par-devant le Conseil de guerre de Perpignan. La loi était formelle : refuser équivalait à une démission. Or, je n'étais plus député, je pouvais donc accepter sans engager mon indépendance politique ; d'ailleurs, cette mission n'était que temporaire. Le conseil de guerre avait condamné le général Brossart à cinq ans de réclusion, peine infâmante. Il fit appel, et c'est pour reviser ce jugement qu'on me faisait présider un nouveau conseil. La sentence des premiers juges fut cassée ; je fis là, preuve d'indépendance, car le gouvernement en désirait vivement la confirmation. Au deuxième conseil de guerre, le général Brossart fut condamné à deux ans de prison seulement. Certainement, ce général avait des torts. Il avait son commandement dans la province d'Oran, où il avait eu des rapports d'intérêt avec un juif du nom de Ben Duran qui l'avait compromis. Comme il passait pour légitimiste, on avait usé envers lui d'une sévérité outrée. Les débats prouvèrent que la deuxième sentence était bien suffisante pour punir le délit. Le nom du général ne fut point déshonoré, et ses fils purent conserver leur service dans l'armée. Quant à lui, il prit sa retraite à l'expiration de sa peine.

CHAPITRE IX

L'INSURRECTION DE LA CHARENTE ET LA FIN DE LA GUERRE CARLISTE (1839-1840).

Je suis nommé au commandement des départements de la Charente et de la Charente-Inférieure. — L'affaire des grains. — L'insurrection de la Rochelle. — Le général Lamarque et la Garde nationale de la Charente-Inférieure en 1830. — La situation à Rochefort. — Capitulation des insurgés à Marans. — Ceux de Saint-Jean-d'Angély sont également faits prisonniers. — Les assises de Saintes. — Mariage de ma fille aînée. — Je suis nommé à Perpignan. — La guerre des carlistes. — Excursions dans les Pyrénées. — Le val d'Andorre. — Retour des cendres de Napoléon à Paris.

En acceptant la mission qui m'avait été donnée, j'avais fait acte d'adhésion au gouvernement. Le ministre de la Guerre [1] en profita et me nomma au commandement des départements de la Charente et de la Charente-Inférieure. Je me rendis à la Rochelle en 1838. A cette époque, l'insurrection était à l'ordre du jour d'un bout à l'autre de la France ; aussi, le républicain Audry de Puyraveau [2], ancien député, résolut-

[1] Bernard.

[2] Audry de Puyraveau (Pierre-François), né à Puyraveau (Charente-Inférieure), le 3 septembre 1783, mort en 1852. Élu député en 1821, réélu en 1827, il fit la plus violente opposition au gouvernement de la Restauration et prit une part active à la Révolution de 1830. Nommé alors membre de la Commission municipale qui tint lieu de gouvernement pro-

il de faire un mouvement dans la Charente-Inférieure. Le moment était bien choisi. Les grains étaient alors fort chers, non seulement en France, mais encore et surtout en Angleterre ; les bâtiments anglais venaient donc charger du blé à la Rochelle et à Marans. Audry et ses agents persuadèrent au peuple que Louis-Philippe voulait affamer la France et qu'il faisait lui-même le commerce des grains. Le 1er janvier 1839, une violente insurrection éclata d'abord à la Rochelle. Le préfet et le maire étaient absents, aucune disposition administrative n'était donc prise. Aussi, à l'improviste, une foule nombreuse se porta-t-elle au port; elle s'empara d'un bâtiment anglais en chargement et le pilla. D'autres forcenés assaillirent les maisons de deux ou trois négociants en grains et les saccagèrent. Une troupe plus considérable encore se porta à l'hôtel de ville et menaçait de l'incendier. Je n'avais qu'un seul régiment d'infanterie dans tout le département (9e léger), dont deux bataillons étaient à la Rochelle et un à Rochefort. Je fis prendre les armes aux troupes et me mis en position sur la place, mais d'après la loi, je ne pouvais agir que sur la réquisition de l'autorité civile. J'envoyai un officier à l'adjoint qui remplaçait le maire; j'eus de la peine à obtenir de lui un ordre de résister, tant cet homme avait peur des conséquences de sa détermination. L'incendie imminent de l'hôtel de

visoire, il s'opposa à l'établissement d'une lieutenance générale, et lorsque La Fayette prononça ces paroles en montrant Louis-Philippe : « Voilà la meilleure des Républiques », il s'écria : « La meilleure c'est la vraie et celle-ci c'est la fausse ! » Ayant pris publiquement la défense des accusés d'avril (1834), il fut condamné par la Chambre des pairs à un mois de prison. Elu membre de l'Assemblée constituante en 1848, il fut l'adversaire de la politique du Prince Président.

ville le décida pourtant enfin. Je mis alors ma troupe en mouvement et me dirigeai sur cet hôtel qu'il importait de dégager. Une foule compacte me barrait le passage dans une rue étroite. J'eus beau haranguer ces furieux, je n'eus pour réponse que des hurlements, des pierres et quelques coups de fusil. Un des plus enragés se jeta sur moi et m'arracha la croix de commandeur de la Légion d'honneur que je portais au cou. Je dus me défendre et le frappai de mon épée, il tomba à mes pieds. Cependant le tumulte croissait toujours. Le tambour-major du régiment reçut une forte entaille d'un coup de tranchet ; le capitaine de recrutement, qui était venu se placer près de moi, fut tué par un pavé lancé d'une des fenêtres; le commandant de gendarmerie enfin fut blessé au bras. Alors je n'hésitai plus, je fis croiser la baïonnette aux grenadiers, me mis à leur tête et marchai à pied au pas de charge sur cette masse. Quelques insurgés furent tués, beaucoup furent blessés, mais j'arrivai à l'hôtel de ville où je délivrai les malheureux qui s'y étaient enfermés plus morts que vifs. Les émeutiers avaient réuni dans la cour les meubles et les archives, se disposant à y mettre le feu et à incendier tout l'édifice ; il était temps d'arriver. De là, je me rendis sur la place en avant du port, où tous les insurgés s'étaient réunis. Je faisais marcher l'adjoint à côté de moi ; je dus le faire soutenir tant il était effrayé. En débouchant sur la place, je lui dis de faire les trois sommations voulues par la loi. Il entonna alors un beau discours commençant ainsi : « Mes amis, mes frères, je suis un homme du peuple comme vous... » Je lui dis : c'est assez ! et ordonnai

un roulement de tambours. « A la deuxième sommation ! » lui dis-je alors. Il prononça quelques mots et je fis faire le second roulement. Après la troisième sommation et le troisième roulement, je fis déployer les troupes le long de la place et marchai sur les insurgés, la baïonnette croisée, mais lentement, afin de leur donner le temps de se sauver, car je ne voulais pas faire couler le sang. Leur position était critique ; ils avaient devant eux le port, plein, car la marée était haute ; à droite, deux rues qui les menaient aux remparts et que j'avais laissées libres exprès ; de tous les autres côtés la troupe leur faisait face. Il fallut combattre pour leur faire quitter la place. Nous reçûmes quelques coups de feu qui blessèrent entre autres un capitaine de grenadiers et un fourrier. Pressé d'en finir, j'ordonnai une charge à fond, mais sans faire feu. Les insurgés, voyant les pointes des baïonnettes les atteindre, se décidèrent enfin à se jeter dans les deux rues que j'avais laissées libres. Ils se trouvèrent bientôt sur le rempart, je les y suivis et ils furent forcés de descendre le talus en terre qui les mena aux fossés extérieurs remplis d'eau. Ils s'y jetèrent pêle-mêle et prirent un bain désagréable au 1er janvier ; aussi furent-ils calmés comme par enchantement et se dispersèrent-ils. L'émeute était terminée à la Rochelle, mais non pas à l'extérieur.

Lorsqu'en 1830, le général Lamarque avait été envoyé comme commissaire extraordinaire dans ce département, il avait organisé la Garde nationale jusque dans les plus petits villages, forçant les communes à l'habiller et à lui distribuer des vivres. Un

nombre très considérable de gardes nationaux armés se trouvait donc dans le département de la Charente-Inférieure. Il y avait un bataillon par canton ; celui de Dompierre, voisin de la Rochelle, était en pleine insurrection. Il y avait dans ce canton un atelier de condamnés gardés seulement par 50 gendarmes. Les insurgés voulaient les délivrer. A cette nouvelle, j'y envoyai 2 compagnies d'infanterie, avec l'ordre de faire rentrer tous les condamnés dans leurs dortoirs, sous la garde des gendarmes. Quant aux 2 compagnies, elles devaient défendre le mur d'enceinte contre toute attaque ; cette disposition eut pour effet d'empêcher la délivrance des prisonniers.

A Rochefort, les galériens au nombre de 1.600 menaçaient de se révolter. Je fis dire aussitôt au préfet maritime de les faire rentrer dans leurs cabanons, et de faire débarquer les équipages des navires en rade. Je le prévins ensuite que, dans la ville, il devrait se suffire à lui-même avec les troupes de la marine ; que j'étais obligé en effet, de lui retirer le bataillon d'infanterie, dont j'avais besoin pour contenir tout le département en insurrection. Tout cela fut exécuté, et le bataillon du 9e léger ne tarda pas à m'arriver à la Rochelle.

Je savais qu'environ 2.000 gardes nationaux en pleine révolte, en uniforme, et drapeaux déployés, s'étaient portés sur Marans, où se trouvaient 8 navires étrangers chargés de grains. Ces hommes égarés avaient régularisé le désordre, et occupaient militairement Marans. Des compagnies de gardes nationaux, désignées par le nom des communes, s'étaient emparées des navires, avaient brisé leurs

gouvernails, et déchargeaient le blé que d'autres emportaient sur des charrettes. Il était urgent d'arrêter ces désordres. Je laissai à la Rochelle le bataillon qui venait d'arriver de Rochefort et pris un arrêté qui mettait le pays en état de siège. Dès lors, toutes les autorités civiles et judiciaires se trouvant sous ma direction, je pouvais agir librement. Je formai une colonne de 2 bataillons, et pris à l'arsenal 3 pièces de canon, que je fis atteler par voie de réquisition avec des chevaux de poste ou de diligence ; je réunis enfin toutes les brigades de gendarmerie et j'en formai un peloton de 50 chevaux. Je quittai la Rochelle le 3 janvier, me dirigeant sur Marans qui est à quelques lieues. Cette ville se trouve à l'embouchure de la Sèvre, rivière qui sépare la Charente-Inférieure de la Vendée ; il était donc possible que les mécontents de ce dernier département se joignissent aux insurgés, bien que ceux-ci n'appartînssent pas à leur opinion ; en pareille occurrence, tous les ennemis du gouvernement, de quelque parti qu'ils fussent, se donnaient généralement la main. En conséquence, je manœuvrai de façon à mettre les insurgés entre la Sèvre, la mer et les marais salins ; je fermai le seul côté par où ils auraient pu se retirer. A 3 heures, j'arrivai devant leurs postes. Je vis alors venir à moi un chef de bataillon de la Garde nationale, qui me dit fort insolemment que j'avais assassiné ses frères à la Rochelle, mais qu'il n'en serait pas de même ici. Pour toute réponse, je tirai ma montre et lui dis que si dans cinq minutes, il ne s'était pas rendu à discrétion, je commencerais le feu. « En rase campagne » lui dis-je, « on ne pérore pas, on se bat ou on se rend ! »

Ce langage lui déplut, aussi ne se décidait-il pas. Je fis alors avancer 2 compagnies de voltigeurs qui se mirent en tirailleurs à droite et à gauche de la chaussée; je fis également mettre en batterie mes 3 pièces de canon. Les cinq minutes écoulées, j'ordonnai de commencer le feu ; il ne fut pas long. A peine les premiers coups de fusil étaient-ils tirés, que je vis revenir le même chef de bataillon, agitant un mouchoir blanc, et me disant qu'il voulait se rendre. Je fis aussitôt cesser le feu, et lui ordonnai de faire défiler toute sa troupe sur la chaussée où je me mis en bataille. A mesure que les pelotons passaient, je leur faisais déposer les armes et former les faisceaux auxquels ils attachaient leurs gibernes, leurs sabres et leurs tambours. Les hommes, une fois désarmés, se rendaient à la queue de ma colonne où mes gendarmes s'emparaient des munitions qu'ils avaient dans leurs poches. Je fis arrêter tous les officiers au nombre de 27. Quant aux soldats, je leur dis d'aller rejoindre leurs femmes, filles et villages. Ils obéirent avec grand plaisir enchantés d'en être quitte à si bon marché. Je fis charger 1.900 fusils sur des voitures de réquisition et je rentrai à 2 heures du matin à la Rochelle, ramenant pour trophées toutes ces armes et les 27 officiers prisonniers, y compris leur commandant, maçon de son état. Je laissai 4 compagnies à Marans pour faire rendre les grains à leurs propriétaires et empêcher tout retour offensif. En arrivant, je reçus un courrier de Saint-Jean-d'Angely, m'annonçant que cette ville était au pouvoir des insurgés, et que les cavaliers du dépôt de remonte étaient bloqués dans leur caserne.

Après avoir laissé quelques heures de repos aux troupes, je me mis donc en marche le 4 pour Saint-Jean-d'Angely. Je venais de recevoir avis qu'on m'envoyait des renforts de Poitiers et de Bordeaux et qu'on les dirigeait sur la Rochelle. A cette nouvelle, j'envoyai aussitôt l'ordre au colonel du régiment qui arrivait de Bordeaux, de changer sa direction et, au lieu d'aller à la Rochelle où sa présence était inutile, de marcher de Saintes sur Saint-Jean-d'Angely. Au colonel de chasseurs à cheval de Poitiers, je fis dire la même chose, de façon à avoir tout mon monde sous la main dans la soirée du 5. Je pris mes mesures pour y être moi aussi à la même heure avec ma colonne. Toutes ces dispositions furent parfaitement exécutées. Les révoltés entendirent en même temps, le 5 à 7 heures du soir, les trompettes des chasseurs, les tambours du régiment, et mes clairons, arrivant aux portes de la ville par trois routes différentes. Ils furent terrifiés et n'eurent pas la pensée de se défendre ; ils ne surent que se cacher dans les maisons du mieux qu'ils purent. J'avais emmené avec moi le substitut du procureur royal à la Rochelle. En arrivant, je fis une proclamation par laquelle j'ordonnais à tous les habitants d'illuminer leurs fenêtres et d'ouvrir leurs portes. Ils obéirent. L'officier de police judiciaire entra dans chaque maison, et en fit sortir et désarmer les insurgés qui y étaient cachés ; ceux-ci passèrent la nuit au bivouac au milieu des troupes. Le lendemain, je trouvai réunis 7 ou 800 de ces malheureux, transis de froid et remplis de terreur, qui me demandaient grâce. Je les fis garder pour une enquête ; des meurtres en effet avaient été commis, il

fallait que les coupables fussent arrêtés et punis. Entre autres, un officier de la remonte avait eu les reins cassés par un piano jeté d'une fenêtre, d'autres cavaliers avaient été également blessés, les autorités de la ville, enfin, avaient été très maltraitées. Une fois l'enquête terminée, je ne gardai qu'une quinzaine des plus coupables parmi les meneurs, et tous leurs officiers. Je renvoyai les autres chez eux. Je donnai ensuite au régiment de Bordeaux l'ordre de se rendre à Rochefort. Je nommai le colonel Schœrer, chef militaire de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angely, et je l'y laissai avec le 6e dragons qui m'arrivait de Niort. Le 8 janvier, je faisais ma rentrée à la Rochelle, ramenant avec moi ma colonne, le 1er régiment de chasseurs, les prisonniers et les armes des gardes nationaux. L'insurrection était terminée dans la Charente-Inférieure. Elle n'avait duré que huit jours, mais elle aurait pu avoir les plus grandes conséquences si elle n'avait été promptement réprimée.

Le gouvernement me fit de grands compliments et approuva tout ce que j'avais fait. Les journaux libéraux, eux-mêmes, voulurent bien rendre hommage à l'humanité dont j'avais fait preuve, en épargnant l'effusion du sang que j'aurais pu laisser répandre en abondance si j'avais voulu user de rigueur. On m'accorda les récompenses que je demandais pour mes officiers, mais je ne voulus rien pour moi, car il me répugnait d'avoir de l'avancement à propos d'une guerre civile, pendant laquelle il m'avait été vraiment pénible de remplir mon devoir.

Restait la question du jugement des coupables. Le

ministre de la Justice donna l'ordre à la cour de Poitiers d'instruire l'affaire et tous les accusés furent traduits devant les assises de Saintes. Les débats furent longs et orageux. Je fus appelé à déposer comme principal témoin. La cour eut à subir les plaidoiries de dix ou douze avocats, les uns de Paris, les autres de Poitiers; ils ne se firent pas faute de déblatérer contre le gouvernement auquel, disaient-ils, était imputable la misère publique. J'eus aussi à répondre à plusieurs questions qu'ils me firent adresser par le président des assises. Enfin, après cinq jours de débats, un verdict de culpabilité fut prononcé par le jury contre la plupart des accusés. Quinze années de travaux forcés furent le lot du chef de bataillon que j'avais arrêté à Marans. Il fut en effet convaincu d'avoir été l'un des principaux promoteurs de l'insurrection. Audry de Puyraveau, qui lui, avait été le grand instigateur de tout le mouvement révolutionnaire, ne put être saisi; il parvint à se sauver en Suisse. Quant aux habitants de la Rochelle, ils en avaient été quitte pour la peur et me votèrent des remerciements; le conseil municipal en corps fut chargé de me les exprimer.

Le 12 septembre de cette même année 1839, un heureux événement de famille survint, qui nous apporta à tous quelque joie. Je veux parler du mariage de ma fille aînée avec M. de Thézan-Lescout. Il fut célébré à Saint-Papoul, où nous nous rendîmes tous pour la circonstance.

La résidence de la Rochelle devenait fort ennuyeuse pour moi. Tout était monotonie et insignifiance dans mon commandement; le calme le plus parfait avait

succédé à l'orage. Je désirais une vie plus active, je demandai donc mon changement.

On me donna le commandement de la 1re brigade de la division active des Pyrénées-Orientales, et en même temps celui de la subdivision territoriale. J'arrivai à Perpignan au mois de janvier 1840. Les Carlistes espagnols et les Christinos[1] se battaient alors sur nos frontières. Il était donc de toute nécessité pour nous, d'avoir au pied des monts des troupes prêtes à résister à toute invasion. C'était là le motif qui avait fait créer deux divisions d'infanterie, l'une à Perpignan, l'autre à Bayonne. Au mois de juillet 1840, je me portai avec un de mes régiments en avant de Montlouis, sur l'extrême frontière en face de Puycerda. Je forçai les combattants espagnols, qui avaient pris notre territoire pour champ de bataille, à déposer les armes. Je renvoyai les Christinos en Espagne et fis interner 800 Carlistes qui avaient à leur tête Cabrera[2]. Ces derniers venaient de la Seu d'Urgel où, jugeant toute résistance désormais impossible, ils avaient résolu d'entrer en France. Les Christinos, alors, leur barrèrent le passage et les deux partis

[1] Ferdinand VII, roi d'Espagne, était mort en 1833, laissant la régence à sa veuve Marie-Christine pendant la minorité de sa fille, la jeune Reine Isabelle, qu'il avait institué héritière de son trône au mépris de la loi salique. Don Carlos, frère du souverain s'appuyant sur celle-ci, leur disputa la couronne. Ses partisans appelés « carlistes », représentaient en même temps le régime de l'absolutisme, tandis que leurs adversaires les « christinos » préconisaient les principes constitutionnels.

[2] Cabrera (D. Ramon) comte de Morella, célèbre général carliste, né à Tortosa (Catalogne), le 27 décembre 1806, mort en Angleterre le 24 mai 1877, fit la guerre carliste dès le début de 1833 et se signala par sa cruauté. Ecrasé par Espartero (juillet 1840), il dut passer la frontière et fut interné au château de Ham. Après une nouvelle et vaine tentative de soulèvement en 1848, il passa en Angleterre et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort.

arrivèrent ensemble jusqu'à nous. On ne peut imaginer jusqu'à quel point était porté leur acharnement, c'était véritablement de la fureur. Je fus obligé de les menacer de faire feu sur eux pour les décider à cesser le combat. Avec la prise de Cabrera, finit la guerre civile qui depuis longtemps désolait tout le nord de l'Espagne. Depuis la mort de Zumalacarreguy[1], tué en Biscaye, Cabrera en effet, était devenu le chef le plus important des Carlistes. Lorsqu'il fut entré en France, la lutte cessa donc. Cette guerre civile avait duré cinq ans. Elle remontait au décès de Ferdinand VII et au testament que la Reine Christine lui arracha au moment de sa mort, et par lequel, au mépris de la loi salique qui existait en Espagne[2] comme en France, il déclarait héritière de son trône sa fille Isabelle à l'exclusion de son frère don Carlos. Le Roi Louis-Philippe avait pris parti pour la Reine Christine, la légitimité en Espagne lui faisant d'autant plus ombrage qu'il pouvait craindre que ce même principe ne triomphât un jour en France.

Ma position à Perpignan était fort agréable ; ma famille était venue m'y rejoindre. Mes salons étaient fréquentés, non seulement par les officiers, mais aussi par la société de la ville et des environs. Je profitai de ce séjour dans les Pyrénées pour y faire de nombreuses excursions. Je citerai notamment celles que je fis au Canigou qui se trouve être le point le plus

[1] Zumalacarréguy (Thomas), général espagnol, né en 1789, commandant dans la Garde royale à la mort de Ferdinand VII, se démit de ses fonctions pour suivre don Carlos, souleva le Guipuzcoa, fit une terrible guerre de partisan aux Christinos et mourut devant Bilbao en 1835.

[2] La loi salique avait été introduite en Espagne par Philippe V à son avènement en 1700.

élevé de cette partie de la chaîne, aux bains du Vernet qui sont juste au pied des montagnes, à la petite ville forte de Villefranche bâtie sur un rocher. Je descendis dans une prison d'État creusée dans le granit, et à laquelle on accède par une spirale de 50 marches. On se trouve alors dans une grande salle entièrement creusée dans le roc, sans autre issue qu'une porte de fer; de solides rochers intérieurs sont taillés en forme de bancs, et des carcans et des chaînes sont incrustés dans la muraille ; ils servaient autrefois à river les malheureux captifs. Je visitai également les bains d'Amélie près de la petite ville d'Arles[1]. J'y vis la piscine romaine qui existe encore et la roche d'Annibal que traversa ce guerrier lorsqu'il se rendit en Espagne. Ma dernière visite fut pour la vallée d'Andorre, petit pays indépendant entre l'Ariège et la haute Catalogne. C'est une petite république composée de 8 villages, sous la double protection de la France et de l'Espagne. L'indépendance de cette contrée remonte au traité des Pyrénées signé par Louis XIV[2]; les plénipotentiaires des deux puissances reconnurent alors l'indépendance de cette contrée, favorisant ainsi la contrebande, qui est d'ailleurs la seule ressource des habitants. On ne trouve en effet, dans cette vallée sans culture, que des bois, une mine de fer et quelques forges. C'est un magistrat qui, sous le nom de Viguier, y rend la justice ; il tient son droit de la France et de l'évêque

[1] Arles-sur-Tech, au pied du Canigou, et à 10 kilomètres sud-ouest de Céret.

[2] Conclu le 7 novembre 1659 par Mazarin et Luis de Haro, ministres, l'un de Louis XIV, l'autre de Philippe IV, roi d'Espagne.

espagnol d'Urgel. Le meurtre et le vol sont presque inconnus dans ce petit État; les habitants y sont aussi très hospitaliers; c'est ainsi que beaucoup de prêtres français trouvèrent dans le val d'Andorre un refuge en 1793.

A la fin de cette année 1840, un grand événement eut lieu à Paris ; je veux parler du retour des cendres de l'Empereur Napoléon. Ce souverain, exemple éclatant des vicissitudes humaines, était mort prisonnier à Sainte-Hélène le 5 mai 1821. Les hommes qui lui furent le plus hostile, ne peuvent s'empêcher maintenant de reconnaître en lui le plus grand capitaine des temps modernes et le législateur remarquable, que le code Napoléon, son ouvrage, suffirait à immortaliser. Certes, on ne peut reconnaître qu'il n'ait fait de grandes fautes. L'assassinat du duc d'Enghien, l'enlèvement du Pape, et la guerre d'Espagne, après la trahison de Bayonne envers Charles IV et Ferdinand VII, ne sauraient s'excuser. Mais lorsque les cendres de l'Empereur arrivèrent à Paris, le 15 décembre 1840, on oublia toutes ses fautes, même son retour de l'île d'Elbe qui coûta si cher à la France, pour ne se rappeler que sa gloire et son supplice de cinq ans sur le rocher de Sainte-Hélène. Ce fut un immense événement pour le pays tout entier, il y eut un véritable enthousiasme. Ses restes mortels furent portés aux Invalides et bientôt après, les Chambres votèrent les fonds nécessaires pour lui élever le tombeau que chacun va aujourd'hui visiter avec piété.

CHAPITRE X

L'INSPECTION GÉNÉRALE EN ALGÉRIE (1841).

Je suis nommé lieutenant général et chargé de l'inspection de l'armée d'Afrique. — État militaire et administratif de l'Algérie depuis la conquête. — Inspection à Alger. — Cherchell. — Arzew. — Orléansville. — Mostaganem. — Désordres que je trouve partout dans l'administration. — Mazagran. — Oran. — Rôle de l'Intendance. — Tlemcen. — Mascara. — Le camp de Douéra. — Le sous-intendant Richard. — Blidah. — Médéah. — Bougie. — Audace des Kabyles. — Djidjelli. — Philippeville. — Constantine. — Le général Négrier. — Sétif. — Marché arabe. — Retour à Constantine. — Le kaïd Ali. — Un repas arabe. — Bône. — La légion étrangère. — Retour à Alger. — Les généraux Bugeaud et de Rumigny. — Rentrée en France.

Le 21 avril 1841, je fus nommé lieutenant général. Il y avait dix-huit ans que j'étais maréchal de camp, j'aurais pu avoir ce grade dix ans plus tôt, j'ai expliqué pourquoi je l'avais refusé. Au mois de juin de la même année, le maréchal Soult, ministre de la Guerre, me fit nommer inspecteur général de l'armée d'Afrique. Cette mission était considérable, car, outre l'inspection des troupes, je devais voir aussi tout spécialement les bataillons de chasseurs à pied que le duc d'Orléans avait organisé à Saint-Omer en 1840, et me rendre compte si quelque partie du service n'était point en souffrance. Je fus aussi chargé d'ins-

pecter tous les établissements militaires en Algérie et de faire cesser autant que possible tout désordre administratif. Je m'embarquai à Toulon au mois de juillet.

En arrivant à Alger, j'y trouvai 40° de chaleur. Je commençai aussitôt mes opérations. Le général Bugeaud, alors gouverneur général, me vit arriver avec peine; c'était la première fois qu'un inspecteur général était envoyé de France pour tout voir et tout apprécier. Cette mission si nouvelle lui portait ombrage. Il n'osait pas ouvertement s'opposer à l'accomplissement des ordres que j'avais reçus, mais il y mit toutes les entraves possibles. C'est ainsi par exemple, que, lorsque je voulus commencer à inspecter les régiments stationnant à Alger, il leur donna à plusieurs reprises l'ordre de faire un mouvement quand j'étais sur le terrain, en prétextant les besoins du service. Je ne pouvais tolérer un semblable état de choses ; j'eus avec lui une explication très catégorique, dans laquelle je lui dis que j'avais une mission de confiance du gouvernement, et que j'étais décidé à la remplir jusqu'au bout, à moins qu'il n'y mit obstacle par la force matérielle que lui donnait son commandement. Il fallut de toute nécessité en référer au ministre de la Guerre ; je le fis, de mon côté, en lui rendant un compte exact de tout ce qui s'était passé. Le général Bugeaud, lui, se plaignit auprès du ministre de la haute mission qui m'avait été donnée et qui, disait-il amoindrissait l'influence qu'il exerçait sur ses troupes. En attendant la réponse et pour ne pas perdre de temps, je m'occupai des écritures de mon inspection. Le retour du courrier

apporta au gouverneur général une lettre très sévère du ministre qui, non seulement lui défendait d'entraver ma mission, mais encore lui prescrivait d'en faciliter l'accomplissement par tous les moyens en son pouvoir. Le maréchal Soult m'écrivait en même temps de continuer mes opérations et me prévenait des instructions données au général Bugeaud.

Il est essentiel de dire dans quelle situation se trouvait alors l'Algérie. Après la conquête, il eût été facile, en suivant un plan de colonisation bien entendu, de gagner chaque année du terrain en marchant vers l'intérieur. Il fallait pour cela prendre la mer pour base d'opération, s'emparer des villes du littoral, puis, refoulant peu à peu les Arabes, créer des villages autour des camps occupés par nos troupes, y attirer une population européenne en faisant des concessions de terrain en rapport avec les ressources des émigrants, et surtout, ne pas laisser languir pendant des mois entiers les colons, à leur débarquement, par suite de lenteurs administratives faciles à éviter. Ces malheureux, débarquant à Alger, Oran ou Bône, épuisaient toutes leurs ressources dans la longue attente d'une concession; quelques-uns mouraient de misère ou de désespoir; d'autres retournaient en France, furieux, maudissant le jour où ils avaient abordé le sol africain. Les 48 millions trouvés dans la kasbah, appartenant au dey, auraient pu être employés bien utilement pour l'œuvre de la colonisation. Il ne fallait, pour tout mener à bien, qu'une volonté bien arrêtée de la part du gouvernement et un choix habile d'administrateurs. Or, Louis-Philippe, assis sur le trone par la révolution de Juillet, était

en quelque sorte l'obligé de l'Angleterre ; celle-ci, exigeait l'évacuation de l'Algérie conquise contre son gré. Le Roi, trop faible vis-à-vis de l'opinion publique pour oser abandonner ouvertement notre conquête, entrava cependant la colonisation, fatigant par des dépenses inouïes et inutiles le bon vouloir de la Chambre des députés, et espérant peut-être ainsi se faire demander par elle l'abandon de l'Algérie. En ce cas, le Roi, contraint et forcé, aurait consenti, et gagné du coup toutes les sympathies britanniques.

Cette politique compliquée produisit ses fruits. Ce fut d'abord un changement incessant de gouverneurs : en dix ans on a vu occuper successivement ce poste, Clausel, Rovigo, le comte d'Erlon, Damrémont, Vallée et enfin Bugeaud, je ne parle pas des intérimaires. Ces gouverneurs, généraux en chef de l'armée, avaient un pouvoir administratif très restreint; ils dépendaient entièrement de la direction des affaires d'Algérie au ministère de la Guerre. Ils ne pouvaient faire par eux-mêmes la moindre concession aux colons ; la création d'un village, le tracé d'un chemin, l'établissement d'un barrage, d'un moulin, tout en un mot dépendait du ministre de la Guerre qui statuait sur le rapport de sa direction. D'autre part, les gouverneurs généraux, en lutte continuelle avec les Arabes, n'avaient que très peu de temps à donner aux affaires de la colonisation. Il eût fallu que, tandis qu'ils commandaient les troupes, un conseil les remplaçât et fît tous les actes administratifs nécessaires en leur absence : alors, la colonisation eût fait quelques progrès. Mais il n'y avait aucune impulsion donnée. Les systèmes les plus divers et surtout les plus

opposés se succédaient sans trêve. L'on vit des hommes avides obtenir d'immenses terrains qu'ils étaient incapables de cultiver. Tout cela se faisait à Paris; le gouverneur avait pour seul rôle de mettre en possession les favorisés. Au milieu de ces entraves, l'on comprend qu'il n'y eût guère d'avenir pour la colonisation. La plupart des émigrants restèrent dans les villes et trafiquèrent de toute façon, aucun ne cultiva. Les subsistances militaires, tirées de France ou d'Espagne, coûtaient des sommes énormes : le budget algérien a atteint jusqu'au chiffre de 100 millions.

Plus tard, en 1836, le Roi Louis-Philippe conçut un autre projet. Il voulait que Abd-el-Kader[1] devînt sultan des Arabes et des Kabyles, tout en restant vassal et tributaire de la France. C'était un moyen d'arriver à ses fins par une voie imprévue. En conséquence, on fit la paix avec Abd-el-Kader que l'on reconnut comme souverain. Celui-ci établit le siège de sa domination à Mascara; on lui fournit des armes et des munitions, on lui dépêcha des officiers d'artillerie pour lui apprendre la fabrication de la poudre; on alla même jusqu'à lui envoyer un balancier pour qu'il pût frapper monnaie à son effigie. Le capitaine Daumas[2] aujour-

[1] L'émir Abd-el-Kader, fils d'un marabout vénéré, s'était présenté aux Arabes de Mascara comme le libérateur de l'Afrique et s'était fait proclamer bey de Tlemcen. Par le traité de la Tafna (juin 1837), la France laissait Abd-el-Kader maître des provinces d'Oran, de Titteri et d'une partie de celle d'Alger.

[2] Daumas (le général), né le 4 septembre 1803, mort en 1871, prit une part brillante aux campagnes d'Afrique à partir de 1835, étudia profondément la langue et les mœurs de l'Algérie, fut consul à Mascara de 1837 à 1839, et dirigea ensuite les affaires indigènes, d'abord dans la province de Constantine de 1839 à 1841, puis dans l'Algérie tout entière. De retour en France il fut nommé directeur des affaires de l'Algérie au minis-

d'hui général de division, directeur des affaires algériennes, fut détaché auprès de lui pour servir d'intermédiaire. Cet officier devait remplir, là, les fonctions d'une sorte de consul général de France ; d'autres, après lui, eurent la même mission, entre autres M. Urbain, aujourd'hui chef de bureau à la direction.

Notre domination s'étendait alors dans l'intérieur jusqu'à Blidah, Médéah, Coléah et Milianah. Nous avions pris Constantine à Achmet, bey de cette province. Le maréchal Vallée venait de fonder Philippeville. C'est au moment où celui-ci s'y attendait le moins, qu'Abd-el-Kader, qui avait pris ses dispositions, provoqua une insurrection générale des Arabes, foulant ainsi aux pieds tous les traités. Il porta la mort et la destruction dans la province d'Oran jusqu'aux portes de cette ville, et dans celle d'Alger jusqu'à 2 lieues de la capitale. Toute la Mitidja[1] fut ravagée, les villages et les habitations incendiés et les colons massacrés. Le maréchal Vallée, qui n'avait rien prévu et qui était paisible à Alger, eut un terrible réveil. Il se mit à la tête des troupes, battit les Arabes dans plusieurs rencontres et rétablit un peu de sécurité aux abords des villes. Le général Bugeaud, envoyé dans la province d'Oran à la tête d'une division, et qui avait fait preuve d'intrépidité et d'intelligence, fut nommé peu de temps après gouverneur général. L'armée fut considérablement augmentée. La prodigieuse activité

tère de la Guerre (avril 1850), devint général de division (1853), conseiller d'État et enfin sénateur le 12 août 1857.

[1] Vaste plaine de l'Algérie qui s'étend surtout au sud d'Alger, entre les deux zones montagneuses de l'Atlas et du Sahel, célèbre par sa fertilité.

de Bugeaud ne donnait point de relâche aux Arabes. De son côté, Abd-el-Kader, tout aussi actif, et parfaitement servi par les tribus, paraissait partout, poussait des pointes incessantes et tombait tout à coup là où l'on était le plus loin de l'attendre. En 1841, lorsque j'arrivai en Afrique, la guerre était encore très animée.

Si la question coloniale avait été négligée et en quelque sorte abandonnée, l'administration de l'armée n'était pas dans un état plus prospère. L'intendant militaire en chef résidait à Alger ; de là, il avait action sur toutes les parties de l'administration dans les trois provinces. Cette organisation vicieuse avait pour première conséquence de le surcharger de travail et de l'empêcher de vérifier en temps opportun les actes divers de l'administration. Il recevait des rapports généraux, les transmettait au ministre, tout se bornait là. Sa préoccupation principale était d'assurer la subsistance des colonies expéditionnaires : c'était le seul moyen de rester en paix avec le gouvernement général. Il y arrivait tant bien que mal, toujours avec des dépenses excessives et sans contrôler les détails, obligé qu'il était de ne voir que l'ensemble. Les chefs de corps, presque toujours en mouvement, négligeaient de leur côté l'administration de leurs régiments ; de là, de graves désordres dans la comptabilité. Toutes les pièces de dépense des bataillons de guerre allaient au dépôt en France où les majors les régularisaient tant bien que mal. La mission que j'avais à remplir était à deux fins : premièrement, rétablir l'ordre et l'exécution des règlements dans l'administration des régiments, c'est-à-dire en tout ce

qui concerne l'habillement, l'équipement, la solde, les vivres, les transports et les prestations de toute nature ; deuxièmement, inspecter à fond les magasins centraux d'habillement, d'équipement, de vivres, et les hôpitaux.

Je commençai par Alger. J'y trouvai le grand hôpital du dey dans le plus grand désordre ; les malades mal nourris, mal couchés, les denrées avariées, les comptables avides, ne cherchant qu'à s'enrichir aux dépens de la santé de nos soldats. Le sous-intendant C..., chargé de ce service, était d'une incapacité notoire. En présence des faits nombreux qui l'accusaient, je lui posai ce dilemme : « Ou vous êtes de connivence, ou vous êtes incapable, choisissez ». Il choisit la seconde de ces situations. Je lui fis cesser ses fonctions et il s'embarqua pour la France. Je notifiai alors à l'intendant Appert de désigner un autre sous-intendant pour l'hôpital du dey. Je fis également changer le comptable en chef de l'hôpital, qui avec 3.000 francs d'appointements, en dépensait scandaleusement plus de 30.000 à Alger dans la débauche et la bonne chère. Le magasin central d'habillement et d'équipement fut aussi de ma part l'objet d'une investigation sévère et approfondie. J'y trouvai tout défectueux, notamment les draps et les toiles. Les marchés généraux étaient passés à Paris par l'administration de la guerre. Les fournisseurs envoyaient à Alger des marchandises avariées, de mauvaise qualité, et naturellement elles étaient reçues sans contrôle, car elles étaient accompagnées d'ordres de réception venus du ministère de la Guerre. Des pots de vin considérables étaient la conséquence de tous ces marchés. J'adres-

sai sur-le-champ au ministre des rapports spéciaux, fortifiés de toutes les preuves à l'appui. Le ministre, furieux en lisant mes rapports, les envoyait à l'administration de la Guerre avec ordre de donner des explications ; l'intendant E..., directeur, homme fort habile, palliait alors les fautes signalées, promettait des ordres sévères, et mes rapports, enterrés dans les cartons, ne voyaient plus le jour. Après plus d'un mois de séjour à Alger, la revue des troupes et des établissements militaires étant terminée, je m'embarquai pour Cherchell, car l'insurrection formidable qui enveloppait cette ville ne permettait pas de s'y rendre par terre.

La garnison de Cherchell se composait d'un bataillon d'infanterie légère d'Afrique connue sous le nom de zéphirs. Tous les hommes qui en faisaient partie avaient été autrefois traduits en conseil de guerre et condamnés à des peines plus ou moins longues, telles que travaux publics ou boulets. On les envoyait dans ces bataillons après l'expiration de leur peine, pour achever leur temps de service, lorsqu'ils avaient été graciés. Il y avait 3 bataillons de cette espèce, tous stationnés en Afrique. Les cadres d'officiers, sous-officiers et caporaux étaient pris dans l'armée. Ces soldats se battaient bien, mais étaient voleurs et indisciplinés. Ils se faisaient honneur entre eux de leurs tours de passe-passe, et le plus habile était considéré parmi ses camarades comme le plus méritant. Là encore, je trouvai la comptabilité dans le plus grand désordre. En examinant avec soin les différents registres, je constatai rapidement un déficit dans la caisse. Le capitaine-trésorier du nom d'H..., était

pourtant considéré comme un excellent comptable, et l'intendant en chef le signalait comme apte à devenir un excellent major. Je dressai procès-verbal du déficit en présence du conseil d'administration et donnai ordre au commandant de sévir contre son trésorier.

Je dois relater ici un fait qui prouvera combien il y avait peu de sécurité à cette époque en Algérie, même autour des points occupés par les troupes. Cherchell[1] est une ancienne ville romaine où l'on trouve encore des ruines et de très beaux aqueducs. Elle est entourée par une ceinture de collines sur lesquelles on avait établi des *blockhaus*, petits fortins en bois se communiquant entre eux. Je voulus un jour voir l'aspect du pays et visiter ces blockhaus ; je priai donc un capitaine du génie de m'accompagner avec mon aide de camp. J'allais d'un blockhaus à l'autre, ayant soin de ne pas dépasser les avant-postes. Nous cheminions ainsi, lorsque arrivé près d'un rocher en saillie, le capitaine du génie, qui était à ma droite, reçut un coup de fusil presque à bout portant ; la balle entra par l'épaule et sortit par le côté opposé. Il tomba, vomissant le sang. Nous vîmes au même instant un Arabe glisser sur le rocher comme un reptile et se jeter dans les maquis. Les postes prirent les armes, mais il fut impossible de suivre les traces de l'assassin. Les soldats firent un brancard de fusils, et transportèrent le capitaine à Cherchell où il expira peu

[1] Cette ville appelée autrefois Jol, puis Julia Cœsarea par le roi Juba qui lui donna ce dernier nom en l'honneur d'Auguste son protecteur, faisait partie de la Mauritanie Césarienne. Dévastée par les Vandales et les Arabes, elle fut reconstruite au XVe siècle par les Maures chassés d'Espagne.

après. L'Arabe avait choisi sa victime, et j'ignore pourquoi le sort était tombé sur le malheureux capitaine. Je portais en effet mes insignes, et ma plaque aurait dû m'attirer la préférence.

Après un séjour de trois jours à Cherchell, je m'embarquai pour Arzew, petit port insignifiant où l'on trouve cependant de belles salines. J'y trouvai le même désordre à l'hôpital qu'à Cherchell et à Alger, et aussi le même désordre dans la comptabilité des troupes. Je partis ensuite avec une forte escorte pour Orléansville, qui n'était occupé que depuis peu de temps, et où il n'y avait encore qu'un petit nombre de maisons. Nous fûmes suivis, mais non entamés, par une fusillade continuelle pendant 12 lieues. Arrivé à Orléansville, j'y trouvai un dénuement complet. Pas d'hôpital, de caserne; les soldats étaient soignés sous la tente et les médicaments faisaient défaut. Les vivres venaient d'Arzew, il n'y avait pas de pain, rien que du biscuit, et pour les malades, seulement un peu de pain de farines avariées. Après quatre jours passés à Orléansville, à la suite desquels je rédigeai pour le ministre de la Guerre un bien triste rapport de ce que j'avais vu, je rentrai à Arzew d'où je m'embarquai pour Mostaganem.

Cette ville était occupée par un régiment français et des spahis sous les ordres de Yousouf. Je ne chercherai pas à répéter à chaque fois tous les désordres dans l'administration des vivres et des hôpitaux que je rencontrais, ils étaient toujours et partout les mêmes. Ici, je sentis en visitant le magasin des subsistances une odeur fétide de putréfaction. J'en cherchai la provenance et ne tardai pas à m'assurer qu'elle venait

d'une foule de barils cerclés de fer, remplis de viande salée. Je fis ouvrir un de ces barils, il contenait de la viande de bœuf où pullulaient les vers. Voici quelle était l'origine de cet étrange approvisionnement. L'administration de la Guerre avait passé avec la maison Chapeaurouge, de Hambourg, un marché pour 3.000 barils de bœuf fumé ; un bâtiment les avait transportés moitié à Oran, moitié à Mostaganem. Or, pour que la viande fumée soit bonne, il faut d'abord la désosser, enlever les fibres, tendons et parties charnues qui avoisinent les os ; mais la maison Chapeaurouge, devant faire des remises considérables à Paris, n'avait pas pris ce soin. Elle avait coupé les viandes en quartiers de 4 ou 5 kilogrammes, les avait fumés et mis en baril. La putréfaction avait d'abord commencé à l'intérieur, puis avait gagné la circonférence, et maintenant les vers sortaient par les douves. Quand cette viande était mise en distribution, les comptables se contentaient de la laver et la donnaient ensuite. On peut juger quelle soupe mangeaient nos soldats ! Je forçai le sous-intendant à constater le fait par un procès-verbal que je signai en triple expédition, l'une pour le ministre de la Guerre, l'autre pour l'intendant en chef ; je gardai la troisième. Je fis ensuite jeter à la mer plus de 1.000 de ces barils. Je signalai au ministre tout ce qu'avait de honteux une semblable pratique, à la fois onéreuse pour le trésor et désastreuse pour l'armée. Quelle étrange aberration en effet, que de faire venir de la viande de Hambourg, dans un pays où les bœufs abondaient, et où, malgré la guerre il était aisé de s'en procurer, car, chez les Arabes, la passion de l'argent domine toutes

les autres, et ils ne se font certes pas scrupule de vendre des vivres à leurs ennemis pourvu qu'on les paie bien ! Je donnai à Mostaganem un grand dîner où j'invitai tous les officiers, même ceux de spahis, et aussi quelques chefs indigènes soumis. Je fis, pour cette agape, construire une grande baraque en planches par les sapeurs du génie. Je louai chez les cantiniers toute la vaisselle disponible, et le festin eut lieu, sinon avec le luxe parisien, du moins avec toute la gaieté et l'originalité possibles, car les divers costumes des invités étaient vraiment très pittoresques. Au moment où je me levais pour porter un toast au Roi, le canon du fort auprès duquel nous étions fit soudainement feu. La vibration fit éteindre toutes nos chandelles, ce ne fut pas l'incident le moins plaisant.

Près de Mostaganem est situé Mazagran, localité qui a acquis une juste célébrité par l'héroïque défense d'une compagnie de zéphirs qui gardaient le fort, contre une nuée d'Arabes. La garnison, bien qu'à toute extrémité et sans vivres, ne voulut en effet pas se rendre. L'ennemi tenta un assaut, il fut repoussé. Une colonne vint heureusement délivrer à temps les intrépides défenseurs. Auprès de Mazagran se trouve une plaine très fertile où l'on a établi depuis un haras qui produit d'excellents chevaux.

Après avoir terminé mon inspection à Mostaganem, je m'embarquai pour Oran. J'y trouvai une division tout entière, commandée par le général Lamoricière qui était chef de la province. Mon inspection fut longue et laborieuse ; la chaleur était excessive, nous étions au mois de septembre. En inspectant le 1er de ligne, j'y trouvai le capitaine L..., qui avait défendu

Mazagran. Il se livrait, hélas ! à tous les excès possibles et avait mis en gage jusqu'à ses épaulettes et sa croix pour se procurer de l'argent. Il en avait même emprunté sur son brevet de chef de bataillon qu'il avait laissé aux mains des Juifs. Il était impossible de conserver dans un régiment un officier qui était devenu un sujet de scandale, je rendis compte au ministre. Il fut, depuis, renvoyé de l'armée et mis en traitement de réforme. — Comme partout ailleurs, la visite des hôpitaux continua à me dévoiler des faits indignes de la part des comptables qui commettaient toute sorte d'exactions, et cela, sous les yeux de l'intendance qui, ou bien ne voyait pas, ou bien laissait faire. Cela fut à tel point que je n'hésitai pas à faire arrêter l'agent principal ; je priai le commandant de la province de le faire traduire par devant le conseil de guerre. Nos malheureux soldats mouraient faute de secours, je suis loin d'en accuser le service de santé ; nos médecins et chirurgiens faisaient tout ce qu'ils pouvaient, mais tous leurs efforts se heurtaient en vain aux mauvais effets d'une alimentation déplorable, et à l'absence de bons médicaments et de linges indispensables. Du reste, l'administration des troupes était à Oran comme ailleurs : désordre dans les écritures, effets d'habillement usés et non remplacés, mauvaise nourriture distribuée aux troupes, etc. En visitant le magasin des vivres, je trouvai la viande fumée dans le même état qu'à Mostaganem. Je la fis jeter à la mer. Le général Lamoricière, tout entier à ses opérations militaires, n'avait guère de temps pour s'occuper de l'administration et encore bien moins de la comptabilité.

Mon séjour à Oran dura quinze jours ; je partis ensuite pour Tlemcen, escorté par un bataillon d'infanterie et 200 chevaux. Je couchai trois nuits au bivouac, car nous ne pûmes trouver aucun gîte entre les deux villes. La sécheresse avait heureusement desséché les torrents que nous passâmes sans difficulté. En arrivant à Tlemcen, je fus frappé de l'aspect riant de la campagne qui l'avoisinait. Une forêt d'oliviers entourait la ville, et une foule de jardins plantés d'orangers, de citronniers, de grenadiers, très bien arrosés, entretenaient une fraîcheur d'autant plus agréable pour moi, que je venais de traverser par 40° un pays entièrement dénudé. La guerre avait, il est vrai, fait ses ravages accoutumés ; cependant, la ville renfermait encore quelques familles maures et juives. La garnison occupait le Méchouar. Ce lieu avait été illustré par la défense du général Cavaignac, qui, alors chef de bataillon, s'y était renfermé avec 3.000 hommes et avait résisté pendant quatre mois aux attaques incessantes des Arabes. Après être resté huit jours à Tlemcen et après avoir tout visité en détail, je regagnai Oran. Je me rendis ensuite à Mascara. On me fournit une forte escorte pour m'y conduire. Je vis en passant Mezerglim, camp des spahis, aujourd'hui orphelinat sous la direction du P. Abraham. Je passai près du figuier fameux par le combat qu'eurent à soutenir deux bataillons d'infanterie et le 2e chasseurs d'Afrique. Cette colonne revenait d'une expédition dans l'intérieur par une chaleur excessive. Le sirocco vint l'accabler. Les fantassins, ne pouvant plus se soutenir, se jetèrent à terre, à l'ombre de cet immense figuier. Les Arabes

avançaient en masse, croyant déjà tenir leur proie. Rien ne put faire relever les soldats, ils appelaient la mort comme la fin de leurs maux. Le 2e chasseurs, sous les ordres du brave colonel Létang, forma alors le cercle autour de l'infanterie et fit face à l'ennemi. La conduite des chasseurs fut héroïque, ils trouvèrent encore la force de charger les Arabes, mais ils auraient fini par périr tous, si le général des Michels[1] qui commandait à Oran, prévenu par un officier qui avait pu s'échapper, ne fut venu au secours de la colonne. A son approche, les Arabes se retirèrent. Cet épisode se passait en 1833.

Je dus coucher encore trois nuits au bivouac, et nous reçûmes en cours de route quelques coups de fusil des Arabes. Mascara, ancienne capitale du nouvel empire d'Abd-el-Kader, est fort bien située au point de vue militaire. C'est en partie de là que partaient les colonnes expéditionnaires dans le sud. Cette place était actuellement occupée par 4 bataillons, un détachement de chasseurs, un escadron de spahis et une batterie d'artillerie de montagne. Les ressources alimentaires provenaient en grande partie du pays même, où l'on trouvait facilement à acheter des bœufs. Les farines venaient d'Oran et étaient converties en pain. Les magasins renfermaient également un fort approvisionnement de biscuit qui servait pour les colonnes expéditionnaires. L'artillerie y avait aussi un dépôt important de munitions. Quant à l'hôpital, encore bien mal organisé, il était loin de posséder les ressources nécessaires aux malades. Mon inspection dura

[1] Né à Digne en 1779, mort en 1845. Il était gouverneur de la province d'Oran en 1833.

six jours, et je me livrai avec soin à toutes les investigations que comportait ma mission. Je retournai ensuite à Oran, toujours accompagné par mon escorte.

Je quittai cette dernière place le surlendemain et pris passage pour Alger sur le bateau à vapeur qui faisait le service de la poste. A mon arrivée, je consacrai huit jours à mettre en ordres mes cahiers d'inspection ; j'avais beaucoup d'écritures en arrière, je dus travailler jour et nuit pour les mettre au courant. Je me mis ensuite en route pour Blidah. Je m'arrêtai à Douéra, dans le camp retranché, où se trouvait un régiment d'infanterie commandé par le colonel d'Arbouville. Ici se place un petit épisode de mon voyage. Je venais d'arriver, quand tout à coup deux ou trois cavaliers arabes vinrent caracoler près des fossés. L'un d'eux agitait un mouchoir blanc en signe de parlementaire ; c'était le chef d'une tribu voisine, très guerrière, qui harcelait sans cesse nos détachements. Il venait pour proposer un échange de deux des siens contre deux soldats français qu'il avait enlevés. Je lui demandai s'il me connaissait. Il me répondit : « Je ne te connais pas, mais je sais bien qui tu es ; tu es envoyé par le sultan français pour voir ce qui se passe en Algérie et lui en rendre compte. » « Que ferais-tu si tu me prenais ? » lui dis-je. « Je te couperais la tête, et je l'enverrais avec ta plaque a Abd-el-Kader qui me donnerait une bonne récompense. » — « Alors, si je te faisais décapiter, ce serait donc justice ? » — « Je suis bien tranquille », me répondit-il, « je suis ici comme parlementaire et je sais que vos lois vous défendent de me faire aucun mal ! » On lui donna des raisins pour se rafraichir et

il repartit. L'échange des prisonniers fut effectué.

Il y avait à Douéra un sous-intendant du nom de Richard, jeune homme qui venait d'être nommé à cette fonction, et qui auparavant était capitaine du génie. Il était plein de zèle et de dévouement, n'ayant pas encore pris l'esprit de son nouveau corps. Il avait remarqué que les environs de Douéra étaient couverts de foins magnifiques, et la pensée lui était venue de les faire couper par les soldats moyennant une légère rétribution. C'est ainsi que bientôt s'élevèrent plusieurs meules énormes sous la protection de nos redoutes. C'était là une ressource précieuse pour la cavalerie qui manquait de fourrage. Ce foin, ainsi obtenu, ne revenait guère qu'à 2 francs le quintal métrique et la qualité en était excellente. L'intendant en chef, auquel M. Richard rendit compte de son opération, le blâma fortement, refusant de lui faire passer les fonds nécessités par la récolte. Il ne s'en tint pas là, rappela le sous-intendant Richard à Alger et le fit embarquer pour la France, où on le mit en non-activité. Et ceci se passait au moment où l'on faisait venir des foins de Hollande, que l'on soumettait à la presse hydraulique et qu'on plaçait ensuite sur le pont des navires ! Bien entendu, lorsque la mer était quelque peu houleuse, l'eau mouillait ces foins qui arrivaient en Algérie propres tout juste à faire de la litière, les chevaux refusant de s'en nourrir. Le quintal métrique de ce fourrage revenait à 18 francs, mais c'était la conséquence d'un marché passé à Paris par l'administration centrale, marché que M. l'intendant général de l'Algérie avait l'ordre d'exécuter. Je dirai plus tard comment je m'y

pris pour faire replacer le sous-intendant Richard.

De Douéra, je me rendis à Boufarik. Ce village, devenu aujourd'hui une ville assez importante, s'élève au milieu d'une plaine très fertile, la Mitidja. Les troupes y occupaient un camp retranché ; vingt-quatre heures me suffirent pour faire mon inspection. Le lendemain, je repris ma route sur Blidah. Cette ville, placée au pied du dernier contrefort de l'Atlas est dans une situation délicieuse. Des eaux vives l'arrosent de toutes parts, et elle est entourée d'une forêt d'orangers dont un grand nombre, d'ailleurs, avaient été coupés par le général Duvivier, lorsqu'il était officier supérieur du génie chargé d'établir la défense de la place. Il y avait aussi déjà pas mal de constructions françaises. Mon inspection y dura trois jours et j'y trouvai comme toujours les mêmes désordres qu'il serait superflu d'énumérer.

Je quittai donc Blidah pour Médéah, dans l'Atlas. La température, dans cet endroit, est fraîche comme en France ; on y trouve des arbres fruitiers en abondance et beaucoup de vignes. Médéah est le chef-lieu d'une subdivision. J'y passai quatre jours à tout inspecter dans le plus grand détail et me rendis ensuite à Milianah. Le chemin que nous prîmes pour y aller était presque impraticable à travers un pays littéralement infesté d'Arabes ennemis ; aussi mon escorte eut-elle à soutenir plusieurs combats. Cela me donna l'occasion d'entendre souvent des balles siffler à mes oreilles ; j'étais, il est vrai, depuis longtemps habitué à cette musique qui me fit sentir plus vivement le regret de ne pas combattre activement en Algérie. Je revins ensuite, une fois mon inspection faite, à Alger

en passant par Coléah. Cette tournée avait duré seize jours, elle fut pénible et non exempte de dangers.

Après être resté huit jours à mettre mes écritures au courant, je m'embarquai pour la province de Constantine dans les premiers jours de novembre. Je passai devant Delhys où je ne pus entrer, ce point étant couvert par l'ennemi, et fus débarquer à Bougie. C'est le général Trézel[1] qui, parti directement de Toulon pour cette expédition, avait après un combat acharné, pris cette place à l'ennemi. Le débarquement avait eu lieu sous le feu des Kabyles, qui n'avaient abandonné Bougie qu'après une très vigoureuse résistance. La garnison était tenue maintenant par de l'infanterie et par un bataillon de ces zéphyrs dont j'ai dépeint les mœurs plus haut; je n'y ajouterai qu'un mot qui prouvera une fois de plus la fourberie de ces derniers. Un bateau du service des postes venait de débarquer à Bougie un cordonnier et sa femme qui cherchaient un logement en ville pour s'y établir. Ils rencontrent un *zéphyr* balayant dans la rue. Celui-ci leur demande ce qu'ils cherchent : « Un logement! » répondent-ils. « N'est-ce que cela? » reprend le soldat. « J'en ai un qui vous conviendrait fort bien! Il les fait alors entrer dans la salle de police qu'il était en train de nettoyer. Le cordonnier et sa femme trouvent qu'en effet ils pourraient bien s'établir là; le *zéphyr* alors leur demande 10 francs d'arrhes qu'ils ont la naïveté de lui donner. Là-dessus il les quitte, allant, dit-il, chercher le propriétaire,

[1] Trézel (le général), né en 1785, mort en 1860, fit avec distinction les campagnes de l'Empire. Il perdit un œil à Waterloo et se signala en Afrique par le combat de la Macta (1835); ministre de la Guerre en 1847, il fut de 1853 à 1856 gouverneur du comte de Paris.

homme fort accommodant. Ils ne le revirent jamais.

Quant à moi, je logeai à Bougie chez le commandant de la place et me livrai de suite aux travaux de ma mission. Tout eût été à refaire dans cette ville, qui n'avait pas de magasin et dont l'hôpital n'en avait que le nom. Les soldats, continuellement sous les armes, ne pouvaient sortir de la place sans rencontrer les Kabyles ; l'on ne pouvait donc rien se procurer au dehors, tout l'approvisionnement venait par mer. La garnison était en conséquence réduite à la plus stricte ration, et encore celle-ci était-elle de fort mauvaise qualité. Je fus témoin à Bougie d'un fait qui prouve à quel point en était arrivée l'audace des Kabyles. Un soir, plusieurs officiers étaient réunis dans une chambre basse, dont la fenêtre donnait sur la campagne, mais à l'intérieur de palissades. Un Kabyle, voyant la lumière à travers les vitres, résolut la mort d'un de ces officiers. Il sortit du ravin profond qui enveloppe Bougie du côté du couchant, sauta comme un chat par-dessus les palissades entre deux sentinelles, s'approcha en rampant de la fenêtre, choisit sa victime et fit feu. Le malheureux tomba mort. Le Kabyle franchit de nouveau les palissades et disparut dans le ravin où il fut impossible de le suivre.

C'est sous l'impression de ce triste événement que je quittai Bougie après un séjour de cinq jours. Je m'embarquai de nouveau et fis voile pour Djidjelli, petite place nouvellement conquise, qui avoisine la petite Kabylie. J'y trouvai pour garnison un bataillon du 2e régiment de la légion étrangère. L'on se souvient que j'avais inspecté le 1er régiment de cette légion à

Alger, et que j'avais eu beaucoup à y reprendre. J'y avais trouvé entre autres ce qu'on appelle en termes militaires des « hommes de paille », c'est-à-dire des noms d'hommes morts ou disparus, restés sur les contrôles et pour lesquels on touchait les rations et la solde, au plus grand bénéfice des sergents-majors et fourriers. Mon investigation dans le 2e régiment devait donc être d'autant plus sévère que l'inspection du premier m'avait donné des soupçons. Le commandant C..., était le chef du bataillon caserné à Djidjelli. J'avais été le protecteur de cet officier que j'avais eu sous mes ordres dans le 4e de ligne et le 3e de la Garde. J'avais pour lui la plus grande bienveillance, mais malgré tout, je ne pus m'empêcher de lui signaler le déficit qui existait dans sa caisse. Cet officier était plein de distinction, mais malheureusement joueur effréné. Pendant que je lui faisais de vifs reproches, j'aperçus près de lui deux pistolets. Je lui demandai ce qu'il voulait en faire : « C'est, me dit-il, pour me brûler la cervelle si vous vous êtes aperçu du déficit » ! Je pris aussitôt les pistolets et les jetai dans la mer qui baignait le pied de la maison. Je lui dis ensuite d'écrire à sa famille, et que, si le déficit n'était pas comblé lorsque j'inspecterais dans un mois le reste de son régiment qui était à Bône, il devrait alors seulement considérer sa carrière comme perdue.

Je quittai Djidjelli, couchai à Stora et de là, je me rendis à Philippeville. Je m'y logeai dans une auberge près du port et commençai mon inspection par l'hôpital. Je me fis accompagner dans cette visite par l'intendant V..., que la révolution de Juillet avait exhumé de la réforme où l'avait fait placer sa

mauvaise conduite. Je trouvai les malades dans un dénuement absolu, ils mouraient littéralement de faim. En visitant la réserve de vivres, je remarquai des barils de beurre qui venaient de France. Me doutant de quelque supercherie, je pris une cuiller pour examiner ce beurre : il n'y en avait sur le dessus du baril défoncé qu'une couche épaisse d'à peine quelques centimètres ; au-dessous, c'était purement et simplement de la graisse rance bonne à faire du cambouis. Je forçai le sous-intendant à dresser procès-verbal de ce fait. Tout le reste d'ailleurs était à l'avenant, le vin falsifié, la viande détestable. Je rentrai à mon hôtel le cœur navré. Quelques instants après, je fis appeler l'aubergiste pour lui commander un dîner que je voulais offrir aux officiers de la garnison ainsi que je le faisais partout. Je lui dis entre autres de nous faire un plat de laitage. « Un plat de laitage », me répondit-il, en ouvrant la fenêtre et en me montrant quatre ou cinq chèvres étiques qui paissaient, « voilà tout le lait que nous avons dans le pays ! » Ces mots furent pour moi un trait de lumière. J'avais en effet remarqué, en examinant le livre des distributions à l'hôpital, que le régime maigre y était prescrit hors de toute proportion ; dès lors, j'étais certain qu'il devait y avoir encore là une supercherie quelconque. Je fis mander le sous-intendant et me rendis une seconde fois à l'hôpital. J'allai directement au magasin des vivres où se trouvaient plusieurs brocs pleins de lait. Je donnai immédiatement l'ordre de les faire porter à la pharmacie et prescrivis au pharmacien-major de décomposer ce lait en ma présence. Au lieu de me répondre il se mit à trembler, et resta immobile.

« Puisque vous n'avez pas le courage d'exercer devant moi votre métier », lui dis-je alors, « votre aide-major voudra bien le faire pour vous ». Il fit alors comme les poltrons révoltés, mit sa bassine sur le fourneau, y jeta du lait et commença son opération. Le précipité eut lieu, et le lait décomposé donna pour résultat : de l'eau, de l'amidon et de la cervelle de cheval, pas un atome de lait. Voilà ce qui constituait le régime lacté prescrit à nos soldats! je pris une grande résolution, et n'hésitai pas à faire arrêter par l'officier de gendarmerie le sous-intendant militaire et le comptable de l'hôpital; je les fis embarquer pour Alger. En même temps, j'écrivis au gouverneur général et à l'intendant en chef et j'envoyai un rapport spécial au ministre de la Guerre. Avant de quitter Philippeville, j'organisai le service administratif en chargeant un adjoint à l'intendance du service de M. V.. ; je fis de même pour la comptabilité de l'hôpital.

Le lendemain était le jour de mon départ, je me mis en route pour Constantine et fus coucher à El-Arouch. Il n'y avait dans ce dernier endroit que quelques maisons occupées par des débitants de boissons et un poste fortifié gardé par un bataillon d'infanterie. Je n'y passai qu'une journée et continuai ma route vers Constantine. J'avais annoncé ma prochaine arrivée au général Négrier[1] qui commandait la province. Il vint au-devant de moi à 2 lieues de Cons-

[1] Négrier (François-Marie-Casimir de), né en Portugal de parents français le 27 avril 1788, mort le 25 juin 1848, fit les campagnes du premier Empire. Maréchal de camp en 1836, il commanda une brigade dans la Mitidja et eut l'intérim du gouvernement général de l'Algérie pendant l'expédition de Constantine où il commanda ensuite. Il fut nommé lieutenant

tantine à la tête du 3ᵉ régiment de chasseurs. Je fis donc une entrée officielle avec tout le cérémonial possible. Le général Négrier avait bien voulu me faire préparer un logement dans le palais de l'ancien bey. Ce vaste édifice me parut remarquable, il a été composé successivement de différents corps de logis qui forment aujourd'hui un ensemble d'une étendue à peu près comparable à celle du palais du Luxembourg. Il renferme 23 cours intérieures et un nombre considérable de galeries superposées, ne permettant à la lumière d'entrer que très adoucie et à la chaleur très amoindrie. Grâce à ces dispositions, une agréable fraîcheur règne dans tout le palais. Je commençai par recevoir les autorités civiles et militaires qui vinrent me voir; je voulus ensuite aller visiter la ville et ses environs, pour bien me rendre compte de toutes les difficultés qu'avaient dû surmonter nos troupes, lors de l'attaque célèbre qui leur livra cette place [1]. Je vis l'endroit où le gouverneur général Damrémont avait été tué d'un boulet, l'emplacement des batteries établies par le général Vallée, enfin la brèche par où pénétrèrent nos colonnes. Je pus considérer à mon aise les traces des mines qu'avait fait creuser le bey et qui, éclatant au moment de l'assaut, causèrent la mort du brave colonel Combes du 47ᵉ de ligne. Lamoricière fut presque enterré sous les décombres. Je fis ensuite le tour de la ville en suivant le Rummel. Cette rivière, profondément encaissée, enveloppe tout

général en 1841. Élu député du Nord à l'Assemblée constituante en 1848, il fut tué le 27 juin de la même année sur la place de la Bastille, devant la barricade du faubourg Saint-Antoine.

[1] Le 17 octobre 1837.

Constantine et coule à certains endroits à 300 pieds de profondeur ; le rocher qu'elle traverse est comme déchiré par quelque commotion volcanique. Au levant se trouve le pont d'Al-Kantara, par où le maréchal Clauzel avait attaqué infructueusement la ville[1]. Celle-ci serait une véritable île, sans une langue de terre qui la relie à la campagne du côté de l'ouest. On me fit aussi remarquer l'espèce de roche tarpéienne d'où le bey faisait précipiter les femmes convaincues d'adultère. On les enfermait dans un sac de cuir avec un chat et une vipère, et on lançait ensuite le tout dans un ravin profond. Je fis mon inspection avec ardeur à Constantine, car tout m'intéressait dans cette colonie si nouvelle. On n'avait d'ailleurs pas encore eu le temps nécessaire pour tout terminer ; casernes, hôpitaux, magasins, tout était seulement ébauché. Je trouvai à Constantine la preuve d'une action de surveillance que je n'avais encore rencontrée nulle part en Algérie. Le général Négrier était en effet très ferme et fort bon administrateur. Le seul reproche qu'on eût pu lui faire était d'être d'une sévérité extrême envers les Arabes. J'en fus moi-même le témoin pendant mon séjour. Un matin, en effet, je parcourais les vastes galeries du palais lorsque j'arrivai à la porte du prétoire. Là, je trouvais deux « chaouchs » (exécuteurs), qui conduisaient un pauvre diable que le général venait de condamner à mort pour avoir commis un vol la nuit précédente. Ils marchaient tous les trois bras dessus bras dessous. J'eus la curiosité de les suivre, accompagné de

[1] En novembre 1836.

mon aide de camp qui me servait d'interprète. Arrivé sur le terrain, le patient dit aux chaouchs : « Laissez-moi faire ma prière ». Il se tourna du côté de l'Orient et fit avec ferveur son oraison. Un des chaouchs lui dit ensuite qu'il se mit en position pour recevoir sans souffrir le coup fatal. Il lui fit allonger le cou afin de tendre la peau, et d'un seul coup de yatagan lui abattit la tête. Je me retirai en admirant le courage stoïque avec lequel ce malheureux avait reçu la mort. Je ne pus m'empêcher de dire, en déjeunant, au général Négrier que je trouvais sa justice un peu cruelle. « C'est », me répondit-il, « le seul moyen de contenir les Arabes et de s'en faire craindre. Ces gens-là sont dépourvus de toute idée d'honneur et de morale, la crainte seule du châtiment peut les arrêter ».

Après avoir passé huit jours à Constantine et remercié le général Négrier de son aimable accueil, je me mis en marche pour Sétif en traversant la plaine des Adelmour. J'allais avoir à traverser de longs espaces sans trouver un seul arbre ou une seule habitation, je fis donc charger un mulet d'une provision de charbon. Je passai trois nuits au bivouac, il pleuvait très fort et le vent était très violent; j'eus toutes les peines du monde à faire dresser ma tente. La seconde nuit, elle fut emportée par la bourrasque; il me fallut donc passer tout le temps à la belle étoile. En somme, j'eus beaucoup à souffrir pendant cette marche ainsi que mon escorte. Nous arrivâmes à Sétif trempés jusqu'aux os et mourant de froid; c'était le 20 novembre, la terre était couverte de neige. Sétif avait été autrefois une ville romaine très importante,

reliée à Constantine par une suite de postes fortifiés, bâtis en pierres taillées qu'on avait dû apporter de fort loin. Les Vandales avaient jadis démoli un à un tous ces petits forts, les pierres en gisaient encore éparses sur le sol. Il y avait peu de temps que nous occupions Sétif. Un régiment d'infanterie et deux escadrons en formaient la garnison. Quelques mauvaises baraques en bois avaient été construites à la hâte, dans un reste d'enceinte dont quelques pans de murs restaient encore debout : là se trouvaient les casernes, l'hôpital et les magasins. C'était déplorable, jamais troupe ne fut plus mal établie ; il est vrai qu'elle était à 30 lieues de toutes ressources. Quant à la colonie civile, elle n'était composée que de trois ou quatre cabarets. Rien que pour aller chercher du bois, il fallait faire 8 lieues et un bataillon était nécessaire pour escorter les bûcherons. Les choses ont bien changé aujourd'hui, car Sétif est devenu l'un des points les plus florissants de l'Algérie. Une route a été ouverte sur Bougie, une autre sur Djidjelli ; par les hauts plateaux, Sétif communique aussi avec Aumale et de là avec Blidah et Alger.

Après deux jours de séjour à Sétif, je me mis en marche pour retourner à Constantine, mais cette fois je pris la route des montagnes. Je savais que je devais trouver sur mon chemin, à Chemiliah, de belles ruines romaines. Je traversai aussi un marché arabe. Plus de 4 ou 5.000 individus étaient réunis dans un champ pour y faire leur trafic, ils avaient avec eux de considérables troupeaux de bœufs et de moutons. Cette rencontre était dangereuse, mais il fallait payer d'audace et faire bonne contenance. J'avais pour

escorte 250 chevaux du 3e chasseurs. Les Arabes les craignaient beaucoup, car plus d'une fois ils avaient eu à se repentir de s'être mesurés avec eux. Je fis former les pelotons, mettre le sabre à la main, et nous nous avançâmes tranquillement au pas. Tous les Arabes montèrent aussitôt à cheval. Un des principaux kaïds se détacha de leur troupe, vint à moi et me demanda ce que je voulais. Je l'assurai que je n'avais aucun dessein hostile, que j'allais à Chemiliah et que, à moins d'être attaqué par les siens, je ne leur chercherais nullement querelle. Il me répondit qu'il saurait contenir son monde et que, pour me donner une preuve de sa bonne foi, il marcherait à côté de moi jusqu'à ce que nous eussions traversé entièrement la plaine. Ce qui fut dit fut fait, et tout se passa bien. En arrivant à Chemiliah, j'y trouvai 4 compagnies de zéphyrs. Mon inspection faite, je pus à mon aise visiter les ruines dont quelques-unes étaient fort belles; je remarquai particulièrement un immense portique fort bien conservé. Une foule de débris épars attestaient qu'il y avait eu là autrefois une ville florissante. Trois jours après, j'étais de retour à Constantine. Nous étions alors le 27 novembre.

Pendant le court séjour que je fis alors de nouveau à Constantine, le kaïd Ali, qui était la première autorité arabe de la ville, voulut me donner à dîner. Il réunit les principaux fonctionnaires et nous offrit des mets nationaux. Il avait cependant pris de nos mœurs les chaises, les assiettes, les fourchettes et même les serviettes. Il nous fit servir du vin, mais devant lui, il avait une carafe d'eau avec du sucre et de l'es-

sence de rose. Quatre plats de *couscouss*, accommodés de quatre façons différentes, formaient la base du festin. L'un était préparé avec du mouton, un autre avec de la volaille et les deux derniers avec du lait et des raisins de Corinthe ; il y en avait comme l'on voit pour tous les goûts. Ce *couscouss* est une espèce de semoule, c'est le mets le plus goûté des Arabes. L'on servit ensuite deux moutons rôtis tout entiers, mais ici, au lieu de les dépecer, l'usage était de prendre à bout de doigt un morceau de filet auprès de l'épaule, et d'en détacher ainsi une mince lanière. Cette viande cuite dans son jus est d'ailleurs très succulente. Vinrent ensuite des volailles arrangées avec force piment, puis une quantité innombrable de plats sucrés de toute espèce. Tout le temps du repas, une musique arabe nous écorchait les oreilles. Cinq instrumentistes étaient assis à terre, ayant une sorte de lyre semblable à celle qui fit danser David devant l'arche, une espèce de fifre et un tambourin. Ajoutez à cela des voix aigres chantant indéfiniment sur le même ton toujours le même air en l'honneur de Mahomet. Des versets du Coran, mis en musique, charmèrent de cette façon nos esprits pendant une heure et demie. Je dois avouer que j'étais assourdi. Le kaïd Ali, qui nous traitait ainsi si magnifiquement, était un guerrier intrépide, entré au service de la France depuis la prise de Constantine. Il avait combattu maintes fois avec nos chasseurs et reçu plusieurs blessures ; le Roi venait de lui envoyer la croix de la Légion d'honneur. Les lettrés de Constantine ne l'aimaient pas, surtout la faction des « turbans verts » qui se disent descendants de la famille du

Prophète. Ali était en effet de basse extraction, aussi les anciennes familles ne lui pardonnaient-elles pas son élévation dans ce pays, car l'aristocratie est très puissante dans toute cette région et ressemble en quelque sorte à celle du moyen âge en Europe. Le gouvernement, selon mon avis, avait donc fait une faute en imposant de force le kaïd Ali aux habitants de Constantine; il eût été préférable de lui donner une juridiction dans une ville où ses titres eussent été moins contestés.

Mon séjour terminé, je pris congé, cette fois, définitivement, du général Négrier qui n'avait cessé d'être pour moi d'une amabilité et d'une politesse extrêmes. Je me dirigeai sur Bône passant par El-Arrouch; j'avais avec moi une forte escorte, car nous devions passer à travers une contrée à peine soumise. El-Arrouch était occupé par un bataillon d'infanterie. C'était un point de ravitaillement important pour les colonnes qui opéraient dans la direction de Tunis. A cette époque, nous n'avions encore en effet ni Bou Saada, ni Biskara. Aujourd'hui, ce dernier endroit a une grande importance commerciale, c'est par là que passent les caravanes qui partent de Tunis. Ce point, ainsi que celui de Laghouat dans la province d'Oran, sont les deux places les plus reculées dans le Sud qu'occupent actuellement nos troupes. Il n'en était pas de même alors. Je trouvai encore à El-Arrouch des ruines romaines. L'ancienne enceinte servait de base aux fortifications nouvelles. Ce point me parut imprenable pour les Arabes qui n'ont pas d'artillerie. J'y restai un jour pour inspecter troupes, magasins et hôpital. Les approvisionnements étaient

considérables, l'hôpital assez bien tenu. Tout le matériel venait de Bône.

Le lendemain, nous longeâmes la montagne des Lions, ainsi nommée parce qu'elle sert de refuge à un grand nombre de ces animaux. J'eus personnellement l'occasion d'en apercevoir trois à environ 500 mètres. Ils nous regardaient fièrement passer; je les laissai fort tranquilles, ne me souciant pas d'engager un combat avec eux. Nos chevaux frissonnaient entre nos jambes. Le soir nous arrivâmes à un camp retranché que les soldats avaient baptisé : le camp des puces. On ne conçoit pas en effet, comment à cet endroit, ces insectes sortent de terre par milliers. Quiconque a le malheur de se coucher sur le sol en est immédiatement couvert; pour moi, je passai la nuit étendu sur une table et je pus dormir assez bien. Le jour suivant, j'arrivai à Bône. Je fus frappé d'un pieux recueillement en traversant les ruines d'Hippone, lieu consacré par les travaux et les vertus de saint Augustin. Il n'y reste plus aujourd'hui que quelques pans de murs, de très beaux aqueducs et de vastes bassins en bon état de conservation. Les Romains faisaient jadis arriver jusqu'à cet endroit les eaux d'une montagne voisine. Aux alentours, la campagne est couverte de beaux oliviers.

Bône est sans contredit la ville la plus avancée en civilisation de toute l'Algérie, après Alger bien entendu. Les rues y sont bien alignées et toutes les maisons bâties à la française; la kasbah est la seule partie arabe. La garnison était composée de deux bataillons de la légion étrangère. L'on se souvient que c'est à cette même légion qu'appartenait le batail-

lon que j'avais inspecté à Djidjelli[1]. Aussi mes investigations furent-elles particulièrement longues et minutieuses. Je savais qu'en d'autres endroits, l'administration était dans un désordre complet, et je pensais avoir bien des abus à réprimer. Comme je sortais de chez moi, je fus un jour frappé de la belle tournure de la sentinelle qui me présentait les armes. Je m'approchai de ce soldat et lui demandai de quel pays il était : « Prussien » me répondit-il en assez bon français. Je lui fis alors quelques questions ; il me dit très franchement qu'il avait été capitaine d'artillerie dans la Garde royale de Prusse, et que, dans un repas de corps, ayant eu une querelle avec un de ses supérieurs, il l'avait frappé de son sabre et laissé pour mort. « Le vin, ajouta-t-il, a été la cause de cet acte que je déplore. Je vins en France et m'engageai simple soldat dans votre légion étrangère. » Les deux légions étrangères d'Afrique étaient en effet composées de déserteurs de toutes les nations. Celle que j'inspectai à Bône comptait près de 800 Carlistes espagnols, les mêmes que j'avais désarmés à Perpignan[2] ; beaucoup me reconnurent. J'avais été bon pour eux, ils me témoignèrent leur reconnaissance. J'eus la satisfaction de voir que l'administration à Bône était en meilleure situation qu'ailleurs ; le général commandant la subdivision la surveillait avec soin. Tout en effet, dans la province de Constantine, se ressentait de la présence du général Négrier qui donnait à tous les services une heureuse impulsion. Mon séjour à Bône dura quatre jours, après lesquels

[1] Voir p. 241.

[2] Voir p. 217.

je m'embarquai pour La Calle, point extrême de l'Algérie, sur la frontière tunisienne. Depuis longtemps nous y avions un comptoir pour la pêche du corail. Les négociants payaient une redevance au dey, moyennant quoi ils n'étaient pas inquiétés. J'eus aussi l'occasion de voir près de La Calle une mine d'argent exploitée par une Compagnie marseillaise, l'argent y était abondant quoique mêlé de plomb. Un bataillon occupait La Calle, chef-lieu du cercle de ce nom. Il y avait là un commissaire civil qui cherchait à établir des routes et à donner quelque impulsion à la culture. Le vapeur qui m'avait amené continuait sa route sur Tunis, mais je savais que le lendemain, celui qui venait de cette Régence toucherait à La Calle. Un jour était suffisant pour mon inspection ; je m'y embarquai donc, et le 9 décembre, j'étais de retour à Alger.

Il me restait un travail d'écritures énorme à faire, je me mis de suite à l'œuvre. Non seulement j'avais à remplir 54 livrets d'inspection pour autant de corps constitués que j'avais visités, mais encore, je devais présenter un travail d'ensemble sur tous les établissements militaires inspectés par moi. Malgré toute la célérité que je mis à achever ce volumineux travail, il ne me prit pas moins d'une cinquantaine de jours. Je finis par me trouver très fatigué, et un matin, je fus pris d'une fièvre violente accompagnée de délire. Le médecin m'avertit que j'avais un accès pernicieux qu'il fallait arrêter à tout prix, car, malgré mon tempérament robuste, je ne résisterais pas à un troisième assaut. Il me prescrivit une médication énergique et, à force de quinine, la fièvre fut arrêtée,

mais je restai dans un grand abattement pendant plusieurs jours ; enfin je me remis et pus terminer mon travail.

Le général Bugeaud m'avait offert un grand dîner, je voulus le lui rendre et invitai toutes les autorités civiles et militaires. Je commandai donc un repas de 50 couverts au café de la Régence, alors le meilleur hôtel d'Alger, et il se passa pendant ce dîner le fait suivant. Le général Bugeaud avait depuis quelque temps demandé un congé pour venir à Paris ; le gouvernement, en le lui accordant, avait envoyé à Alger le général de Rumigny pour le remplacer en son absence ; c'était là du moins la teneur de l'avis officiel transmis au gouverneur général. Mais ce dernier avait appris d'une source particulière, que s'il rentrait en France, le général de Rumigny serait nommé à sa place ; dans ces conditions, Bugeaud ne voulait plus partir et de son côté, Rumigny attendait avec impatience le départ de Bugeaud pour le remplacer. A table, j'avais le gouverneur général à ma droite, il ne cessait de me dire tout le mal possible de Rumigny qui était à ma gauche. Il se plaignait entre autres amèrement du rôle perfide que ce dernier avait accepté de jouer à son égard. A son tour, Rumigny me parlait du général Bugeaud qui, disait-il, le laissait depuis trois semaines à Alger sans emploi. Ainsi mon oreille droite et mon oreille gauche recevaient chacune une confidence qu'en ma qualité de neutre je devais accueillir. Du reste, pendant presque tout le cours de mon inspection, des faits analogues s'étaient produits. Chacun cherchait à m'intéresser à ses griefs contre un tel

ou un tel, afin que, de retour à Paris, je pusse plaider dans son sens. C'est ainsi, que durant cette longue inspection, j'ai connu bien des faits de dissensions particulières que je ne cherchais guère à connaître. Enfin, le gouverneur général finit par triompher et Rumigny rentra en France, Bugeaud ayant décidément refusé de quitter Alger.

J'abandonnai moi-même cette ville le 2 février. La traversée fut des plus pénibles. J'étais fort souffrant, et déjà j'apercevais avec bonheur la vigie de Toulon, terme de mes maux, lorsque, au même moment, un furieux coup de vent coucha le vapeur sur le flanc, enleva une des roues et nous poussa avec une terrible violence vers l'ouest. Le capitaine vint me dire qu'il ne pouvait plus manœuvrer et que nous allions à la dérive sur les côtes d'Espagne. Le lendemain seulement, à 4 heures du soir, il put faire son point; nous nous trouvions à 30 lieues de Barcelone et à 15 de Rosas. Le vent était favorable pour gagner ce dernier port, mais la mer encore terrible ne nous permettait de naviguer que lentement. Nous ne pûmes donc arriver à Rosas que le lendemain, et dans un état déplorable. Nous jetâmes l'ancre en rade; un bateau de la santé espagnole vint aussitôt nous dire que pour être admis en libre pratique, il fallait avoir une patente de la santé de Marseille. Le capitaine eût beau faire observer qu'il venait d'Alger où il n'y avait aucune maladie, tout fut inutile. Nous étions furieux, et si au lieu de monter le « Cocyte », petit vapeur de guerre, nous avions été à bord d'une frégate, nous serions entrés de vive force à Rosas, tant nous étions exaspérés. Il fallut cependant nous résigner; nous

obtînmes par grâce quelques provisions fraîches et de l'eau. Le capitaine fit les réparations les plus nécessaires à son navire et le lendemain, nous débarquions enfin à Port-Vendres.

J'étais extrêmement souffrant, le mal de mer m'ayant rappelé ma fièvre d'Afrique. Je louai aussitôt une chaise de poste et marchai sans arrêt sur Saint-Papoul, tant j'étais impatient de me retrouver chez moi. Pour arriver plus vite, je traversai le col Saint-Louis, où l'on a tracé un chemin au milieu de rochers suspendus sur la tête d'un côté, et surplombant un ravin sans fond de l'autre. Le lendemain, j'arrivai enfin au dernier relais, à Villepinte, où je trouvai ma femme et mes filles venues au-devant de moi. Je leur fis pitié tant j'étais changé et encore souffrant. Ce fut une joie pour moi que de me retrouver à Saint-Papoul, où je passai quinze jours de calme et de repos. J'en avais besoin, il m'eût été impossible de me livrer à un travail sérieux. Il me fallait cependant revenir à Paris, où je devais rendre compte de ma mission au ministre de la Guerre. Je partis à la fin de février.

CHAPITRE XI

LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE
(1842-1846)

Visite au maréchal Soult. — Au Roi. — Bienveillance du duc d'Orléans à mon égard. — Je suis nommé commandant du camp d'Helfaut, près Saint-Omer. — Projet de fête offerte au duc d'Orléans. — Mort de ce Prince. — Inspection dans le Nord. — Visite du duc de Nemours. — Le Roi me nomme commandant de la 8e division militaire à Marseille. — Ibrahim Pacha. — Inspection à Toulon. — Dans le Var et les Alpes-Maritimes. — Avignon. — Les catacombes d'Arles. — Inspection de la Corse. — Mœurs des habitants de cette île. — Le duc de Montpensier. — Je reçois la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. — Berryer à Marseille. — Les malades de l'armée d'Afrique. — Les écoles régimentaires. — Visite du duc et de la duchesse d'Aumale.

En arrivant à Paris, je fus voir le maréchal Soult qui me complimenta beaucoup sur la manière dont j'avais rempli ma pénible mission. Mon travail d'inspection n'avait point été classé avec celui des inspecteurs généraux de l'intérieur. On m'accorda tous les avancements que j'avais demandés, à l'exception du grade de chef de bataillon pour le capitaine Canrobert, que j'avais inspecté à Oran au 47e de ligne. Le ministre, près duquel j'insistais, me répondit qu'il était trop jeune. « C'est une plaisanterie », lui dis-je alors,

« à son âge, vous étiez maréchal de France ! » Le maréchal sourit, et Canrobert fut nommé . . . .

. . . .

Je fus ensuite trouver le directeur de l'administration E..., et je lui dis que j'exigeais que le sous-intendant militaire Richard, mis en non-activité pour avoir trop bien servi à Douéra, fût replacé immédiatement. Je lui parlai de marchés clandestins, de viande fumée de Hambourg, de fourrages de Hollande et de toiles reçues sans examen, et allai jusqu'à le menacer de le perdre si Richard n'était pas replacé sur-le-champ. La chose fut faite avant que je quittasse le cabinet du directeur. M. Richard fut envoyé à Arras où il désirait aller.

Je fus aussi voir le Roi qui m'accueillit bien. Je savais cependant que je n'étais que toléré à cette Cour où je ne paraissais jamais. Le duc d'Orléans me fit appeler ensuite. Ce Prince, que j'avais accompagné d'Angoulême à Bordeaux après son mariage, alors que je commandais à la Rochelle, m'avait pris en amitié. Ma conduite lors de l'insurrection dans la Charente-Inférieure et la mission que je venais de remplir lui avaient donné de moi une bonne opinion. Il me dit plusieurs fois que lorsqu'on se serait débarrassé du maréchal Soult dont on commençait à se fatiguer, il me demanderait au Roi pour ministre de la Guerre. Pendant mon séjour à Paris, il m'appelait souvent le matin dans son cabinet pour causer, surtout de l'organisation des chasseurs de Vincennes qu'il avait formés à Saint-Omer en 1840. Il me demandait mon opinion. J'avais inspecté plusieurs bataillons de ces chasseurs en Afrique; je lui dis

franchement les points sur lesquels leur organisation me paraissait vicieuse. Nous les discutions, et toujours il reconnaissait que j'avais raison quand mes observations lui paraissaient justes. Mes fréquentes visites importunaient beaucoup ses aides de camp qui craignaient que je ne prisse de l'influence sur lui.

Le Prince me fit part aussi de son projet de prendre le commandement d'une armée qui, au mois de juillet suivant, simulerait dans la Champagne les manœuvres exécutées par Napoléon lors de l'invasion de 1814. Il me dit qu'il me ferait commander l'aile droite de son armée qui se formerait à Saint-Omer. Effectivement, au mois de mai, je reçus ma commission de commandant supérieur du camp d'Helfaut, près Saint-Omer, et de la cavalerie stationnée dans les villes voisines. J'écrivis à ma femme cette nouvelle destination. Craignant que je ne fusse encore souffrant, elle voulut venir me rejoindre. Elle avait aussi le plus vif désir de voir son fils qui était à l'École militaire de Saint-Cyr. . . . .
Mon fils, en effet, dont la vocation militaire était bien prononcée, était entré à Saint-Cyr à la fin de 1840 ; il avait dix-huit ans ; il s'y trouvait bien et sa nouvelle vie l'enchantait. Mon frère, qui avait pris sa retraite en 1830, vivait paisible à Paris. Il n'approuvait pas que j'eusse repris du service sous le gouvernement de Juillet, mais cependant il se montrait raisonnable et, comme il aimait son pays avant tout, il faisait en politique taire ses regrets pour la branche aînée devant le bonheur de la France.

J'établis mon quartier général à Saint-Omer. Voici

le programme de ma vie d'alors. Toute la journée j'étais à cheval, visitant mes troupes et les faisant manœuvrer ; le soir, je recevais dans mes salons la société de la ville, les autorités et tous les officiers qui voulaient venir chez moi. Sur ces entrefaites, le duc d'Orléans m'écrivit qu'il viendrait nous visiter le 14 juillet ; je formai alors le projet de lui faire une réception qui marquât parmi toutes celles qu'il avait eues jusque-là. Il est en effet d'usage en Flandre de donner des fêtes historiques à certaines époques de l'année. On choisit un trait de l'histoire, et l'on fait paraître dans les costumes du temps tous les personnages qui y ont joué un rôle. Je résolus de m'inspirer de cette coutume, mais il était assez difficile de déterminer les personnes riches des environs à accepter un rôle. L'opinion politique des uns les tenait éloignés, les autres regardaient à la dépense; je finis par surmonter toutes ces difficultés en flattant leur amour-propre. Plus de 60 personnages devaient paraître à cheval en costume du XIVe siècle ; ils représentaient le comte de Flandre, son premier ministre, ses écuyers, son échanson, son grand fauconnier, ses gardes et ses pages. Les costumes furent bientôt confectionnés et les chevaux caparaçonnés. Je mis de plus à la disposition du directeur de la fête 100 cuirassiers, qui, sous le costume du temps, formeraient l'escorte du Prince. J'avais peu de temps devant moi et il fallait se presser, je fus très bien secondé. Nous étions prêts pour le 14. La veille, j'avais reçu un courrier du duc d'Orléans qui m'annonçait son arrivée à Saint-Omer le lendemain, à quatre heures du soir. Le 14 au matin, je réunis dans un grand déjeu-

ner les généraux et les chefs de corps, les autorités venues de Lille et d'Arras, et les principaux acteurs qui devaient figurer dans la fête. A midi, les troupes prirent les armes pour se porter aux points indiqués, la Garde nationale se réunit. Un immense arc de triomphe s'élevait à l'entrée de la ville; toute la population était en mouvement; il était venu du monde jusque du fond des campagnes environnantes. Tout avait un air de fête autour de nous. A une heure, nous allions nous lever de table, lorsque je reçus de Calais un courrier qui m'apportait une communication télégraphique. Je l'ouvris, et fus aussitôt saisi d'un mouvement d'effroi : la nouvelle qui m'arrivait là, si inopinément, était celle de la mort du duc d'Orléans. Tout le monde connaît l'événement tragique qui amena sa fin si prématurée [1]. La dépêche me tomba littéralement des mains, j'étais saisi de douleur car j'aimais le jeune Prince. L'on peut juger du changement qui se fit soudain autour de nous, la tristesse succéda aussitôt à la joie. Je passai immédiatement dans mon cabinet avec le général Corbineau qui commandait à Lille et les autres généraux, ainsi que les préfets du Nord et du Pas-de-Calais, et là, nous délibérâmes de quelle manière il convenait que nous apprissions cette triste nouvelle aux populations et aux troupes. Je fus d'avis qu'il fallait faire sur-le-champ une proclamation, et qu'on ne pouvait laisser dans une vaine attente toute cette masse de peuple. Ce fut cette

[1] Sur le point de partir pour Saint-Omer, le duc d'Orléans se rendait en voiture à Neuilly, le 13 juillet 1842, pour prendre congé de la famille royale. En route ses chevaux s'emportèrent, il se jeta de sa voiture, tomba sur le pavé et reçut un coup mortel. Transporté dans une maison voisine, il expira quelques heures après.

opinion qui prévalut. Je montai immédiatement à cheval et me rendis à Helfaut, où j'annonçai moi-même aux troupes le malheureux événement. Toutes les fêtes qui devaient se succéder pendant trois jours furent naturellement contremandées. J'ordonnai aussi pour le dimanche suivant un service solennel dans la cathédrale de Saint-Omer; nous y assistâmes tous. J'aurais voulu faire célébrer ce même service religieux au milieu du camp, mais à cette époque, on ne disait pas la messe aux troupes ; il n'y avait pas d'aumôniers militaires.

Après la mort du duc d'Orléans, l'armée de la Marne qu'il devait commander fut dissoute. Pour moi, je restais toujours commandant le camp de Saint-Omer, mais on me retira la cavalerie et l'artillerie. Le ministre de la Guerre me chargea aussi de l'inspection générale des corps d'infanterie, en y joignant ceux qui étaient stationnés dans le département du Nord. Je me livrai donc sans relâche à cette laborieuse opération. Elle dura deux grands mois. Je revenais souvent à Saint-Omer et pendant que j'y séjournais, je faisais faire de grandes manœuvres aux troupes du camp. Je parcourus les places de Cambrai, Douai, Valenciennes, Maubeuge, Lille, Dunkerque, Gravelines, Calais, Arras, Hesdin, Béthune, Amiens. Comme mon inspection devait être minutieuse, je ne la terminai qu'à la fin de septembre.

Le 1er octobre suivant, j'eus la visite du duc de Nemours. Je fis faire devant lui la petite guerre, et à cet effet, le ministre mit à ma disposition une brigade de cavalerie. Le Prince parut très satisfait de la tenue des troupes et de leur instruction. Il portait avec lui

quelques brevets de la Légion d'honneur en blanc, il voulut bien les remplir d'après mes propositions.

Le 10 octobre, le camp fut levé. Il était temps, car la saison des pluies avait commencé. Je voulus qu'un souvenir restât à Helfaut de notre séjour et de l'événement funèbre qui nous y avait attristé. Je fis en conséquence, élever par les soldats sur le front de bandière, un monument en l'honneur du duc d'Orléans. Il était en pierre blanche assez tendre pour qu'on pût facilement la tailler, une balustrade en fer le protégeait. Les numéros des régiments et les noms des colonels, ainsi que ceux des généraux, étaient gravés sur les faces de ce petit monument qui existe encore, et dont les troupes qui se sont succédées au camp ont pris soin.

Le 12 octobre, j'arrivai à Paris avec ma famille et j'y terminai mes écritures d'inspection. Par ordonnance du 25 du même mois, le Roi me nomma commandant de la 8e division militaire, chef-lieu Marseille. Le 3 novembre 1842, je pris possession de mon nouveau commandement.

Je remplaçais à Marseille le général Tiburce Sébastiani. Je consacrai le premier mois de mon séjour à meubler le vaste hôtel de la division, entièrement nu quand j'y arrivai, mon prédécesseur ayant naturellement emporté tous les meubles qui lui appartenaient. Vers le 15 décembre mon établissement fut complet, je pus faire venir ma famille et ouvrir mes salons. Je fus bien accueilli dans la ville. Marseille, en effet, a beaucoup de rapports avec l'Algérie, on y connaissait donc la façon dont j'avais conduit mon inspection générale de la colonie, et mes actes y avaient pro-

duit bon effet. Je recevais un jour par semaine ; tout le monde venait chez moi sans distinction d'opinions. M. de Lacoste, préfet des Bouches-du-Rhône, n'était pas marié, j'étais donc seul à faire les honneurs de la ville. Ma division comprenait 5 départements : Bouches-du-Rhône, Var, Hautes-Alpes, Basses-Alpes et Vaucluse. J'étais en même temps inspecteur général des troupes qui y stationnaient. On y avait joint l'île de Corse.

En février 1843, Ibrahim pacha, fils de Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, débarqua à Marseille. Il venait visiter la France et son Roi Louis-Philippe. C'était la première excursion de ce personnage en Europe. Je le reçus avec tout le cérémonial dû à son rang et l'invitai à un grand bal que je donnai en son honneur. Jamais à Marseille un salon n'avait encore réuni autant de femmes de la société, elles étaient au nombre de plus de 150. Les toilettes étaient d'une rare élégance, car indépendamment de la question de fortune, l'amour-propre s'était mis de la partie. J'avais aussi fait faire des transparents, écrits en arabe, à la louange de notre hôte, vainqueur des Turcs, à qui une victoire récente avait peu auparavant, ouvert la route de Constantinople[1]. L'on sait qu'à cette époque le gou-

[1] Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, avait engagé une première fois la lutte contre le sultan Mahmoud ; son but était d'affranchir l'Egypte de la dépendance de la Porte. Le traité de Kutayeh (1833) lui donna toute la Syrie. En 1839, Mahmoud rêvant une revanche fit envahir cette province par une armée de 60.000 hommes qui fut écrasée par Ibrahim à Nézib, sur les rives de l'Euphrate. C'est alors que les quatre puissances : Russie, Autriche, Prusse et Angleterre s'entendirent pour arrêter dans leurs conquêtes le pacha d'Egypte et son fils. Un traité fut donc signé en ce sens à Londres, et notifié ensuite à Méhémet-Ali et à la France qu'on avait ainsi tenue en dehors du concert européen pour régler la question d'Orient (15 juillet 1840).

vernement français, effrayé d'un succès qui pouvait amener une guerre générale, s'était hâté de faire savoir à Méhémet-Ali, le père d'Ibrahim, que celui-ci devait s'arrêter et se contenter de la conquête de la Syrie.

Lorsqu'Ibrahim fit son entrée dans les salons, il fut salué par la musique. Toutes les dames, debout, offraient un coup d'œil ravissant dont il fut ébloui. Cet homme grossier et à demi sauvage n'avait sans doute rien rêvé de semblable. Il passa assez gauchement devant toutes ces dames et le bal commença. Vers les une heure du matin, il me demanda à fumer. J'avoue que je n'avais pas prévu cette exigence, aussi fus-je très embarrassé ; je n'avais pas de « chibouk ». Un officier de marine se trouva heureusement porteur de quelques cigares, je les offris à Ibrahim qui s'en alla fumer à l'aise dans la salle du banquet. L'heure du souper arriva, je donnai au Prince la place d'honneur, à la droite de Mme d'Hautpoul. Il ne savait que faire de sa serviette et de sa fourchette, mangea peu, mais but du vin de Champagne, car la loi de Mahomet paraît-il, ne prohibe que le vin rouge ; du blanc, probablement inconnu à cette époque, il n'est en effet pas fait mention. Le bal se prolongea fort avant dans la nuit. Ibrahim se retira enchanté.

J'avais hâte de connaître tous les points de ma division. Aussi, dès que le moment de l'inspection générale fut venu, je me mis en route. Je me rendis d'abord à Toulon en passant par la Ciotat, petit port où l'on construit tout spécialement des bateaux à vapeur. Je n'entreprendrai pas ici la description de Toulon ; la grande, la petite rades et les bassins de carénage sont connus de tous, c'est sans contredit

aujourd'hui l'un des ports les plus importants de France. La Méditerranée, en effet, étant appelée à être le principal théâtre des événements maritimes en Europe, Toulon a pris sur Brest un avantage marqué. Le gouvernement, voulant mettre cette place à l'abri d'une attaque par terre, qui aurait pu être possible soit par suite d'un débarquement, soit à la suite d'une invasion du territoire par Nice, avait donné des ordres pour qu'une ligne de forts et une enceinte continue couronnâssent toutes les hauteurs avoisinant Toulon. C'est ainsi que le fort La Malgue, placé à l'extrême gauche, face à la mer, était relié sans solution de continuité à l'extrême droite touchant la rade, non loin du point où le chef de bataillon d'artillerie Bonaparte avait, lors du célèbre siège de Toulon en 1793, mis ses pièces en batterie et était parvenu ainsi à forcer les vaisseaux anglais à s'éloigner. Je visitai toutes ces fortifications, car les troupes du génie qui les exécutaient étaient sous mes ordres. Je devais en effet m'attacher à connaître en cas de besoin le système de défense de la place. Il n'a pas fallu moins de sept années pour compléter ces gigantesques travaux de défense. Depuis la découverte des bâtiments à vapeur, en effet, la rade de Toulon n'est plus inaccessible à l'ennemi. L'ouverture en est de 2.000 mètres et, malgré les batteries qui sont établies de chaque côté, un brûlot lancé à toute vitesse pourrait y pénétrer, surtout pendant la nuit, venir ainsi jusqu'au Mourillon et incendier nos chantiers. Telles étaient les observations que je faisais au colonel du génie, lorsque, montés tous deux sur une embarcation, nous parcourions la ligne de défense

extérieure. « Dans mon opinion, lui disais-je, je crois que la seule manière de rendre la passe véritablement impraticable, serait d'établir des batteries flottantes sur des radeaux fortement amarrés. La chose serait d'autant plus facile, que la marée étant insensible dans la Méditerranée, on pourrait choisir la hauteur fixe des feux, et les amarres n'auraient pas besoin d'être mobiles. » Je fis part plus tard de ces observations au ministre de la Guerre ; celui-ci me répondit que nous étions si loin de la perspective d'une guerre avec l'Angleterre, que le temps ne lui manquerait jamais pour s'en entretenir avec son collègue de la marine, quand les circonstances l'exigeraient. Cette réponse n'était guère logique, mais elle se ressentait de l'opinion du temps et de la constante préoccupation du gouvernement français d'éviter toute rupture avec l'Angleterre. Il n'en reste pas moins évident que les Anglais, maîtres de Malte où ils ont des forces maritimes imposantes, pourraient en temps de guerre, tenter sur Toulon un coup de main incendiaire de nature à amener de funestes conséquences pour nous.

L'amiral Baudin, alors préfet maritime, était du même avis que moi. Il me donna, pendant mon séjour, un grand dîner que je lui rendis en invitant tous les chefs de la marine et les autorités de la ville. Je comprenais en effet que mon double titre de commandant de la division et d'inspecteur général m'imposait l'obligation de représenter honorablement. Ce sont d'ailleurs ces sentiments que j'ai toujours cherché à mettre en pratique pendant la durée de mon commandement à Marseille.

Après avoir terminé mon inspection à Toulon, je fus visiter Hyères, d'où je m'embarquai pour les îles de ce nom. L'une d'elles, Porquerolles, possède un petit fort avec une compagnie de vétérans pour garnison ; elle dépendait ainsi de mon inspection. Revenu sur le continent, je me rendis à Fréjus, à Saint-Tropez ; puis je traversai la forêt de l'Esterel, visitai Cannes et enfin Antibes. Cette dernière ville est célèbre par la résistance qu'elle fit à Napoléon Ier lorsqu'il revint de l'île d'Elbe ; une colonne élevée sur une place perpétue le souvenir de cet événement. La garnison d'Antibes se composait, lors de mon inspection, des dépôts des 32e et 33e régiments dont les bataillons de guerre se trouvaient en Afrique. Mes investigations furent donc fort longues, car c'était au dépôt que se centralisait la comptabilité de tout le régiment. J'eus là, malheureusement encore, à constater et à signaler au ministre tous les vices de l'administration des régiments d'Afrique. Avant de rentrer dans l'intérieur des terres, je voulus pousser une pointe de l'autre côté de la frontière, à Nice ; je passai le pont du Var à Saint-Laurent et visitai cette jolie ville. J'y restai quelques heures et revins ensuite coucher à Antibes.

Je continuai mon inspection en me dirigeant sur Grasse ; j'eus à traverser pour m'y rendre les plus beaux pays du monde. Qu'on se représente un triangle dont Grasse forme le sommet, Cannes et Antibes la base : l'espace compris entre ces trois points se compose de quelques milliers d'hectares plantés d'oliviers, de grenadiers, d'orangers, de citronniers, de jasmins, de rosiers, d'œillets et d'autres fleurs odo-

rantes. L'industrie de Grasse consiste dans la fabrication des parfums, des essences et surtout des savons fins pour la toilette, aussi les habitants ont-ils consacré à la culture des fleurs toutes leurs terres. Celles-ci leur rapportent ainsi bien plus qu'en céréales ; des plants de vigne grimpent sur les arbres et donnent un aspect enchanteur à cette contrée. La ville est située à mi-côte. Au Nord, se trouve une montagne abrupte qu'il faut traverser pour se rendre dans les Basses et Hautes-Alpes : c'est la route que suivit l'empereur Napoléon lorsque, après son débarquement au golfe Juan, il se dirigea sur Grenoble.

De Grasse où ne se trouvaient que quelques compagnies, je partis pour Draguignan, en traversant le gros bourg de Fayence. Le chef-lieu du Var est loin d'en être la ville principale, mais placé au centre du département, il était ainsi naturellement désigné pour être le siège de la préfecture et de la cour d'assises ; quant au général commandant le département et au receveur général, ils sont en résidence à Toulon. Le dépôt d'un régiment, dont les bataillons de guerre étaient en Algérie, formait la garnison de Draguignan. Mon inspection générale dura trois jours, je profitai de ce laps de temps pour visiter la nouvelle préfecture non encore terminée. Ce magnifique bâtiment me parut beaucoup trop important pour une petite ville de 7 à 8.000 habitants. Je me rendis ensuite à Brignoles où je couchai ; je n'eus à y voir que quelques compagnies. Le lendemain, je rentrai à Marseille.

J'y fis un séjour de quelques journées pour mettre en ordre mes écritures d'inspection et aussi pour

expédier les affaires de la division dont quelques-unes étaient en retard. Ces affaires une fois réglées, je partis pour Digne où j'avais à inspecter un autre dépôt d'un régiment d'Afrique. Je visitai les places de Barcelonnette, Castellane et Sisteron, gardées par quelques compagnies que je vis rapidement, et j'arrivai à Avignon après être passé par Forcalquier et Apt. Il y avait dans cette place deux nouveaux dépôts de régiments d'Afrique. Mon inspection, très minutieuse, y fut particulièrement longue et me demanda plusieurs jours. Je passai ensuite par Montélimar pour me rendre dans les Hautes-Alpes. Je visitai Embrun, Gap et Briançon; un seul régiment de ligne tenait ces trois garnisons. Il n'entre pas dans mon sujet de décrire les pays que je parcourais; j'aurais beaucoup à dire de la situation pittoresque et glaciale de Briançon et du fort des Sept-Têtes qui domine la ville. Huit jours après, j'étais de retour à Avignon. C'est alors, que j'eus l'occasion de visiter l'ancien château des papes qui sert aujourd'hui de caserne. C'est un édifice d'un caractère grandiose et qui possède encore des fresques assez bien conservées. Au-dessus de ce bâtiment se trouve une plate-forme convertie en promenade. C'est là que s'ouvrait autrefois la fameuse glacière, profonde de plus de 100 pieds, et dans laquelle, en 1793, les cannibales du temps précipitèrent vivantes des centaines de victimes, prises parmi tout ce que le pays offrait de plus considérable. Aujourd'hui l'orifice de cette glacière est fermé. L'administration de la Guerre a fait percer à sa base une muraille en granit de plus de 3 mètres d'épaisseur. C'est par cette ouverture que

l'on pénètre dans l'ancienne glacière convertie aujourd'hui en magasin de subsistances militaires. L'on voit encore à présent, le long des murs intérieurs, des marques du sang des malheureux qui y avaient été précipités.

Carpentras et Orange n'ayant pas de garnison, je ne m'y arrêtai pas. J'admirai seulement les débris d'aqueducs romains situés près de cette dernière ville. J'eus aussi l'occasion de voir la fontaine de Vaucluse sortie d'une montagne aride au-dessus de laquelle on aperçoit les débris des châteaux de Pétrarque et de Laure. Le débit de cette fontaine est si abondant que, tout près de sa source, elle forme la rivière de la Sorgue qui porte bateau; celle-ci alimente une foule d'usines, arrose la campagne et va se jeter dans le Rhône à 8 lieues de sa source.

Je partis d'Avignon pour me rendre à Tarascon. Cette dernière ville est séparée de Beaucaire par un magnifique pont de fer d'une immense longueur, car le Rhône est très large à cet endroit de son cours. En arrivant à Arles, je fis immédiatement, selon la coutume, l'inspection d'un bataillon de dépôt d'un régiment de l'armée d'Afrique. Je visitai ensuite avec intérêt les arênes plus grandes que celles de Nîmes, mais moins bien conservées. Le maître de l'hôtel où j'étais logé me demanda si je voulais visiter aussi les catacombes. Sur ma réponse affirmative, il me conduisit dans sa cave. Une ouverture s'y trouvait pratiquée dans un mur en pierre de taille très épais, j'y pénétrai précédé de deux hommes portant des torches. Une odeur fade me soulevait le cœur. Je marchais sur une poussière rougeâtre qui, à certains

endroits, m'arrivait presque jusque à la cheville : c'était ce qui restait des cendres de plusieurs milliers de chrétiens qui, sous la grande persécution de Dioclétien, y avaient été murés vivants. Dans le fond de ces catacombes, se trouvait un autel en pierre où ils allaient prier la nuit. C'est, tandis qu'ils étaient ainsi rassemblés, que le proconsul, prévenu de leur réunion, fit murer l'unique entrée par où ils étaient descendus. Pendant douze siècles les ossements de ces martyrs sont restés ignorés. Voici le récit qu'on me fit de leur découverte. Un jour, l'aubergiste qui était descendu dans sa cave pour aller chercher du vin, vit un gros chat qui s'enfuit à son approche et disparut par un trou du mur. Cet homme, fort étonné et pensant qu'il pouvait se trouver de l'autre côté une issue inconnue, essaya de sonder le trou avec une longue baguette qui ne rencontra que le vide. Aussitôt son imagination s'enflamma ; il se persuada qu'il y avait peut-être là quelque trésor caché par les Romains, et, sans en parler à personne, se mit à élargir l'ouverture. Après bien des efforts, il parvint à y passer la moitié de son corps, mais une odeur fétide faillit l'asphyxier et il n'eut que le temps de se retirer. Il y présenta ensuite une lumière attachée au bout d'un bâton mais elle s'éteignit. Alors, ne sachant ce que ce pouvait être, il raconta sa découverte à quelques voisins. Un médecin, informé, vint sur les lieux et fut d'avis qu'il fallait élargir le passage, mais en même temps permettre aux miasmes de s'échapper par l'extérieur. Une grande ouverture fut ainsi pratiquée dans la voûte de la cave donnant au dehors. Pendant plusieurs mois, m'assura-t-on, des gaz

épais sortirent par cette ouverture et ce ne fut que longtemps après, que les autorités purent pénétrer dans les catacombes. On y trouva une masse d'ossements humains et tous les métaux que les chrétiens portaient sur eux; quant aux chairs et aux vêtements, ils étaient en poussière. Une cérémonie religieuse eut lieu; tous ces ossements furent enlevés et portés processionnellement au cimetière. La municipalité n'a point pris ces catacombes qui sont restées en quelque sorte la propriété de l'aubergiste; elles vont fort loin sous la ville ; les voûtes en sont dans un état de parfaite conservation.

Je rentrai à Marseille au commencement de septembre, excessivement fatigué, car j'avais fait cette tournée par une chaleur excessive. Je m'occupai à mettre en ordre tous mes cahiers d'inspection. C'est là une besogne longue et minutieuse. Il faut en effet y noter chaque officier, non seulement sous le rapport militaire, mais encore au point de vue de l'instruction, de l'intelligence et de la moralité. Il y a aussi à arrêter les tableaux d'avancement, c'est-à-dire à choisir les sujets les plus méritants, à leur donner entre eux un numéro de mérite comparatif, ce qui, pour être juste de la part de l'inspecteur général, exige une connaissance parfaite de chacun d'eux et une appréciation résultant d'un jugement sain et exercé. Il en est de même pour les sous-officiers proposés pour le grade de sous-lieutenant. Il est en effet de la plus haute importance que le corps d'officiers soit bien composé, et dès lors, indispensable de savoir choisir les candidats. Le ministre ne les connaît pas; il ne peut donc les apprécier que par l'intermédiaire

des inspecteurs généraux. Il se trouve encore dans les cahiers d'inspection ce qu'on appelle le rapport d'ensemble, qui embrasse également l'administration, la comptabilité des corps, les questions d'habillement, d'équipement, d'armement ; il faut en outre y parler de l'esprit qui anime les troupes; en résumé, ce rapport d'ensemble doit être comme un miroir qui, placé sous les yeux du ministre, reflète le corps inspecté pris dans toutes ses parties. Comme l'on voit, il n'est pas aisé d'être bon inspecteur général ; aussi le ministre ne saurait-il trop bien choisir ceux qui doivent remplir ces délicates fonctions. Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi; ils sont pris souvent sans examen, on a seulement le soin de les placer chacun dans leur arme.

Ce travail de rédaction de mes cahiers d'inspection, long et consciencieux, partageait mon temps avec les soins qu'exigeait mon commandement. J'arrivai ainsi à la fin d'octobre. Il me fallut tout ce temps, car, indépendamment des corps inspectés, le ministre me demandait un rapport sur les hôpitaux, les subsistances, les transports, en un mot toutes les parties du service de l'intendance. Enfin, le 1er novembre, je m'embarquai pour aller inspecter cette fois l'île de Corse.

J'arrivai le 2 à Ajaccio. Le 10e de ligne y était en garnison, fournissant des détachements dans toutes les places environnantes. A mon arrivée, je fus frappé de la beauté de la rade ; si celle-ci était fermée par une jetée, nous aurions là, un des plus beaux ports de la Méditerranée. Dans l'état actuel, elle n'est pas défendue contre les vents d'ouest qui y

sont très dangereux. Au point de vue militaire, la défense n'en est assurée que par un mauvais fort auquel on donne le nom pompeux de citadelle, mais qui est sans importance. Bien entendu, je ne manquai pas d'aller visiter la maison où naquit Napoléon Ier. Elle était alors habitée par la vieille Mme Ramolino, tante de l'Empereur. On m'y montra le lit où avait accouché Mme Lætitia Bonaparte et le bereeau où fut déposé le grand homme à sa naissance. Je vis aussi avec intérêt, à l'hôtel de ville, les cadeaux faits à Ajaccio par le cardinal Fesch. Pour ce qui est de la préfecture, c'est un beau bâtiment de construction nouvelle, digne des plus grandes villes de France. Après être resté six jours à Ajaccio, je me rendis à cheval à Sartène et à Bonifacio. La première de ces deux villes est située au centre de la région qui fournit le plus de bandits. Les habitants de ces campagnes sont très peu civilisés ; ils sont, du reste comme dans toute la Corse, très paresseux et vindicatifs, ne voulant laisser faire ni créer quoique ce soit à ceux qui sont étrangers au pays. Aussi l'agriculture y est-elle dans un état déplorable ; le sol, très accidenté, n'est d'ailleurs favorable qu'à la vigne et aux oliviers. Quant à Bonifacio, sur le détroit de ce nom, c'est une petite ville qui a été longtemps habitée par une colonie génoise et n'est séparée de la Sardaigne que par 2 lieues de mer. Après avoir inspecté les détachements de ces places et visité les établissements militaires, je revins à Ajaccio.

Je visitai ensuite les eaux thermales de..., où l'on a établi un hôpital pour nos malades et blessés d'Afrique. C'est une malheureuse pensée qui a pré-

valu en cela ; il a d'ailleurs fallu toute l'influence du maréchal Sébastiani pour la faire triompher. Nos malheureux malades ou blessés d'Algérie débarquaient donc d'abord à Marseille, d'où on les rembarquait de nouveau, à leur grand mécontentement, pour les transporter en Corse ; la tristesse s'emparait d'eux et ils guérissaient rarement. Il eût été infiniment plus simple, plus économique et plus humain de les débarquer à Port-Vendres, de les envoyer à Amélie-les-Bains, à quelques lieues de là, où les eaux thermales sont parfaites et où il était aisé de leur procurer toutes les ressources nécessaires. Je n'ai cessé pendant mon séjour à Marseille de signaler cette situation anormale, et à la fin, le gouvernement s'est décidé à établir un vaste hôpital militaire à Amélie-les-Bains. — De retour à Ajaccio, après avoir fait ce trajet à cheval, je pus enfin louer une voiture pour me rendre à Bastia. Une route nouvelle venait en effet d'ouvrir une communication entre ces deux grandes villes de la Corse. Je n'entreprendrai pas de décrire ici les forêts que j'ai traversées et le pays que j'ai dû parcourir ; assez d'autres plus autorisés ont fait connaître cette région. Sur mon chemin, je m'arrêtai à Corte, ville importante et chef-lieu d'arrondissement. J'y inspectai le bataillon en garnison. J'y trouvai un hôpital militaire avec un personnel administratif complet de 27 personnes; or il y avait 9 malades, ce qui mettait la journée d'hôpital, pour chaque soldat, à 9 francs et quelques centimes. Si au lieu de cette manie de créer partout de petits hôpitaux militaires, on avait traité par abonnement avec l'hôpital civil, la journée ne serait revenue qu'à

un franc, et les malades eussent été beaucoup mieux soignés par des sœurs de Saint-Vincent de Paul que par des infirmiers-soldats. Après avoir passé deux jours à Corte, j'arrivai enfin à Bastia. C'est une ville entièrement italienne de mœurs, de langage et de coutumes, siège d'une cour d'appel et résidence du général de division commandant la Corse. La garnison se composait du bataillon de voltigeurs corses et d'un bataillon de ligne. Mon inspection me mit à même de reconnaître le vice de l'organisation de ces « voltigeurs corses », chargés spécialement de la poursuite des bandits. Il existe, en effet, dans l'île, une légion de gendarmerie ayant la même mission; or, un antagonisme perpétuel divise ces deux corps spéciaux; le service en souffre, et les bandits qui ont tous des parents ou des amis dans les voltigeurs trouvent souvent en eux des protecteurs pour les aider à échapper à la gendarmerie. Pendant cinq années de suite, j'ai signalé cette situation au ministre sans qu'on y ait porté remède. Ce n'est que plus tard que j'ai pu moi-même, étant ministre de la Guerre, dissoudre le bataillon de voltigeurs corses et l'incorporer dans la gendarmerie. Cette organisation nouvelle subsiste encore et a produit les meilleurs résultats. Aujourd'hui, il n'y a presque plus de bandits en Corse. Entre mille faits, j'en citerai trois pour montrer quelle était encore la puissance de ces derniers dans l'île lors de mon inspection. L'un d'eux, qui était la terreur de la contrée, eut l'audace d'écrire au maire de Bonifacio, enjoignant à ce dernier de lui faire porter 6.000 francs à un endroit qu'il lui indiquait; il ajoutait que, en cas de désobéissance, lui,

bandit, ferait mourir de faim les habitants de Bonifacio en interdisant à tous les habitants de la campagne d'y porter des vivres et du bois. La municipalité ne tint aucun compte de la menace. Le bandit alors fit un « Bando » (décret) qu'il plaça au bout d'une perche sur tous les chemins aboutissant à la ville ; il y était dit que tout habitant qui porterait des subsistances à Bonifacio serait puni de mort. Le lendemain, il rencontra sur son chemin un malheureux qui conduisait un âne chargé de charbon; il lui dit : « Tu as désobéi, tu vas mourir, fait ta prière ! » Quelques minutes après, le paysan avait cessé de vivre. A côté de son corps, le bandit planta un piquet soutenant un papier qui portait écrit au crayon : « Voilà le sort réservé à tous ceux qui me désobéiront ! »

Voilà maintenant le second trait. Près d'Ajaccio, deux familles étaient en vendetta. Le chef de l'une d'elles surprend dans la campagne un de ses adversaires et le tue. Les parents jurent de se venger; ils se mettent en embuscade et finissent par surprendre le meurtrier qu'ils assassinent à son tour. Puis, non contents de cette vengeance, ils vont le soir à sa demeure où habitait sa jeune fille ; ils appellent celle-ci par son nom en contrefaisant la voix de son père : elle vient ouvrir la porte. Aussitôt ses ennemis la saisissent, la conduisent près du cadavre de son père et l'égorgent; ils placent ensuite les deux corps sur la route, avec un écriteau portant que c'était ainsi qu'ils savaient se venger.

Le troisième fait se passa à Corte, en plein jour. Au sortir de la messe, un bandit se présente tout à coup sur la place couverte de monde, va droit à un de

ses ennemis, lui casse la tête d'un coup de pistolet et se retire brandissant un stylet sans que personne ose l'arrêter. Une scène semblable avait eu lieu quelque temps auparavant à Ajaccio.

Je restai huit jours à Bastia, puis je me rendis à Saint-Florent, d'où je m'embarquai pour Marseille. J'y arrivai le 30 novembre par une mer affreuse. Mon inspection pour l'année 1843 était enfin terminée. Vers le 10 décembre, j'envoyai au ministre mon travail sur la Corse.

Au terme des ordonnances, je devais me rendre à Paris, au comité des inspecteurs généraux, pour procéder au classement par ordre de mérite des candidats proposés pour les grades supérieurs. La réunion devait avoir lieu le 27 décembre, je partis donc de Marseille le 22. Les travaux du comité durèrent dix jours. Je profitai de mon séjour dans la capitale pour aller saluer le Roi et la famille royale ; je fus bien accueilli par eux. Quant au ministre de la Guerre [1], il me témoigna sa satisfaction pour la manière dont j'avais fait mon inspection.

Je trouvai mon frère que j'allai visiter dans un très mauvais état de santé. Il avait été, durant la belle saison, voir le duc de Bordeaux avec lequel il avait parcouru les champs de bataille d'Austerlitz et de Wagram, expliquant au Prince les différents mouvements des armées. Une ancienne blessure au genou s'était rouverte, il en souffrait beaucoup lorsque je le vis.

J'allai également voir mon fils à Saumur où il sui-

[1] Le maréchal Soult.

vait l'École de cavalerie. J'eus la satisfaction de voir qu'il était bien noté et l'espérance de penser qu'il serait bon officier et porterait dignement son nom.

Je rentrai à Marseille au mois de février 1844. En mars, j'eus la visite du duc de Montpensier. Je le reçus avec tous les honneurs dus à son rang. Je donnai pour lui un très beau bal. Le Prince était alors fort jeune et avait le grade de capitaine d'artillerie. Je l'accompagnai dans la visite de tous les établissements militaires, et notamment à Saint-Chamas où il voulut voir la fabrique de poudre.

En avril, je reçus la plaque de grand officier de la Légion d'honneur; j'étais commandant dans cet ordre depuis 1823. Je suis donc resté dans ce dernier grade vingt et un ans, ce n'était par conséquent pas une faveur qu'on me faisait.

Pendant ce même mois d'avril, j'eus à recevoir l'envoyé du Maroc, Sidi-Mohammed-Achachi. C'était un beau jeune homme de manières douces et polies. Je l'invitai à dîner; il fut embarrassé, mais fit assez bonne contenance. Après avoir visité Marseille, il continua sa route sur Paris.

Ce fut vers cette époque qu'une terrible épidémie de fièvre typhoïde vint attaquer la garnison d'Avignon. Les hommes y mouraient coup sur coup. Je convoquai les médecins de Marseille et demandai au ministre l'envoi d'un inspecteur général du service de santé. Je visitai tous les jours les malades. Chacun fit tout ce qui était humainement possible pour arrêter le mal. Après plusieurs centaines de cas de décès, on y réussit enfin. Les médecins ne savaient à quoi attribuer ce fléau ; la caserne, placée dans

l'ancien château des papes, dont j'ai parlé précédemment, était en effet vaste et bien aérée.

De retour à Marseille, je fis mes préparatifs pour l'inspection de 1844. Elle fut de tout point semblable à celle de 1843 et je n'en donne pour ce motif aucun détail. En Corse, seulement, je visitai Calvi que je n'avais pas eu le loisir d'inspecter l'année précédente. Le pays qui environne la ville est très riche en oliviers, et c'est sans contredit le point le mieux cultivé et le plus opulent de l'île. A Bastia, je fus le témoin d'une véritable traite des blancs. C'était au mois de novembre ; environ 4.000 Lucquois débarquèrent dans cette ville, et là, sur la place publique, tous les propriétaires de la Corse, soit en personne, soit par l'intermédiaire de représentants, vinrent louer 10, 15, 20 et jusqu'à 40 Lucquois pour tout l'hiver, à raison de 1 fr. 50 par jour. Ces Lucquois vont dans toutes les directions, ayant pour tout bagage un mince paquet sur le dos, une marmite en fonte et de la farine de marrons. On les voit dans les champs allumer des feux, y mettre leur marmite pleine d'eau et de cette farine, et faire ainsi une espèce de « polenta » qui est leur unique nourriture. Lorsque la farine vient à leur manquer, ils en font venir de Bastia où ils ont établi un entrepôt. Quant aux Corses, essentiellement paresseux, ils se renfermaient dans leur orgueil et méprisaient le travail de la terre. Ils payaient donc ainsi tous les ans, pendant cinq mois, un tribut de 6.000 francs par jour aux Lucquois. Ceux-ci repartaient au mois de mai pour leur pays, rapportant 3 ou 400 francs chacun. On calculait, à cette époque, qu'en dehors de leur farine, ils

ne dépensaient pas plus de 15 centimes par jour chacun. C'est ainsi que depuis la réunion de la Corse à la France en 1768, l'argent français traverse cette île pour aller en grande partie en Italie. Ce qui en reste n'est employé par les habitants qu'à des achats de première nécessité. De cet état de choses il résulte que la Corse reste toujours pauvre, malgré l'or que la France y verse à pleines mains. Il n'y a pas dans l'île d'impositions indirectes ; quant à l'impôt foncier, il est presque insignifiant. Le plus riche propriétaire dans le pays ne paie pas plus de 400 francs de redevance au gouvernement ; aussi, la mère-patrie ne retire-t-elle que très peu de revenus de la Corse qui lui coûte, elle, de 8 à 9 millions par an.

Je fus, comme l'année précédente, très fatigué quand je revins à Marseille à la fin de novembre, les chaleurs ayant été excessives cette année, et les choses étant ainsi réglées que les inspections devaient toujours se faire en été, ce qui est terrible sous le soleil de la Provence. En décembre, je me rendis également comme l'année précédente à Paris, à la réunion des inspecteurs généraux. Je m'arrangeai aussi pour passer quinze jours à Saint-Papoul et m'occuper un peu de mes affaires agricoles que je négligeais beaucoup. En Languedoc, j'ai déjà eu occasion de le dire, il n'y a pas de fermiers comme dans le Nord ou le centre de la France ; les propriétaires font valoir eux-mêmes. Mes deux terres se composaient de 8 fermes que je cultivais donc pour mon compte. J'avais sur chacune d'elles un régisseur qui me remplaçait. Ma fabrique de faïence était également régie par un homme spécial. Cette manière de

gérer ma fortune territoriale m'avait forcé à connaître à fond mes terres et les différentes cultures qui avaient chance d'y réussir. Je donnais mes ordres à mes régisseurs qui, tous les quinze jours, me faisaient part de leurs opérations, et, lorsque chaque année, je passais chez moi trois ou quatre semaines, c'était pour tout inspecter et voir si mes ordres avaient été bien exécutés. Cette manière de faire expose le propriétaire à être souvent trompé, mais elle est dans l'intérêt de la terre, que son possesseur peut améliorer lorsqu'il est habile et à la tête de quelques avances. Ce système, du reste, me paraissait préférable à celui d'avoir de mauvais fermiers insolvables. Il existe d'ailleurs dans le Midi une sorte de propriété que l'on ne peut affermer : ce sont les vignes.

Pendant mon séjour à Paris, mon fils vint m'y rejoindre ; il était maintenant sorti de l'École et placé comme sous-lieutenant au 1er régiment de chasseurs. Je le gardai quinze jours auprès de moi; il partit ensuite pour rejoindre son régiment au Mans.

Je ne parlerai pas ici de l'agitation des esprits au point de vue politique. Les sociétés secrètes couvraient alors toute la France; des tentatives incessantes étaient faites contre la vie de Louis-Philippe. Une inquiétude vague régnait dans les esprits; un homme clairvoyant pouvait déjà juger qu'il y aurait sous peu quelque cataclysme, mais personne n'aurait su dire ce qui en sortirait. Je regagnai Marseille à la fin de janvier 1845. Mon existence au chef-lieu de mon commandement était toujours la même. Je recevais beaucoup; mon salon était ouvert à toutes les opinions, et l'on pouvait voir chez moi nombre de

gens qui ne fréquentaient point à la préfecture. Cette manière conciliante était, je crois, dans l'intérêt du gouvernement qui devait chercher à se faire des amis. Beaucoup de hauts fonctionnaires, au contraire, éloignaient les plus disposés à un rapprochement et laissaient dans les rangs ennemis bien des gens qui ne demandaient qu'à se rallier.

Berryer, qui était alors député de Marseille, vint à cette époque y chercher une ovation. Bien que l'opinion qu'il représentât fut nombreuse dans la ville, il faillit cependant lui arriver malheur. Un grand banquet légitimiste avait lieu au Prado ; des hommes d'une opinion contraire s'y transportèrent en masse et forcèrent les portes de la salle. Une collision eut lieu ; Berryer fut obligé de sortir par une fenêtre et de se cacher dans des jardins voisins. Informé de ces faits, je me mis aussitôt à la tête d'un escadron et d'un fort piquet de gendarmerie. Je rétablis l'ordre, quelques arrestations furent faites ; je fus délivrer Berryer et le ramenai à son logement, mais en lui donnant le conseil de regagner Paris, ce qu'il fit sur-le-champ.

Pendant mon séjour en Afrique, et depuis que je commandais la division de Marseille, j'avais pu me convaincre que la manière dont le ministère de la Guerre s'y prenait pour envoyer de nouveaux régiments en Algérie et faire rentrer ceux qui y séjournaient depuis de longues années, était véritablement désastreuse pour la santé de nos soldats. En effet, sans avoir égard aux saisons ni aux climats qu'ils quittaient, on les faisait le plus souvent embarquer à Marseille ou à Toulon dans les mois d'avril ou de

mai. Ils arrivaient donc en Afrique au milieu des grandes chaleurs sans y être le moins du monde acclimatés. Plusieurs de ces régiments venaient du nord de la France ; la transition était terrible pour eux, aussi les hommes entraient-ils aux hôpitaux par centaines. De même, lorsque les régiments d'Afrique retournaient en France après un séjour de cinq ou six ans, on les faisait habituellement débarquer en automne, et ils avaient souvent à traverser tout le pays pour se rendre à leur garnison nouvelle. Ces troupes, vivant depuis longtemps sous un ciel brûlant, se trouvaient tout à coup exposées à un froid souvent très intense. La pluie, la neige les accompagnaient la plupart du temps pendant toute leur route. Comme résultat, il y avait un grand nombre de malades. J'avais déjà signalé plusieurs fois ces faits à l'attention du ministre ; je les représentai cette année en termes plus vifs. J'émettais l'avis que les troupes destinées à l'Afrique dussent passer avant de s'embarquer un an au moins dans un camp sur le littoral de la Méditerranée, et que les corps rentrant en France débarquâssent en mai ou juin, afin que la chaleur de l'été leur rendît moins sensible le changement de climat. Les bureaux de la Guerre, peu soucieux de cette réforme, opposaient une force d'inertie à toutes mes réclamations. A la fin cependant, le ministre me répondit qu'il y aurait égard, mais il fut bientôt changé et rien ne fut fait.

Un autre fait grave doit être signalé, je veux parler de l'évacuation sur la France des malades de l'armée d'Afrique. D'abord, on attendait en général beaucoup trop tard pour ordonner ces évacuations ; souvent,

c'étaient des moribonds que l'on transportait à bord; ceux-là mouraient pendant la traversée. D'autres fois, ces malheureux, atteints de fièvre et de dysenterie, et dans un état de faiblesse extrême, étaient entassés sur le pont des navires, exposés à toutes les intempéries, tantôt brûlés par le soleil, tantôt glacés par une pluie froide ou transpercés par l'eau de mer. En avril 1844, un bateau arriva à Marseille chargé de malades; 17 avaient été jetés à la mer pendant la traversée, 69 moururent en arrivant. J'avoue, que tout ce que mon cœur renfermait d'attachement pour l'armée et de pitié pour nos soldats, se souleva avec une telle force, que j'écrivis au ministre de la Guerre en termes tellement vifs que je devais supposer devoir être relevé de mon commandement; mais je ne pouvais hésiter. On ne me répondit pas; sans doute le bureau des hôpitaux s'y opposa. J'appris cependant, que des ordres avaient été donnés à la marine, pour que des bâtiments à vapeur fussent transformés en bateaux hôpitaux, où des lits seraient placés dans l'entrepont, et où les soldats pourraient être soignés par des médecins attachés spécialement au service des évacuations. L'humanité avait gain de cause. Quelques navires furent ainsi disposés, mais pas en assez grand nombre cependant, car beaucoup d'arrivées eurent encore lieu dans les conditions que j'ai décrites. . . . .

On avait établi un hôpital sur le rocher de Ratonneau, petite île en face de Marseille, à 2 lieues en mer. Il n'y avait pas là une goutte d'eau, pas un seul arbre ni la moindre trace de végétation. Les soldats y mouraient en si grand nombre que la terre

manquait pour les recouvrir. Je puis dire que j'ai versé bien des larmes en allant les visiter. J'ai à la fin obtenu la suppression de ce tombeau vivant.

A la même époque, le gouvernement français avait fait établir un autre hôpital dans l'île de Mahon[1], dans l'intérieur du port en face de la place, pouvant contenir environ 600 malades. Cette pensée était bonne. Il avait fallu toute une négociation pour obtenir l'autorisation du gouvernement espagnol. Mais l'Angleterre prit ombrage de cette fondation, elle exigea de Louis-Philippe l'abandon de l'hôpital. Or, à tout prix le ministère d'alors voulait éviter de déplaire au gouvernement britannique, l'affaire de Beyrouth l'avait récemment prouvé[2]; l'hôpital de Mahon fut donc évacué. Les Espagnols eurent alors l'impudence de nous demander une indemnité, et cependant nous leur laissions un immense bâtiment, dont la construction nous avait coûté plusieurs centaines de mille francs. Maintenant, les malades venant d'Afrique sont évacués dans l'intérieur et ceux qui ne peuvent pas supporter la route, placés dans un magnifique hôpital construit à Marseille à cet effet.

Cette année, je fis encore la même inspection générale dans les mêmes conditions que l'an passé. Je

[1] Capitale de l'île de Minorque dans les Baléares.

[2] L'affaire Pritchard (1844) surtout l'avait bien prouvé. L'amiral du Petit-Thouars avait occupé en Océanie les îles Marquises dont la reine Pomaré s'était mise sous notre protectorat, mais un Anglais nommé Pritchard, commerçant et missionnaire protestant, souleva les habitants contre nous. Ceux-ci massacrèrent plusieurs de nos matelots. L'amiral fit alors arrêter Pritchard. Aussitôt l'Angleterre protesta et demanda une réparation. Le gouvernement français consentit à accorder une indemnité à Pritchard. Le ministère n'obtint dans le vote de cette indemnité qu'une majorité de huit voix. L'opinion publique jugea sévèrement ce dénouement.

m'étais occupé des écoles régimentaires et notamment de l'instruction des enfants de troupe aux dépôts des régiments. Je commençais à recueillir les fruits de mes efforts. Ces écoles, dirigées par des officiers que j'avais désignés comme les plus instruits et les plus patients avaient donné des résultats surprenants. Des soldats qui ne savaient ni lire ni écrire en arrivant au corps avaient acquis en quelques années assez d'instruction pour subir les examens de l'École de Saint-Cyr. Mais c'est surtout parmi les enfants de troupe que les progrès étaient satisfants. Je m'étais efforcé de faire naître parmi eux le sentiment de l'émulation. Les uns, comme récompense portaient les galons de sous-officiers et de caporaux, d'autres recevaient des médailles qu'ils portaient à la boutonnière. Je les examinais moi-même et leur posais des questions sur l'histoire, la géographie, la grammaire, l'arithmétique. J'ai vu des progrès véritablement étonnants. Je leur distribuais aussi des prix, de mes deniers bien entendu, car je n'avais pas de fonds à cet effet. Je voyais dans ces enfants une pépinière de sujets distingués pour l'avenir ; tout mon intérêt leur était donc acquis.

Cette année, j'eus l'honneur de recevoir à Marseille le duc d'Aumale qui arrivait de Naples où il venait d'épouser une Princesse royale[1]. Je donnai la main à la jeune duchesse lorsque, descendant de son embarcation, elle mit le pied sur le sol français. Le prince fût loger à l'hôtel d'Orient. Beaucoup de

[1] Fille du prince de Salerne, mariée le 25 novembre 1844, morte en 1869.

fêtes furent données en son honneur : un grand bal à la salle de spectacle, des illuminations, feux d'artifices, joutes sur l'eau, etc. Pendant les trois jours qu'il passa à Marseille, il admit chaque jours 40 personnes à sa table ; je fus constamment invité et placé à la droite de la duchesse. Le troisième jour, le prince de Joinville arriva et prit ma place, je fus alors placé à côté du duc d'Aumale. Pendant le repas, 3 ou 4 musiciens provençaux jouèrent de la flûte et du tambourin, ce qui rappelait assez le temps du bon roi René, à cette exception près que leur motif favori était la « Marseillaise ». Le duc d'Aumale en profita pour dire assez haut : « J'aime beaucoup cet air-là, je le faisais toujours jouer en Afrique. » — Je ne pus m'empêcher de lui répondre. « Il ne faudrait pas confondre, Monseigneur, la Marseillaise des rues avec celle des champs de bataille, l'une conduisait nos soldats à la victoire, l'autre nos pères à l'échafaud ! » — Le Prince ne répliqua rien, mais le vieux général du Rosnel, aide de camp de Louis-Philippe, qui avait représenté à Naples le Roi aux cérémonies du mariage, dit très haut : « Monseigneur a un singulier goût, je ne le partage pas. » La fin du dîner fut triste et silencieuse. Le lendemain matin, je pris place dans la voiture du duc et de la duchesse qui allaient visiter le fort Saint-Jean, où leur oncle le duc de Montpensier[1], frère cadet de Louis-Philippe, avait été enfermé en 1793. En chemin, le prince me dit : « Vous avez

[1] Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, frère puiné de Louis-Philippe, né en 1775, se distingua à Valmy, à Jemmapes et en Italie. Il fut arrêté par ordre du Comité de Salut public et enfermé à Marseille pendant quarante-trois mois. Il rejoignit son frère en Amérique en 1797, puis repassa en Angleterre en 1800 ; il y mourut en 1807.

été scandalisé de mes paroles, hier; mais tranquillisez-vous, je n'en pense pas un mot, c'est un os à ronger que je voulais leur jeter. » Je me permis de lui répondre : « Ne plaisantez pas avec ce jeu-là, Monseigneur, il est dangereux ! » La duchesse d'Aumale m'approuvait beaucoup. Le Prince partit dans l'après-midi pour Avignon et de là pour Paris.

Peu après, je fis mon voyage annuel au comité des inspecteurs généraux pour le classement des candidats proposés pour l'avancement. Je ne restai que peu de temps à Paris que je quittai en février 1846. J'avais hâte de rentrer à Marseille où devait être célébré au mois d'avril suivant le mariage de ma seconde fille Mathilde[1].

[1] Mariée le 21 avril 1846 avec M. Paul de Saint-Pons. (Voir la note à la suite de l'avant-propos).

CHAPITRE XII

LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LES JOURNÉES DE JUIN

Je suis nommé pair de France. — Le duc d'Aumale gouverneur général de l'Algérie. — L'agitation réformiste à Paris. — Les journées de février 1848. — Passage à Lyon. — Arrivée à Marseille. — Je maintiens le calme dans cette ville. — Proclamation de la République. — Je donne ma démission et me retire à Saint-Papoul. — Décret de mise à la retraite de 80 généraux. — L'impôt des quarante-cinq centimes. — Composition de l'Assemblée constituante. — Le Prince Louis Bonaparte. — Les ateliers nationaux. — Les journées de juin 1848. — Le général Cavaignac chef du Pouvoir Exécutif. — Vote de la Constitution. — L'Assemblée décide qu'il y aura un Président de la République. — L'élection présidentielle est fixée au 10 décembre 1848. — Les trois candidats à la présidence : Ledru-Rollin, le général Cavaignac, le Prince Louis Bonaparte.

Le gouvernement voulait nommer pairs de France M. de Lacoste, préfet des Bouches-du-Rhône, et M. Renard, ancien épicier, maire de Marseille ; il ne pouvait guère le faire sans me comprendre dans la promotion. Aussi fus-je nommé en même temps que ces messieurs. Je ne m'y attendais pas n'ayant pas sollicité cette faveur. Cette nouvelle position me força de retourner à Paris au mois de mai pour siéger à la Chambre des pairs. Je déléguai donc les géné-

raux sous mes ordres pour faire, chacun dans leur subdivision, l'inspection générale sur le terrain, me réservant de centraliser tout le travail à mon retour. Je connaissais en effet parfaitement les corps, et bien que je ne les vîsse pas cette année, il me serait facile d'apprécier les travaux des généraux délégués. Je siégeai pendant quatre mois à la Chambre Haute. On était alors dans une bien triste disposition d'esprit par suite des malheureuses affaires Teste et Cubières[1] et, plus récemment de l'acte incroyable de M. de Praslin, duc et pair de France. Ces trois faits, qui atteignaient 3 de nos collègues, devaient naturellement porter atteinte au dehors à la considération de la Chambre. Déjà les esprits malintentionnés contre la Royauté et les pairs n'avaient pas besoin de ces scandaleux procès pour attaquer nos institutions, mais ils le firent alors avec plus de véhémence encore. Il y avait d'ailleurs dans l'air quelque chose qui faisait pressentir une catastrophe prochaine, aussi l'inquiétude était-elle générale. Je retournai à Marseille au mois d'octobre. J'y trouvai le travail d'inspection des généraux que j'avais délégués. Je le centralisai, y ajoutai mes notes et l'envoyai au ministre.

Je fis un nouveau voyage à Paris en janvier 1847, dans le double but de siéger à la chambre des pairs et de partager comme de coutume les travaux du comité des inspecteurs généraux. Bien que tout fut tranquille dans ma division, le gouvernement me témoigna le désir de me voir rentrer à mon poste. Je

[1] Grave affaire de corruption dans laquelle furent incriminés le général Despans de Cubières et l'ancien ministre Teste.

revins en conséquence à Marseille dans le courant de mars. Peu de temps après, le ministre de la Guerre m'écrivit qu'il m'avait proposé au Conseil des ministres pour être nommé gouverneur général de l'Algérie, que j'avais été accepté, et que je devais m'attendre à recevoir sous peu cette destination. Je crus donc ma nomination assurée et j'en fis part à ma famille ; aussi, eus-je lieu d'être fort surpris lorsque quelque temps après, je lus dans le *Moniteur* une ordonnance du Roi, nommant le duc d'Aumale comme gouverneur général de l'Algérie. Le même courrier m'apportait une lettre du ministre de la Guerre qui me témoignait ses regrets et m'expliquait que le Roi avait voulu la nomination de son fils. Il m'offrait en même temps la position de major général en Algérie, c'est-à-dire la première place après celle de gouverneur. Un peu de réflexion me fit comprendre que je ne pouvais pas accepter cette position. En effet, j'aurais assumé auprès du duc encore très jeune et dépourvu d'expérience le caractère d'un tuteur. Il n'en aurait pas fallu davantage pour me mettre mal avec lui. D'autre part, si quelque chose de bien avait été fait en Algérie, le mérite en fût revenu tout entier au Prince gouverneur ; si au contraire quelque événement fâcheux se fût produit, c'eût été la faute du major général. Je savais qu'il ne pouvait en être qu'ainsi, car le Roi n'eût pas manqué de saisir avec empressement l'occasion d'excuser son fils en faisant peser sur moi la responsabilité de toutes les fautes. Sans entrer dans le détail, je répondis au ministre qu'il m'était impossible d'accepter sa proposition. Quelque temps après, le duc d'Aumale vint à Mar-

seille et me fit quelques reproches de ce que je n'avais pas voulu aller en Afrique avec lui, mais je crois qu'au fond de l'âme il était enchanté de mon refus. Nous nous quittâmes en très bons termes.

Cette année, la chambre des pairs ne s'étant pas réunie en été, je pus faire mon inspection générale. Je fus chargé en particulier de former les escadrons de guerre du 5e régiment de chasseurs en garnison à Tarascon, ainsi que ceux du 1er régiment cantonné aux environs de Toulon. Ce dernier dans lequel servait mon fils, avait quitté le Mans pour aller passer quatre mois au camp de Bordeaux ; de là, on l'avait dirigé sur Toulon où il devait s'embarquer. Je fis cette double opération avec la plus grande célérité possible. On laissa en France les hommes et les chevaux qui me paraissaient ne pas devoir faire un bon service. Je procédai ensuite à l'embarquement des troupes. C'était là une tâche longue et difficile, étant donné qu'il s'agissait de régiments de cavalerie. Il faut aussi un grand nombre de bâtiments, car le pont de chaque navire ne peut guère recevoir que 30 à 40 chevaux et le fourrage nécessaire pour la traversée. Mon fils était au comble de la joie à la pensée d'aller faire campagne. Il nous quitta avec gaîté, ma femme et moi ; quant à nous, nous étions plus tristes que lui et nous ne pouvions nous défendre d'une certaine inquiétude. Il était envoyé dans la province d'Oran où la guerre était la plus active. Depuis la bataille d'Isly, en effet, Abd-el-Kader faisait des efforts surhumains pour se maintenir. Ses troupes régulières, qui avaient été pour lui un véritable embarras, surtout l'infanterie, n'existaient plus ; elles

avaient été détruites dans plusieurs rencontres. Il fallait donc maintenant le harceler sans relâche et pour cela, un renfort de cavalerie était nécessaire.

Après l'embarquement du 1er de chasseurs, je reçus à Marseille deux régiments d'Afrique qui rentraient en France. Comme ils n'avaient point encore de destination, je les plaçai dans les cantonnements voisins. C'est à cette époque que le grand vizir Reschid Pacha, qui avait été ambassadeur de la Sublime Porte à Paris avant sa nomination, vint à Marseille où il devait s'embarquer pour Constantinople. C'était un homme d'une instruction très supérieure à celle que l'on rencontre d'ordinaire chez les Orientaux. Il parlait très bien français et anglais. Je le reçus avec égards et donnai un grand dîner en son honneur, nous nous quittâmes les meilleurs amis du monde.

Nous apprîmes aussi bientôt qu'Abd-el-Kader, traqué de tous côtés, et ne pouvant gagner le Maroc où il cherchait à se réfugier, venait enfin de se rendre. Sa smala lui avait été enlevée [1]. Il demanda qu'on lui rendît ses femmes, on le lui promit. Il fut conduit en France et interné dans le château d'Amboise où il fut gardé comme prisonnier de guerre ; il était entouré de ses femmes, de ses parents et de ses meilleurs amis.

Je partis pour Paris dans les premiers jours de janvier 1848. La Chambre des pairs était réunie, j'allai y prendre ma place. La capitale me parut fort agitée. Des banquets réformistes [2] avaient lieu en,

[1] La smala fut enlevée le 16 mai 1831. Abd-el-Kader fut rendu à la liberté en 1852. Il s'était soumis le 23 décembre 1847.

[2] Le parti libéral reprochait au Roi et à M. Guizot de gouverner au

plusieurs endroits. Odilon Barrot et Thiers étaient à la tête du mouvement. Ils espéraient forcer le Roi à changer son ministère. Tous les hommes de l'opposition se rangeaient autour d'eux. Ceux-ci, qui n'avaient ni vues politiques ni une saine appréciation des événements qu'ils souhaitaient, servaient en réalité fort bien le parti révolutionnaire, lequel les acceptait comme alliés, bien résolu qu'il était, d'ailleurs, à les mettre de côté s'il parvenait à renverser le gouvernement. Le 22 février, l'effervescence était à son comble, l'autorité voulut alors mettre fin aux banquets. Cette mesure fut le prétexte de l'explosion. Le 23, quelques barricades s'élevèrent; le 24, les boutiques d'armuriers furent pillées. L'insurrection éclatait de toutes parts. J'étais à Paris sans commandement, il m'eût donc été très facile de me renfermer chez moi et d'attendre les événements, mais cette situation ne me convenait guère. Je compris que mon poste était à ma division, et que c'était là que je pourrais rendre de véritables services. Je me jetai donc dans la malle-poste le 24 au soir; celle-ci fut obligée de faire un détour pour pouvoir sortir de Paris. Le 26 au matin j'arrivai à Lyon, convaincu que l'autorité aurait eu le dessus dans la capitale. Mais le télégraphe, qui marchait plus vite que nos chevaux, m'apprit en arrivant que Paris presque entier était au pouvoir des insurgés. Dès qu'on me sût arrivé à Lyon, les auto-

moyen d'une majorité qui ne représentait pas suffisamment la nation. Il commença donc une campagne contre le ministère pour obtenir des réformes dans la loi électorale et en particulier l'abaissement du cens à cent francs. Battue à la Chambre sur cette question, l'opposition chercha à peser sur le gouvernement en provoquant dans le pays un grand mouvement d'opinion en faveur de la réforme, d'où les banquets « réformistes. »

rités de la ville vinrent me voir. Elles étaient dans une position très critique, ne recevant point d'ordres de Paris et ne sachant que faire. Le général Lascours qui commandait la division était pair de France, il était resté à Paris. Le préfet, le général de brigade commandant la subdivision, le colonel de gendarmerie et les chefs de corps me prièrent instamment de prendre le commandement. Je leur répondis que mon poste était à Marseille où j'allais me rendre immédiatement. Je m'embarquai sur un bateau à vapeur qui m'amena le soir même à Avignon. Là, j'étais dans ma division, je pouvais donner des ordres réguliers. Je convoquai aussitôt le préfet, le général de brigade et le colonel de gendarmerie. Ce dernier n'obéit pas à mes ordres, il s'était mis avec la populace insurgée. Je tairai son nom par égard pour sa famille. Les mariniers du Rhône étaient en effet en plein état de révolte ; une grande partie de la population s'était jointe à eux. Le préfet terrifié était incapable de prendre aucune mesure. J'ordonnai alors au général de brigade de s'établir dans le château des papes qui servait de caserne et de s'y maintenir avec les deux bataillons de dépôt formant la garnison, de ne point attaquer, mais de se défendre à outrance si on le provoquait. J'ajoutai que pour le reste je lui enverrais des ordres de Marseille. J'eus de la peine à trouver des chevaux de poste. Je pus enfin partir et c'est alors que le colonel de gendarmerie, tout honteux de sa conduite, vint me dire qu'il me servirait d'escorte. Je lui adressai de vifs reproches et lui dis que je n'avais pas besoin de lui. J'avais passé une cruelle nuit à Avignon. Ma position était d'autant plus triste

que je voulais éviter une collision sanglante et sans résultats. Le 27 à cinq heures du soir, j'arrivai à Marseille. La ville était consternée. Quelques bandes de factieux, soutenues par quelques compagnies de la Garde nationale, parcouraient les rues en criant : Vive la République. Arrivé à mon hôtel, j'eus à peine le temps de voir ma femme et mes enfants ; je montai immédiatement à cheval et, suivi seulement de mon état-major ainsi que de quelques ordonnances de cavalerie, je fis le tour des principales voies. Mon fils, qui avait obtenu un congé de quelques mois après la prise d'Abd-el-Kader, se trouvait à Marseille, il vint se mettre à mes côtés et m'accompagna. Je me dirigeai vers la Cannebière où était le rassemblement des factieux. En traversant la rue Saint-Ferréol, je fus acclamé par la population ; les dames à leurs fenêtres criaient : Vive le général d'Hautpoul ! en agitant leurs mouchoirs ; il leur semblait à tous que je devais les sauver. Comme j'arrivais au milieu des insurgés, je commençai par les haranguer. Je leur dis tout d'abord que c'était une grande preuve de confiance que je leur donnais en venant seul au milieu d'eux, mais qu'à leur tour, ils obéiraient à mes conseils. Je leur fis comprendre qu'une ville aussi commerçante que Marseille avait avant tout besoin d'ordre, et qu'il était de leur intérêt d'attendre avec calme les événements de Paris. J'ajoutai que la première chose était d'empêcher quelques misérables de mettre le feu aux navires entassés dans le port, comme ils en manifestaient l'intention. Mes paroles eurent comme un effet magique ; et ces mêmes individus qui, un instant auparavant, hurlaient : Vive la République ! se

mirent à crier : Vive le général d'Hautpoul ! Je prescrivis alors au capitaine de la Garde nationale de renvoyer ces hommes chez eux et d'attendre mes ordres. Je m'adressai ensuite aux chefs des portefaix, corporation fort importante ; je leur dis que je leur confiais la sûreté du port, et qu'avec les 7 ou 800 hommes qui leur étaient subordonnés, ils auraient à y maintenir l'ordre. Ils me jurèrent avec enthousiasme qu'ils en feraient ainsi et que je pouvais être tranquille. Je rentrai alors chez moi, content de ce que je venais de faire, et d'avoir pu rendre à la ville de Marseille un véritable service.

Je m'occupai ensuite de rédiger une proclamation aux habitants de ma division. Je les engageais à attendre dans le calme que les événements de Paris fussent bien connus, afin d'éviter toute surprise, et à reconnaître en connaissance de cause le gouvernement qui pourrait surgir du conflit qui ensanglantait la capitale. J'ajoutai que, disposant de forces considérables, j'étais décidé à châtier avec la dernière rigueur tous les perturbateurs de l'ordre public. Cette proclamation eut son effet et la tranquillité ne fut nulle part troublée. Dans chaque département de ma division, du reste, l'autorité militaire était sur le qui-vive ; les préfets, auxquels j'avais écrit, la secondaient parfaitement. Je réunis chez moi les principales autorités de Marseille, je leur lus ma proclamation et reçus l'assurance de leurs concours. Je fis, en conséquence, entrer en ville les régiments cantonnés aux environs. Je disposais alors, à Marseille, de 12 bataillons de vieilles troupes, de 12 escadrons de cavalerie et d'une batterie d'artillerie. Je m'entendis

avec le préfet maritime de Toulon pour qu'il agît dans le même sens. Nous étions au 1er mars. La République avait été proclamée à Paris. Je recevais dépêches sur dépêches du général Subervie, alors ministre de la Guerre, qui m'enjoignait de la faire reconnaître dans ma division. Je lui répondis que le gouvernement central ne me paraissait pas encore suffisamment constitué, et que je continuerais à attendre dans l'ordre et le calme. J'avais un double but en agissant ainsi; d'abord de retarder le plus possible la proclamation de la République que je me décidais avec peine à reconnaître, ensuite de me trouver prêt pour recevoir le prince de Joinville et le duc d'Aumale qui étaient encore en Afrique. Je pensais, en effet, que le premier, très populaire dans la marine où il avait le grade de vice-amiral, pourrait réunir à Alger tous les bâtiments qui se trouvaient sur la côte, et que son frère s'y embarquerait avec une partie de son armée. Si les Princes avaient cru devoir agir ainsi, je leur aurais amené 20.000 hommes de troupes fidèles, et alors, à la tête d'une armée considérable nous aurions pu marcher sur Lyon et de là sur Paris. Nous aurions rallié en route toutes les troupes disséminées sur le territoire et la République aurait eu fort à faire. Mais il n'en fut pas ainsi. Les Princes restèrent dans la stupeur en apprenant à Alger la fuite du Roi et la proclamation d'un nouveau gouvernement dans la capitale. Ils employèrent ce qui leur restait d'autorité à faire mettre à leur disposition un bateau à vapeur, et s'embarquèrent pour l'Angleterre, presque sans suite, abandonnant à Alger leur état-major et les hommes qui leur étaient le plus

dévoués. J'appris cette nouvelle le 3 mars. J'envoyai alors aussitôt ma démission au ministre de la Guerre. Il me répondit par le télégraphe qu'il me demandait vivement de rester dans mon commandement, ou tout au moins de venir à Paris recevoir une autre destination si je ne voulais pas rester à Marseille. Je répliquai par la même voie que je persistais dans ma résolution.

Le 5 mars, arriva dans la ville une malle-poste couverte de drapeaux. Elle renfermait un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Émile Ollivier, qui venait d'être nommé commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire dans la 8e division. Il était accompagné de son père, Démosthènes Ollivier, qui lui était adjoint. . . . .

. . . .

. . . .

Ces messieurs furent fort supris en voyant le calme qui régnait à Marseille; tous les postes, occupés, moitié par la troupe de ligne, moitié par la Garde nationale, les regardaient passer avec indifférence. Arrivés à un hôtel, ils apprirent que je tenais dans ma main l'armée et la population presque entière. Émile Olliver, alors, m'envoya porter les pouvoirs qu'il tenait du gouvernement; ils étaient signés: Ledru-Rollin, Flocon, Albert, Marie, Subervie, etc. Je lui fis répondre que je n'avais rien à démêler ni avec lui, ni avec son gouvernement et que je le priais de ne pas troubler la tranquillité publique s'il voulait être en sûreté. . . . .

. . . .

Je donnai ensuite l'ordre par télégraphe au général

Galinier, qui commandait à Toulon, et qui était le plus ancien de la division, de se rendre sur-le-champ à Marseille pour y prendre le commandement provisoire. Le préfet, M. de Lacoste, vint me faire ses adieux et partit aussitôt. Puis, je rédigeai un ordre du jour dans lequel j'annonçais aux troupes qu'ayant donné ma démission, je remettais le commandement de la division au général Galinier. Toute la ville vint me voir. Les uns me suppliaient de ne pas les abandonner, les autres me témoignaient leurs regrets de ma détermination. Je répondis à tous que, ne voulant pas reconnaître la République, et encore moins la servir, je ne pouvais conserver plus longtemps mon commandement. Je m'occupai donc immédiatement de faire mon déménagement; comme j'avais un mobilier très considérable, cela me prit beaucoup de temps. Le commandant de la Garde nationale voulut pendant cet intervalle laisser à ma porte un poste d'honneur; j'y fus sensible, mais je n'en avais pas besoin ne courant aucun danger. Quant à mon fils, je lui prescrivis de rejoindre son régiment; il n'était pas dans la même position que moi, il devait continuer sa carrière. Enfin le 15 mars, tous mes préparatifs étant terminés, je partis pour Saint-Papoul, et m'embarquai avec ma famille à bord d'un vapeur se rendant à Agde. Une foule considérable vint sur le port me faire ses adieux; j'avoue que j'eus un moment d'attendrissement à la vue de ce dernier hommage. Les personnes les plus notables de Marseille vinrent même à bord et ne me quittèrent que lorsqu'on leva l'ancre. J'arrivai sans encombre à Agde, où je débarquai avec ma voiture, mes chevaux et tous

mes bagages ; la douane, sachant qui j'étais, ne voulut rien visiter, je fis embarquer mon bagage sur un bateau du canal du Midi à destination de Castelnaudary. Quant à moi, je partis le lendemain dans ma voiture et fut coucher à Narbonne. Le 18, ce fut à Carcassonne, et le 19, j'arrivai enfin dans mon château de Saint-Papoul. Toute la population de cette localité vint me recevoir, en me protestant que si quelque étranger au pays cherchait à m'inquiéter, les habitants me défendraient tous jusqu'à la mort.

A cette époque, je restais cependant sans aucun prestige. Par la révolution je perdais à la fois mes qualités de pair de France, de conseiller général de l'Aude et de lieutenant général. Je ne pouvais même plus porter mon titre de noblesse héréditaire. J'étais le citoyen d'Hautpoul tout court, mais entouré, il est vrai, de l'estime et de la considération publique.

J'eus beaucoup à faire à mon arrivée. D'abord le placement de l'immense mobilier que j'apportais et qui remplissait plus de 80 grosses caisses m'occupa pendant quelque temps. J'eus de la peine à tout faire contenir dans le château de Saint-Papoul, bien que ce dernier fut fort vaste, car il renfermait déjà 3 mobiliers. Je donnai aussi quelques soins à l'agriculture de mes domaines et tâchai de me résigner à la vie d'un campagnard, vie que j'avais d'ailleurs la ferme volonté de suivre, tant que durerait le gouvernement qui pesait sur la France. C'est à cette époque que je fis construire la belle magnanerie qui existe sur la terre de Saint-Papoul. Cela me donna l'occasion d'employer beaucoup d'ouvriers, qui, manquant complètement de travail, me bénirent de leur donner ainsi à vivre.

à eux et à leurs familles. Cette circonstance contribua beaucoup à maintenir leur dévouement pour moi. Aussi, dans ces temps malheureux, n'ai-je jamais été insulté ; ils redoublaient au contraire d'égards pour moi et pour les miens.

Le 18 avril, je reçus le décret qui me mettait à la retraite, ainsi que 80 autres généraux. C'était le sieur Charras qui avait sollicité cette mesure toute révolutionnaire. La loi sur l'état-major de l'armée maintenait en effet en activité de service les généraux de brigade jusqu'à soixante-deux ans, les généraux de division jusqu'à soixante-cinq. Or, aucun des généraux mis en retraite n'avait atteint la limite d'âge ; mais le gouvernement provisoire ne s'était pas même donné la peine de changer la loi, il aima mieux la fouler aux pieds, et faire contre les généraux les plus distingués de l'armée française un véritable coup d'État. Pour mon compte personnel, je pense qu'il m'eût été facile d'éviter ma mise à la retraite ; il ne m'eut fallu pour cela que me rendre à Paris et demander du service. J'aurais, du reste, imité en cela la conduite de bon nombre de mes camarades, mais je ne voulus pas le faire. J'avais refusé toute adhésion à la République, ma résolution en cela était inébranlable ; j'eus donc été malvenu à me plaindre de la mesure prise à mon égard.

Ce fut à ce moment que le gouvernement provisoire, aveuglé par la fatalité qui devait le faire disparaître bientôt, commit une faute énorme. Il frappa d'un impôt extraordinaire de 45 centimes tous les propriétaires de France, quelle que fut la quotité de leurs contributions. Cette mesure mécontenta au plus haut

degré les populations et particulièrement celles des campagnes. Les paysans, en effet, ne comprenaient pas que le gouvernement républicain, qui se présentait comme le réparateur des exigences financières de la royauté, commençât par augmenter ainsi leurs contributions de 45 p. 100, et cela, dans un moment surtout où le bas prix des denrées empêchait les propriétaires de faire la moindre recette. Les hommes que le mouvement républicain avait pu d'abord fasciner, ouvrirent les yeux, et la désaffection pour le nouveau régime fut universelle. Cependant, le gouvernement provisoire, qui ne s'arrêtait devant aucune mesure révolutionnaire, voulut faire de l'égalité dans la distribution de cet impôt extraordinaire. Il aurait dû se contenter de doubler les impositions de tous ceux qui payaient 200 francs et au-dessus ; au moins les petits propriétaires n'eussent point été atteints, la mesure les eût laissé indifférents et le régime eût pu trouver quelque appui dans leurs rangs. Mais Dieu, sans doute, voulut aveugler ces hommes qui, de leur autorité privée, s'étaient installés au pouvoir sans avoir la moindre notion des règles les plus simples de l'administration. Peu de temps après, le suffrage universel ayant été proclamé, les collèges électoraux furent convoqués pour nommer une Assemblée constituante. Malgré tous les efforts des commissaires du gouvernement et les prédications de ses plus fougueux partisans, les noms qui sortirent de l'urne électorale furent loin de le satisfaire. Sur les 900 représentants du peuple élus, la grande majorité était composée d'hommes d'ordre dont un grand nombre ne voulaient pas de la République. Quelques

républicains honnêtes se groupèrent autour de Cavaignac. Les autres au nombre de 200 environ formèrent ce qu'on appela la Montagne. Parmi eux se trouvaient les plus exaltés révolutionnaires, affichant hautement leurs principes socialistes et communistes. Le reste de l'Assemblée, composé de légitimistes au nombre d'à peu près 80, d'orléanistes plus nombreux encore et d'hommes nouveaux que l'on ne pouvait classer en raison de leurs opinions antérieures, mais qui voulaient l'ordre, formait une masse compacte de 500 membres.

Le prince Louis Bonaparte, qui par droit de naissance était l'héritier naturel de l'Empereur Napoléon Ier, s'était mis sur les rangs pour la députation. Encore enfant lorsque les événements de 1815 expulsèrent sa famille de France [1], il n'était guère connu du public que par les événements de Strasbourg et de Boulogne. Sans chercher ici à examiner la légalité de ces deux actes ni leur degré de réussite probable, il n'en restait pas moins acquis aux yeux de tous que le prince Louis avait beaucoup d'énergie, le sentiment de sa position et un désir bien arrêté de ressaisir le pouvoir échappé des mains de son oncle. D'autre part, on ne peut méconnaître qu'à l'époque où il se présenta dans plusieurs départements à la fois comme candidat à l'Assemblée constituante, le parti bonapartiste agissant était presque nul en France. Il existait, il est vrai, quelques hommes profondément dévoués à la famille impériale, mais leur parole avait peu d'écho. Et pourtant, lorsque le nom du prince Louis fut pro-

[1] Il était né à Paris le 20 avril 1808.

noncé, ce fut comme une sorte d'étincelle électrique qui ralluma dans le cœur des paysans surtout, l'amour qu'ils avaient eu autrefois pour Napoléon Ier. Le Prince fut élu député dans plusieurs collèges à la fois ; l'Assemblée constituante refusa de valider l'élection. Il se présenta alors de nouveau et fut pour la seconde fois élu à une très forte majorité dans 7 collèges à la fois. L'Assemblée, ne voulant pas prolonger une lutte qui la mettait en opposition avec la souveraineté populaire, valida l'élection, et le Prince Louis Bonaparte vint siéger.

Tout cet ensemble de choses commença à faire comprendre aux hommes de désordre que leur règne allait bientôt finir. Barbès alors et ses amis politiques résolurent de se débarrasser d'une Assemblée qui n'était pas de leur goût. Ils marchèrent sur le palais Bourbon[1]. Le gouvernement provisoire, ayant fait la faute de chasser la troupe de ligne de Paris, la force armée n'était plus constituée que par une Garde nationale tumultueuse, augmentée de tous les bas-fonds de la société. Le général Courtais avait le commandement de cette tourbe ; il était ami de Barbès, aussi, loin de défendre l'Assemblée se joignit-il à ceux qui voulaient la renverser. Déjà les députés s'enfuyaient de toutes parts, lorsqu'une partie de la Garde nationale de la 10e légion, composée d'hommes énergiques et dévoués au parti de l'ordre, se présenta sur la place du Palais-Bourbon, tambours battants, et entra dans la salle des séances, baïonnettes croisées. Les démagogues effrayés ne tirent aucune

[1] Le 15 juin 1848.

résistance ; malgré les efforts de leurs chefs, ils se sauvèrent, laissant entre les mains de la 10e légion Barbès, Courtais et consorts. C'est ainsi que l'Assemblée nationale fut sauvée. Les chefs des conjurés furent conduits en prison et le calme, troublé un moment dans Paris, fut bientôt rétabli.

Du fond de ma retraite, je lisais les journaux avec avidité. Je bénis la Providence qui venait de délivrer la France d'un des plus grands dangers qu'elle eût jamais couru. Si Barbès eut réussi, un comité révolutionnaire n'eût pas manqué d'être installé au lieu de l'Assemblée constituante, et bientôt tout le pays eût été rempli de deuil. Ces gens-là auraient dépassé les horreurs de 93. Selon eux, la guillotine n'allait pas assez vite ; c'est l'assassinat à domicile qu'ils auraient pratiqué dans toutes les communes de France. Ils savaient bien que ce n'était que par la terreur qu'ils auraient pu se maintenir.

Le champ de Mars avait été changé en un immense atelier national, renfermant des milliers de travailleurs, qui faisaient le simulacre d'abattre les tertres qui le garnissaient alors. Cette création, qui avait eu pour prétexte le droit au travail et l'obligation d'occuper tous ceux qui se présentaient, avait eu en réalité un autre motif. Ces hommes, organisés par centumvirats et décemvirats, obéissaient à une impulsion partie du comité dirigeant ; les travailleurs n'avaient pas en effet que des pelles et des pioches, ils étaient bien armés. De cette façon, leurs chefs avaient sous la main une masse compacte qu'ils pourraient au besoin opposer à la Garde nationale dans les projets qu'ils méditaient. Aussi, des prises d'armes avaient-elles

lieu souvent, ainsi que des promenades agrémentées de chants révolutionnaires à travers les Champs-Élysées, la place de la Concorde, les boulevards et les quais, afin d'inspirer l'effroi aux gens honnêtes qui, à leur approche, se renfermaient chez eux. Cependant, Cavaignac avait été nommé ministre de la Guerre et Lamoricière commandant en chef des troupes. Ils jugèrent avec raison que pour se maintenir ils avaient besoin de troupes de ligne ; en conséquence, plusieurs corps furent rappelés et vinrent occuper les casernes de la ville et des forts. Partout régnait une agitation sourde, présage avant-coureur de sinistres événements. Au milieu de tout cela, l'Assemblée constituante, quoique toute-puissante, ne savait rien faire. Il n'y avait aucune unité de volonté, et les hommes qui gouvernaient avec Cavaignac étaient trop faibles pour prendre une initiative.

Mon plan n'est pas de raconter ici en détail les événements de cette malheureuse époque. Je me contenterai de dire qu'après le 15 mai, quelques semaines se passèrent dans le calme d'une stupeur générale. Enfin arriva le 24 juin, jour à jamais néfaste, où toutes les horreurs de la guerre civile se montrèrent à Paris sous les couleurs les plus sinistres. Des symptômes non équivoques annonçaient au gouvernement qu'une insurrection générale allait éclater. En sa qualité de ministre de la Guerre, le général Cavaignac aurait dû prendre des mesures énergiques ; il n'en fit rien, et laissa se former et s'organiser l'émeute. Les autres ministres firent de même ; l'Assemblée constituante, en présence du danger, imita la même conduite et laissa venir les événements. Enfin,

le 24 juin, des barricades s'élevèrent dans tous les quartiers de Paris. Les hommes des ateliers nationaux et un grand nombre de gardes nationaux qui s'étaient joints à eux, les défendaient. On laissait toujours faire. Cavaignac en effet avait son plan. Il voulait que l'Assemblée, dominée par la frayeur, se jetât dans ses bras en lui donnant tous les pouvoirs d'un dictateur. C'est ce qui arriva, elle le nomma chef du pouvoir exécutif; Lamoricière le remplaça comme ministre de la Guerre. Dès lors, tout changea de face. La partie de la Garde nationale restée fidèle et beaucoup de braves citoyens qui avaient pris les armes, se réunirent à la troupe de ligne. L'attaque des barricades commença de tous les côtés, mais les insurgés, qui avaient eu le temps de se fortifier, opposèrent une résistance énergique. Sur plusieurs points, les troupes furent repoussées. Le 25 et le 26, le combat continua avec plus d'entrain que jamais. Lamoricière déploya la plus grande vigueur et fit preuve d'une éclatante bravoure. Les ordres de Cavaignac étaient précis, il y avait donc unité dans le commandement. Après trois jours d'une lutte opiniâtre, les insurgés furent battus sur tous les points. Partout les rues étaient jonchées de cadavres. La troupe de ligne et la Garde nationale subirent des pertes sensibles et, peut-être le succès eût-il été plus longtemps incertain, si les révolutionnaires n'avaient commis la faute énorme de recevoir à coups de fusil les bataillons de la Garde mobile qui entraient dans Paris. Cette Garde mobile, institution essentiellement républicaine et qui avait à peine quatre mois d'existence, comprenait 30 bataillons de jeunes gens du peuple. Elle avait été orga-

nisée pour se battre contre la troupe régulière et non pour la soutenir, aussi les éléments dont elle était composée étaient-ils de nature à donner les plus grandes craintes. La plupart d'entre les gardes mobiles avaient leurs parents et leurs amis dans les rangs des insurgés, il eut donc été naturel qu'ils fissent cause commune avec ceux-ci, mais, ayant été accueillis à coups de fusil, ils durent bien répondre de la même manière. Dès lors, il n'y avait plus de réflexions à faire ! Quand la poudre parle, tous les sentiments intérieurs se taisent ; on rend coup pour coup, et c'est ainsi que ces bataillons vinrent se ranger sous les ordres de Lamoricière, où ils rendirent les plus grands services pendant les trois jours de combat contre l'émeute. Des traits de valeur inouïs signalèrent plusieurs des combattants, et l'on vit des jeunes gens de dix-sept et dix-huit ans se battre comme de vieux soldats. Les insurgés, qui avaient essuyé des pertes énormes, finirent par se disperser en jetant leurs armes. Ils redevinrent des citoyens inoffensifs qu'il était fort difficile de saisir. Cependant, un grand nombre d'entre eux avaient été pris les armes à la main ; certains furent fusillés sur place. Les prisons de Paris en regorgèrent bientôt ; les caves du Luxembourg, seules, en contenaient près de 2.000.

Après une pareille victoire, le gouvernement devint très fort ; tout ce qu'il y avait d'honnête en France lui savait gré d'en avoir fini avec des hommes qui voulaient dominer dans le seul but d'une spoliation générale. Les principes politiques n'étaient, en effet, pour rien dans la pensée des insurgés. Ils avaient enfin une République, ils auraient donc dû se trouver

satisfaits ; mais il leur manquait le pouvoir et la possibilité de s'enrichir. Cavaignac ne tarda pas à faire de notables changements dans le ministère. Il choisit des hommes d'ordre et de valeur et mit M. Dufaure à l'Intérieur. C'était indiquer clairement quelle ligne de conduite voulait suivre le chef de la République.

Quant à l'Assemblée constituante, elle put dès lors continuer ses travaux en toute sécurité. Il s'agissait d'abord d'élaborer la Constitution qui devait régir la France. Des luttes très vives s'engagèrent sur la question de savoir s'il y aurait ou non un Président de la République nommé pour quelques années. La Montagne était contre, elle admettait bien un chef du pouvoir exécutif, mais pas de Président. Les hommes qui la dirigeaient savaient ce qu'ils faisaient, et qu'il y avait là un moyen presque certain d'amener bientôt de nouveaux troubles, puisque le chef du gouvernement pourrait être facilement tenu en échec par une Assemblée de 900 membres, au sein de laquelle l'unité de volonté était impossible à réaliser. La majorité de la Constituante voulait au contraire donner de la force au gouvernement, en nommant un Président pour quatre ans. Le général Cavaignac, qui espérait occuper un jour cette place, se rangea à l'opinion de la majorité. Dès lors rien n'entrava plus l'achèvement de la constitution. Il fut décidé que le Président de la République serait nommé par le suffrage universel ; des instructions furent données aux préfets en conséquence et le 10 Décembre 1848 fut désigné pour l'époque de l'élection. Trois candidats étaient sur les rangs. D'abord Ledru-Rollin, qui représentait la gauche avancée et réunissait sur son nom tout ce que le pays ren-

fermait de socialistes et de communistes. Ensuite Cavaignac, qui personnifiait la République modérée et groupait autour de lui tous les hommes qui, par peur ou par conviction, se ralliaient à ce genre de gouvernement. Le prince Louis Bonaparte, enfin, était le candidat de tous ceux qui ne voulaient point de la République. Les légitimistes et les orléanistes se rangèrent autour de lui. Le journal *La Presse*, que rédigeait Émile de Girardin dont Cavaignac n'avait pas voulu pour ministre de l'Instruction publique, fit à ce dernier une guerre acharnée.

Le général Cavaignac était fils du conventionnel du même nom qui avait voté la mort de Louis XVI et qui plus tard fut commissaire dans les Landes, le Gers, les Hautes et Basses-Pyrénées, où il avait fait procéder à de nombreuses arrestations et fait couler bien du sang. Le général, voulant se rapprocher de la gauche, monta un jour à la tribune et déclara qu'il acceptait tous les actes de son père et que, quant à lui, il aurait suivi, la même ligne de conduite s'il avait été à sa place. Cette apologie impolitique lui aliéna les monarchistes de l'Assemblée. Ce fut là un des motifs qui détachèrent les hommes d'ordre de sa cause.

CHAPITRE XIII

MON MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1849-1850)

Je me range dans le parti du Prince Louis Bonaparte. — Élection de ce dernier à la Présidence. — Je suis élu député de l'Aude à l'Assemblée législative. — L'expédition de Rome. — Tentative de soulèvement à Paris. — Puissance du général Changarnier. — Le Prince-Président me confie la tâche de constituer un nouveau ministère. — Je reçois le portefeuille de la Guerre et l'intérim des Affaires étrangères. — Réformes dans l'administration de la Guerre. — La question des réfugiés politiques polonais et hongrois en Turquie. — Heureuse solution de cette affaire. — Lord Normanby. — Économies sur le budget de la Guerre et réduction de l'impôt foncier. — L'incident Pierre Bonaparte. — Le général de La Hitte nommé ministre des Affaires étrangères.

Comme l'on pense, je suivais à Saint-Papoul avec le plus grand intérêt la suite des événements qui se déroulaient à Paris. Après le 15 mai, je pensais que le duc de Bordeaux ferait une tentative pour rentrer en France. Le moment était opportun ; le gouvernement provisoire était alors honni ; d'un bout de la France à l'autre on avait soif de sécurité. Si le Prince avait paru dans ces circonstances, beaucoup l'auraient considéré comme un sauveur et se seraient rangés à ses côtés. Henri IV n'eût pas manqué l'occasion, mais malheureusement pour le duc de Bor-

deaux, il ne ressemblait point à son aïeul... Ce n'était donc pas sur lui, que les hommes dévoués à la monarchie pouvaient faire reposer leur espoir. Quant aux princes de la maison d'Orléans, ils n'avaient rien fait pour défendre le trône de Louis-Philippe et tandis que les ducs de Nemours et de Montpensier se laissaient expulser de Paris sans combattre, le prince de Joinville et le duc d'Aumale, qui se trouvaient à Alger, n'avaient pas eu la pensée de débarquer en Provence avec l'armée d'Afrique dont ils disposaient. J'étais alors en mesure de les recevoir et, comme je l'ai déjà dit, j'aurais pu me joindre à eux à la tête de 25.000 hommes que je commandais. Mais au lieu d'agir, ils préférèrent obéir aux ordres du gouvernement provisoire et se retirèrent en Angleterre abandonnant leurs partisans. Il ne me semblait donc pas que l'on put fonder quelque espérance sur eux. Dans cette situation, le nom de Louis Bonaparte m'apparut comme la personnification du gouvernement fort et national de son oncle. Ce fut, en conséquence, de ce côté que je me décidai à me ranger. Dès le mois de septembre 1848, je me mis en correspondance avec le Prince. Je ne voulais pas de la République, je ne l'avais pas reconnue et lui avais sacrifié mon existence politique et militaire ; il me parut donc naturel de me déclarer pour un Prince dont le nom réveillait en moi des souvenirs de grandeur et de gloire. J'avais d'ailleurs été profondément dévoué à Napoléon Ier. En l'absence de tout Prince de la Maison de Bourbon, je me rattachai tout naturellement à l'héritier du grand homme.

Louis Bonaparte me remercia de mes offres de ser-

vices et les accepta avec empressement ; je devins dès lors son représentant dans la partie du midi que j'occupais. Je reçus au château de Saint-Papoul ses proclamations que je fis distribuer par des agents fidèles dans un rayon de 15 ou 20 lieues. Le préfet de l'Aude en fut informé ; il m'écrivit pour me menacer de me faire arrêter si je continuais. Je lui répondis qu'en un temps de liberté, chacun agissait comme il l'entendait, que j'étais aussi bien dans mon droit en faisant de la propagande pour le Prince, que lui quand il en faisait pour Cavaignac ou d'autres pour Ledru-Rollin. Pour seule réplique, il me fit mettre en surveillance. Le lieutenant de gendarmerie de Castelnaudary, qui m'était entièrement dévoué, vint me prévenir de cette mesure. Il ajouta que je pouvais être fort tranquille et que, si des ordres me concernant lui arrivaient, il trouverait bien moyen de m'en faire donner avis, afin que je pusse me soustraire à toute recherche. Il termina en me disant : « Vous n'avez rien à craindre de moi ni de mes gendarmes. »

Mes tentatives de propagande trouvèrent un écho presque général dans les campagnes, et, chose fort remarquable, les paysans me parurent avoir oublié les sacrifices d'hommes que Napoléon Ier leur avait tant de fois imposés, et ceux-là même qui l'avaient maudit lorsqu'il était Empereur, semblaient ne plus voir en lui que la personnification de la gloire française et le martyr de Sainte-Hélène. Les légitimistes en masse se rallièrent à la candidature du Prince. Je ne trouvai d'opposition que chez les partisans de Ledru-Rollin, ce qui était bien naturel, et dans les villes, chez des bourgeois, boutiquiers pour la plupart, qui tous

avaient été orléanistes et qui depuis s'étaient rangés du côté de Cavaignac. J'acquis bientôt la certitude que, dans l'élection qui se préparait, le pays que je parcourais soit en personne, soit par l'intermédiaire de mes agents, donnerait une immense majorité au prince Louis Bonaparte. Ma correspondance avec ce dernier et avec M. Mocquart[1] était très active. Les lettres que j'adressais à l'hôtel du Rhin parvenaient exactement; celles que je recevais n'étaient jamais interceptées.

Le 10 décembre arriva enfin. C'était un spectacle curieux à voir que celui de paysans de villages entiers, allant à l'élection avec le nom de Louis Bonaparte sur leurs chapeaux, et marchant le curé en tête, au son du tambour. Pour moi, j'étais à cheval me portant tantôt dans une direction, tantôt dans l'autre, et j'arrivai à Castelnaudary où se faisait l'élection de l'arrondissement, escorté de près de 5.000 électeurs qui votèrent comme un seul homme. Dans les autres arrondissements de l'Aude, dans le Tarn, l'Ariège, l'Hérault, la Haute-Garonne, il en fut de même. Dans ces cinq départements le Prince eût une majorité de dix contre un. Le dépouillement général fit connaître le 16 à Paris le résultat complet de l'élection. Ledru-Rollin obtint 300.000 voix, Cavaignac, 1.500.000,

[1] Mocquart (Jean-François-Constant), né à Bordeaux, le 11 novembre 1791, mort à Paris le 12 décembre 1864, eut de brillants succès comme avocat sous la Restauration, où il défendit dans les procès qui leur étaient intentés les chefs du parti libéral et bonapartiste. Sous-préfet sous Louis-Philippe de 1830 à 1839, il s'attacha ensuite à la cause de Louis-Napoléon dont il devint secrétaire intime et chef de cabinet en 1848. Il eut à ce titre, une part considérable dans la préparation et dans l'exécution du coup d'État de 1851. Sénateur en 1863, il conserva jusqu'à sa mort la confiance de l'Empereur.

Louis Bonaparte, 5.300.000. En conséquence, l'Assemblée proclama le 20, ce dernier, Président de la République. Aux termes des lois constitutionnelles, le Président élu était tenu de prêter serment à cette même constitution. Le prince Louis prononça son serment du haut de la tribune. Dans cette circonstance, la conduite du général Cavaignac fut très digne. Il se démit dans la même séance de ses fonctions de chef du pouvoir exécutif. Le nouveau Président lui tendit la main, le général la lui serra et s'en fut à l'instant occuper sa place au milieu des représentants du peuple. Cette petite scène causa une profonde sensation dans l'Assemblée et chacun put admirer le calme et le sang-froid de Cavaignac. Le Prince composa son ministère d'hommes honnêtes, appartenant tous à l'opinion constitutionnelle [1], et habitués pour la plupart aux luttes parlementaires. Odilon Barrot fut nommé président du Conseil, il personnifiait la couleur politique du cabinet.

J'aurais pu profiter de tous ces événements pour me rendre à Paris, me présenter au chef de l'État en lui rappelant tout ce que j'avais fait pour son élection. J'eus été certain de recevoir bon accueil et d'obtenir bientôt une position convenable. Je n'en fis rien. Ma conduite n'avait pas eu l'ambition pour mobile. J'avais agi, poussé par un sentiment profond de répulsion pour les principes républicains, et, en travaillant pour le prince Louis, c'était à une idée monarchique que j'avais obéi, en même temps qu'au

[1] Ce premier ministère se composait de MM. Odilon Barrot, Drouyn de Luys, de Tracy, Léon Faucher, de Falloux, Buffet et Lacrosse. Odilon Barrot eut la présidence du Conseil.

besoin que nous ressentions d'un gouvernement fort et protecteur. Quant au nouveau Président, je ne l'avais jamais vu ; je ne pouvais donc lui être personnellement attaché. Mais le sentiment qui m'avait fait me ranger sous sa bannière était plus élevé, il prenait sa source dans la conviction que j'avais que cette manière d'agir était dans l'intérêt de la France tout entière. On me proposa à cette époque d'être conseiller municipal de ma commune. Je me laissai nommer par les électeurs, prouvant ainsi tout mon désir de donner une preuve de mon adhésion au gouvernement.

Cependant l'Assemblée constituante avait terminé ses travaux organiques. Après avoir reçu le serment du Président de la République, il lui sembla que son rôle était terminé. Plusieurs de ses membres auraient voulu pourtant conserver leur mandat; le pouvoir avait des charmes pour eux et l'idée de rentrer dans la vie privée les faisait trembler. Mais ils eurent beau s'agiter, la majorité demeura inébranlable. Elle résolut donc de remettre ses pouvoirs à une nouvelle Assemblée, qui devait la remplacer et serait chargée de faire les lois. Ce fut un beau spectacle que celui de cette Constituante, toute-puissante, se démettant volontairement de son mandat qu'elle eut pu conserver encore, et déclarant qu'une Assemblée législative serait élue au mois de mai suivant. Ces honnêtes gens se retirèrent, emportant les bénédictions de tous les hommes de bien. Ils avaient sauvé la France des convulsions de l'anarchie, en établissant un gouvernement régulier qui devait réduire au silence toutes les ambitieuses prétentions des démagogues.

Mon intention était comme je l'ai dit de rester dans la vie privée. Les Révolutions de 1830 et de 1848 m'avaient dégoûté des fonctions publiques. Du reste, la vie de famille à la campagne avait pour moi de grands charmes; j'aime l'agriculture et les industries qui s'y rattachent, j'avais amplement de quoi m'occuper et l'oisiveté n'était pas à craindre pour moi. Mais je ne fus pas maître de choisir ce genre de vie. Les six députés de l'Aude à la Constituante appartenaient en effet tous à la Montagne; Barbès était leur chef et leur ami. Il fallait empêcher qu'ils ne fussent réélus à la Législative. On vint donc me proposer la candidature et la formation d'une liste de gens dévoués à l'ordre qui pussent représenter convenablement le département. Je refusai d'abord, car je ne pouvais me faire à l'idée de me lancer dans une lutte électorale, où le suffrage universel est si facile à tromper. Des prédicateurs démagogues parcouraient alors toutes les communes, faisant des discours sur les places publiques et cherchant par tous les moyens possibles à exciter les passions de la multitude. Mon nom était pour ces gens-là un véritable épouvantail. Je ne me dissimulais pas que si j'entrais en lice, je serais obligé de combattre avec les mêmes armes, c'est-à-dire à parler aussi en public pour combattre l'opinion de mes adversaires. Ce genre de lutte n'était pas de mon goût. Voilà pourquoi je refusai l'offre de mes amis. On me démontra alors que c'était un acte de patriotisme et de dévouement que l'on exigeait de moi, et que seul, je pouvais combattre avec succès dans le département les hommes de la Constituante qui se remettaient sur les rangs. Ce langage fit vibrer

en moi tout ce que j'avais d'amour pour mon pays, et malgré mes répugnances personnelles, j'acceptai enfin la candidature. Dès lors, il me fallut agir comme l'exigeaient les circonstances. Je fis imprimer ma profession de foi et me mis à parcourir le département. Je fus obligé, dans les villes de Carcassonne, Narbonne, Castelnaudary et Limoux, de me rendre au sein des assemblées populaires qui s'y réunissaient. Je dus faire des discours aux électeurs, dans lesquels je m'efforçais de leur démontrer que la conduite que mes amis et moi voulions tenir était la seule qui put assurer quelque repos à notre pays. J'attaquai carrément les principes des socialistes et des communistes personnifiés par nos concurrents. Applaudi par le plus grand nombre, je fus souvent hué et violemment interrompu par les opposants. A ces bruyantes attaques j'opposais le plus grand calme, et lorsqu'ils avaient fini, je reprenais mon discours. Il m'est même arrivé plusieurs fois de me servir de leurs propres paroles, comme d'une arme contre eux-mêmes, qui me donnait plus de force pour convaincre la masse. A Narbonne, j'eus toutes les peines du monde à me dérober à une ovation qu'on voulait me faire subir. Je trouvai heureusement une issue qui me permit de gagner par des rues détournées l'hôtel où j'étais descendu, mais je ne pus éviter d'assister à un banquet et à une sérénade. Malgré ce succès, je ne pouvais m'empêcher de gémir en voyant combien il était aisé de tromper le peuple. L'année d'auparavant, les mêmes hommes qui voulaient me porter en triomphe avaient voté pour Barbès. J'avais, d'ailleurs, en matière électorale, un avantage qu'aucun de mes

collègues ne pouvait posséder. J'avais, en effet, été pendant cinq ans colonel de la Légion de l'Aude, corps que j'avais formé en 1815[1]. Tous les vieux soldats que j'avais commandés, et qui depuis avaient pris leur congé, étaient répandus dans les communes du département. Je les eus tous pour auxiliaires ; ils avaient conservé pour moi tout l'attachement qu'ils me portaient lorsque j'étais leur colonel. Lorsque nos tournées électorales furent terminées, un comité central se réunit à Carcassonne et la liste des candidats fut définitivement arrêtée. C'était celle que j'avais présentée. L'administration m'appuyait de tout son pouvoir. L'opinion des fonctionnaires était alors bien changée, il est vrai que beaucoup d'entre eux avaient été renouvelés. Lorsque le jour de l'élection fut arrivé, celle-ci se fit partout dans le plus grand ordre. Mon nom et celui de mes amis politiques sortirent à une immense majorité. Les anciens députés à la Constituante restèrent tous sur le carreau, leur défaite fut complète ; elle ne fut pas un instant douteuse. Pendant quelques jours, je reçus à Saint-Papoul une énorme affluence de visiteurs de toute classe. Chacun de mes électeurs voulait venir me serrer la main. J'avoue qu'il me tardait fort que cette démonstration enthousiaste prit fin, car j'avais besoin de régler mes affaires en vue d'une absence qui promettait d'être longue, et de faire mes dispositions de départ. Je pus enfin me mettre en route. Je laissai ma famille à Saint-Papoul et me rendis seul à Paris. J'éprouvai une sensation bien pénible en parcourant ces rues où

[1] Voir chapitre v.

naguère le sang français avait coulé en abondance. J'étais bien décidé à donner mon appui au gouvernement afin d'empêcher, autant qu'il était en mon pouvoir, que de pareilles scènes pussent jamais se renouveler.

Le premier soin de la Législative en entrant en fonctions, fut de vérifier les pouvoirs de ses membres. Mon élection fut attaquée par quelques démagogues qui voulaient établir que le clergé avait influencé les électeurs en ma faveur. Mais la commission repoussa ces allégations et l'Assemblée vota mon admission ainsi que celle de mes collègues de l'Aude. Ce ne fut que lorsque mon admission fut définitive, que j'allai faire une visite au Président de la République, au palais de l'Élysée. Dès qu'on m'eut annoncé, il vint à moi, me serra affectueusement la main et me remercia de tout ce que j'avais fait pour lui lors de son élection. Il ne pouvait me donner un commandement de mon grade, puisque j'étais à la retraite par suite de la mesure révolutionnaire du gouvernement provisoire, mais il me dit que son intention était de présenter un projet de loi à l'Assemblée, pour faire relever de cette retraite les officiers généraux et colonels qui y avaient été mis avant l'âge fixé par la loi sur l'état-major général de l'armée. Le général Rulhière[1] était alors ministre de la Guerre; il avait été lui-

[1] Rulhière (Joseph-Marcelin) né en 1787, mort en 1862, fit les campagnes du Premier Empire, et fut fait prisonnier par les Russes en 1812. Il était chef de bataillon à Waterloo. Il prit ensuite part aux expéditions d'Espagne (1823), de Grèce (1827), d'Algérie (1830), au siège d'Anvers (1832). Il fut nommé lieutenant général en 1837 au cours de l'expédition de Constantine et pair de France en 1845. Député de la Haute-Loire à la Constituante puis à la Législative, il devint ministre de la Guerre (1848-1849). Depuis 1851, il passa sa vie dans la retraite.

même victime de cette mesure, il était donc très intéressé personnellement à ce que le projet de loi fût présenté le plus tôt possible. C'est ce qui arriva en effet, et la Législative vota à une immense majorité le rétablissement dans les cadres de l'armée de ceux qui en avaient été indûment expulsés l'année précédente par le gouvernement provisoire.

La Révolution romaine avait suivi de près celle de février. Le pape, mis dans l'obligation de s'enfuir de sa capitale, s'était retiré à Gaëte, dans le royaume de Naples. La République avait alors été proclamée à Rome. La France chrétienne ne pouvait voir avec indifférence le Saint-Père chassé de ses États et les insurgés régner dans la Ville Éternelle en y faisant peser un joug de fer sur tous les honnêtes gens. Louis Napoléon, dès qu'il eût pris le pouvoir, résolut de délivrer Rome, mais il fallait faire accepter ce projet d'abord au cabinet, puis à l'Assemblée. Il faut dire à la louange des ministres qu'ils se rangèrent tous à l'opinion du Président. Le projet reçut aussi la sanction de l'Assemblée. Une armée, commandée par le général Oudinot, se réunit à Toulon et débarqua à Civita Vecchia. La guerre n'était cependant pas déclarée au gouvernement romain. On voulait traiter mais, pour le faire avec quelque efficacité, il fallait s'appuyer sur une force imposante qui fut voisine des remparts de Rome. Des tentatives de conciliation furent faites, elles échouèrent. Le général Oudinot fit alors avancer une reconnaissance qui, fort imprudemment, s'approcha de trop près et fut mitraillée sans pouvoir se défendre par l'artillerie de la ville. En même temps, une sortie eut lieu et

200 hommes d'un de nos bataillons furent faits prisonniers. Cette faute eut un effet des plus fâcheux. Elle encouragea Mazzini qui n'en devint que plus insolent. Je ne ferai point ici l'histoire du siège de Rome, je me bornerai à dire qu'il fut long et meurtrier et que la ville finit par capituler. L'armée française y fit son entrée, mais les troupes révolutionnaires ne mirent pas bas les armes pour cela; elles se sauvèrent en Toscane où notre cavalerie les poursuivit. Mon fils, lieutenant au 1er chasseurs, faisait partie de l'expédition; il se signala par un brillant fait d'armes qui lui valut la croix de la Légion d'honneur, et peu de temps après, il fut nommé capitaine. Le général Oudinot, après la prise de Rome, rentra en France. Le général Rostolan prit à sa place le commandement provisoire. L'Assemblée législative et la France reçurent la nouvelle de ce succès avec enthousiasme. La Révolution une fois abattue à Rome, le Pape put bientôt rentrer dans ses États.

Les démagogues français, furieux du succès que nos armes venaient de remporter sur leurs frères d'Italie, résolurent de tenter un nouvel assaut pour ressaisir le pouvoir. Ils avaient reconnu pour chef suprême Ledru-Rollin, qui siégeait avec 200 de ses amis à l'Assemblée législative. Ils formaient l'opposition exaltée de gauche; le prince Napoléon, fils de Jérôme de Westphalie avait sa place au milieu d'eux; on l'avait surnommé le prince de la Montagne.

Le Président de la République, après son élection, avait nommé le général Changarnier, commandant en chef des troupes de l'armée de Paris et de la Garde nationale de la Seine. Celui-ci avait donc un immense

pouvoir puisqu'il était à la tête de toute la force armée. Il témoignait alors un grand dévouement au Prince qui avait confiance en lui. Lorsque Ledru-Rollin forma le projet de levée de boucliers dont je viens de parler, il n'avait pas réfléchi, d'abord que le parti démagogique, écrasé en juin 1848, n'était plus capable d'un grand effort, et d'autre part, qu'il allait se trouver en présence d'un général actif et brave qui, disposant de toutes les forces que renfermait la capitale, pourrait l'écraser facilement. Mais les gens que la passion politique aveugle ne raisonnent pas ; aussi, rien n'arrêta-t-il le chef révolutionnaire. Ses affidés, disséminés au milieu des masses populaires, réussirent à réunir quelques milliers d'exaltés. Ils s'emparèrent du local des Arts et Métiers près de la rue Saint-Martin. Ledru-Rollin, avec une cinquantaine de ses collègues, se rendit au milieu des insurgés. Il leur ordonna d'élever des barricades, s'établit dans une des salles du bâtiment et décréta, comme s'il en avait eu le pouvoir, la déchéance du Président et la dissolution de la Législative dont il mettait ainsi la majorité hors la loi. Le général Changarnier, qui se trouvait aux Tuileries, prit aussitôt des dispositions énergiques et, en même temps qu'il faisait attaquer les barricades qui défendaient les « Arts et Métiers », il se portait en personne par la place Vendôme sur les boulevards, où il dissipa sans résistance une masse considérable d'insurgés qui se dirigeaient vers le palais de l'Élysée. Ledru-Rollin et ses complices, se voyant serrés de près, se sauvèrent par une fenêtre basse donnant sur le jardin des « Arts et Métiers », et purent en

sortir par une petite porte non gardée. L'Assemblée législative siégeait en permanence et attendait avec anxiété le résultat de la lutte. Ledru-Rollin et 40 de ses collègues, dont on trouva les noms au bas de la proclamation qu'ils avaient signée, en furent exclus quelques jours après. La plupart d'entre eux purent s'enfuir en Belgique et de là gagner l'Angleterre ; quelques-uns furent arrêtés et traduits en jugement.

Cet événement augmenta encore la puissance du général Changarnier. Beaucoup de personnes, même parmi les députés, le mettaient au-dessus du Président. Le ministre de la Guerre s'effaçait devant lui et lui laissait tout faire. Cette situation dominante finissait par présenter un véritable danger pour l'avenir. Le Prince Louis paraissait ne pas s'en douter, continuant de donner chaque jour à Changarnier les plus grandes preuves de confiance.

Cependant l'Assemblée avait repris paisiblement le cours de ses travaux. J'avais eu l'occasion de monter à la tribune et de répondre quelques mots heureux au ministre de la Guerre ; ils furent bien accueillis par la majorité. Quelques jours après, je fus nommé membre de la commission du budget, la plus importante de toutes. Il y avait à peine trois semaines que je travaillais dans cette commission, lorsque le Prince-Président me fit appeler, et me dit qu'il venait de me nommer au commandement en chef de l'armée de Rome, et en même temps ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il ajouta qu'en me donnant ces deux qualités à la fois, il voulait faire cesser les tiraillements qui avaient lieu entre les titulaires de

ces deux fonctions. Une pareille mission me convenait, je n'hésitai pas à l'accepter.

Depuis quelques jours, ma famille était venue me rejoindre à Paris. En rentrant chez moi, j'annonçai à ma femme mon départ prochain pour Rome. Elle en fut d'abord fort étonnée et peu satisfaite, mais, comprenant bientôt la belle position qui m'était offerte, elle s'en félicita. Je m'occupai donc de mes préparatifs de départ. Je rachetai à Paris des équipages et des chevaux, car je ne pouvais pas arriver dans la capitale du monde chrétien et dans une position aussi élevée, sans être complètement organisé. Je fis mes emplettes sans luxe, mais convenablement. Nous étions alors en octobre. Le ministre des Affaires étrangères me faisait attendre depuis quelque temps mes instructions diplomatiques, ce qui retardait mon voyage. J'envoyai donc tous mes équipages en avant afin qu'ils ne me fissent pas attendre à Marseille. Mais il était écrit que je ne devais pas remplir cette mission.

Le 28 octobre au soir, au moment où je rentrais de l'Assemblée où j'avais pris congé de mes collègues, un aide de camp du Prince-Président se présenta chez moi, me priant de me rendre sur-le-champ à l'Élysée. Je lui demandai s'il connaissait la raison pour laquelle j'étais mandé si brusquement. Il me répondit que non, mais qu'il avait une voiture à la porte avec ordre de m'emmener. Je dis alors à ma femme de m'attendre pour dîner et je me rendis au Palais. Dès que j'arrivai, le Prince me fit entrer dans son cabinet où je me trouvai seul avec lui. Il me dit à brûle-pourpoint qu'il avait l'intention formelle de

changer son ministère. Cette nouvelle me mit dans le plus grand étonnement. Il ajouta immédiatement : « Je vous ai fait appeler parce que je veux composer avec vous un nouveau cabinet. » Je lui répondis : « Vous n'y pensez pas, Monseigneur ; je ne suis pas un homme politique, il m'est tout à fait impossible de remplir une pareille tâche. » Alors le Prince me prit par le bras et m'emmena dans le jardin. Nous en fîmes plusieurs fois le tour, lui, insistant toujours, et moi lui faisant de nouvelles objections. Il était nuit close quand nous rentrâmes dans son cabinet. Là, la lutte recommença ; j'étais désolé de ne pas remplir ma mission à Rome. Enfin, à bout de forces, je finis par dire : « Eh bien ! Monseigneur, puisque vous le voulez absolument, il faut bien que j'y consente. » Il me cita alors plusieurs noms, ajoutant qu'il ne tenait qu'à deux, et que pour les autres, il me laissait libre de choisir. A mon tour, je lui nommai quelques personnes. Alors il termina : « Assurez-vous de leur acceptation et demain matin, à 9 heures, vous viendrez me rendre réponse. » Il était près de 9 heures du soir lorsque je quittai le Prince. Je traversai les salons où plus de 30 personnes invitées à dîner s'impatientaient du retard ; leurs yeux avaient l'air de me reprocher la défaillance de leur estomac, mais personne ne se doutait de ce qui venait de se passer. Je rentrai rapidement chez moi, où je trouvai ma femme très inquiète et ne sachant ce que j'étais devenu. Je lui racontai tout ce qui avait eu lieu, elle en fut frappée de stupeur. Dans la nuit, j'écrivis aux différents hommes politiques qui devaient composer le cabinet en les priant de se rendre chez moi le len-

demain matin à 8 heures. Tous furent exacts. Je leur expliquai ce qui s'était passé la veille chez le Président et les engageai fortement à me prêter leur concours. Après quelques objections, ils finirent par y consentir. A 9 heures, je me rendis à l'Élysée. Je remis au Prince la liste des acceptations avec l'indication de chaque ministère. Celui-ci, qui connaissait les noms depuis la veille, les agréa. Il me demanda ensuite : « Comment vais-je faire pour prévenir l'ancien cabinet, je pense que je vais leur écrire. » Je lui répondis que, puisqu'il devait y avoir Conseil le jour même à midi, il me paraissait plus convenable de laisser arriver les ministres et que là, après les avoir remerciés de leurs services, il leur ferait part de sa résolution. La chose se passa ainsi. Les anciens membres du cabinet se retirèrent immédiatement. A 2 heures, j'arrivai avec les nouveaux ministres. Il fut convenu qu'un décret allait paraître immédiatement dans un *Moniteur* extraordinaire et serait envoyé à l'Assemblée. Il fut également décidé que nous ne nous y rendrions pas ce jour-là, afin d'avoir le temps d'arrêter notre programme, que je fus chargé de lire à la tribune.

Le 2 novembre, le nouveau cabinet[1] se présenta devant l'Assemblée législative. Nous fûmes accueillis par des rires ironiques de la gauche et par un grand calme de la part de la majorité. Je demandai immédiatement la parole et je lus à la tribune le

[1] Le cabinet était ainsi composé : général d'Hautpoul à la Guerre et à l'intérim des Affaires étrangères en attendant la réponse de M. de Rayneval, Ferdinand Barrot à l'Intérieur, Rouher à la Justice, Bineau aux Travaux Publics, de Parieu à l'Instruction publique et aux Cultes, Achille Fould aux Finances, contre-amiral Romain Desfossés à la Marine.

programme politique que nous avions arrêté la veille :

« Messieurs, le programme contenu dans le message de M. le Président de la République est assez nettement formulé pour marquer hors de toute équivoque la politique qu'il nous a appelés à suivre.

« Lorsqu'il a bien voulu nous demander notre concours, il avait déjà cru devoir user de son initiative constitutionnelle. Il ne nous sera, certes, pas défendu de chercher dans les actes du cabinet qui nous a précédé, plus d'un exemple de glorieux dévouement au pays et d'une intelligence élevée de ses intérêts. (*Très bien, très bien.*)

« Dans la situation individuelle qui nous était faite, toutes sympathies individuelles devaient se taire ou plutôt se résumer dans l'adhésion à un témoignage éclatant et solennel d'amitié et de reconnaissance.

« L'avenir nous était montré, nous avons été convaincus de l'urgence d'y pourvoir.

« Le nouveau cabinet, nos antécédents le disent assez, n'est pas formé contre la majorité de cette Assemblée (*Légères rumeurs*) ; au contraire, il développera avec énergie ses principes avoués ; elle n'en a et ne peut en avoir d'autres.

« Il faut maintenir l'union de toutes les nuances dans un seul parti, celui de la France à sauver.

« On y parviendra par l'unité des vues, par la confiance en la force du pouvoir élu au 10 décembre, appuyé sur la majorité de cette Assemblée ; enfin par le sentiment impérieux du devoir, réveillé partout dans l'esprit des fonctionnaires de l'État. (*Mouvement à gauche.*)

« Tel est le but que nous a conviés à poursuivre

avec lui le chef du gouvernement, mettant, selon son droit noblement compris, sa responsabilité à côté de la nôtre dans ce difficile mais patriotique effort.

« Paix au dehors, garantie par la dignité qui convient à la France ; maintien énergique et persévérant de l'ordre au dedans ; administration plus que jamais vigilante et économe des finances de l'État, tel est le programme que nous dictent à la fois les intérêts du pays, la conscience de cette Assemblée et la conviction personnelle du chef du gouvernement.

« Au premier rang de nos devoirs, nous mettrons la protection du travail à tous ses degrés et dans toutes ses formes. Nous voulons que le laboureur et l'ouvrier, de plus en plus rassurés sur le lendemain, retrouvent enfin complètement cette confiance qui commence à renaître.

« Mais nous voulons aussi que cette sécurité, se répandant vers les autres régions de la société, y ranime les travaux de l'intelligence et rende à la fortune et au crédit un ressort depuis trop longtemps détendu.

« Le cabinet, en acceptant le fardeau des affaires, qu'il ne recherchait pas, a dû compter sur vos sympathies et sur votre appui ; votre raison élevée et votre patriotisme lui donnaient ce droit. » (*Mouvements divers. Rires sur quelques bancs de la gauche.*)

Beaucoup de marques d'approbation de la majorité m'accueillirent lorsque je descendis de la tribune. L'intention du cabinet était de refuser toute discussion ce jour-là. Les demandes d'interpellation de la gauche furent donc repoussées et la séance levée.

J'avais accepté malgré moi les fonctions de ministre

de la Guerre. M. de Rayneval, désigné pour les Affaires étrangères, était alors ambassadeur à Naples. Il fallait le prévenir et s'assurer de son acceptation. En attendant, le Prince ajouta pour moi à la charge déjà bien lourde de ministre de la Guerre et de chef du cabinet, celle de ministre des Affaires étrangères par intérim. Je dus accepter, car avant tout, il fallait donner au nouveau cabinet une force vitale d'unité et d'action qui, seule, pouvait le faire triompher de tous les obstacles qui allaient lui être opposés. Je ne me fis d'ailleurs pas d'illusions sur ma situation. Je comprenais combien ma tâche était difficile, mais je puisais dans mon dévouement à la France et au Président que je ne séparais pas d'elle la force qui m'était nécessaire. Le principe d'autorité détruit, toute idée d'ordre et de hiérarchie disparue, les démagogues de la gauche, qui personnifiaient en eux tout ce que le socialisme, le communisme et les passions antireligieuses avaient de plus exalté, constituaient une opposition d'autant plus violente que tous les membres du nouveau cabinet lui étaient ouvertement opposés. Quant à la majorité, elle se composait d'éléments divers : les légitimistes, les orléanistes, les hommes nouveaux amis de l'ordre et quelques rares bonapartistes avoués. Tel était le noyau sur lequel le ministère devait s'appuyer. Il fallait donc, pour le maintenir uni, éviter avec soin de soulever des passions dynastiques qui eussent aussitôt eu pour résultat la division de cette majorité. Le terrain neutre d'une république honnête, voulant l'ordre et le respect des lois au dedans et la dignité du nom français au dehors, était tout naturel-

lement celui sur lequel je devais me tenir. Il est aisé de comprendre combien était hérissée de difficultés la tâche qui m'était imposée. La question purement politique était donc, certes, de nature à m'absorber tout entier. Mais d'autre part, je connaissais depuis longtemps tous les abus de l'administration de la guerre. Je résolus en conséquence, dès mon arrivée au pouvoir, de les sonder jusque dans leurs replis les plus cachés. Comme je voulais tout voir et tout connaître par moi-même, je fis une nouvelle division de cet immense ministère. Je supprimai les directions, qui avaient l'inconvénient grave de faire de chaque directeur une sorte de potentat jugeant et décidant les affaires, en laissant le ministre entièrement en dehors. Je tâchai de faire choix d'hommes éclairés que je créai chefs de chaque service et le ministère de la Guerre fut ainsi organisé : un chef du service du génie, un de l'artillerie, de l'Algérie, de l'infanterie, de la cavalerie et de la remonte, de la gendarmerie et de la justice militaire, de la comptabilité, de l'intendance et de la solde, des habillements et équipements, des hôpitaux, des subsistances et des fourrages. J'indiquai à ces 8 chefs de service les jours et les heures où chacun d'eux viendrait travailler avec moi ; aucune décision ne serait donc prise avant que je l'eûsse arrêtée moi-même. J'étais ainsi le pivot auquel tout venait aboutir. Aucune affaire ne m'était étrangère ; tout relevait de moi. Je ne jugeais que d'après des rapports qui m'étaient faits par les chefs de service, mais que je discutais lorsque j'avais des observations à faire. Je ne me dissimulais pas que cette manière d'opérer augmentait énormément le

travail, mais ainsi je savais tout, et chacun pouvait se convaincre que le ministre de la Guerre n'était plus un être de raison, mais bien l'homme entre les mains de qui tout était centralisé et qui ne décidait qu'en connaissance de cause. Au bout de peu de temps, j'eus une grande autorité et mon action se fit sentir dans chaque partie de l'immense service que je dirigeais. Mais ce n'était là que la moitié de ma tâche. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

J'ai dit qu'à mon entrée au ministère, j'avais profondément réfléchi sur les nombreux abus de l'administration de la Guerre, qu'en ma qualité d'inspecteur général et d'ancien directeur j'avais eu maintes fois l'occasion de signaler. Mes intentions étaient parfaitement arrêtées à cet égard ; mais je voulais étudier à fond toutes les questions de réforme que je me proposais d'exécuter. Pour cela il me fallait du temps, aussi je remis à plus tard l'accomplissement de ces mesures. Du reste, absorbé par la situation politique et par le lourd fardeau de deux ministères que je dirigeais à la fois, il ne me restait que peu d'instants de liberté. A cette époque, l'Assemblée nationale siégeait tous les jours. Les ministres étaient obligés d'y passer quatre ou cinq heures ; ce temps devait être retranché de celui que je pouvais consacrer aux affaires. Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que je remisse à plus tard l'examen approfondi des questions administratives.

Peu de temps après mon arrivée au ministère, vint

se présenter une question de politique extérieure de la plus haute importance et qui pouvait entraîner pour la France de graves conséquences. Le Sultan avait reçu dans ses États des réfugiés politiques qui avaient combattu en Hongrie et en Pologne contre l'Autriche et la Russie. Celles-ci exigeaient du gouvernement ottoman qu'il les leur livrât. La Sublime Porte s'y refusait et en cela, elle montrait du courage et de l'équité. Cependant, menacé sérieusement par les deux puissances, le Sultan implora le secours de la France qui de tout temps, avait défendu l'indépendance et l'intégrité de l'Empire turc. En ma qualité de ministre des Affaires étrangères, je reçus les dépêches de Constantinople. Je fis aussitôt un rapport au Président de la République en lui exposant le rôle politique qui, à mon sens, convenait à notre gouvernement. Nous avions à Toulon 12 vaisseaux de ligne, quelques frégates et quelques bâtiments légers ; je demandai au Prince l'autorisation de faire partir immédiatement cette flotte pour le Levant, afin qu'en mouillant dans les eaux du Bosphore, elle put couvrir Constantinople et empêcher la Russie et l'Autriche d'agir activement contre les Turcs. Le Président, qui comprenait parfaitement tout ce qu'exigeait la dignité de la France, me donna l'autorisation que je sollicitais de lui. J'en informai aussitôt lord Normanby, ambassadeur d'Angleterre à Paris, et le priai de faire connaître cette résolution à son gouvernement qui, d'après sa politique avouée, devait être dans les mêmes sentiments que nous. Je lui disais dans ma dépêche, qu'il me paraissait convenable que la flotte anglaise qui stationnait à Malte,

reçut en même temps que la nôtre l'ordre de se rendre en Orient afin d'agir de concert avec nous. Je priais lord Normanby de me répondre dans quatre ou cinq jours au plus tard, car il était urgent de prendre des mesures efficaces. L'ambassadeur me répondit qu'il venait d'envoyer des dépêches à Londres concernant cette affaire et qu'il me rendrait réponse avant l'époque que je lui déterminais. Le cinquième jour écoulé, je n'avais encore rien reçu. Je priai alors lord Normanby de bien vouloir passer au ministère des Affaires étrangères. Je lui fis comprendre combien il était regrettable que lord Palmerston n'eût pas cru devoir lui répondre, mais que dans aucun cas, ce silence ne pouvait empêcher l'exécution des dispositions arrêtées par le gouvernement français. L'ambassadeur chercha à éluder la question en me disant que Palmerston n'était pas à Londres. Je m'aperçus bien vite, d'après son langage embarrassé, que le gouvernement britannique, loin d'agir franchement avec nous, cherchait à nous laisser à nous seuls, la responsabilité d'une mesure qui pouvait amener une rupture avec l'Autriche et la Russie. Comme, malgré toutes mes objections, je ne pouvais rien obtenir de l'ambassadeur, je finis par lui dire que j'allais envoyer immédiatement, par le télégraphe, à la flotte de Toulon l'ordre d'appareiller et de se rendre en Orient. Lord Normanby s'écria alors : « Ce n'est point ainsi qu'on fait de la diplomatie et je vous demanderai mes passeports. » — Je repris d'un ton un peu ferme : « Ne jouez pas la comédie, mylord, vous n'avez pas plus envie de me demander vos passeports, que je n'ai celle de vous les donner. Vous

resterez à Paris, et dans quelques heures, la flotte quittera Toulon pour l'Orient! » L'ambassadeur me quitta fort mécontent. Quelques jours après, il m'informa que son gouvernement venait de donner l'ordre aux vaisseaux anglais de quitter Malte pour rejoindre les nôtres. Par cette détermination énergique, je fis cesser une incertitude qui pouvait avoir pour nous de funestes conséquences. Lorsque je fis connaître à l'Assemblée législative le départ de notre flotte pour le Levant et les instructions qu'avaient reçues l'amiral, je fus fort approuvé. Je prévins par dépêches télégraphiques nos ambassadeurs à Vienne et à Saint-Pétersbourg de la mesure que venait de prendre le gouvernement. Je leur ajoutai que, dès que la Turquie ne serait plus menacée et que les deux puissances auraient abandonné leurs injustes prétentions, nos marins rentreraient à Toulon. Je les chargeai en même temps de rassurer les gouvernements russe et autrichien, en leur donnant l'assurance formelle que la France ne voulait en aucune manière donner un appui aux insurgés ni les mettre à même de tenter une seconde révolte. Peu de jours après, je reçus des deux ambassadeurs l'assurance que la Russie et l'Autriche renonçaient à leurs prétentions vis-à-vis de l'Empire ottoman, et qu'aucun acte d'hostilité ne serait tenté contre ce dernier. Je rédigeai alors un second rapport au Président de la République, au cours duquel je lui disais, que le but que nous nous proposions en faisant partir la flotte étant atteint, il convenait de ne pas la laisser plus longtemps dans les eaux du Bosphore, ou son séjour prolongé sans motif semblerait une sorte de défi jeté aux gouverne-

ments de Pétersbourg et de Vienne, et serait de nature à ranimer les espérances des insurgés vaincus. Le Président m'autorisa à faire revenir nos vaisseaux. J'écrivis à lord Normanby pour l'informer de cette détermination ; il me fit dire qu'il me priait d'attendre, avant d'expédier l'ordre de retour, qu'il eut la réponse de son gouvernement. Huit jours s'étant écoulés sans que j'eusse cette réponse, je prévins l'ambassadeur que j'allais expédier un aviso porteur de l'ordre de retour. Lord Normanby joua alors vis-à-vis de moi un rôle tout différent de celui qu'il avait adopté lors du départ de Toulon. Il me répondit qu'il convenait que, puisque les deux flottes étaient ensemble dans les eaux ottomanes, elles revinssent de conserve. Il me fut facile d'apercevoir le piège qui m'était tendu. En effet, si les vaisseaux français étaient restés plus longtemps dans leur position, il était évident que, malgré les assurances de nos ambassadeurs, la Russie et l'Autriche n'eussent vu qu'avec un sentiment de défiance et de mécontentement cette prolongation sans motif. Ce séjour eût pris le caractère d'une véritable menace contre les puissances, et si la guerre ne s'en était pas suivie, le moins qui fut advenu eut été la cessation de leurs bons rapports politiques avec nous. Je répondis donc à lord Normanby que, les deux flottes n'étant pas parties ensemble, il ne me paraissait pas nécessaire qu'elles revînssent de conserve. J'ajoutai que je persistais à envoyer à la nôtre un ordre de retour immédiat. L'Angleterre eût été en effet enchantée d'isoler la France des grandes nations de l'Europe, soit en s'alliant avec ces puissances contre nous,

soit tout au moins en nous faisant payer bien cher le prix de son alliance. Ma détermination déjoua ces projets. J'eus encore l'assentiment des députés, lorsque je leur fis part des motifs qui nous faisaient rappeler notre flotte.

Avant d'être ministre de la Guerre, j'avais à l'Assemblée législative, fait partie de la commission du budget. A cette époque, c'était une tâche très importante. J'avais annoncé que, sans diminuer l'armée d'un homme ni d'un cheval, il était possible d'effectuer de sérieuses économies, mais que, pour arriver à ce résultat, il fallait que le ministre de la Guerre le voulût réellement, et qu'il eût le courage de remanier l'ancien budget, malgré les oppositions qu'il ne manquerait pas de trouver au sein de son ministère, quand il s'agirait d'y faire de notables réductions. Je me devais à moi-même de tenir ma promesse. Je vis mon collègue des Finances[1] et je lui demandai, dans le cas où je présenterais un nouveau budget de la Guerre avec une économie de 72 à 75 millions, s'il serait dans l'intention de faire un rapport au Président, établissant que cette économie devrait être appliquée à la réduction de l'impôt foncier. Je lui fis remarquer combien cette mesure serait politique et tendrait à populariser le gouvernement du Prince, puisque les populations, en comparant les actes du gouvernement provisoire avec les nôtres, verraient qu'en avril 1848, les révolutionnaires au pouvoir avaient demandé au pays une augmentation de 45 centimes et que le Président, non seulement avait

[1] Achille Fould.

renoncé à ce surcroît de charges, mais encore diminuait l'impôt foncier de 17 p. 100. Le ministre des Finances fut de mon avis et me promit tout son concours pour arriver au résultat que je lui faisais entrevoir. Je travaillai dès lors activement au remaniement de mon budget, et, en me servant des ressources que je trouvai dans des magasins encombrés soit d'effets d'habillement, soit de subsistances, je parvins à présenter à l'Assemblée un nouveau budget de la Guerre avec une diminution de 73 millions ; et cela, sans toucher à l'effectif ni en hommes ni en chevaux. Ce nouveau budget fut accepté par les députés avec d'unanimes approbations. L'opposition, elle-même, ne trouva aucun argument pour le combattre, bien qu'elle comprit parfaitement le bon effet que cette réduction produirait dans le pays. Le ministre des Finances se mit à l'œuvre, et bientôt fut à même de proposer un projet de loi qui diminuait l'impôt foncier de 17 millions. L'Assemblée le vota avec empressement. Les contribuables apprirent cette nouvelle avec une satisfaction d'autant plus grande, que le vil prix des denrées mettait les propriétaires dans une situation financière des plus fâcheuses. Cette mesure fit le plus grand honneur au cabinet et servit à populariser le gouvernement du Président de la République. J'obtins donc à la fois trois résultats : un remaniement des ressources de mon ministère qui prouvait une bonne direction administrative, un dégrèvement d'impôt toujours très agréable surtout aux populations des campagnes, et enfin, une mesure politique qui écrasait le gouvernement provisoire par comparaison.

C'est vers cette époque qu'un incident, que je dois rapporter ici parce qu'il a eu quelque retentissement, m'advint en tant que ministre de la Guerre. Le citoyen Pierre Bonaparte[1], cousin-germain du Président de la République, avait été nommé député de la Corse. Il appartenait par ses opinions exaltées à l'extrême gauche de l'Assemblée. Comme il voulait à tout prix être militaire, le Gouvernement Provisoire, sur sa demande, lui avait conféré le grade de chef de bataillon dans la légion étrangère, au titre étranger. Il se rendit donc en Afrique où résidait son régiment. Peu après, la petite ville de Zaatcha, dans le cercle de Batna, province de Constantine, se révolta parce qu'on avait augmenté l'impôt sur les palmiers qui l'entourent. Mon prédécesseur, le général Rulhières, avait alors ordonné au général Charron, gouverneur général de l'Algérie, de faire marcher des troupes contre Zaatcha afin de réduire les révoltés. Le bataillon de Pierre Bonaparte fut compris dans les troupes d'attaque. Une affaire assez vive eut lieu, et après un combat acharné, presque corps à corps, la légion étrangère fut obligée de se retirer. Le commandant P. Bonaparte s'y conduisit en brave soldat. Sur ces entrefaites, je devins ministre de la Guerre et, voulant en finir avec cette résistance de Zaatcha qui était d'un déplorable exemple pour les Arabes, je prescrivis au général Charron d'envoyer un renfort considérable. Le citoyen Pierre Bonaparte, soit que la vie des camps ne fût plus de son goût, soit que ses frères et amis lui eussent écrit de Paris pour le faire reve-

[1] Le Prince Pierre Bonaparte, était fils du Prince Lucien, frère aîné de l'Empereur Napoléon Ier.

nir, trouva convenable de quitter le poste d'honneur où il était placé. Il argumenta de sa qualité de représentant du peuple, auprès du général Herbillon, commandant la province de Constantine, et qui se trouvait devant Zaatcha. Celui-ci, par faiblesse, donna au commandant Bonaparte une prétendue mission pour se rendre à Alger, auprès du gouverneur général, demander des renforts. C'est alors que Pierre Bonaparte, arrivé à Philippeville, trouva un paquebot en partance pour Marseille. Il oublia sa mission, monta à bord et au lieu d'aller à Alger, il revint en France. A son arrivée à Paris, il se présenta chez moi au ministère de la Guerre. Je lui témoignai tout mon étonnement de le voir de retour et loin de son poste. Il m'exhiba alors la permission qu'il avait obtenue du général Herbillon. Je m'efforçai de lui faire comprendre combien sa conduite, au point de vue militaire, était indigne du nom qu'il portait et je lui intimai l'ordre de repartir immédiatement pour l'Afrique. Il me promit d'obéir ; aussi, quel ne fut pas mon étonnement, en voyant paraître le lendemain dans les journaux une lettre fort impertinente de Pierre Bonaparte, dans laquelle il s'efforçait d'établir son droit de revenir quand il lui plairait, siéger à l'Assemblée nationale. Cette théorie, contraire à tous les principes de la hiérarchie militaire, et dont les conséquences étaient de nature à affaiblir l'autorité du pouvoir exécutif, méritait une répression énergique et immédiate. Je fis aussitôt un rapport au Prédent de la République, dans lequel je lui demandai la révocation du commandant Pierre Bonaparte. Le décret fut rendu et parut au *Moniteur*. Le lendemain,

à l'Assemblée, le citoyen Pierre Bonaparte monta à la tribune et interpella le ministre de la Guerre en termes fort virulents. Il termina son discours que, par parenthèse, il lisait fort mal, en demandant un ordre du jour motivé qui n'était autre chose qu'un blâme pour le gouvernement. Je m'élançai à la tribune et lui répondis dans les termes suivants :

« Messieurs[1], l'interpellation qui m'est faite a deux caractères bien distincts, je les traiterai l'un après l'autre.

« Il s'agit d'abord de savoir si un membre de cette Assemblée, qui a demandé ou accepté un mandat, soit dans l'ordre militaire, soit dans l'ordre diplomatique (ce sont ordinairement les missions qui sont le plus communément confiées aux représentants), et qui a accepté dans toute leur teneur les instructions qui lui ont été données, librement, volontairement, et souvent après sollicitations, il s'agit de savoir, dis-je, si, une fois rendu à son poste, il est libre d'oublier ce même mandat, ce même engagement, s'il est juge, juge souverain d'après la théorie de l'honorable préopinant, de l'opportunité de son retour.

« Eh bien je commence par déclarer que non (*Très bien, très bien !*)

« Le gouvernement seul a été juge du mérite du mandat ; celui qui l'a accepté en est convenu par le fait seul de l'acceptation ; une fois rendu à son poste, il doit consulter ses instructions. S'il est militaire, il doit se renfermer dans l'obéissance due à ses chefs

[1] *Moniteur* du vendredi 23 novembre 1849.

militaires ; il n'est plus là, représentant du peuple. (*Marques d'assentiments.*)

. . . .

« Du reste l'Assemblée législative, dans l'espèce qui nous occupe, n'avait donné aucun mandat à M. Pierre Bonaparte. Le mandat émane essentiellement du gouvernement, de l'initiative du pouvoir exécutif. Ainsi, laissons de côté le caractère de représentant qui ne doit pas occuper l'Assemblée (*Très bien*).

« Voici ma réponse à la première partie de la discussion (*Marques prolongées d'approbation*).

« Maintenant en abordant les faits particuliers, que s'est-il passé ? M. Pierre Bonaparte est chef de bataillon à la légion étrangère, au titre étranger, et remarquez, messieurs, que ce titre n'a rien de blessant. M. Pierre Bonaparte ne peut pas être chef de bataillon à d'autre titre, car la loi de 1834 sur l'État des officiers nous est connue. . . . .

. . . .

« D'après cette loi, quand on n'a pas suivi la hiérarchie, quand on n'appartient pas à l'armée avec le grade de capitaine, et quand on ne remplit pas les conditions voulues pour l'avancement,..... on ne peut pas devenir chef de bataillon. M. Pierre Bonaparte n'était ni dans l'une ni dans l'autre de ces conditions. On lui a conféré, c'est le gouvernement provisoire, je crois, le titre de chef de bataillon dans la légion étrangère, à titre étranger. Lui, n'est pas étranger mais son titre est étranger ; c'est ce qu'il faut bien distinguer, (*Très bien*, *très bien*). Voilà en quoi M. Pierre Bonaparte ne peut pas être blessé ; il est Français et bon

Français, c'est un hommage que je lui rends, mais son titre dans la légion étrangère est titre étranger. Il faut bien faire attention à cette distinction (*Très bien, très bien !*)

« M. Pierre Bonaparte part de Paris avec une mission pour l'Algérie. Cette mission disait qu'à son arrivée à Alger, il serait à la disposition du gouverneur général. Que fait le gouverneur général ? Il se rappelle le nom de Bonaparte et il donne à M. Pierre Bonaparte le poste d'honneur, le poste le plus périlleux ; c'est là qu'un Bonaparte doit être heureux de se trouver ; c'est le meilleur de tous les postes. (*Marques unanimes d'approbation.*)

M. Pierre Bonaparte. « — Je vous prie de croire que je n'ai pas boudé. »

M. le général d'Hautpoul, ministre de la Guerre. — « Je dis cette phrase à dessein. Dans la lettre que M. Pierre Bonaparte a cru devoir publier, il s'est plaint qu'on lui avait fait une condition qui n'était pas convenable. C'est à cela que je réponds.

« Je n'accuse en rien, Dieu m'en préserve, la bravoure de M. Pierre Bonaparte ; je le crois aussi brave que tous nos soldats. Mais il ne s'agit pas de cela ; il s'agit d'une expression que je crois devoir relever et je déclare que le poste qu'on a donné à M. Pierre Bonaparte était un poste de choix, de faveur, qu'il devait en être content, puisqu'on l'envoyait à l'ennemi et que, quand on porte son nom, on doit être enchanté de se trouver dans une pareille position (*Très bien, très bien !*)

« Qu'est-il arrivé ? M. Pierre Bonaparte a reçu un commandement de son grade, on lui a donné le

commandement de 400 hommes. Il s'est avancé en tirailleurs sur l'ennemi ; je ne juge pas le mérite du mouvement, s'il était plus ou moins rationnel, ceci est un fait purement militaire, vous me permettrez de le passer sous silence. L'engagement qui eut lieu a été vif, la ligne des tirailleurs a dû se retirer. M. Pierre Bonaparte a montré beaucoup de courage ; il a été presque appréhendé au corps par un Arabe. Il l'a tué de sa main; c'était tout naturel, on ne devait pas attendre moins d'un homme qui porte son nom. Plus tard un bataillon de renfort est arrivé ; chaque troupe est restée dans sa position respective.

« Le lendemain, M. Pierre Bonaparte, qui, la veille, avait oublié qu'il était représentant, qui n'en parlait pas, le lendemain, M. Pierre Bonaparte s'en est souvenu.

M. Pierre BONAPARTE. — « Pas le lendemain ! »

M. le général D'HAUTPOUL ministre de la Guerre. — « Peu importe ! je n'épilogue pas sur les heures ou sur le jour ! Bref, M. Bonaparte, quelque temps après, a trouvé qu'étant représentant du peuple, il devait revenir dans cette enceinte. C'est fort bien; mais il aurait dû y penser avant de partir. En ce moment il était devant l'ennemi, il aurait dû s'en souvenir (*Très bien, très bien !*)

« Qu'il me permette de lui dire qu'à sa place, en présence de l'ennemi, j'aurais parfaitement oublié que j'étais représentant (*Très bien, très bien !*)

M. Pierre BONAPARTE. — « Je suis revenu pour un service. »

M. le général D'HAUTPOUL, ministre de la Guerre. — « M. le général Herbillon, commandant militaire de

la province de Constantine et des troupes qui font le siège de Zaatcha, a donné, il est vrai, à M. Pierre Bonaparte un ordre qu'il m'a remis entre les mains. Je lui ai dit : « Cet ordre vous couvre ». C'est tout simple; et s'il ne vous avait pas couvert, savez-vous ce que j'aurais fait ? Je serais venu ici, j'aurais demandé à l'Assemblée l'autorisation de vous poursuivre : je vous aurais fait arrêter et conduire par la gendarmerie à Constantine, et là, vous auriez été traduit devant un conseil de guerre (*Marques générales d'approbation*).

« Je n'ai pas agi ainsi parce que je ne devais pas le faire. Il ne restait aux yeux du ministre de la Guerre qu'une faute, une faute grave : c'était de ne pas avoir accompli un mandat reçu. Ce mandat était important ; il disait à M. Pierre Bonaparte d'aller à Alger, pour quoi faire ? C'est une chose à peu près inusitée qu'un officier commandant une troupe, et une troupe devant l'ennemi, en soit détaché pour aller devant le gouverneur d'Alger demander des secours. Mais enfin, j'accepte cette mission tout étrange qu'elle puisse paraître. Du moins fallait-il l'accomplir. Or, que se passe-t-il ?

« En arrivant à Philippeville, M. Pierre Bonaparte trouve des troupes qui débarquaient. C'était une chose toute simple. En ne consultant que mon cœur de soldat, je me serais mis à la tête de ces troupes, je serais parti avec elles et le lendemain je serais monté à l'assaut de Zaatcha (*Très bien, très bien !*)

M. Pierre Bonaparte. — « Un officier au titre étranger ne peut pas commander ! D'ailleurs il y avait des lieutenants-colonels. »

M. le général d'HAUTPOUL, ministre de la Guerre. — « M. Pierre Bonaparte en a jugé autrement. Il arrive à Philippeville ; un paquebot partait pour la France : il prend passage à bord de ce paquebot ; il arrive à Marseille, puis à Paris. Arrivé à Paris, il se présente chez le ministre de la Guerre, je fus assez étonné de le voir. Je connaissais son arrivée, du reste ; je la connaissais par un rapport du préfet de police et je devais la connaître, parce que dans toute hypothèse, il m'importait beaucoup de savoir où était M. Pierre Bonaparte.

« M. Bonaparte se présente chez moi. Je lui demande par quel hasard il est à Paris. Il me montre son ordre, je lui dis : « Cet ordre vous couvre par rapport à Zaatcha, par rapport à l'abandon d'un poste militaire. S'il en eût été autrement, c'eût été un déshonneur : un Bonaparte ne peut pas se déshonorer, c'est impossible. »

« M. Bonaparte me montre ensuite un projet de lettre contenant des doctrines que je ne pouvais pas accepter et que j'ai combattues, doctrines que vous avez entendues, et qui auraient pour conséquence de mettre le gouvernement dans l'impossibilité absolue de donner quelque mandat que ce puisse être à des membres de cette Assemblée (*Très bien !*)

« Nonobstant mes observations, M. Pierre Bonaparte a fait insérer dans les journaux la lettre que vous avez lue, il l'a signée. Le gouvernement était mis en demeure d'y répondre, il l'a fait par le décret que vous connaissez (*Bruit !*) . . . .

. . . .

« Il était dans son droit, dans son droit absolu et

s'il ne l'avait pas fait, vous auriez eu grandement raison de l'en blâmer (*Très bien!*). . . . . . .

. . . .

« Quant aux influences du gouvernement, je déclare très haut que M. le Président de la République n'a pour conseillers que ses ministres ; nous n'en connaissons pas d'autres, nous ne subissons l'influence de qui que ce soit (*Très bien!*)

« Nous venons ici franchement, loyalement vous apporter des projets de loi, les mesures que le gouvernement croit bonnes ; nous nous inspirons des votes de la majorité de cette Assemblée ; nous nous conformons à ce qu'elle décide, et nous serons toujours heureux de marcher avec elle (*Approbation vive et prolongée*). »

L'Assemblée me donna plusieurs fois des marques d'approbation. Le président mit ensuite aux voix la proposition d'ordre du jour motivé du citoyen Pierre Bonaparte. Elle fut repoussée à une immense majorité, et le gouvernement eut l'occasion de remporter un succès complet à propos d'une mesure juste, et qui fixait d'une manière définitive les droits du pouvoir envers les représentants chargés d'une missions temporaire.

Ce fut à cette époque, que je reçus la réponse de M. de Rayneval qui refusait le ministère des Affaires étrangères. Il devenait dès lors indispensable de chercher quelqu'un pour occuper ce poste. Je jetai les yeux sur le général de division d'artillerie de La Hitte, homme distingué sous tous les rapports, et que je connaissais depuis longtemps. J'avais fait signer au Président de la République sa nomination comme ministre plénipotentiaire à Berlin. Il était au moment

de s'y rendre, lorsque je le priai de venir me trouver. Je lui dis qu'il n'irait point à Berlin, que j'avais d'autres vues sur lui.

Il fut désagréablement surpris, car il avait accepté cette mission avec empressement, mais bientôt son étonnement fut au comble, lorsque je lui annonçai que je comptais le présenter au Prince comme ministre des Affaires étrangères. Il refusa d'abord, en me disant qu'il ne se sentait pas capable de porter ce lourd fardeau. Je combattis de mon mieux cette résolution en me citant moi-même comme exemple, moi qui étais tout aussi éloigné que lui de la carrière diplomatique. Je finis enfin par obtenir son consentement, je fus annoncer ce résultat au Président qui me donna l'heure pour lui amener M. de La Hitte dans la journée. Le lendemain, le décret du Prince contresigné par moi, nommant le général de La Hitte ministre des Affaires étrangères, parut au *Moniteur*.

Pendant mon intérim à ce dernier ministère, j'eus à demander à l'Assemblée législative un crédit supplémentaire de 400.000 francs pour les courriers de cabinet. Ce projet de loi donna lieu à une discussion assez vive de la part de l'opposition à laquelle j'eus à répondre. Le crédit fut alloué. Avant de quitter les Affaires étrangères, je terminai avec la Belgique un traité de commerce qui offrait assez de difficulté. Lorsque je l'eus signé et l'eus fait ratifier par le Président de la République, le roi Léopold m'envoya sa grand'croix de l'Ordre du Lion belge.

La nomination du général de La Hitte fut bien accueillie par l'opinion publique.

CHAPITRE XIV

CONCLUSION

Ici se termine le manuscrit des mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul. Son ministère de la Guerre devait être de quelque durée encore puisque, ayant été nommé le 31 octobre 1849, il ne se démit que le 22 octobre 1850. Pendant cette période, le conflit entre l'Assemblée législative et le Prince-Président, d'abord à l'état latent, s'était peu à peu précisé et avait fini par prendre des proportions inquiétantes. Dans cette crise, il était naturel que le général d'Hautpoul, ministre de la Guerre, favorisât de tout son pouvoir la politique de l'Élysée. Tout d'ailleurs contribuait à l'y pousser; ses convictions profondément monarchiques, autant que l'attachement qu'il montrait à la personne de Louis Napoléon. Ce dernier le savait bien, et dans une lettre qu'il écrivait à d'Hautpoul à l'occasion de l'acceptation par le général de La Hitte du portefeuille des Affaires étrangères, il se félicitait de ce que cette nomination consolidât le *ministère de son choix*; cette dernière expression était soulignée.

C'était donc bien à proprement parler un cabinet de combat, représentant directement la politique per-

sonnelle du Prince, et dirigé à la fois contre les agitateurs démocratiques et contre l'Assemblée, que celui dont faisait partie le général d'Hautpoul.

Mais il y avait alors, entre la Législative et le Président, un personnage puissant qui, tenant dans sa main toutes les forces militaires de la capitale par son double titre de commandant supérieur de la Garde nationale de Paris et de commandant des troupes de la première division militaire, semblait quelque peu disposé à jouer le rôle d'arbitre entre les deux pouvoirs ; j'ai nommé le général Changarnier. Ce dernier, ayant évité de donner des gages décisifs soit aux légitimistes, soit aux orléanistes de l'Assemblée, s'était contenté de se faire le champion des conservateurs en général et de comprimer avec la dernière rigueur toute tentative d'agitation socialiste. Cette sorte d'attitude habile autant qu'énigmatique faisait que, ne plaisant excessivement à personne en particulier dans l'Assemblée, il y restait agréable à tous. Une situation aussi prépondérante n'était pas sans inquiéter l'Élysée. Le général d'Hautpoul se rendit très vite compte de la difficulté de sa propre position vis-à-vis d'un si puissant subordonné qui, honoré de la faveur des représentants, d'une part, et de l'autre investi d'un double commandement exceptionnel dans l'armée, paraissait ne se plier qu'avec peine aux exigences exactes de la discipline militaire.

La lutte ne devait donc guère tarder à s'engager entre le ministre et le général Changarnier. D'Hautpoul fit très nettement face au danger et riposta par un langage quelque peu aggressif à l'attitude provocante de son rival. Ce furent d'abord des escar-

mouches : puis vinrent les incidents des revues, à Saint-Maur, à Satory, où des cris de vive l'Empereur avaient salué le Président. Le débat sur cette dernière affaire mit aux prises les deux adversaires, et Changarnier n'hésita pas à déclarer sur le ton le plus hautain, que tous ces incidents n'avaient eu lieu que parce que le ministre de la Guerre l'avait bien voulu, et que rien n'eût été plus facile que de les éviter. Le général d'Hautpoul répliqua vivement. Le conflit s'affirmait. Il vint un moment où la situation devint intolérable. Changarnier prétendit franchement se rendre indépendant du ministre. Il entendait garder en toutes choses la plus complète liberté d'action. D'Hautpoul ne pouvait admettre cette façon de voir et, dans de pareilles conditions, il demanda très carrément au Président la révocation du général Changarnier.

« Monsieur le Président », disait-il dans le rapport qu'il adressait au Prince, « lorsqu'au mois de mai dernier, le général Changarnier fit à tous les généraux et chefs de corps de l'armée de Paris, réunis officiellement aux Tuileries par ses ordres, cette inqualifiable allocution, où la grossièreté du langage le disputait à l'insubordination, le ministre de la Guerre, gardien de la discipline de l'armée, vous proposa le remplacement du général Changarnier. Vous pensâtes, monsieur le Président, que dans les circonstances graves où se trouvait le pays, vous ne deviez pas vous priver des services du général Changarnier et vous refusâtes en même temps de recevoir ma démission. Je fis acte de bon citoyen, je consentis à une réconciliation qui de ma part fut sincère. J'oubliai l'injure que le ministre de la Guerre avait reçue et qui attei-

gnait le gouvernement tout entier dont il fait partie. Le 11 de ce mois, le général Changarnier, prenant prétexte d'un renseignement que le ministre de la Guerre a demandé au colonel du 24e de ligne, a fait paraître un ordre du jour qui renverse de fond en comble tous les principes sur lesquels reposent les droits du ministre de la Guerre comme chef de l'armée.

« Le général Changarnier a mis le ministre de la Guerre aux arrêts dans la personne du colonel du 24e de ligne qui n'avait fait qu'obéir aux ordres du ministre : l'armée se préoccupe vivement de cette situation. Un sentiment d'anxiété et de douleur se manifeste en présence d'actes qui, en brisant toute hiérarchie militaire, portent une profonde atteinte à la discipline.

« Dans cet état de choses, monsieur le Président. le ministre de la Guerre a le droit d'exiger une réparation éclatante. Je vous demande la révocation immédiate du général Changarnier. »

Tel fut le rapport adressé par le général d'Hautpoul au Président. Il faisait allusion à divers incidents caractéristiques du conflit aigu qui divisait les deux généraux, conflit qui n'était guère lui-même qu'un épisode du grand duel engagé entre le Président et l'Assemblée. Quels que fussent les griefs personnels du futur Napoléon III contre le général Changarnier, et quel que fût son désir d'abaisser un si redoutable rival, il n'osa pas encore le frapper [1]. Le moment était prématuré. Le Conseil des ministres et le Président se prononcèrent contre la révocation.

[1] La disgrâce du général Changarnier ne fut définitivement consommée qu'au mois de janvier 1851.

Dans ces conditions, le général d'Hautpoul se démit de ses fonctions de ministre de la Guerre, mais, afin que cette décision ne pût être interprétée comme une disgrâce, il fut nommé le jour même, 22 octobre 1850, gouverneur général de l'Algérie. Le portefeuille de la Guerre fut attribué au général Schramm.

La loi de cette époque ne permettait pas aux représentants du peuple de rester plus de six mois dans des fonctions publiques les tenant éloignés de l'Assemblée. Le général d'Hautpoul, qui avait pris possession de son nouveau poste dès le 4 novembre, n'essaya pas moins de mettre à profit ce court espace de temps pour organiser une expédition militaire contre les Kabyles du Djurdjura, opération rendue nécessaire par les agissements de ces derniers. Dès le mois de janvier, il demanda et obtint l'autorisation de commencer les préparatifs de la campagne qui devait s'ouvrir au mois de mai suivant. « Le moment », disait-il dans son rapport au ministre, « est opportun. Tout le reste de l'Algérie est tranquille, nous sommes en paix avec le Maroc et Tunis ; les Arabes ne peuvent faire aucun mouvement ; nous n'avons qu'un ennemi, dirigeons contre lui toutes nos forces. La France est calme. Au printemps prochain, des complications politiques à l'intérieur nous empêcheront peut-être de pouvoir commencer une grande opération militaire en Algérie. Plus des deux tiers des régiments dans chaque division ont fait la guerre d'Afrique. Plus tard, vous aurez beaucoup de régiments nouveaux et vous connaissez tous les inconvénients qui peuvent en résulter. L'ennemi nous presse, il nous insulte, il faut l'abattre. Je ne demande ni un homme, ni un écu ;

les forces dont je dispose sont suffisantes. Les tribus que nous devons attaquer paieront les frais de la guerre et bien au delà ; déjà riches par leurs produits, elles se sont enrichies encore par les millions que nous leur donnons tous les ans. Il sera juste de leur demander la rentrée de cinq années d'impôts arriérés, puisque, depuis cette époque, nous les protégeons dans leurs personnes, leurs propriétés et leurs relations commerciales, à Alger, Delhis et Bougie. Les contributions que nous leur imposerons seront bien supérieures aux dépenses nécessitées par l'expédition. En attaquant le centre de toutes les résistances, le foyer de toutes les insurrections, les résistances partielles tomberont d'elles-mêmes. Il ne restera pas alors un seul point de l'Algérie où nos baïonnettes n'aient pénétré. Toute illusion et tout espoir seront enlevés aux Arabes. »

Le 15 février, insistant sur toutes les considérations développées plus haut, le général soumettait au ministre de la Guerre un plan complet d'opérations contre la Kabylie du Djurdjura. Dans sa pensée, les troupes disponibles de la division de Constantine, renforcées de quelques bataillons, devaient attaquer les Kabyles Zouaouas par le col d'Alkefadou à l'est. Elles devaient être commandées par le général de Saint-Arnaud. Les troupes de la division d'Alger, jointes à d'autres bataillons empruntés à celle d'Oran, sous les ordres du général Blangini, prendraient l'offensive à l'ouest par Bordj-Boghin. La cavalerie, enfin, répandue dans la vallée de l'Oued-Sahel et du Sébaou, isolerait complètement la confédération des Zoua-

ouas et empêcherait la réunion des Kabyles sur un même point, forcés qu'ils seraient de garder leurs villages contre des menaces d'attaque. Les approvisionnements nécessaires à ces deux colonnes devaient être réunis avant la fin d'avril ; pour celle de l'ouest à Bordj-Boghin même, sans frais extraordinaires, par les moyens dont le service d'administration disposait à Alger, Blidah et Delhys ; pour celle de l'est, au pied du col d'Alkefadou par Aumale, Bougie et Sétif. Ces deux colonnes, dont le général s'était réservé la haute direction, attaqueraient simultanément ; elles ne devaient pas compter moins de 6.000 baïonnettes chacune. Le succès n'était guère douteux. Un mois de combats rudes peut-être aurait assuré la victoire complète. Les Zouaouas vaincus, la petite Kabylie tombait d'elle-même. Toute l'armée d'Afrique eût pris part à cette expédition dont les résultats eussent été excellents, tout en n'occasionnant aucune dépense extraordinaire. Les troupes en avaient accueilli l'annonce avec la plus grande joie.

Ces opérations, commandées impérieusement par la nécessité, ne trouvèrent aucun contradicteur en Algérie : combattants, colons, négociants, tous sans exception même d'opinion politique, virent avec faveur ces projets parce qu'ils étaient dictés par l'intérêt véritable de la colonie. Mais il n'en fut pas de même à Paris. Quand tous les préparatifs furent achevés, le général d'Hautpoul reçut la défense formelle de songer à attaquer le Djurdjura et d'engager des hostilités dans l'Oued-Sahel, lors même qu'il se fût agi de défendre des tribus amies. Le général Randon était alors ministre de la Guerre ; mais, prévoyant

qu'il ne conserverait pas longtemps ce poste, peut-être songeait-il déjà à se faire nommer gouverneur général de l'Algérie au sortir du ministère, et, dans ces conditions, il entendait bien se réserver à lui-même l'honneur et les avantages de l'expédition préparée par le général d'Hautpoul. Celui-ci s'occupa dès lors uniquement de quelques améliorations assez importantes à l'intérieur de la colonie, notamment au sujet des spahis, puis, les six mois de son commandement s'étant écoulés, il dut rentrer en France reprendre sa place à la Législative[1].

Il y siégea depuis le mois de mai jusqu'au coup d'État du 2 décembre. Il n'hésita pas alors à se ranger du côté du Président, et, en janvier 1852, fut nommé à la fois sénateur et Grand Référendaire du Sénat lors de la constitution de ce corps. La même année, il reçut la médaille militaire au moment où elle fut instituée. Il était depuis le 10 décembre 1851 Grand Cordon de la Légion d'honneur. Dans sa nouvelle position, le général d'Hautpoul eut à organiser au Sénat tous les services administratifs, financiers et de surveillance militaire. Mais, quels que fussent les avantages attachés à ce poste, il se résignait difficilement à un genre de vie qui le tenait éloigné de l'armée et ne comportait pas un service militaire effectif. Aussi, à l'annonce de la campagne de Crimée demanda-t-il à reprendre un commandement. Il fut alors nommé commandant en chef de l'armée du

[1] Après le départ du général d'Hautpoul, le général de Saint-Arnaud, commandant supérieur de la province de Constantine, fit avec succès l'expédition de Kabylie. Le général Randon, nommé gouverneur général de l'Algérie le 11 décembre 1851, ne quitta ce poste qu'en 1858. Il pacifia définitivement toute la Kabylie.

Midi et établit son quartier général au camp de ce nom à quelques lieues de Marseille. Sous ses ordres se trouvaient 4 divisions d'infanterie et une de cavalerie, qu'il eut la douleur de voir toutes partir l'une après l'autre pour l'Orient, sans pouvoir obtenir l'autorisation de les suivre. Bien au contraire, il ne tarda pas à recevoir l'ordre formel de rentrer à Paris pour y reprendre ses fonctions de Grand Référendaire. Le même esprit de jalousie qui l'avait empêché d'effectuer la conquête de la Kabylie, s'était opposé a ce qu'il prit part à la nouvelle campagne, car, étant le plus ancien des généraux de division, il n'eût pas manqué d'obtenir le commandement d'un corps d'armée et se fût trouvé ainsi tout naturellement désigné pour succéder au maréchal de Saint-Arnaud; mais, ceux qui avaient eu assez d'influence sur l'esprit du Président pour faire rayer le général d'Hautpoul de la promotion des maréchaux après le coup d'État, avaient conservé assez de pouvoir sur celui de l'Empereur pour empêcher qu'il ne fût envoyé en Crimée.

Les fonctions de Grand Référendaire ne changeaient guère d'une année à l'autre ; elles permirent donc au général de prendre part à toutes les délibérations du Sénat et de se mêler aux discussions les plus importantes de la Haute Assemblée. Il fit également faire de nombreux travaux au palais du Luxembourg. La grande galerie du Trône, le salon de l'Empereur et la galerie des Bustes sont de sa création. En octobre 1860, un incendie ayant détruit la salle des séances, il dut s'occuper de la faire reconstruire.

Cependant, en 1859, comme Napoléon III s'était

décidé à tenter l'expédition d'Italie, le général d'Hautpoul, ayant été consulté personnellement par l'Empereur sur ce sujet, il ne lui dissimula point son opinion, et n'hésita pas dans sa franchise à représenter au souverain que, selon lui, il était de la plus haute importance d'éviter que cette guerre ne prît un caractère révolutionnaire, et qu'il fallait avant tout empêcher que le parti de l'action en Italie ne s'autorisât de l'attitude de la France pour s'emparer de Rome, comme il l'avait fait en 1848. Ces conseils, bien que l'Empereur eût paru les recevoir avec satisfaction, empêchèrent le général, malgré toutes ses instances, de recevoir le moindre commandement à l'armée d'Italie. Il vit une fois de plus, à cette occasion, se réveiller dans toute son énergie cette influence hostile qui avait agi en 1851 à propos de l'expédition de Kabylie et plus tard lors de la guerre de Crimée. Cette nouvelle déconvenue ne devait pas l'empêcher une dernière fois de tenter d'obtenir enfin un commandement actif. En 1860, en effet, en vertu d'une convention européenne, une division française devait être envoyée en Syrie à l'occasion des troubles et des massacres dont cette province était devenue le théâtre. Le général d'Hautpoul insista vivement auprès de l'Empereur pour obtenir d'être mis à la tête de ces troupes : « Sire », disait-il dans la lettre qu'il adressait au souverain le 20 juillet 1860 : « Permettez à l'un des plus anciens et des plus dévoués serviteurs de Votre Majesté, de lui demander l'honneur de commander les troupes qu'elle a l'intention d'envoyer en Syrie protéger les chrétiens, châtier leurs bourreaux et venger le drapeau français que

de misérables fanatiques ont osé insulter. J'ai fait tous mes efforts auprès du maréchal Vaillant, alors ministre de la Guerre, pour faire la campagne de Crimée, et plus tard celle d'Italie; je n'ai pu obtenir ce bonheur. Mon cœur de soldat en a gémi. Je me sens la force et le courage de faire la campagne qui se prépare; quelque chose me dit que je suis digne de cet honneur. Je crois que je servirais bien Votre Majesté et que je justifierais sa confiance. Ce serait une belle page dans ma longue carrière que de fouler un sol que mes ancêtres ont arrosé de leur sang. Je serais d'autant plus fier de devoir cette faveur à Votre Majesté, que les vœux de l'Europe entière accompagneront cette expédition qui ajoutera un nouveau fleuron à la couronne de gloire de l'Empereur. »

Cette faveur suprême devait être refusée au général d'Hautpoul. Napoléon III lui répondit en ces termes, par lettre autographe datée de Saint-Cloud le 23 juillet 1860 :

« Mon cher général, si l'expédition à laquelle vous désirez vous associer eût été sous les ordres d'un général de division, j'aurais été charmé de vous voir au rang de ceux qui ont demandé à marcher à sa tête, mais, vous le voyez, elle est confiée à un simple général de brigade et vous ne m'en voudrez pas de vous réserver pour une occasion plus importante et pour un poste plus élevé.

« Recevez mon cher général, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLÉON. »

Cette tentative devait être la dernière que fit le général d'Hautpoul. Il allait désormais se consacrer uniquement à une vie de famille et à sa tâche de Grand Référendaire du Sénat, jusqu'à sa mort, survenue le 27 juillet 1865.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE (1812-1814)

CHAPITRE IV

LA CAMPAGNE DE LA DROME PENDANT LES CENT JOURS (1815)

CHAPITRE V

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION (1816-1822)

CHAPITRE VI

LA CAMPAGNE D'ESPAGNE (1823)

CHAPITRE VII

LE RÈGNE DE CHARLES X (1824-1830)

CHAPITRE VIII

LA RÉVOLUTION DE 1830. — LE COMMENCEMENT DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1830-1838)

CHAPITRE IX

L'INSURRECTION DE LA CHARENTE ET LA FIN DE LA GUERRE CARLISTE (1839-1840)

CHAPITRE X

L'INSPECTION GÉNÉRALE EN ALGÉRIE (1841)

CHAPITRE XI

LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1842-1846)

CHAPITRE XII

LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LES JOURNÉES DE JUIN

CHAPITRE XIII

MON MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1849-1850)

CHAPITRE XIV

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.